HISTOIRE

DES MARIONNETTES.

I.

LES MARIONNETTES DANS L'ANTIQUITÉ.

Voilà, murmure-t-on peut-être, un titre bien pédantesque pour un sujet bien frivole. Mérite-t-elle donc l'honneur d'une histoire en forme, cette petite scène ambulante, parodie de la vie humaine, grotesque antithèse de deux exagérations, dont l'une rapetisse à l'excès les proportions de l'espèce, et l'autre grossit sans mesure les défauts de l'individu? A-t-elle le moindre droit à l'attention de l'homme sensé, cette stridente et poudreuse Thalie des champs de foire et des carrefours, joie de l'enfant hors de l'école et du peuple hors de l'atelier? — Eh! pourquoi non? Dans ce qu'on est convenu d'appeler les *choses sérieuses de la vie*, y a-t-il, au fond, tant de gravité et de réelle importance, qu'on doive bien vivement regretter quelques heures occupées ou perdues à suivre, à travers les âges, les vicissitudes d'un divertissement original qui a fait, ou peu s'en faut, le tour de notre planète, et a réjoui, depuis bientôt trois mille ans, les deux tiers du genre humain?

Si pourtant on insistait, et qu'à toute force je dusse fournir une

excuse pour le choix de ce sujet anormal, je pourrais aisément alléguer l'exemple de tant de profonds ou charmans esprits, qui n'ont pas craint de compromettre leur bonne renommée de savans, de poètes, voire de théologiens et de philosophes, dans l'intimité de ces mignonnes et agiles merveilles. Combien ne pourrais-je pas rappeler de traits piquans, de hautes leçons, de pensées frappantes de raison, de caprice ou de poésie, inspirés par les marionnettes aux plus grands écrivains de toutes les contrées et de tous les temps? J'étonnerai, je crois, quelques-uns de ceux qui me lisent, en inscrivant en tête de cette liste de glorieux patronage Platon, Aristote, Horace, Marc-Aurèle, Pétrone, Galien, Apulée, Tertullien, et, parmi les modernes, Shakspeare, Cervantes, Ben Jonson, Molière, Hamilton, Pope, Swift, Fielding, Voltaire, Goethe, Byron. Enfin (et ces récens souvenirs m'auraient suffisamment protégé), on sait quelles fines et riches arabesques ont tracées à l'envi sur ce léger canevas quelques-uns de nos plus spirituels contemporains, et à leur tête Charles Nodier, l'ingénieux secrétaire de la Reine des songes, l'assidu *dilettante* du boulevard du Temple, l'ami déclaré, que dis-je? le compère, l'admirateur passionné de Polichinelle; mais, en réveillant, un peu à l'étourdie, ces trop brillans et trop poétiques souvenirs, ne vais-je pas m'attirer une objection plus forte, ou du moins plus spécieuse que celle que j'ai cru devoir d'abord écarter? Ne va-t-on pas me taxer d'outrecuidance, pour oser porter la vue sur un sujet aussi élevé, et sur lequel des écrivains d'une si rare distinction ont laissé la fraîche empreinte de leur passage? Aussi me garderai-je bien, soyez-en sûr, de m'aventurer sur leurs traces. Je n'ai point la fatuité de vouloir *mettre* (comme auraient dit les Grecs) *le pied dans la danse de ces beaux génies* (1). Je sais trop ce qui me manque pour agiter après eux avec succès les grelots de cette marotte. A lui seul, notre inimitable ami, le docteur Néophobus, si proche parent du spirituel Jonathan Swift, a épuisé tout ce que la fantaisie moderne pouvait répandre de fine et souriante ironie sur les marionnettes petites et grandes. Force était donc de me tracer un plan tout autre et plus modeste. Je me propose tout uniment d'écrire, à l'exemple du bon père Lupi (2), mais sur un plan moins restreint, l'histoire des comédiens de bois, non-seulement chez les anciens, mais au moyen-âge et chez les nations modernes, histoire qui ne peut, je le sais, avoir quelque

(1) Cette énergique locution proverbiale témoigne de toute l'importance qu'on attachait à la choragie en Grèce. Voyez Plutarch., *Sympos.*, liv. V, *quæst.* I, *Op.* t. II, p. 673, D.

(2) Le savant jésuite Mariantonio Lupi a écrit une bonne, mais trop brève dissertation sur les marionnettes des anciens : *Sopra i burattini degli antichi*, insérée dans le tome second du recueil de ses *Dissertazioni, lettere ed altre operette*, publié en deux volumes in-4° par Zaccaria, p. 17-21. Cette dissertation a été traduite dans le *Journal étranger*, vol. de janvier 1757, p. 195-205.

chance d'intéresser sous ma plume qu'autant qu'elle sera conçue et exécutée, comme je vais tâcher de le faire, en toute sincérité, simplicité et bonne foi.

Prendre ainsi ce sujet par son côté sévère et didactique, c'est, je ne l'ignore pas, lui enlever tout à coup l'avantage des allusions, le piquant des saillies, la ressource des digressions, enfin tout le *brio* traditionnel auquel il s'est si bien prêté jusqu'ici; mais ne peut-on pas espérer de lui faire regagner, en revanche, un sérieux et solide intérêt de curiosité par l'imprévu des faits, la nouveauté des recherches, la grandeur singulière des noms et des choses, auxquels une destinée bizarre a presque continuellement associé ce petit théâtre? Oui, les marionnettes touchent, par une foule de points peu remarqués, à tout ce qu'il y a au monde de plus grave et de plus considérable, aux sciences, aux beaux-arts, à la poésie, aux cérémonies du culte, à la politique. Prestigieuses petites créatures, douées à leur naissance des faveurs de plusieurs fées, les marionnettes ont reçu de la sculpture, la forme; de la peinture, le coloris; de la mécanique, le mouvement; de la poésie, la parole; de la musique et de la chorégraphie, la grace et la mesure des pas et des gestes; enfin, de l'improvisation, le plus précieux des priviléges, la liberté de tout dire (1). Et, quand on vient à songer qu'au XVIe siècle des mathématiciens aussi éminens que Federico Commandino d'Urbin et Gianello Torriani de Crémone, qu'au XVIIIe des écrivains dramatiques aussi justement célèbres que Lesage et Piron, et d'aussi sublimes musiciens que Haydn, ont travaillé pour les marionnettes, on est obligé de convenir que l'histoire littéraire et la critique auraient bien mauvaise grace de croire déroger, en accordant à ces honnêtes comédiens sans subvention ni cabale un peu de cette attention bienveillante qu'elles ont plus d'une fois prodiguée à des machines moins intelligentes. Il s'agit, j'en conviens, d'un spectacle en miniature : *In tenui labor;* mais qu'importe l'exiguïté du cadre, si, entre ce châssis de six pieds carrés, sur le plancher de ce théâtre nain, il se dépense, bon an mal an, autant et plus peut-être d'esprit, de malice et de franc comique, que derrière la rampe de beaucoup de théâtres à vaste enceinte et à prétentions gigantesques? Pour moi, dans la prévision de mes futurs devoirs d'historiographe, j'ai recueilli tout ce que des lectures, entreprises pour d'autres études, m'ont pu fournir çà et là de renseignemens sur leurs annales. J'ai recherché leur origine, les divers procédés de leur mise en scène, la composition de leur répertoire dans tous les lieux et dans tous les âges, mais plus particulièrement en France, où je l'ai trouvé plus riche, plus varié, et, à certains égards,

(1) Elles n'ont pas joui, cependant, de cette liberté dans tous les pays. Nous verrons les marionnettes proscrites dans le royaume de Prusse, en 1794, et dans quelques autres états du Nord.

plus littéraire qu'on ne le suppose; enfin, j'ai tâché de rétablir la série des hommes qui ont acquis dans cet art, si inférieur qu'il soit, profit et renommée, depuis l'Athénien Pothein, contemporain et presque rival d'Euripide (1), jusqu'à Jean et François Brioché, Robert Powel, l'infortunée Charlotte Charke (2), Alexandre Bertrand, Bienfait et leurs plus récens successeurs, Séraphin et Guignol. Cela dit, et les personnes qui, sur la foi du titre, auraient eu la velléité de me lire bien et loyalement averties de l'austérité de mon programme, il ne me reste plus qu'à lever le rideau, à saisir les fils de mes petits personnages, et à emprunter à Addison, qui a chanté sur le mode virgilien *Punch* et les *Puppet-shows* (qu'il appelle un peu sèchement *machinæ gesticulantes*), le premier vers de son poème, que je transcris ici comme épigraphe :

Admiranda cano levium spectacula rerum.

I. — GÉNÉRALITÉS. — MARIONNETTE PRIMITIVE. — IDOLE. — SCULPTURE MOBILE.

Tout le monde sait que les marionnettes (je donnerai plus tard l'étymologie du mot, je ne m'occupe en ce moment que de la chose), tout le monde, dis-je, sait que les marionnettes sont des figurines de bois, d'os, d'ivoire, de terre cuite ou simplement de linges, qui représentent des êtres réels ou fantastiques, et dont les articulations flexibles obéissent à l'impulsion de ficelles, de fils métalliques ou de cordes de boyau dirigés par une main adroite et invisible. Charles Nodier, dans deux spirituels articles de la *Revue de Paris* (3), a posé en fait que la poupée est l'origine et le type évident de la marionnette. Il conclut de cette proposition hardie que les marionnettes sont contemporaines de la première petite fille, car celle-ci, avec son précoce instinct de maternité, a nécessairement inventé la première poupée. Rien n'est frais et gracieux comme l'analyse que l'ingénieux académicien a donnée de ce premier drame, qu'il appelle le *Drame de la poupée*, monologue, que dis-je? charmant dialogue à une seule voix, où l'enfant prend si naturellement le ton et le maintien de la mère, faisant la leçon à la petite paresseuse, à la petite gourmande, à la petite bavarde! C'est bien là, en effet, le drame à son début. Il est vrai qu'on peut en dire autant de tous les jeux de l'enfance dans lesquels éclatent, sous mille formes, les jets puissans de l'instinct d'imitation. Si j'osais émettre un avis dans cette grave question d'esthétique, je dirais que je n'admets

(1) Eustathe, tout en constatant l'infériorité de cet art, mentionne, à propos d'un vers du IVe chant de l'Iliade, le joueur de marionnettes Pothein, auquel il donne l'épithète de Περίπυστος, *connu de tous côtés*. Voy. *Comm. in Iliad.*, p. 457, édit. de Rome.

(2) Charlotte Charke était fille du célèbre poète et comédien anglais Cibber; elle a laissé des mémoires où sont retracés tous les malheurs de sa vie.

(3) Cahiers de novembre 1842 et de mai 1843.

pas que la poupée soit l'origine et encore moins le type de la marionnette. La poupée, faite d'abord d'étoffe, ne représente qu'une seule idée, l'idée de la configuration humaine; elle est molle et non pas mobile. L'idée que représente la marionnette est complexe : c'est l'idée de mouvement ajoutée à l'idée de forme. La poupée n'est pas même, à mon avis, le premier ni le plus simple produit de l'instinct plastique. Le bâton sur lequel chevauche le frère de la petite fille est une expression de cet instinct plus direct et plus rudimentaire.

Le premier produit de la plastique naissante, c'est le tronc d'arbre à peine dégrossi que le père de ces enfans a choisi pour idole. Ce fétiche, d'abord pur symbole, sera façonné peu à peu, et deviendra une sorte de statue massive (un ξόανον). Puis cette idole sera coloriée, habillée, couverte de fleurs et de bijoux; ce n'est point encore assez : l'art hiératique, après avoir imprimé à ce soliveau fait dieu quelques-unes des plus superficielles apparences de la vie, voudra y joindre le signe caractéristique, non-seulement de l'être, mais de la puissance, le mouvement. C'est de cette dernière prétention qu'est née la statuaire mobile, qui, dans l'histoire de l'art, constitue une phase tout entière, dont la critique n'a pas, ce me semble, suffisamment tenu compte. On est en droit, en effet, de s'étonner que cette puérile tentative, employée dans l'espoir de compléter l'illusion plastique, n'ait point fourni aux historiens de l'art les observations qu'elle devait si naturellement leur suggérer. Quoi qu'il en soit, jusqu'à ce que la statuaire, échappée à la tutelle sacerdotale, eût trouvé dans ses propres forces et dans le génie des grands artistes le secret d'imprimer au marbre le mouvement et la vie, les simulacres des dieux reçurent de la mécanique, sinon le mouvement, du moins la mobilité.

Les appareils destinés à atteindre ce but furent de deux sortes : quelquefois c'étaient des ressorts cachés dans l'intérieur (les statues étaient alors automatiques), quelquefois c'étaient des fils de métal ou des cordes de boyau qui, attachés aux membres, les faisaient mouvoir à l'instar de nos muscles. Les Grecs, avec leur propriété ordinaire d'expression, nommaient les statues de ce genre ἀγάλματα νευρόσπαστα, c'est-à-dire figures mues par des fils, ce que nous appelons du nom d'abord religieux, puis quelque peu railleur et profane, de *marionnettes*. Ainsi, avant d'être devenues les jouets perfectionnés et chéris de l'enfance, la vie et la joie de nos places publiques, les marionnettes et les automates ont été les hôtes révérés des temples. Je me hâte même de le dire (afin d'aller, autant qu'il est en moi, au-devant de la surprise que la découverte inattendue de ce fait bizarre pourrait causer aux lecteurs), la plastique a suivi dans l'art chrétien identiquement la même marche que dans le paganisme. A une époque analogue d'impéritie, elle a appelé la mécanique à son aide et associé ce malen-

contreux auxiliaire à la représentation des types les plus vénérés et les plus saints.

Je ne dirai qu'un mot des divisions que je crois devoir suivre dans ce travail.

Ce n'est pas une des moindres singularités du modeste sujet qui nous occupe que de nous obliger à recourir pour son étude aux mêmes classifications un peu pédantesques que nous avons appliquées autrefois à l'étude générale du théâtre. Chose surprenante! nous allons rencontrer dans l'histoire des acteurs de bois identiquement les mêmes phases de développement (hiératiques, aristocratiques et populaires), que nous avons autrefois signalées comme d'utiles jalons dans l'histoire du grand et véritable drame. C'est qu'en effet l'humble théâtre des marionnettes est comme une sorte de microcosme théâtral, dans lequel se concentre et se reflète en raccourci l'image du drame entier, et où l'œil de la critique peut embrasser, avec une netteté parfaite, l'ensemble des lois qui règlent la marche du génie dramatique universel.

En conséquence, malgré la disproportion apparente qui éclate entre le sujet et le mode d'investigation, je crois ne pouvoir mieux faire que de suivre dans la reconnaissance de cette petite contrée les mêmes voies d'exploration dont je me suis servi, à une autre époque, pour m'orienter dans le labyrinthe des diverses transformations dramatiques. Nous allons donc envisager les marionnettes sous un triple point de vue : comme hiératiques, comme aristocratiques et comme populaires.

II. — MARIONNETTES HIÉRATIQUES CHEZ LES ÉGYPTIENS, LES GRECS ET LES ROMAINS.

C'est en Égypte, et dans les écrits du père de l'histoire, que nous trouvons mentionnées les plus anciennes marionnettes hiératiques. On lit dans le second livre d'Hérodote (1) que les Égyptiens célébraient la fête de Bacchus (qui n'est autre qu'Osiris (2) dans la langue habituelle de l'écrivain), avec des rites à peu près semblables à ceux qu'on employait en Grèce. Seulement, « au lieu de phallus, les femmes, dit-il, promenaient de village en village des statuettes de la hauteur d'une coudée, dont la partie sexuelle, presque égale au reste du corps, se

(1) Chap. 148.

(2) Hérodote établit cette identification au chap. 42 du second livre, et plus formellement au chap. 144. Diodore la confirme (*Oper.*, t. I, p. 19). J'ajouterai qu'on a découvert dans une île voisine de la première cataracte, appelée dans l'antiquité l'*île de Bacchus*, une inscription du règne de Ptolémée Évergète II, qui contient une dédicace à plusieurs divinités locales, et sur laquelle on lit : « A Pétempamenthès (c'est un des surnoms d'Osiris), qui est aussi Bacchus. » Voyez Jablonski. *Opusc.*, t. I, p. 25.

mouvait par des ficelles. Un joueur de flûte précédait, et les femmes suivaient en chantant. »

Nous trouvons plus tard, en Syrie, un autre exemple de cette pieuse et singulière mécanique (1). Lucien, ou l'auteur qui a écrit le traité *De Syria Dea,* raconte qu'il existait dans l'enceinte du temple d'Hiérapolis plusieurs énormes phallus, sur lesquels on avait coutume de poser de petits hommes de bois, construits comme ceux dont parle Hérodote (2).

La statue fatidique de Jupiter Ammon ne rendait ses oracles, suivant le témoignage des anciens, qu'après avoir été portée en procession dans une nacelle d'or, sur les épaules de quatre-vingts prêtres, auxquels elle indiquait *par un mouvement de tête* la route qu'elle voulait suivre. Diodore de Sicile exprime cette dernière circonstance par une expression qui ne peut laisser de doute (3).

Quelque chose de semblable se passait dans le temple d'Héliopolis (4). Lorsque le dieu, auquel le pseudo-Lucien donne le nom d'Apollon, bien qu'il ne fût ni jeune ni imberbe, voulait rendre ses oracles, la statue, qui était d'or, s'agitait d'elle-même; si les prêtres tardaient à l'enlever sur leurs épaules, elle suait et s'agitait de nouveau. Quand ils l'avaient prise et placée sur un brancard, elle les conduisait et les contraignait de faire plusieurs circuits. Enfin, le grand-prêtre se présentait devant le dieu et lui soumettait les questions sur lesquelles on le consultait. S'il désapprouvait l'entreprise, il reculait en arrière; s'il l'approuvait, il poussait ses porteurs en avant et les conduisait comme avec des rênes. « Enfin, dit l'auteur auquel nous empruntons ces détails, le prodige que je vais raconter, je l'ai vu : les prêtres ayant pris la statue sur leurs épaules, elle les laissa à terre et s'éleva toute seule vers la voûte du temple (5). »

Callixène, dans le *Banquet* d'Athénée, a fait une curieuse relation de la pompe que Ptolémée Philadelphe célébra en l'honneur de Bacchus et d'Alexandre. On vit, après plusieurs autres singuliers spectacles, s'avancer un char à quatre roues sur lequel était assise la statue de la ville de Nyssa, où Bacchus recevait un culte particulier. Cette figure, haute de huit coudées, vêtue d'une tunique jaune brochée d'or et d'un manteau macédonien, se levait comme par sa propre volonté, versait du lait avec une coupe et se rasseyait, sans qu'il parût que personne l'eût touchée (6).

(1) Granpré l'a rencontrée au Congo. Voyez *Voyage en Afrique,* t. I, p. 118.

(2) Pseud. Lucian., *De Syria Dea,* § 16.

(3) Νεῦμα, *nutus.* Voyez Diodor., lib. XVII, *Op.*, t. II, p. 199.

(4) Le pseudo-Lucien (*ibid.*, § 36) dit Hiérapolis; Macrobe (*Saturnal,* lib. I, cap. 23) dit mieux Héliopolis.

(5) Les anciens connaissaient les propriétés attractives de l'aimant sur le fer.

(6) Athen., lib. V. p. 197, seqq.

Dans l'Asie Mineure et dans la Grèce proprement dite, la sculpture à ressorts remonte au berceau des arts et se perd dans la nuit des âges mythologiques. Tout le monde a lu ce qu'Homère raconte des trépieds vivans de Vulcain, aux roues d'or, qui couraient d'eux-mêmes à l'assemblée des dieux et en revenaient (1). Ce fabuleux travail a inspiré à Aristote une réflexion bien étrange : « Entre l'esclave, instrument animé de travail, dit ce philosophe, et les autres instrumens inanimés, il n'y aurait pas de différence, si les instrumens pouvaient, sur un ordre donné, travailler et se mouvoir d'eux-mêmes, comme les statues de Dédale et les trépieds de Vulcain (2). » Quant aux statues de Dédale, c'est une question entre les antiquaires de savoir si la mobilité qu'on leur attribue était réelle, ou s'il faut voir seulement dans les passages qui les concernent de simples métaphores admiratives. Il est certain que Dédale, ou l'école que la Grèce a personnifiée sous ce nom, détacha le premier les bras et les jambes des statues, jusque-là réunis en bloc (3), qu'il leur donna le regard en accusant la forme des yeux, à peine indiqués avant lui par une faible ligne (4), et qu'en présence de ces heureuses innovations l'admiration publique a pu s'écrier qu'il avait donné à ses statues le mouvement et la vie (5); mais, d'une autre part, les témoignages les plus graves établissent qu'aux perfectionnemens tirés de la nature et du génie de l'art l'école dédalienne voulut ajouter un degré de plus d'illusion, et demanda une mobilité réelle à la mécanique. Callistrate l'atteste dans un passage (6) où quelques critiques ont vu trop facilement, ce me semble, une allusion au groupe des danseurs de Gnosse (7), et Aristote n'hésite point à admettre (d'accord sur ce point avec le poète comique Philippe) que la fameuse Vénus de bois, attribuée à Dédale, se mouvait au moyen d'une certaine quantité de vif argent versée dans l'intérieur (8). Malheureusement Aristote ne nous apprend pas quel agent l'artiste employait pour développer l'élasticité du fluide métallique. On ne peut guère douter que ce ne fût la chaleur d'une lampe ou celle d'un réchaud; car, si l'on s'en fût reposé sur les seules et faibles variations atmosphériques, la statue de la déesse n'aurait éprouvé que les mouvemens à peine appréciables d'un thermomètre (9).

(1) *Iliad.*, XVIII, v. 376. — Cf. Philostr. *Oper.*, t. I, p. 117. *id.*; Olear.

(2) Aristot., *Politic.*, lib. I, cap. 2.

(3) Diodor., lib. I, § 98. — Cf. Gedicke, *in Platon. Menon.*, p. 72, ed. Buttmann.

(4) Suid., *voc.* Δαιδάλου ποιήματα. — Schol. in Plat., p. 367, ed. Bekker.

(5) Voyez M. Quatremère de Quincy, *Jupiter olympien*, p. 170, 171.

(6) Callistr., *Ecphrasis seu statuæ*, apud Philostr. *Oper.*, t. II, p. 899. Cf. Hom., *Iliad.*, XVIII, v. 739-756.

(7) *Stor. dell' Arte*, note de Carl. Fea, t. II, p. 99 et 165.

(8) Arist., *De Anima*, lib. I, cap. 3.

(9) Les automates mus par le vif-argent ont été d'assez bonne heure communs chez les

Quelques-unes des anciennes races de sculpteurs et de forgerons mécaniciens, particulièrement celles qui résidaient dans les îles, comme les Telchines de Crète et de Rhodes, s'attirèrent une assez mauvaise réputation par leurs équivoques créations, douées d'une sorte de vie factice que l'on appelait la *vie dédalique* (1). Pindare fait une allusion, d'ailleurs assez voilée, à ces égaremens des descendans de Vulcain et de Prométhée (2). Il est remarquable que tous ceux qui ont fabriqué des machines simulant la vie aient, chez les anciens comme au moyen-âge, éveillé dans l'esprit des peuples l'idée de maléfices et de magie.

En Étrurie et dans le Latium, où le génie sacerdotal a exercé, de tous temps, une si prépondérante influence, l'art hiératique n'a pas manqué d'employer, pour agir sur l'imagination populaire, les prestiges de la sculpture à ressorts. Les anciennes idoles de l'Italie ont été de bois, comme en Grèce, coloriées, richement vêtues, et de plus fort souvent mobiles. La statue fatidique des *Fortunes jumelles* d'Antium, comme celle de l'oracle d'Héliopolis, se remuait d'elle-même avant de rendre ses oracles, et indiquait à ses prêtres la direction qu'ils devaient prendre (3). A Préneste, le groupe célèbre de Jupiter et de Junon enfans, assis sur les genoux de la Fortune, leur nourrice, paraît avoir été mobile. Il semble résulter de quelques passages anciens que le petit dieu indiquait par un geste le moment favorable pour consulter les sorts (4). C'est une bien belle fiction que le mouvement attribué à la statue de Tullius Servius, qui porta, dit-on, la main devant ses yeux pour ne pas voir, après l'assassinat de Tarquin, rentrer dans son palais sa fille parricide (5). A Rome, on offrait aux statues des dieux des festins où elles ne jouaient pas un rôle aussi passif qu'on l'aurait pu croire. L'imagination religieuse ou l'adresse sacerdotale suppléait à leur immobilité. Tite-Live, décrivant le lectisterne qui fut célébré à Rome en 573, mentionne l'effroi du peuple et du sénat en apprenant que les images des dieux avaient détourné la tête des mets qu'on leur avait présentés (6). En se remémorant ces vieilles

modernes. Kircher a indiqué la manière de faire rouler, comme de lui-même, un petit chariot au moyen du vif-argent dilaté par la chaleur d'une bougie. Voyez *Physiologia Kircheriana*, lib. II, *exper.* 52, p. 69. — Les Chinois font faire plusieurs culbutes à de petits pantins, au moyen d'un peu de vif-argent contenu dans l'intérieur, et qui, par sa fluidité et sa pesanteur, change leur centre de gravité. Musschenbroeck a très clairement décrit ce mécanisme dans son ouvrage intitulé : *Introductio ad philosophiam naturalem*, t. I, p. 143, pl. XI.

(1) Ottfr. Müller, *Handbuch der Archäologie der Kunst*, § 70, t. I, p. 49, 2e édit.

(2) Pindar., *Olymp.*, od. VII.

(3) Macrob., *Saturn.*, lib. I, cap. XXIII.

(4) Cicer., *de Divinat.*, cap. XLI.

(5) Ovid., *Fast.*, VI, v. 613, seqq.

(6) Tit.-Liv., lib. XL, cap. LIX.

histoires de statues conviées à des repas et manifestant leur bon ou leur mauvais vouloir par des mouvemens de tête, on comprend par quel amalgame de souvenirs antiques et de légendes locales s'est formé, dans l'Espagne du moyen-âge, le conte populaire, si émouvant et si dramatique, du *Convidado de Piedra.*

Ajoutons que, dans la pompe religieuse qui précédait à Rome la célébration des jeux du cirque et quelquefois dans les triomphes, on portait soit en tête, soit à la suite du cortége, certaines mécaniques monstrueuses dont s'effrayait et se divertissait la multitude. On promenait ainsi, entre autres ridicules et formidables marionnettes (1), des *lamiæ*, goules africaines, que Lucilius appelle *oxyodontes* (2), c'est-à-dire *aux dents aiguës,* assez semblables aux papoires de nos processions. Puis s'avançait le *Manducus*, le mangeur d'enfans, monstre à tête humaine, type colossal du *Machecroute* lyonnais et du *Croquemitaine* parisien. Plaute (3), Varron (4) et Festus, merveilleusement interprétés par Rabelais et par Scaliger, nous le dépeignent « avecques amples, larges et horrificques maschoueres bien endentelées, tant au-dessus comme au-dessoubs, lesquelles avecques l'engin d'une petite chorde cachée,... l'on faisoyt l'une contre l'autre terrificquement clicqueter (5)... » *Magnis malis lateque dehiscens et clare crepitans dentibus.*

III. — MARIONNETTES ARISTOCRATIQUES ET POPULAIRES.

L'usage de la statuaire mobile et des marionnettes hiératiques est indubitable en Égypte, en Grèce et en Italie; mais les habitans de ces contrées n'ont-ils employé la sculpture à ressorts qu'à augmenter l'impression religieuse des solennités du culte? N'ont-ils point songé à la faire servir à des amusemens privés ou à des récréations populaires? Voyons d'abord en Égypte.

Hérodote nous a appris la coutume établie chez les Égyptiens de faire passer de main en main dans les banquets une figurine de bois peint, représentant un mort dans son cercueil (6). Plutarque emploie, pour désigner cette figure, le nom de squelette (7), c'est-à-dire, en conservant au mot σκελετὸν son acception antique, un corps desséché, une momie. Ces statuettes avaient, suivant Hérodote, une et quelque-

(1) *Inter cæteras ridiculas formidolosasque personas,* dit Pomp. Festus, *voc.* Manduci, ap. Paul. Diac., *Except.*, etc., p. 96, Edit. Lindmann.

(2) Lucil., *Satir.*, lib. XXX.

(3) Plaut., *Rud.*, act. II, sc. VI, v. 51.

(4) Varro, *de Ling. latin.*, lib. VII, § 95, p. 372.

(5) *Pantagruel*, liv. IV, cap. 59.

(6) Herod., lib. II, cap. LXXVIII.

(7) Plutarch., *Sympos. septem sapient.*, Oper., t. II, p. 248, B. — Cf. Id., ibid., *de Isid.*, § 15, p. 357, D, et le docteur Yong, *Hierat. litter.*, p. 104.

fois deux coudées de haut; mais ni lui ni aucun autre écrivain ne nous apprend qu'elles eussent les membres articulés et mobiles. M. Wilkinson, dans son histoire des mœurs et des coutumes de l'Égypte ancienne et moderne, a fait graver trois de ces statuettes, et les collections d'antiquités égyptiennes en contiennent un assez grand nombre qui n'offrent aucune apparence de mobilité (1). Cependant d'autres monumens nous inspirent sur ce point quelque doute. Le même égyptiographe a publié les dessins de ce qu'il appelle deux *poupées*, qu'il a copiées dans la collection égyptienne du *British Museum* (2). Ces deux figures de femme, peintes et comme enveloppées de bandelettes, peuvent avoir eu une destination convivale. Cependant, dans ces deux statuettes et dans deux autres tout-à-fait semblables, dont l'une a été copiée dans le cabinet du docteur Abbott au Caire (3) et l'autre existe dans le musée du Louvre, le haut des bras est détaché du corps et semble avoir pu recevoir des avant-bras articulés. Une des figurines publiées par M. Wilkinson et celle qui appartient au Louvre sont acéphales, et, ce qui est bien remarquable, elles ont à la place du cou une sorte de pivot, qui semble avoir dû recevoir une tête mobile.

On ne peut douter que les Égyptiens n'aient amusé, comme nous, leurs enfans avec des pantins, des animaux et des machines à ressorts. Le Musée possède une petite barque égyptienne, montée par huit mariniers; deux sont debout, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière; les six autres, assis de chaque côté de la barque, tiennent chacun un aviron des deux mains; les six rameurs ont les bras mobiles (4). La même collection renferme plusieurs jouets de bois, trouvés dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis, et dont M. Mariette, attaché à l'administration du Musée, a eu l'obligeance de mettre les dessins sous mes yeux. Ces joujoux sont d'un travail fort grossier. Deux représentent ou ont la prétention de représenter des femmes nues. Les têtes, tout aussi informes que les membres, offrent le type égyptien le plus prononcé. Les bras sont articulés aux épaules par une cheville. Deux autres joujoux représentent, tant bien que mal, des hommes occupés de travaux manuels. L'un est accroupi, le bras gauche adhérent au corps, le droit chevillé à l'épaule et tenant une sorte de couperet qu'un fil pouvait mettre en mouvement. L'autre ouvrier a les deux bras mobiles et démesurément longs; il les tient appuyés sur un objet demi-

(1) Voy. *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, London, 1837, t. II, p. 410.

(2) J.-G. Wilkinson, *ibid.*, p. 426.

(3) Ce petit monument a été publié d'abord par M. Prisse et ensuite dans la *Revue archéologique* de M. Leleu, t. II, p. 742.

(4) Cette barque a 80 centimètres de long, et les figures qui sont debout ont chacune vingt-cinq centimètres de haut.

sphérique, que l'on pouvait lui faire hausser ou baisser à volonté, en tirant un fil. Le musée de la ville de Leyde possède un jouet de bois à peu près pareil et d'un travail presque aussi négligé; c'est également un ouvrier courbé, ayant les bras et les hanches à jointures mobiles. On pouvait, au moyen d'un fil, lui faire imiter le va-et-vient d'un buandier qui lave ou d'un mitron qui pétrit. Le même établissement conserve un petit simulacre de crocodile (1) dont la mâchoire inférieure pouvait s'ouvrir et se fermer, comme celle du *Manducus* romain ou de nos papoires. Ces simples hochets, tous découverts dans des cercueils d'enfans, et qui n'ont, au point de vue de l'art, pas plus de valeur que les joujoux d'Allemagne, dits de Nuremberg, peuvent cependant faire supposer qu'il existait en Égypte d'autres objets analogues et d'un meilleur travail, destinés à l'amusement des adultes. Je crois d'autant plus à la vérité de cette conjecture, qu'il existe et que j'ai pu voir quelques marionnettes de travail égyptien incomparablement moins imparfaites que les jouets dont je viens de parler. Je citerai, entre autres, une poupée de bois publiée par M. Wilkinson dont l'exécution est fort soignée (2); elle représente une femme nue; il lui manque les deux jambes, qui s'articulaient aux genoux, et qui seules, si la gravure est exacte, paraissent avoir été mobiles. Mais la plus jolie de toutes les marionnettes égyptiennes que j'aie vues est une figurine d'ivoire entièrement nue et du sexe féminin. M. Charles Lenormant l'a rapportée de Thèbes, où il l'a achetée en 1829 de la femme d'un fellah; elle a été trouvée à Gourna, dans le tombeau d'un enfant, avec d'autres objets d'une très haute antiquité (3). Le bras, la jambe et la cuisse qui subsistent sont finement articulés à l'épaule, à la hanche et au genou. Cette charmante statue aurait été certainement très digne de figurer à Thèbes parmi les jeux d'une fête aristocratique, et même sur la scène plus étendue d'un théâtre public; mais je dois convenir qu'aucun texte, ni même aucune des nombreuses peintures sépulcrales qui nous ont révélé tant de curieuses particularités sur la vie et les coutumes des anciens habitans de l'Égypte ne nous autorise à penser qu'ils aient jamais eu de théâtres de marionnettes, soit dans les réunions privées, soit dans les réjouissances publiques. Nous ne trouvons donc, avec certitude, la statuaire à ressorts employée en Égypte que dans les cérémonies du culte et les jeux de l'enfance.

Il n'en a pas été de même en Grèce. Dans cette contrée, patrie véritable des arts, la statuaire mécanique, promptement déchue de tout sérieux prestige, et presque aussitôt remplacée dans les temples par

(1) M. Wilkinson (*ibid.*, p. 427) a fait graver ces deux joujoux.

(2) Id., *ibid.*, p. 426.

(3) M. Lenormant a rapporté encore une autre petite poupée égyptienne, faite d'étoffe, trouvée aussi à Gourna dans un cercueil d'enfant.

les vivantes et expressives statues des artistes d'Égine et d'Athènes, a été réduite de bonne heure à n'être qu'un amusement pour les riches et un passe-temps pour le peuple. On conserva sans doute avec respect, dans les anciens sanctuaires, les idoles à ressorts de Dédale et des sculpteurs de son école; mais on cessa d'en façonner de nouvelles dans ce système. Les statuettes que l'on continua d'appeler *dédaliennes* étaient tout autre chose. Ces petites figures avaient, dit-on, besoin d'être attachées et retenues par un lien pour ne pas se mettre d'elles-mêmes en mouvement et s'échapper. Socrate, dans l'*Euthyphron*, les compare aux écarts évasifs et aux divagations sans règles d'une philosophie dépourvue de principes fixes et arrêtés (1). Ces petits objets, sortes de lares populaires, devinrent si communs, que du temps de Platon il n'y avait presque aucune demeure athénienne qui ne possédât quelques-uns de ces protecteurs domestiques (2).

Lorsque, affranchies de la tutelle sacerdotale, la géométrie et la mécanique eurent pris rang parmi les sciences, elles ne dédaignèrent pas de payer tribut à la passion des Grecs pour les jeux et les plaisirs. Deux illustres mathématiciens, Archytas de Tarente et Eudoxe, se plurent, suivant l'expression de Plutarque, à égayer et à embellir la géométrie en lui faisant produire quelques applications usuelles et même récréatives (3). Le philosophe Favorinus d'Arles, contemporain d'Hadrien, très judicieux appréciateur des travaux de l'antiquité, nous a transmis, avec de précieux détails, le souvenir d'une invention d'Archytas, laquelle était bien propre à étonner et à divertir la foule. C'était une colombe de bois qui volait. L'impulsion, dit Favorinus, était donnée à ce volatile artificiel par une certaine quantité d'air qui le remplissait intérieurement; mais, quand il était tombé, il ne reprenait plus son vol, ne pouvant se soutenir que pendant un temps déterminé, ni parcourir au-delà d'un certain espace (4). La cause motrice n'est pas ici fort difficile à deviner. Il est très probable (quoique la remarque, je crois, n'en ait pas encore été faite) que l'air qui remplissait l'intérieur de la colombe était, sinon un gaz, au moins, comme dans nos premières mongolfières, de l'air raréfié par la chaleur, et qui, rendu ainsi plus léger que l'air atmosphérique, déterminait l'ascension. Il était dans le tour et la nature du génie grec de donner à ce premier essai des aérostats les formes et les apparences de la vie avec une sorte d'intérêt merveilleux et dramatique.

(1) Plat., *Euthyphr.*, p. 8 et 11, edit. Francofurt.

(2) Id., *Men.*, p. 426.

(3) Plutarch., *Marcell.*, cap. 14.

(4) Aulus Gell., *Noct. Attic.*, lib. X, cap. XII. — Il est question de la colombe volante d'Archytas dans une dissertation de Schmidt von Helmstadt (*De Archyta*, Iena, 1682) que je n'ai point vue.

Quant aux marionnettes proprement dites, c'est-à-dire aux statuettes mues par des fils, νευρόσπαστα, les hypogées de toutes les contrées helléniques nous en ont fourni de très nombreux échantillons qui, la plupart, sont de terre cuite; presque toutes les collections de l'Europe en possèdent : une entre autres, privée de ses extrémités, se trouve dans le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. Il en existe un grand nombre à Catane, dans le musée du prince Biscari, qui en a découvert un magasin tout entier sous les ruines de l'antique Camarina. Cet archéologue en a fait graver une d'une parfaite conservation dans son excellent mémoire sur les jouets d'enfans chez les anciens (1). Elle est, comme tous les objets grecs de ce genre, de sexe féminin, et vêtue d'une tunique peinte et très juste, tombant sur les jambes. Les bras sont articulés aux épaules, les cuisses le sont aux hanches : la tête est d'un assez bon travail; le reste est très négligé. Le prince Biscari a fait graver sur la même planche la jambe d'une autre poupée mobile, beaucoup plus grande et d'un travail plus délicat. Une marionnette intacte, recueillie en Crimée aux environs de la moderne Kertsch par M. Aschik, directeur du musée de cette ville, appartenait à un tombeau d'enfant, découvert dans les ruines de l'antique Panticapée. M. Raoul-Rochette a publié cette statuette dans le tome XIIIe des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (2), d'après un dessin communiqué par M. Aschik. Elle est vêtue d'une tunique rouge clair, qui se termine à la ceinture. La tête est d'un travail assez fin; mais, comme il arrive presque toujours, les membres sont à peine ébauchés. J'ai sous les yeux le dessin de plusieurs autres poupées antiques qu'a bien voulu me communiquer M. Muret, attaché au département des médailles de la Bibliothèque nationale. Une d'elles, qui a fait partie de la collection de M. Dubois, sous-directeur du musée du Louvre, est entièrement nue. Deux, ce qui est fort rare, sont complètes : l'une vient de Milo et est semblable à celles de Camarina. Toutes ces statuettes ont la tête ceinte d'une *stéphané*, ou coiffure basse, en forme de couronne, à laquelle les antiquaires donnent, je crois, le nom particulier de *polos*. Le portefeuille de M. Muret vient encore de s'augmenter d'une marionnette trouvée à Panticapée; elle est nue, les épaules sont disposées pour recevoir des bras mobiles. Les jambes, qui sont intactes, présentent un système d'articulation fort remarquable: elles se joignent aux cuisses au moyen d'un pivot qui s'y emboîte; la mobilité était communiquée par un fil qui traversait un trou pratiqué latéralement dans chaque cuisse. Enfin, M. Wattier de

(1) Voy. Ignazio Paterno' Castello, principe di Biscari, *Ragionamento sopra gli antichi trastulli*, etc., p. 20, tav. v, n. 1, 2.

(2) Voy. t. XIII, seconde partie, p. 625, pl. VIII, fig. 4.

Bourville a rapporté tout récemment de son voyage scientifique dans la Cyrénaïque plusieurs poupées de terre cuite qui vont enrichir la collection du Musée de plusieurs variétés. Une dont j'ai vu le dessin offre une rare particularité : elle est assise et n'a point d'articulations aux genoux ni aux hanches; les épaules seules offrent des trous préparés pour l'engrenage des bras. D'ailleurs, les statuettes dont nous venons de parler, quoique d'un assez bon style dans quelques parties, sont (il ne faut pas l'oublier) de simples hochets, des παίγνια, ou plutôt des κοροκόσμια (poupées de jeunes filles). Rien ne nous autorise à considérer aucune d'elles comme ayant concouru à l'exécution d'une scène dramatique quelconque.

Mais, à défaut de monumens figurés, les textes prouvent péremptoirement que, dans les beaux temps de l'art grec, les marionnettes ont eu accès dans les maisons des riches, et qu'elles égayaient notamment la fin des repas à Athènes. Xénophon, dans le récit du fameux banquet de Callias, nous montre, parmi les divertissemens que cet hôte attentif avait préparés pour ses convives, un Syracusain, joueur de marionnettes. Il est vrai qu'à la demande de Socrate, il laissa reposer ses comédiens de bois, et fit jouer à leur place, par un jeune acteur et une jeune actrice réels, un gracieux ballet de *Bacchus et Ariane* (1); mais il n'est pas moins prouvé, par la présence d'un joueur de marionnettes dans ce cercle élégant, que d'ordinaire, et devant des convives d'un goût moins sévère, ce genre de spectacle était ordinairement bien accueilli.

La passion des marionnettes, poussée jusqu'à la manie, jeta de la déconsidération sur plusieurs grands personnages, entre autres sur Antiochus de Cyzique. Non-seulement ce prince, à peine monté sur le trône, s'entoura de mimes et de bouffons, dont il étudia le métier avec une application peu convenable à son rang; il s'éprit encore d'un amour extravagant pour les marionnettes : sa principale occupation était de faire mouvoir lui-même, avec des cordes, de grandes figures d'animaux recouvertes d'or ou d'argent, et, « pendant qu'il s'amusait ainsi puérilement à faire manœuvrer des mannequins, son royaume, dit l'historien auquel nous empruntons ces détails, était dépourvu de toutes les machines de guerre qui font la gloire et la sûreté des états (2). »

Le peuple, en Grèce, prit aussi une grande part au spectacle des marionnettes. Le Syracusain que nous venons de rencontrer au festin de Callias nous apprend qu'outre les représentations qu'ils allaient donner chez les gens riches, les hommes de sa profession (les *névrospastes*, comme on les appelait) avaient encore des théâtres, soit à de-

(1) Xénoph., *Sympos.*, cap. IV, § 55.
(2) Diodor., *Excerpt. de virtut.*, t. II, p. 606, seqq.

meure, soit ambulans, d'où ils tiraient de bonnes recettes. A un des convives qui lui demandait de quoi il pensait avoir le plus à se réjouir, « c'est, répondit le joueur de marionnettes, de ce qu'il y a des sots dans le monde, car ce sont eux qui me font vivre en venant en foule au spectacle de mes pantins (1). »

Et non-seulement il y avait à Athènes, du temps de Sophocle, des théâtres de marionnettes, où courait le peuple, comme il y en eut à Paris du temps de Corneille et de Molière, et à Londres du temps de Shakspeare et de Ben Jonson; mais les Athéniens s'éprirent d'un tel engouement pour ce spectacle, surtout après la décadence de la chorragie et la compression du théâtre par la faction macédonienne, que les archontes autorisèrent un habile névrospaste à produire ses acteurs de bois sur le théâtre de Bacchus. Athénée, dans son *Banquet des Sophistes*, fait honte au peuple d'Athènes d'avoir prostitué aux poupées d'un certain Pothein la scène où naguère les acteurs d'Euripide avaient déployé leur enthousiasme tragique (2).

A Rome, où dominait le goût de la réalité en tous genres, nous ne trouvons pas un penchant aussi vif pour cet ingénieux et idéal passe-temps. On peut, sans doute, recueillir dans les auteurs latins d'assez nombreuses allusions aux marionnettes, mais ces allusions sont moins détaillées, moins bien senties, moins affectueuses, si je l'ose dire, que celles qui se trouvent si fréquemment dans les écrivains grecs. La langue latine n'a pas même un mot propre pour désigner les marionnettes; il faut, pour parler de ce petit peuple, recourir à des périphrases : *Ligneolæ hominum figuræ... Nervis alienis mobile lignum...* Lorsqu'un auteur latin veut n'employer qu'un mot, il hésite entre plusieurs, qui tous ont une acception primitive mieux accréditée et plus générale, tels que *pupæ, sigilla, sigillaria, sigilliola, imagunculæ, homunculi* (3). Cependant on ne peut douter que les Romains, surtout depuis qu'ils se furent mis en contact avec les civilisations étrusque et grecque, n'aient appliqué la statuaire mobile à des récréations populaires et domestiques. Dans toutes les contrées de l'Italie où l'on a fouillé des tombeaux d'enfans, on y a rencontré, parmi d'autres jouets, des pantins mobiles d'os, d'ivoire, de bois et de terre cuite. A Corneto (l'antique *Tarquinia*), un hypogée a fourni six de ces sarcophages, où se trouvaient plusieurs marionnettes de terre cuite (4); mais ce qui

(1) Xénoph., *Sympos.*, cap. IV, § 55.

(2) Athen., cap. XVI, p. 19, E.

(3) Lorsque Marc-Aurèle, qui fait de si fréquentes allusions aux marionnettes, emploie le mot *sigillaria* pour les désigner, il l'écrit en lettres grecques, et en détermine le sens par l'addition du mot νευροσπαστούμενα. Lib. VII, § 3.

(5) Voy. Melch. Fossati, *Annal. dell' Instit. archeolog.*, t. I, p. 122, et M. Raoul-Rochette, *Troisième mémoire sur les antiquités chrétiennes des catacombes*, dans le

est vraiment remarquable, c'est que la coutume toute païenne, ainsi qu'on peut le voir dans Plaute (1), Vitruve (2) et Perse (3), d'enterrer avec les enfans les jouets et les poupées qu'ils auraient consacrés aux dieux, s'ils fussent devenus adultes, ait survécu à l'extinction du paganisme : la plupart des jouets de ce genre, qui ornent les cabinets d'antiquités et les musées de l'Europe, proviennent de sépultures chrétiennes; on en a recueilli un grand nombre, par exemple, dans le tombeau de Marie, fille de Stilicon et femme d'Honorius, lequel fut découvert intact, en 1544, dans le cimetière du Vatican (4).

Buonarotti cite, comme les ayant vues dans le musée Carpegna, des poupées d'os ou d'ivoire provenant des cimetières de Saint-Calliste et de Sainte-Priscille, et dont le tronc, les bras et les jambes détachés se rajustaient au moyen d'un fil de laiton (5). Boldetti a publié quatre de ces poupées, ou fragmens de poupées à ressorts, qui sont conservés dans le *Musée chrétien* du Vatican. Une de ces figurines est complète et d'un bon travail (6). A Paris, le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale renferme quatre marionnettes romaines d'os et d'un style fort grossier; deux ont appartenu au comte de Caylus, qui les a fait graver dans son *Recueil d'antiquités* (7). L'une est complète, et a les bras et les jambes mobiles. M. de Caylus parle, de plus, d'une figurine de bronze de sa collection, comme d'une marionnette (8); je ne crois pas cette opinion soutenable. Ce serait, dans tous les cas, un exemple unique. Enfin, le musée de la ville de Rouen possède deux jolies marionnettes romaines de terre cuite; toutes deux sont nues jusqu'à la ceinture; une draperie cannelée descend sur les cuisses; l'une d'elles porte dans ses cheveux une couronne de lierre. Les bras et les jambes n'existent plus; mais on voit, par les trous pratiqués aux épaules et aux cuisses, que les genoux et les bras devaient s'y emboîter.

Les comparaisons et les allusions que le jeu des marionnettes fournit en si grand nombre aux poètes et aux philosophes de l'ancienne Rome ne permettent pas de douter que ce divertissement ne fût, du

XIIIe volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e partie, p. 625.

(1) Plaut., *Rud.*, act. IV, sc. IV, v. 37 seqq. et 110 seqq.

(2) Vitruv., lib. IV, cap. I.

(3) Pers., *Sat.* II, v. 70.

(4) Voir pour ces objets, aujourd'hui dispersés : Paul. Aringhi, *Roma subterranea*, lib. II, cap. IX, no 11, p. 270, et Cancellieri, *De secretar. Basilic. Vatic.*, t. II, p. 995-1000.

(5) Buonarruotti (*sic*), *Vetri antichi*, præfat., p. IX.

(6) Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri di santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, lib. II, cap. XIV, p. 496, seq., tav. 1, no 1-4.

(7) Caylus, *Recueil* etc., t. IV, p. 261, pl. 80, no 1, et t. VI, pl. 90, no 3.

(8) Le même, *ibid.*, t. VII, p. 164.

moins sous l'empire, d'un usage très répandu. Perse a dit, avec sa concision habituelle :

« Je suis libre. — Toi, libre, forcé de subir tant de jougs! La dure servitude ne te contraint pas; rien, au dehors, n'a le pouvoir d'*agiter les fils qui te meuvent*. Qu'importe? Si des maîtres naissent au dedans de toi, et au fond de ton foie malade, ta condition en est-elle meilleure? »

. . . . . Servitium acre
Te nihil impellit, nec quidquam extrinsecus intrat,
Quod nervos agitet; sed si intus et in jecore ægro
Nascuntur domini, qui tu impunitior exis (1)?

Les marionnettes ont été, surtout pour l'empereur Marc-Aurèle, le sujet de réflexions très remarquables. Dans six ou huit de ses pensées, il exhorte l'homme à opposer sa ferme volonté aux passions qui le tirent et le font mouvoir *comme par des fils* (2). Je suis surtout frappé d'un passage où il fait au sujet de la mort cette remarque toute chrétienne : « La mort met fin à l'agitation que les sens communiquent à l'ame, aux violentes secousses des passions et à cette triste condition de marionnette où nous réduisent les écarts de la pensée et la tyrannie de la chair (3). »

Pétrone, dans le tableau si vivement tracé du fameux festin de Trimalcion, introduit, vers la fin de l'orgie, un esclave qui apporte et expose sur la table une larve d'argent si habilement travaillée, que ses souples vertèbres et la chaîne de ses articulations mobiles (*catenatio mobilis*, comme il le dit si bien) permettaient de lui faire prendre, quitter et reprendre toutes les attitudes d'un acteur pantomime (4). Il est impossible de ne pas reconnaître, dans la présence de cette marionnette lémurique, un double souvenir des momies convivales égyptiennes et de l'admission de la *névrospastie* dans les fêtes et les banquets d'Athènes. Mais Pétrone n'a-t-il voulu présenter dans cet épisode qu'un fait exceptionnel, un caprice de Trimalcion? ou devons-nous voir dans ce passage l'indice d'une coutume établie dans les réunions aristocratiques de Rome? Je n'oserais le décider. Je n'éprouve point la même hésitation à reconnaître l'existence, à Rome et dans les provinces, des marionnettes populaires. Les témoignages à cet égard ne manquent point. C'est dans la bouche d'un homme de la dernière classe, dans celle de son propre esclave, qu'Horace a placé ces deux

(1) Pers, *Sat.* V, v. 128-131.
(2) Marc Anton, *De se ipso*, lib. II, § 2; — lib. III, § 16; — lib. VI, § 16; — lib. VII, § 29; — lib X, § 38; — lib. XII, § 19.
(3) Id., *ibid*, lib. VII, § 28.
(4) Petron., *Satyric.*, cap. XXXIV.

vers si souvent cités, et où, quoi qu'en aient dit des commentateurs trop subtils, il est évidemment question des marionnettes :

> Tu, mihi qui imperitas, aliis servis miser, atque
> Duceris, ut nervis alienis mobile lignum (1).

« Toi qui me commandes si impérieusement, tu es aussi le misérable esclave de plus d'un maître; on te mène comme le bois mobile qui obéit à des fils étrangers. »

Plus tard, Favorinus, combattant les erreurs de l'astrologie judiciaire, dit dans un passage qu'Aulu-Gelle nous a conservé : « Si les hommes ne faisaient rien de leur propre mouvement et par leur libre arbitre, s'ils n'étaient dirigés que par la fatale et l'irrésistible influence des astres, ce ne seraient point des hommes, et, comme nous disons, des êtres doués de raison (ζῶα λογικά), ce seraient de ridicules marionnettes, *ludicra et ridicula quædam nevrospasta* (2). Enfin Marc-Aurèle place la *nèvrospastie* au dernier rang de l'échelle des frivolités. Voici ses propres paroles, qui sont d'un tour bien remarquable : « Vaquer à la pompe du cirque et aux jeux de la scène, c'est prendre un soin frivole. Ces représentations, dans lesquelles on montre au peuple une longue suite de grands et de petits animaux, ou des combats de gladiateurs, ont-elles plus d'intérêt que la vue d'un os qu'on jette au milieu d'une troupe de chiens, ou que le morceau de pain qu'on émiette dans un vivier plein de poissons? En quoi valent-elles mieux que le spectacle des fourmis qui travaillent à charrier de petits fardeaux, que celui des souris effrayées qui courent çà et là, ou même que celui des marionnettes (3)? » Toutefois, si ces diverses mentions nous autorisent à admettre l'existence à Rome de marionnettes populaires (4), je dois confesser que je n'ai rencontré aucun monument ni aucun texte qui présente, dans l'Italie ancienne, l'indice de représentations publiques pareilles à celles que les archontes d'Athènes permirent au *nèvrospaste* Pothein de donner sur le théâtre de Bacchus.

A présent que nous avons suffisamment constaté l'existence chez les anciens des marionnettes privées, populaires et même scéniques, il me

(1) Horat., lib. II, *Sat.* VII, v. 82. Le père Lupi, dans la dissertation que j'ai citée, réfute très bien, suivant moi, l'opinion de ceux qui voient dans ces deux vers une allusion au jeu du sabot, qu'on fait tourner à coups de lanières.

(2) Aul. Gell., *Noctes Attic.*, lib. XIV, cap. I.

(3) Marc. Anton., *ibid.*, lib. VII, § 3.

(4) Je ne puis m'empêcher de signaler une intaille de sardoine, représentant une larve qui danse devant un pâtre assis et jouant de la flûte. On dirait une de ces marionnettes populaires que nos petits savoyards font danser avec le pied dans les rues de nos villes ou sur les places de nos villages; cette intaille a été publiée par MM. Gerhard et Panofka, *Monum. antiq. de Naples*, t. I, p. 195, n° 1.

paraît intéressant d'exposer ce que nous avons pu recueillir d'éclaircissemens relatifs à la disposition matérielle de leurs représentations, à la plus ou moins grande perfection de leur jeu, et enfin à ce qu'il est permis de conjecturer de la composition de leur répertoire.

IV. — DIMENSIONS ET STRUCTURE DES MARIONNETTES ANCIENNES.

Il est regrettable que les écrivains de l'antiquité ne nous aient pas transmis plus de détails sur les jeux de marionnettes, particulièrement sur les représentations données à Athènes dans l'hiéron de Bacchus. Faute de témoignages, nous sommes obligé, pour reconstruire ces spectacles dans notre pensée, de recourir à des inductions dont la meilleure n'a pas, nous le savons bien, la valeur du plus petit monument ou l'autorité d'une seule ligne de texte. Essayons cependant.

Lorsqu'on se rappelle que les acteurs d'Eschyle et de Sophocle étaient eux-mêmes à moitié de bois, montés sur des espèces d'échasses, ayant des avant-bras postiches et les mains agrandies par des rallonges de bois; quand on songe qu'après la défaite de Chéronée, la ruine des finances publiques et la détresse des particuliers obligèrent, suivant un habile archéologue (1), les magistrats à permettre aux choréges d'introduire quelques mannequins dans les chœurs, pour compléter à moins de frais le nombre voulu, on est un peu moins surpris de voir les comédiens de bois tolérés en un lieu où l'on avait applaudi naguère tant et de si admirables chefs-d'œuvre. Ce ne fut pas d'ailleurs sur la scène, comme le dit Athénée, mais très certainement sur l'orchestre ou sur le thymélé que les marionnettes, à l'exemple des hilarodes, des éthologues et des mimes grecs de tous genres, ont dû donner leurs représentations, et encore, pour que du *conistra*, le point de l'orchestre le plus rapproché des gradins, la finesse de leur jeu pût être appréciée des spectateurs assis sur les bancs du *coilon*, fallait-il que leur taille fût à peu près de grandeur naturelle. Hérodote nous a appris que les statuettes funèbres qui figuraient dans les repas égyptiens avaient une et jusqu'à deux coudées de hauteur; mais aucun écrivain ne nous a rien appris, que je sache, sur les dimensions des marionnettes théâtrales. La plus grande des poupées grecques et romaines dont nous avons parlé est une de celles qui ont appartenu au comte de Caylus, et que possède le Cabinet des médailles; elle a dix-huit centimètres de haut (2). Il est vrai que j'ai vu dans le portefeuille des dessins d'antiquités de M. Muret deux cuisses de poupée d'ivoire (trouvées dans un cimetière de Rome, et d'un assez bon travail) dont les dimen-

(1) Boettig., *Furien-maske*, num. X.

(2) La plus petite des poupées conservées au Cabinet des médailles a six centimètres.

sions supposent une marionnette supérieure de quelques pouces à la plus grande de celles qu'a possédées le comte de Caylus; mais il n'y a rien de certain à conclure des poupées d'enfans aux marionnettes de théâtre, et ces dernières même ont pu, à diverses époques, avoir, comme chez nous, des proportions très différentes.

Quant à la structure, j'ai une observation générale à faire sur toutes les poupées à jointures mobiles trouvées dans les tombeaux d'enfans. Boldetti, après avoir décrit avec soin les quatre figurines de ce genre qu'il a publiées, ajoute qu'on faisait mouvoir ces joujoux au moyen de ficelles, à peu près comme on meut les marionnettes de théâtre : *Con queste imaginette giucando i fanciulli, soleano divertirsi moviendole con fili, a guisa* (*dicamo cosi*) *di burattini teatrali* (1). Cette assertion, à en juger par tous les monumens que j'ai eus sous les yeux, manque de vérité. Dans les poupées mobiles de nos collections, les bras, les jambes, les cuisses, sont percés d'un seul trou destiné à recevoir l'attache de laiton qui forme la jointure; mais ces membres ne présentent pas, comme dans les marionnettes de nos jours, un second trou pour recevoir le fil moteur (2). On ne pouvait non plus attacher ce dernier fil, soit autour du poignet, soit au-dessus du cou-de-pied, car ces parties sont presque toujours si grossièrement modelées, qu'elles n'offrent aucune saillie. Cependant, dans une poupée d'os, d'un assez mauvais travail, trouvée dans un cimetière de Rome et dessinée dans le recueil de M. Muret, on voit au-dessus du cou-de-pied une assez profonde entaille qui pouvait recevoir un fil qui aurait rapproché ce pantin des conditions d'une véritable marionnette.

V. — PERFECTION MÉCANIQUE DES MARIONNETTES ANTIQUES.

Nous savons, par un témoignage à la fois des plus sûrs et des plus imposans, que le mécanisme des marionnettes grecques, probablement de celles de Pothein, avait atteint un très haut degré de perfection. Voici en quels termes Aristote, ou l'auteur du traité *De mundo*, parle de ces petites merveilles : « Le souverain maître de l'univers, dit-il, n'a besoin ni de nombreux ministres, ni de ressorts compliqués, pour diriger toutes les parties de son immense empire; il lui suffit d'un acte de sa volonté, de même que ceux qui gouvernent les marionnettes n'ont besoin que de tirer un fil pour mettre en mouvement la tête ou la main de ces petits êtres, puis leurs épaules, leurs yeux et quelquefois

(1) Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri de santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, lib. II, cap. XIV, p. 497, seq.

(2) Il faut excepter une marionnette trouvée à Panticapé, dont j'ai parlé plus haut, mais dont je n'ai vu que le dessin dans les portefeuilles de M. Muret.

toutes les parties de leur personne, qui obéissent aussitôt avec grace et mesure (1). » Apulée, qui, au second siècle de notre ère, a traduit et un peu paraphrasé le traité *De mundo*, qu'il croyait d'Aristote, a ajouté quelques traits à ce tableau et a enchéri sur ces louanges : « Ceux, dit-il, qui dirigent les mouvemens et les gestes des petites figures d'hommes faites de bois n'ont qu'à tirer le fil destiné à agiter tel ou tel membre, aussitôt on voit leur cou fléchir, leur tête se pencher, leurs yeux prendre la vivacité du regard, leurs mains se prêter à tous les offices qu'on en exige; enfin, leur personne entière se montre gracieuse et comme vivante (2). » Assurément, nous ne pourrons rien dire de plus expressif quand nous aurons à parler plus tard de la perfection des *Burattini* de Rome, des *Fantoccini* de Milan, et des prodiges de naturel et de souplesse opérés par les petits acteurs sortis des mains de Robert Powell, de la Grille, de Bienfait et de Séraphin.

Ces grands éloges d'Aristote et d'Apulée sont confirmés par un témoignage non moins hyperbolique, et qui vient d'un homme peut-être encore plus compétent. Galien, dans son traité d'anatomie, *De usu partium*, voulant faire comprendre par quel ingénieux mécanisme la nature attache les muscles aux os des membres, particulièrement à ceux de la jambe, n'a pas craint de comparer l'art divin du Créateur à celui que les constructeurs de marionnettes employaient, de son temps, pour assurer la justesse et la vivacité des gestes de leurs pantins (3). « On ne reconnaît, dit-il, nulle part aussi bien tout l'exquis artifice de la nature que dans l'insertion des muscles de la jambe, qui descendent tous au-delà de la jointure jusqu'à la tête du tibia. De même que ceux qui font jouer des marionnettes de bois par de petites cordelettes adaptent ces fils à la tête de la partie qui doit jouer au-delà du point où ces parties se rencontrent et se joignent, ainsi la nature, bien avant que les hommes se fussent avisés de cette subtilité, a construit de la même sorte les articulations de notre corps (4). »

Le rare degré de perfection qu'atteignirent les marionnettes dans l'antiquité explique comment des hommes tels que Platon, Aristote et Marc-Aurèle ont fait de si fréquentes allusions à ce spectacle et emprunté à cet emblème de l'homme, jouet de ses passions ou de la destinée, tant de sages conseils et d'éloquentes comparaisons. Voici, pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres, un beau passage que j'ex-

(1) Pseud. Aristot., *De mundo*, cap. VI, *Oper.*, t. II, p. 376.

(2) « Illi qui ligneolis hominum figuris gestus movent, quando filum membri, quod agitari solet, traxerint, torquebitur cervix, nutabit caput, oculi vibrabunt, manus ad omne ministerium præsto erunt, nec invenuste totus videbitur vivere. » (Appul., *De mundo*, t. II, p. 351, ed. Oudend.

(3) Galen., *De usu partium*, lib. II, cap. XVI; *Op.*, ed. Kühn, p. 262, seq.

(4) Traduction de Dalechamp, un peu retouchée.

trais du premier livre des *Lois;* c'est un magnifique symbole de l'empire nécessaire que la raison et la loi doivent toujours conserver sur les actions humaines.

« Figurons-nous que chacun de nous est une machine animée, sortie de la main des dieux, soit qu'ils l'aient faite pour s'amuser, ou qu'ils aient eu en la faisant un dessein sérieux, car nous n'en savons rien. Ce que nous savons, c'est que les passions sont comme autant de cordes ou de fils qui nous tirent chacun de leur côté, et qui, par l'opposition de leurs mouvemens, nous entraînent vers des actions opposées, d'où semble résulter la différence du vice et de la vertu. En effet, le bon sens nous dit qu'il est de notre devoir de n'obéir qu'à un de ces fils, d'en suivre toujours la direction et de résister fortement à tous les autres. Ce fil est le fil d'or et sacré de la raison, appelée la loi commune de l'état; les autres sont de fer et raides. Celui-là est souple, parce qu'il est d'or; il n'a qu'une seule forme, tandis que les autres ont des formes de toute espèce. Et il faut rattacher et soumettre tous ces fils à la direction parfaite du fil de la loi, car la raison, quoique excellente de sa nature, étant douce et éloignée de toute violence, a besoin d'aide, afin que le fil d'or gouverne les autres (1). »

C'est faire une chute bien profonde que de redescendre d'une aussi grande élévation à l'humble étude de nos chétives poupées.

VI. — MATÉRIEL DU THÉATRE DES MARIONNETTES DANS L'ANTIQUITÉ.

Nous avons dit que les petits acteurs de Pothein, admis dans l'hiéron de Bacchus, ont dû, comme les mimes, les hilarodes et tous les acteurs d'un ordre secondaire, donner leurs représentations non sur la scène, mais sur le thymélé ou l'orchestre. Il nous reste à éclaircir à présent un point plus difficile : en quel endroit de ce vaste théâtre, bâti à ciel ouvert, se plaçait la main invisible qui dirigeait les fils? Pothein, par un procédé inverse de celui qu'on emploie de nos jours dans les grands spectacles de marionnettes, se tenait-il, pour faire manœuvrer ses personnages, sous le plancher de l'orchestre, comme on le fait dans les élégans théâtres de marionnettes à la Chine, où les fils qui font mouvoir les acteurs, au lieu de sortir de leur tête, sont disposés sous leurs pieds (2)? Je ne le pense point. Je crois plutôt, d'après certains indices, qu'on dressait sur l'orchestre une charpente à quatre pans, πῆγμα τετράγωνον (3), que l'on couvrait de draperies et dont le fond était assez élevé pour que, placé derrière ce retranchement, ou *episcenium* improvisé, le maître du jeu pût diriger, d'en haut et sans être

(1) Plat., *De legib.*, lib. I, p. 644. E. Traduction de M. Cousin, t. VII, p. 54, 55.

(2) John Barrow, *Travels in China*, London, 1804, in-4°, p. 201. — Berton, *la Chine en miniature*, t. III, p. 173, et le *Magasin pittoresque*, année 1847, p. 273 et suiv. Nous avons un exemple de cette disposition dans nos petits pantins de carte.

(3) Suid., voc. Τηλία.

vu, les mouvemens de ses comédiens. Cette construction était en effet le seul moyen d'obvier aux inconvéniens qu'opposait à ce spectacle la forme des théâtres anciens, tous construits, comme on sait, à ciel ouvert, excepté les odéons.

L'appareil que j'indique a dû, réduit à de moindres proportions et rendu ainsi plus portatif, servir, en Grèce et en Italie, aux joueurs de marionnettes ambulans. Cette disposition s'est d'ailleurs, à peu de chose près, perpétuée jusqu'à nos jours, et l'on peut la reconnaître dans les loges de forme à demi antique, où se montrent nos marionnettes en plein vent. Comme chez nous, le *névrospaste*, ame et intelligence unique de son spectacle, devait occuper le centre de ce *postscenium* étroit, sorte de petite forteresse que les Italiens nomment aujourd'hui *castello* (1), les Espagnols *castillo* (2) et nous *castellet*, probablement par suite de l'ancienne dénomination latine (3). Le savant jésuite Quadrio, trompé par un passage obscur d'Hesychius, où ce lexicographe mentionne un divertissement autrefois en usage en Italie (4), a cru reconnaître dans le mot κορυθαλλία le castellet des marionnettes actuelles, et dans certains masques de bois, appelés κύριθρα, le nom particulier des marionnettes italiques. C'est tout un petit roman philologique, qui n'a pas la moindre réalité (5). Le jeu rustique dont il s'agit, consacré peut-être à Diane, consistait à se couvrir la tête d'un masque de bois, προσωπεῖον ξύλινον, et à s'entre-choquer le front à la manière des béliers. Il n'y a rien là qui ait rapport aux marionnettes. La raison qui me porte à croire que notre castellet vient en droite ligne des anciens, c'est que nous trouvons ce petit appareil théâtral employé (le nom et la chose) dans toutes les contrées qui ont conservé l'empreinte de la civilisation grecque ou romaine; on le voit même en Orient, en Perse (6), à Constantinople (7), au Caire (8). Seulement, dans les boutiques de marionnettes ambulantes qui ont besoin d'être portatives, on a supprimé, dans les temps modernes, le plancher, que les Espagnols appellent *retablo* (9), suppression qui a amené un autre changement. On

(1) Quadrio, *Della Storia d'ogni poesia*, etc., t. III, *parte* 2a, 245-246.

(2) Seb. de Covarruvias, *Tesoro de la lengua castellana* au mot *Titeres*.

(3) Les Allemands appellent la boutique des marionnettes *poppenkasten*.

(4) Hesych., *voc.* Κυρυττοί.

(5) C'est le jésuite Bisciola qui en est le premier auteur. Voy. *Horæ subsecivæ*, lib. V, cap. 12, p. 360.

(6) Chardin, *Voyage en Perse*, etc., Amsterd, 1735, t. III, cap. XII, p. 59 et 60, et sir H. Jones Brydge's, *Mission to the court of Persia*, t. I, p. 407. Ce sont ordinairement les bohémiens qui montrent les marionnettes en Perse.

(7) Pietro della Valle, *Voyages en Turquie*, etc., t. I, p. 151.

(8) Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. I, p. 151, pl. XXVI, fig. T.

(9) Francisco de Ubeda, *Libro de entretenimiento de la picara Justina*, etc., lib. I, cap. 2, n. 1, p. 60 et 61.

ne montre plus dans ces petits théâtres les pantins qu'à mi-corps. Le joueur, placé au-dessous de l'ouverture qui forme la scène, glisse le pouce et l'index dans les manches qui figurent les bras des acteurs, et les fait ainsi aisément mouvoir. De là les grands coups de bâton que polichinelle assène à droite et à gauche avec tant de libéralité et de vigueur, ce que ne pourraient faire avec autant de dextérité les marionnettes, plus parfaites d'ailleurs, mues par des fils. L'appareil du castellet est encore plus simple en Chine que chez nous. Monté sur une petite estrade, le joueur de marionnettes ambulant est couvert jusqu'aux épaules d'une toile d'indienne bleue, qui, serrée à la cheville du pied et s'élargissant en montant, le fait ressembler à une statue en gaîne. Une boîte, posée sur ses épaules, s'élève au-dessus de sa tête en forme de théâtre. Sa main, cachée sous les vêtemens de la poupée, présente les personnages aux spectateurs et les fait agir à sa volonté. Quand il a fini, il enferme sa troupe et son fourreau d'indienne dans la boîte, et emporte le tout sous son bras. En Espagne, du temps de Cervantes, avant la suppression du *retablo*, il fallait qu'un *titerero*, ou joueur de marionnettes, fût pourvu d'une charrette et d'un mulet pour pouvoir transporter de village en village son mobilier scénique (1).

VII. — FORME, COSTUMES ET CARACTÈRES DES MARIONNETTES.

Il serait curieux, sans doute, de posséder quelques informations précises sur la forme et le costume des marionnettes anciennes. On aimerait surtout à savoir si elles ont affecté (comme ont fait chez nous dame Gigogne et le seigneur Polichinelle) des formes extravagantes et des vêtemens fantastiques. Cette recherche se lie si étroitement à la question de savoir de quelles pièces se composait le répertoire des marionnettes grecques et romaines, que nous croyons pouvoir réunir ici ces deux questions, qui, à vrai dire, n'en forment qu'une seule.

Les marionnettes sont, par leur nature même, la parodie des êtres vivans. Aussi est-ce principalement la parodie qui a dû, par tout pays, alimenter et varier leur répertoire. Soyez sûr qu'à Athènes ces petits acteurs ont enchéri de malice et de gaieté sur Aristophane lui-même, pour bafouer et poursuivre des charges les plus hyperboliques les sophistes, les démagogues, les poètes tragiques, en un mot, pour persifler l'enflure et le charlatanisme sous toutes les formes politiques, religieuses et philosophiques. Les marionnettes ont eu, de tout temps, pour texte favori, la moquerie de la profession dominante, la critique

(1) Voyez *Don Quijote*, parte 2a, capit. 25 et 26, et le piquant ouvrage picaresque de Francisco de Ubeda, que nous avons déjà cité.

du vice régnant, du ridicule en vogue, et, quand d'aventure elles ne sont point satiriques, ce qu'elles préfèrent, c'est la représentation de l'événement le plus célèbre, de l'anecdote la plus récente, de la légende la plus populaire. Mais, me dira-t-on, les marionnettes modernes ont un répertoire tout semblable, et cependant l'extrême variété des sujets qu'elles traitent ne les a pas empêchées d'adopter un costume à peu près invariable, qui caractérise, sous une forme convenue et idéale, les positions diverses, les caractères et les âges des personnages. En a-t-il été ainsi des marionnettes grecques et romaines? Sur ce point encore, je l'avoue, les textes et les monumens sont muets. Il est très probable qu'à la sortie de la période hiératique, les premières marionnettes grecques conservèrent pendant quelque temps leur ancien costume sacré, lequel devint, comme on sait, le costume scénique, celui qu'Eschyle fut accusé d'avoir dérobé aux temples et aux mystères (1), et qu'il n'avait pris, en grande partie peut-être, qu'aux marionnettes, je veux dire aux ἀγάλματα νευρόσπαστα, ou statuettes religieuses, mues par des fils, lesquelles, comme nous l'avons vu, avaient été des idoles avant de devenir des pantins. Entraînées vers la parodie de la vie humaine, qui est leur nature même, les marionnettes ont dû déposer assez vite la *syrma* tragique pour endosser les fantastiques accoutremens de la comédie, ou, mieux encore, les grotesques costumes du drame satyrique et des chœurs phalliques. Portées par instinct vers les types les plus extravagans et les plus populaires, elles durent affectionner ceux des Pans et des Égipans aux pieds de chèvre, des satyres à la tête ou à la barbe de bouc, des bacchans monstrueusement ithyphalliques, enfin et surtout celui du chef de cette bande joyeuse, du chauve Silène, aux épaules courbées et à la panse arrondie en forme de vénérable bosse.

A Rome, par le même amour de burlesque popularité, les marionnettes ont probablement adopté les costumes et les caractères créés par le génie bouffon des Atellanes. Oui, dès que la vogue de ces types grotesques se fut répandue en Italie, les marionnettes durent revêtir à peu près exclusivement les traits du Pappus, du Casnar, du Bucco, du Maccus, créations impérissables de la fantaisie italienne, qui vivent encore aujourd'hui sous d'autres noms. De leur côté, les acteurs d'Atellanes firent quelques emprunts aux vieilles marionnettes des pompes religieuses et triomphales. Ils donnèrent place sur leur théâtre aux deux loquaces et joyeuses commères, *Citeria* (2) et *Petreia* (3); ils adoptèrent le Manducus, cette machine effrayante, *à la maschouere si bien enden-*

(1) Voy. Ælian., *Var. hist.*, lib. V, cap. XIX. — Clement. Alexandr., *Stromat.*, lib. II, p. 461.

(2) Voy. Festus, *voc. Citeria.*

(3) Id., *voc Petreia.*

telée, qui montrait ses dents *clicquetantes* aux gradins de la *cavea* et faisait trembler le rustique enfant, et un peu sa mère :

In gremio matris formidat rusticus infans (1).

Ainsi s'établit à Rome une sorte d'échange entre les personnages des Atellanes et ceux du théâtre des marionnettes, à peu près comme on a vu chez nous se mêler et se doubler, pour ainsi dire, les masques de la comédie italienne et les acteurs de la troupe de Polichinelle, de sorte qu'il n'est pas aisé de savoir si, dans certains rôles, les marionnettes ont précédé les acteurs vivans, ou si les acteurs vivans ont précédé les marionnettes. Cette distinction, fort difficile dans les temps modernes, est, comme on le pense bien, impossible pour l'antiquité. Parmi tous les types grotesques que les peintures et les statuettes grecques et romaines nous font connaître, il serait assurément bien téméraire de décider ceux qui se rapportent aux acteurs vivans et ceux qu'on pourrait attribuer aux comédiens en bois. J'indiquerai néanmoins deux petits monumens, qui font partie des dessins de M. Muret, dans lesquels on pourrait voir peut-être deux personnages *névrospastiques*. Le premier est une figurine de terre cuite, appartenant à M. Comarmont, représentant un personnage accroupi, orné par derrière d'une bosse, et par devant, en guise de contre-poids, d'un phallus énorme; l'autre est une lampe de même matière et de travail romain, sur laquelle est peint une sorte de Maccus ithyphallique. Le visage présente le type consacré; mais le buste est pourvu d'une double bosse, tout autrement proéminente que celle du véritable Maccus osque, trouvée à Rome en 1727 (2), et c'est ici, je crois, sinon le seul, du moins un très rare exemple de cette monstruosité fantastique bien caractérisée. M. Muret a dessiné cette lampe parmi d'autres objets antiques appartenant à M. Rollin. Ce Maccus représente-t-il un Maccus acteur d'Atellanes, ou un Maccus-marionnette? Il est difficile de le dire. Cependant, lorsqu'on songe que les bosses du Maccus osque sont très peu apparentes, et que le *Pulcinella* napolitain (sorte de Pierrot à large vêtement blanc et à demi masque noir) n'en a pas du tout, on est fort tenté de voir dans la peinture de cette terre cuite un type différent de celui du Maccus vivant des Atellanes, et peut-être un Maccus-marionnette.

(1) Juven., *Sat.* III, v. 176.

(2) Cette statuette de bronze est gravée dans l'*Histoire du Théâtre italien* de L. Riccoboni, pl. 16. Les épaules et le *sternum* ne sont que légèrement arqués; la tunique est serrée à la taille. M. Muret a dessiné chez M. Comarmont à Lyon une autre figurine de bronze toute semblable, offrant même type, même forme, même vêtement.

VIII. — MARIONNETTES PARLANTES. — MARIONNETTES PANTOMIMES.

Voici la dernière et la plus importante question que présente à nos investigations l'étude des marionnettes antiques. Qui parlait pour les poupées de ce théâtre, et de quelle façon parlait-on pour elles? Enfin, le jeu des marionnettes grecques et romaines a-t-il toujours été accompagné de paroles?

Si nous avons exprimé tout à l'heure une idée vraie en disant que le petit spectacle qui nous occupe s'est toujours appliqué à la représentation de ce qu'il y a eu, en chaque pays, de plus bruyant, de plus populaire, de plus national, nous sommes en droit d'ajouter que, chez un peuple aussi amoureux de la parole que le peuple grec, il est à peu près impossible de supposer que les marionnettes aient été muettes. C'était, certes, une belle et heureuse occasion, pour un Hellène directeur de comédiens de bois, que d'avoir à parler lui seul pour sa troupe entière. Je crois, en effet, qu'il en a été ainsi en Grèce. Rien ne nous autorise à croire que, comme dans quelques salons italiens, notamment dans ceux de Rome, où l'on admettait volontiers assez récemment le jeu des *burattini*, chaque personnage ait eu un interprète particulier, donnant la réplique impromptue, comme dans la *comedia dell' arte*. Nous avons vu à Athènes, dans le repas de Callias, le bateleur syracusain s'apprêter à faire jouer ses marionnettes sans le secours d'aucun auxiliaire. Mais alors, direz-vous, comment déguisait-il sa voix et l'accommodait-il à l'âge, au sexe, à la condition des divers interlocuteurs? Peut-être employait-il le procédé en usage de nos jours : on sait que, de temps immémorial, nos joueurs de marionnettes se servent d'un et quelquefois de plusieurs petits instrumens d'ivoire ou de métal, au moyen desquels ils changent leurs intonations, et donnent surtout une espèce d'éclat surnaturel et emphatique à l'organe du principal personnage. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer la singulière ressemblance qui existe entre la forme, la matière et les effets de cet instrument (que nous appelons *sifflet-pratique*, ou plus simplement *pratique*) et l'espèce de bouche de cuivre dont Eschyle et ses successeurs ont pourvu les masques tragiques et comiques. Il est permis de supposer que le petit instrument dont je parle, et qui est sans analogie avec aucun des usages modernes, a été inventé par les *névrospastes* de l'antiquité, pour varier et égayer leurs intonations, pour communiquer à la voix supposée de leurs acteurs quelque chose de l'accent particulier que contractait l'organe des comédiens véritables en passant par le porte-voix des masques de théâtre, et reproduire ce timbre métallique auquel l'oreille des Grecs s'était accoutumée.

Mais si la Grèce a été, par sa faconde naturelle, la patrie des marion-

nettes parlantes, en a-t-il été de même de l'Italie? Je pense qu'en vertu de leur penchant à l'imitation des choses à la mode, les marionnettes, après avoir copié et exagéré à Rome les bouffonneries atellanesques, ont dû se porter à peu près exclusivement vers la copie sérieuse ou grotesque des pantomimes. Les seuls détails authentiques qui nous soient parvenus sur le jeu des statuettes mobiles à Rome sont le peu que nous avons rapporté de la *larve d'argent* du festin de Trimalcion. Eh bien! ce que cette larve imite, ce sont les figures de la danse pantomimique. D'ailleurs, si les histrions romains avaient renoncé au dialogue, c'est-à-dire (pour employer le mot technique) aux *diverbia,* le spectacle des pantomimes n'était pas pour cela absolument dépourvu de paroles. Il restait, comme je l'ai montré ailleurs (1), les *cantica,* c'est-à-dire l'exposition demi-épique et demi-lyrique des faits ou des sentimens que l'auteur développait pour les yeux sur la scène. Ces *cantica* étaient chantés par un coryphée sur le thymélé. C'est ainsi que, pour ne pas sortir du répertoire des pantins, lorsque, dans Pétrone, la main de l'esclave fait exécuter à sa poupée d'argent une danse lémurique, Trimalcion chante à ses convives un *canticum,* élégie voluptueuse et mélancolique, qui fait comprendre et explique la pensée d'un si étrange spectacle :

Heu, heu! nos miseros quam totus homuncio nil est!
Quam fragilis tenero flamine vita cadit!
Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus.
Ergo vivamus, dum licet esse bene.

« Hélas, hélas! infortunés! combien ce peu qu'on appelle homme est voisin du néant! Un souffle léger suffit pour emporter notre vie fragile; nous serons tous comme cette larve, quand Pluton aura saisi sa proie. Vivons donc joyeux pendant que la joie nous est permise. »

Plus tard, le goût de la poésie et de la musique s'affaiblissant de plus en plus, on supprima, surtout dans les provinces éloignées, le chant des *cantica,* et l'on se contenta, comme à Carthage, au IVe siècle, d'un crieur ou énonciateur scénique (*enunciator* ou *præco*), qui exposait à l'assemblée, non plus par le chant, mais par la simple parole, le sujet de la pièce et les incidens qu'on représentait sur l'orchestre. *Præco pronunciabat,* dit saint Augustin (2). Les marionnettes de la décadence ont dû, à leur tour, adopter cette forme du drame amoindri. Alors le personnel vivant de ce petit théâtre dut se composer de deux fonctionnaires : celui qui, caché aux yeux des assistans, gouvernait les fils moteurs, et le *præco* ou l'orateur, qui, debout sur un des côtés du théâtre, exposait le sujet représenté. Nous trouverons bientôt, au

(1) *Origines du théâtre moderne,* Introduction, p. 486 et suiv.
(2) August., *de Doctrin. christ.,* lib. II, cap. XXV.

moyen-âge et même dans les temps modernes, l'usage successif et quelquefois simultané de ces deux procédés, c'est-à-dire les marionnettes parlantes et les marionnettes pantomimes. Ces dernières sont les plus anciennes. Il était naturel, en effet, que l'art moderne commençât au point où finissait l'art de l'antiquité.

Je termine cette première partie de mon travail par une observation toute à la louange des acteurs mécaniques. Les marionnettes des cinq premiers siècles de notre ère, quoiqu'on ne puisse supposer qu'elles aient eu un répertoire beaucoup plus chaste et plus édifiant que celui des mimes et des pantomimes de leur époque, paraissent pourtant n'avoir pas poussé la licence à d'aussi révoltans excès que les acteurs vivans. Les derniers témoignages que nous ayons recueillis sur les marionnettes anciennes nous viennent de Clément d'Alexandrie (1), de Tertullien (2), de Synésius. Eh bien! ces graves et austères propagateurs du christianisme, qui ont lancé tant et de si justes anathèmes contre les cruautés et les obscénités théâtrales de leur temps, se sont abstenus de toute invective et même de tout blâme contre les marionnettes. Toutes les fois que ces vénérables personnages viennent à parler de ces petits acteurs, ce qu'ils ne font, au reste, qu'incidemment et pour tirer de leur mécanisme perfectionné quelques comparaisons ou réflexions morales, ils s'expriment sur leur compte avec une placidité presque bienveillante, qui contraste avec la réprobation dont ils frappent toutes les autres scènes. Quelque licencieux, en effet, que fussent les déportemens de nos comédiens de bois, leurs peccadilles, s'ils en commettaient, devaient, après tout, paraître infiniment moins coupables que les cruautés réelles et les impudicités flagrantes que pratiquaient ouvertement dans les arènes et sur les théâtres les comédiens vivans. Le seul fait de la substitution de personnages fictifs aux personnages réels constituait une importante diminution de culpabilité et de scandale, et l'église paraît avoir judicieusement tenu grand compte aux marionnettes de cette notable amélioration.

D'ailleurs, voici le moment venu de montrer, comme je l'ai annoncé, la part assez considérable que l'art chrétien a prise à son tour aux essais de la statuaire mécanique; mais, avant d'entrer dans cette seconde et difficile partie de notre tâche, il est bon de nous recueillir un moment, et de faire une courte relâche à la pointe du cap que notre frêle radeau vient d'atteindre, entre le monde ancien et le monde moderne.

CHARLES MAGNIN.

(*La seconde partie à un prochain n°.*)

(1) Clement. Alex., *Strom.*, lib. II, p. 434, et lib. IV, p. 598.
(2) Tertull., *de Anima*, cap. VI, et *Adversus Valent.*, cap. XXVIII.

LE THIBET

ET

LES MISSIONS FRANÇAISES DANS LA HAUTE-ASIE.

I. — *Annales de la Propagation de la Foi.* (1823-1850.)
II. — *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine,* par M. Huc, prêtre missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare. [1]

Sous Louis XV, à l'époque même où l'on faisait proscrire les jésuites, on lisait avec grande attention et on n'hésitait pas à louer les *Lettres édifiantes et curieuses,* extraites de la correspondance des missionnaires appartenant à la compagnie de Jésus. Les savans et les écrivains du XVIIIe siècle ont si souvent et si justement parlé de ce recueil, qu'il est resté célèbre, et qu'aujourd'hui encore bien des gens le citent sans l'avoir jamais ouvert, dans l'espoir peut-être de prouver combien l'éducation du clergé est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle fut. Le clergé n'écrit plus de telles choses, dit-on; critique maladroite autant qu'injuste : la publication des *Lettres édifiantes* a depuis long-temps été reprise; mais ceux qui feignent de les regretter ne les lisent pas. Ce recueil a plus d'un titre pourtant à l'attention du public scientifique aussi bien qu'à la curiosité des gens du monde. Dans un temps si fécond en réformateurs, il serait même fort instructif de voir comment nos missionnaires s'y prennent pour réformer les peuples.

(1) 2 vol. in-8° avec cartes, chez Adrien Leclère, rue Cassette, 29.

L'œuvre des missions est essentiellement catholique, et la France y tient encore aujourd'hui la première place. C'est une gloire que peu de personnes lui connaissent. M. le marquis de Valdegamas disait dernièrement à la tribune espagnole : « La France n'est plus que le *club central* de l'Europe. » Il faut en convenir, notre situation intérieure et la nature de l'influence que nous exerçons sur les nations voisines donnent à cette éloquente parole un trop fâcheux caractère de vérité. Néanmoins la France a encore un autre rôle meilleur et moins connu : c'est elle qui fournit le plus d'apôtres au christianisme. Les derniers noms européens que l'église ait inscrits sur son martyrologe sont des noms français; la grande œuvre religieuse de ce siècle, l'*association pour la propagation de la foi*, est née en France, à Lyon. Cette association, qui s'étend aujourd'hui au monde entier, date de 1822. A cette époque, l'œuvre des missions venait de subir une crise des plus terribles, et qui, sous des formes diverses, avait duré quarante-deux ans, de 1773 à 1815.

La suppression de la compagnie de Jésus, en 1773, porta aux missions un premier coup bien rude, car la congrégation des jésuites était alors, comme aujourd'hui, celle qui comptait le plus de missionnaires. Les places laissées vides par les fils de saint Ignace n'étaient pas encore remplies lorsque la révolution française éclata. Tout fut dispersé. Les fondations nombreuses, les colléges, les domaines affectés à l'entretien des missions disparurent. Des soldats campaient à Rome dans le collége de la propagande; le pape souffrait l'exil et la prison; la guerre embrasait la chrétienté, et le plus souvent fermait les mers. Pendant vingt-cinq ans, toute communication régulière fut interrompue. L'argent d'ailleurs eût manqué pour assurer le passage des missionnaires. Néanmoins quelques héroïques efforts furent tentés. Parmi les prêtres déportés ou qui fuyaient la France, il s'en trouva qui réussirent à traverser l'Océan, et qui purent annoncer l'Évangile aux païens civilisés de l'Asie ou aux sauvages de l'Amérique. En janvier 1791, la congrégation française des Missions Étrangères, que la persécution n'avait pas encore trop rigoureusement atteinte, parce qu'elle était formée, non de religieux, mais de prêtres séculiers, parvint à envoyer six de ses membres dans l'Inde et la Cochinchine. Plus tard, les directeurs de cette congrégation, réfugiés tantôt à Rome, tantôt à Londres, réussirent à faire passer quelques nouveaux apôtres dans leurs missions : dix en quinze ans, de 1792 à 1807; mais des secours si faibles, obtenus à l'aide des plus grands sacrifices, ne pouvaient que prolonger l'agonie de ces pieux établissemens.

Sous l'empire, les prêtres avaient pu rentrer en France. En 1805, la congrégation des Missions Étrangères et quelques autres furent rétablies par décret impérial. L'œuvre des missions commença dès-lors à se reconstituer; mais, en 1809, Napoléon, engagé dans une lutte re-

grettable contre le chef de l'église, annula toutes les concessions qu'il avait précédemment faites. Il fallut attendre 1815. Le champ fut alors ouvert de nouveau à la propagande catholique. Malheureusement les ressources manquaient. La suppression des ordres religieux chez plusieurs nations européennes avait fermé ces cloîtres et ces écoles où s'étaient si long-temps formées les milices de l'apostolat. Les églises les plus fécondes en missionnaires, et particulièrement l'église de France, semblaient avoir assez à faire de relever chez elles les ruines de la discipline et de la foi : comment fonder au dehors? De rien, le zèle des ames pieuses sut créer quelque chose. En 1817, un indult pontifical, provoqué par des prêtres français, établit une association de prières pour l'œuvre des missions. Cette association eut à son origine un but restreint, presque local, et l'on put croire qu'elle n'était pas appelée à de grands développemens; mais, en 1822, quelques jeunes filles de Lyon se dirent que, s'il était bien de prier ensemble pour le succès de telle ou telle mission, il serait mieux de trouver de nombreux associés, de demander à chacun une petite rétribution, et de fonder une œuvre générale. Le succès couronna leur pieuse pensée, et bientôt l'*Œuvre de la propagation de la foi* en sortit. Le 3 mai 1822, quelques fidèles réunis au pied de l'autel de Fourvières, à Lyon, donnèrent à cette association sa forme définitive et la placèrent sous la protection de la mère de Dieu.

L'*Œuvre de la propagation de la foi* a pour but de mettre au service de l'apostolat les ressources de la charité catholique; elle facilite le départ des missionnaires en payant leur passage, dont la dépense s'élève à un chiffre énorme pour les voyages de long cours; elle pourvoit à leur entretien; elle leur fait passer les secours nécessaires à la construction de l'église, de l'école et de l'hôpital; enfin, elle publie dans ses *Annales* une partie de leurs lettres, et tient ainsi la catholicité au courant de leurs besoins et de leurs travaux. L'action de l'*œuvre* s'étend au monde entier. Partout où il y a des catholiques, elle recueille des aumônes; partout où un missionnaire peut pénétrer, elle envoie des secours. Ses recettes s'élèvent à environ 3 millions par an. La France figure dans ce total pour près des deux tiers; celui de nos diocèses qui donne le plus est le diocèse de Lyon, Nantes vient ensuite; Paris n'a que la troisième place. Pris dans leur ensemble et relativement au chiffre général de la population, ce sont les départemens de l'ouest qui l'emportent par le nombre des souscripteurs. Après la France, l'état européen où l'*œuvre* a le plus d'extension est le Piémont, en y comprenant Gênes, l'île de Sardaigne et la Savoie, c'est-à-dire l'ensemble des états sardes. La Belgique arrive ensuite, mais avec une très faible supériorité sur la Prusse. Grace à l'Irlande, que sa profonde misère n'empêche pas de contribuer par ses aumônes

comme par ses missionnaires à la propagation du catholicisme, le royaume britannique occupe le cinquième rang. Les Pays-Bas, où chez les catholiques le zèle supplée au nombre, viennent après la Grande-Bretagne. C'est à la lettre *sou par sou* que ces 3 millions sont recueillis. La souscription à l'*Œuvre de la propagation de la foi* est, en effet, d'un sou par semaine, et, comme en général les associés sont très pauvres, ce point du règlement est d'une observation forcée pour la plupart d'entre eux. Deux grands conseils, le conseil central de Lyon et le conseil de Paris, enregistrent les recettes et dirigent les dépenses. L'œuvre est laïque, et il faudrait presque dire féminine, car ce sont presque partout des femmes qui forment les associés groupés en dizaines, et reçoivent les souscriptions.

Le prosélytisme étant en quelque sorte l'essence même du catholicisme, il y a toujours eu dans l'église plusieurs ordres dont les missions ont été le but unique ou le but principal. Rappeler leurs noms serait superflu; je n'ai d'ailleurs à m'occuper ici que de l'œuvre de la France catholique dans le temps présent. Les missionnaires français appartiennent presque tous aujourd'hui à l'une des cinq congrégations suivantes : les Jésuites, les Lazaristes, les Missions Étrangères, les Maristes, les prêtres de Picpus. Sur ces cinq congrégations, les quatre dernières ont un caractère français, autant qu'une œuvre essentiellement catholique peut avoir un caractère restreint, c'est-à-dire que, fondées en France, elles y ont conservé leur centre matériel et y recrutent la plupart de leurs membres; mais, comme tout ce qui tient à l'église, c'est de Rome qu'elles reçoivent leur mission spirituelle : c'est la *Congrégation de la Propagande,* instituée vers 1620 par Grégoire XV, qui leur assigne les contrées qu'elles doivent évangéliser. Chaque congrégation, sans être renfermée dans un cadre rigoureusement limité, est surtout appelée à diriger ses efforts sur tel ou tel point : les maristes et les prêtres de Picpus ont l'Océanie; les prêtres des Missions Étrangères concentrent leur action sur l'Inde, la Chine et les pays tributaires de ce vaste empire : ils y fécondent dix-sept missions où vingt évêques français ont pour collaborateurs cent soixante missionnaires et cent soixante-quinze prêtres indigènes; les lazaristes, que nous suivrons tout à l'heure au Thibet, possèdent de nombreux établissemens dans le Levant, où, sans eux, on ne connaîtrait plus le nom français, autrefois si respecté; les jésuites sont représentés à peu près partout; néanmoins l'Amérique du Nord est aujourd'hui le principal théâtre de leurs travaux : ils y comptent six cent vingt et un religieux.

La tâche des cinq congrégations se poursuit, on le voit, dans des limites en quelque sorte tracées d'avance. Chaque ordre de missionnaires connaît ainsi parfaitement le pays confié à son zèle et dirige les

efforts et les études de ses membres en conséquence. Du reste, les missionnaires ne font en France que des études préparatoires; les lazaristes, les jésuites et les prêtres des Missions Étrangères ont des établissemens d'éducation au siége de leur apostolat et même des séminaires pour la formation du clergé indigène. En débarquant, chaque religieux s'arrête à la *procure* de son ordre. Pour la Chine, la procure des prêtres des Missions Étrangères est à Hong-kong, et celle des lazaristes à Macao : c'est là que le religieux français se forme aux usages chinois.

Le récent voyage de deux lazaristes français au Thibet donnera une idée des épreuves et des fatigues auxquelles se dévouent les hommes qui vont prêcher l'Évangile dans l'Asie centrale. Il montrera aussi quels services ces intrépides apôtres rendent à la science, alors même qu'ils ne croient agir et combattre que pour la cause de la foi.

I.

Au mois d'août 1844, deux lazaristes français, appartenant comme missionnaires au vicariat apostolique de Mongolie, quittèrent les petits villages chinois de Hé-chuy et de Pié-lié-keou, situés à l'entrée des déserts de la Tartarie mongole, dans un pays qui dépend du royaume tartare d'Ouniot. Le but de leur voyage était H'Lassa, capitale du Thibet, ville sainte du bouddhisme, et le projet qu'ils se disposaient à exécuter avait été mûri dans de longues méditations et de laborieuses études. Les deux missionnaires avaient consacré plusieurs années à leurs préparatifs de départ. L'un d'eux, M. Gabet, était en Chine depuis neuf ans; l'autre, M. Huc, comptait cinq ans de séjour sur les frontières de la Mongolie. Le Thibet, siége des superstitions contre lesquelles les deux fils de saint Vincent de Paul avaient principalement à lutter, était devenu, dès les premiers temps de leur apostolat, l'objet de leurs constantes préoccupations. Ils désiraient étudier le bouddhisme sur le théâtre même de sa plus grande puissance; ils voulaient parler du dieu crucifié dans la ville où l'on adore, comme la plus glorieuse des incarnations de Bouddha, le *Talé-lama*, idole vivante. Tout le loisir que les devoirs de missionnaire pouvaient leur laisser fut employé à l'étude des idiomes tartares. Quand ils surent parler le mongol comme leur langue maternelle et lire mieux que beaucoup de *lamas* (prêtres bouddhistes) les écrits thibétains, ils demandèrent au vicaire apostolique de la Mongolie la permission de se rendre à H'Lassa à travers la *Terre des Herbes*, nom par lequel on désigne les pays incultes de la Tartarie : cette permission leur fut accordée, et ils partirent, connaissant bien les dangers qui les attendaient et n'y songeant pas cependant. Reconnaître les limites du vicariat et jeter les fondemens d'une mission à

H'Lassa, telle était la périlleuse entreprise que les pieux voyageurs s'étaient promis de mener à bien.

La traversée de France à Macao n'est qu'une petite affaire pour l'Européen qui se rend au Thibet. C'est lorsqu'on pénètre dans l'intérieur de la Chine que commencent les difficultés et les périls. La police chinoise est habile; ses agens, aidés de nombreux satellites, savent déjouer les ruses les mieux ourdies, les précautions les plus sages et les plus minutieuses. De nombreux édits impériaux, que les mandarins sont tenus d'appliquer sous peine de déchéance, interdisent aux *étrangers du Midi* l'entrée du Céleste Empire. Le missionnaire y mène constamment la vie du proscrit (1) : les chrétiens ne le reçoivent qu'en tremblant, car, s'il est pris, la peine de mort peut être prononcée non-seulement contre lui, mais aussi contre ceux qui lui donnent asile. Traverser la Chine, c'est, on le voit, surmonter une difficulté de quelque importance. MM. Huc et Gabet, comme s'ils en tenaient peu de compte, n'ont jugé devoir commencer le récit de leur voyage qu'à la frontière chinoise, au-delà de cette gigantesque fortification nommée la *grande muraille,* que Thin-chi-hoang-ti fit construire, l'an 213 avant Jésus-Christ, pour arrêter les Huns.

De la grande muraille à H'Lassa, la route est longue. Si l'on prend la voie la plus directe, il faut avoir une escorte et des guides, car on devra escalader pendant trois ou quatre mois des montagnes couvertes de neige et bordées de précipices, où l'on trouve en guise de ponts des troncs d'arbre négligemment jetés d'un bord à l'autre; si l'on préfère traverser la Mongolie, on visitera sur la route les royaumes tartares tributaires d'Ouniot, du Gechekten, de Tchakar, d'Efe, du Toumet, des Ortous, des Alechans, etc.; un peu plus loin, on retrouvera des précipices et des montagnes, sans compter la mer Bleue. Si le fleuve Jaune n'est pas débordé, si la caravane sans laquelle il est à peu près impossible d'aller de la frontière du Thibet à H'Lassa arrive juste au moment désiré, si les chameaux ne succombent pas à la fatigue, si l'on échappe aux brigands et à la gelée, en un mot quand tout réussit à souhait, c'est un voyage de dix mois à peine. MM. Gabet et Huc ne purent le faire qu'en dix-huit mois.

Les missionnaires sont habitués à se contenter de peu; quand ils ont le nécessaire, ils croient vivre dans le luxe. En Chine plus que partout ailleurs peut-être (car nulle part la persécution n'est aussi habile), ils s'habituent promptement aux plus dures privations. MM. Huc et Gabet

(1) Depuis le traité négocié par M. de Lagrénée, les missionnaires peuvent *légalement* séjourner sur certains points assez rapprochés du littoral; mais les anciens édits subsistent toujours à l'intérieur, et les conventions nouvelles sont quelquefois violées là même où elles devraient avoir force de loi. Du reste, le voyage de MM. Huc et Gabet est antérieur au traité Lagrénée.

étaient dans des conditions excellentes pour entreprendre un voyage au Thibet; ils avaient des goûts fort simples, une santé assez éprouvée et une volonté assez forte pour ne s'inquiéter à l'avance ni de la glace, ni du soleil, ni de la famine. On a beau cependant être prêt à supporter toutes les fatigues : quand on entreprend un voyage de plusieurs mois à travers des pays incultes, il faut se mettre en frais d'équipage. Les missionnaires avaient dû reconnaître cette nécessité : trois chameaux, un mulet noir de taille rabougrie, un cheval blanc et un chien composaient leur caravane, dont la surveillance, à laquelle ils prenaient eux-mêmes une part des plus actives, était officiellement confiée à Samdadchiemba, jeune lama converti et si grand amateur de la vie nomade, qu'il avait déjà parcouru seul et sans but les déserts de la Tartarie.

En quittant Hé-chuy, les deux missionnaires avaient éprouvé une grande joie; cependant ils ne se regardèrent comme véritablement partis que lorsqu'ils purent se dépouiller du costume de marchand chinois, sous lequel ils se cachaient depuis si long-temps; ils proscrivirent la longue queue dont plusieurs années de séjour leur avaient permis de s'enrichir, et procédèrent à un nouveau déguisement. Une grande robe jaune, fermée sur le côté droit et serrée autour du corps par une longue ceinture rouge; un gilet également rouge, mais à collet violet, et un immense bonnet jaune surmonté d'une pommette écarlate les transformèrent en lamas thibétains revêtus de leur habit séculier; ils avaient adopté ce costume, non-seulement parce qu'il pouvait mieux que tout autre leur assurer le respect affectueux des habitans du pays qu'ils allaient parcourir, mais aussi parce qu'il est le costume du prêtre. Ces préparatifs terminés, ils se lancèrent seuls et sans guide au milieu d'un monde nouveau, tout entiers à l'espoir de faire retentir la parole de Dieu sur une terre qu'aucun missionnaire n'avait encore pu conquérir à l'Évangile; ils avaient tant de hâte d'arriver au désert et de mener complétement la vie nomade, qu'ils campèrent dès leur première nuit, bien qu'ils fussent à portée d'une auberge tartaro-chinoise. Ces sortes d'auberges, il est vrai, ne sont pas des plus attrayantes, et la construction en est fort simple : au milieu d'une très vaste enceinte formée par de longues perches entrelacées de broussailles se trouve une maison de terre, haute tout au plus de trois mètres; une vaste salle y sert à la fois de cuisine, de réfectoire et de dortoir. Le meuble important, sinon unique, de cette salle, meuble qui la remplit presque tout entière, est un énorme *kang*, ou fourneau sur lequel les voyageurs prennent place assis les jambes croisées à la manière des tailleurs, et qui sert en même temps à chauffer trois immenses chaudières toujours remplies d'eau bouillante pour le thé. Le kang n'est pas seulement le lieu où l'on mange et où l'on dort; d'habitude aussi on y fume, on y

boit et on y joue. Ces établissemens, que l'on dédaigne d'abord, finissent bientôt par être regrettés; on ne les rencontre, en effet, que sur la frontière de Chine. Dès qu'il a pénétré un peu avant dans la *Terre des Herbes*, le voyageur est livré à ses seules ressources. Aussi doit-il songer à se munir de provisions pour plusieurs jours, quelquefois même pour plusieurs semaines, dans les postes militaires établis de loin en loin par les Chinois, et qui, grace au génie industriel de ce peuple, sont devenus partout des marchés, et, sur plusieurs points, de véritables villes. Là on ne trouve pas seulement la grossière auberge au kang nauséabond, on peut dîner *à la carte*, tout comme sur le boulevard des Italiens. Par ce côté au moins, la civilisation chinoise n'aurait rien à apprendre de la nôtre. Qu'on suive par exemple les pieux voyageurs à Tolon-noor, ville tartare où ne résident guère que des Chinois, comme dans toutes les villes de la Mongolie : on voit flotter au-dessus d'une porte un drapeau triangulaire; c'est l'enseigne d'un restaurant, on entre. De nombreuses petites tables sont distribuées avec ordre et symétrie dans une salle spacieuse : on prend place, et aussitôt un garçon dépose une théière devant vous. En Chine, la théière est de règle; on vous la sert sans que vous la demandiez. Arrive ensuite l'*intendant de la table* : c'est ordinairement un personnage aux manières élégantes et doué d'une prodigieuse volubilité de langue; à mesure qu'on désigne les plats, il les annonce en chantant au *gouverneur de la marmite*. On est servi avec une admirable promptitude; mais, avant de commencer le repas, l'étiquette exige qu'on se lève et qu'on aille inviter à la ronde tous les convives qui sont dans la salle : — Venez, venez tous ensemble, leur crie-t-on en les conviant du geste, venez boire un petit verre de vin et manger un peu de riz. — Merci, merci, répond l'assemblée; venez plutôt vous asseoir à notre table, c'est nous qui vous invitons. Après cette formule cérémonieuse, on a *manifesté son honneur*, suivant l'expression locale, et on peut dîner en homme de qualité. Aussitôt qu'on se lève pour partir, l'*intendant de la table* paraît; pendant qu'on traverse la salle, il chante de nouveau la carte tout entière et termine en proclamant l'addition d'une voix haute et intelligible. On s'arrête au comptoir et on paie. M. Huc ajoute que les restaurateurs chinois savent très bien pousser à la consommation, en excitant la vanité des convives. Comme dans nos grandes villes, ces restaurans sont fréquentés par les gens de la localité privés des ressources du *chez soi* ou insensibles à ses charmes, et par les voyageurs qui ne veulent pas dîner à leur hôtel. Les hôtels chinois ressemblent d'ailleurs beaucoup aux nôtres; mais ils ont des enseignes plus recherchées et toutes dans le genre de celles-ci : *Hôtel des Trois-Perfections* ou *de l'Équité éternelle*, *Auberge de la Justice* ou *des Cinq Félicités*, etc.

Tolon-noor ne lutterait pas seulement avec Paris par les élégantes

façons de ses *intendans de la table* : c'est une ville très commerçante, particulièrement renommée pour les colossales statues de fer et d'airain qui sortent de ses grandes fonderies; là se fabriquent la plupart des idoles, des cloches, des vases et autres objets employés dans les cérémonies du bouddhisme. Au moment même de leur passage, MM. Huc et Gabet virent partir un convoi de quatre-vingt-quatre chameaux, sur lesquels était chargée, par pièces, une seule statue de Bouddha. La charge ordinaire d'un chameau est de sept à huit cents livres. Même sous le rapport de l'art, ces statues ont un incontestable mérite; du reste, comme tous les ouvriers chinois, les fondeurs de Tolon-noor possèdent au plus haut degré le talent de l'imitation. Les missionnaires français avaient un très beau Christ; ils demandèrent qu'on leur en fît un semblable : la réussite fut si complète, qu'ils eurent quelque peine à distinguer la copie du modèle. Le grand mérite des artistes chinois, c'est la complaisance, la modestie; ils sacrifient de très bonne grace leurs propres idées et n'hésitent jamais à recommencer une œuvre dont on ne semble pas satisfait.

Tolon-noor est situé dans le royaume tributaire de Takar et sert en quelque sorte d'entrepôt et de marché à la vaste province chinoise du Chan-si. C'est une ville ouverte; les maisons y sont laides et mal distribuées; on ne voit dans les rues que bourbiers et cloaques; au milieu de ces immondices s'agitent sans cesse de nombreux revendeurs portant leurs marchandises devant eux et les offrant avec force explications; les boutiquiers, le sourire sur les lèvres, se contentent d'adresser d'aimables paroles aux passans. M. Huc voit dans Tolon-noor une *monstrueuse pompe pneumatique* qui réussit merveilleusement à *faire le vide dans les bourses mongoles*. Du reste, partout où le Chinois et le Tartare sont en contact, celui-ci finit par être ruiné. Cette règle n'admet pas d'exception. Les marchands chinois constatent fièrement le fait et se qualifient de *mangeurs de Tartares*.

Pour arriver à Tolon-noor, les missionnaires avaient dû faire déjà connaissance avec la vie nomade; mais leurs grandes fatigues ne commencèrent qu'à la sortie de cette ville. On a dit souvent qu'au désert la vie était ennuyeuse; c'est une erreur. Les incidens y sont nombreux. La journée qui se passe sans ajouter aux privations de la veille, sans apporter quelque accroissement de souffrance, sans jeter dans l'esprit un motif légitime d'inquiétude, cette journée exceptionnelle, on la bénit. Il suffira de suivre MM. Huc et Gabet pendant deux ou trois jours pour comprendre à quel prix on va de la Chine au Thibet.

En traversant la *forêt impériale*, dont les premiers arbres avoisinent la *grande muraille*, et qui comprend plus de cent lieues du nord au midi, près de quatre-vingts de l'est à l'ouest, le voyageur est plus d'une fois distrait dans ses méditations par les sinistres hurlemens

des tigres, des ours et des loups. Cela n'est rien pourtant. On a d'ailleurs contre ces rôdeurs incommodes une arme facile à manier, et d'un effet presque sûr : le nez des chameaux. Pour conduire plus facilement ces animaux, on leur met, en guise de mors, une cheville de bois : cette cheville, au lieu d'être placée dans la bouche, est enfoncée dans les naseaux perforés à cet effet. La plaie est large, douloureuse, et reste à vif; aussi suffit-il de tirailler la cheville pour faire pousser au chameau des cris tellement sauvages et perçans, qu'ils mettent en fuite des bandes mêmes de loups affamés. Malgré cette population de tigres et de loups, la *forêt impériale* est la partie riante du voyage : le fourrage vert, le combustible et l'eau y abondent, c'est la vie : aussi ne peut-on guère voir dans la traversée de cette forêt autre chose qu'une promenade; mais lorsque vous êtes dans une contrée découverte et stérile, dans le pays des Ortous, par exemple; lorsque vous vous trouvez dans une plaine aride, desséchée, sablonneuse et sans fin, où, après être resté une journée entière sans rencontrer d'eau, vous arrivez le soir près d'un puits fétide, oh! alors le voyage est vraiment commencé, vous êtes en route et vous pouvez parler de la Tartarie. Peut-être cependant trouverez-vous ces privations supportables en songeant aux marécages qu'il faut traverser sur les bords du fleuve Jaune.

Du reste, sans compter même les accidens qui sans cesse se succèdent, la vie nomade serait encore trop laborieuse pour laisser place à l'ennui. Dès que le jour commençait à poindre, et avant que les premiers rayons du soleil vinssent frapper leur tente, MM. Gabet et Huc se débarrassaient des peaux de bouc dans lesquelles ils s'enveloppaient pour la nuit; ils s'occupaient ensuite à mettre en ordre et à fourbir leurs ustensiles de cuisine; la bonne tenue de leurs écuelles de bois et le brillant de leur marmite de cuivre firent, pendant toute la durée du voyage, l'admiration des Tartares. Quand ces premiers travaux étaient achevés et que Samdadchiemba avait terminé la revue des animaux, on faisait la prière en commun, ensuite on consacrait quelques instans à la méditation : l'exercice qui suivait n'avait pas précisément, M. Huc en convient, un caractère mystique; chacun prenait un sac, et on allait à la recherche des *argols*. Qu'est-ce que des argols? C'est dans le désert l'élément nécessaire à la cuisine de chaque jour; si on ne trouvait pas d'argols, il faudrait vivre d'eau claire ou plutôt d'eau froide et de millet cru. Cette denrée précieuse, indispensable, est abondante partout où paissent les troupeaux; l'argol, c'est la fiente des animaux lorsqu'elle est desséchée et propre au chauffage. Dès que la récolte était faite, on construisait le foyer, et, pendant que le thé bouillonnait dans la marmite, on pétrissait la farine d'avoine ou de millet, et bientôt la pâte cuisait sous la cendre. Un appétit peu ordinaire, et d'autant

plus persévérant qu'on pouvait rarement l'assouvir, assaisonnait ce repas d'anachorète. Pendant que Samdadchiemba mettait la dernière main à l'équipement des chameaux, les missionnaires lisaient une partie de leur bréviaire, puis on partait. Comme le déjeuner prenait peu de temps, les diverses occupations de la matinée n'empêchaient pas qu'on ne se mît en route à une heure où bien des gens ne songent nullement à se lever. Le pays offrait parfois des aspects peu variés; mais la possibilité de se trouver en face d'animaux féroces ou de voleurs, la crainte de s'égarer, la rencontre de quelque famille tartare en quête d'un pâturage ou d'une compagnie de pèlerins se rendant au Thibet, pardessus tout la fatigue, empêchaient de songer à la monotonie du paysage; c'est là, en effet, un inconvénient dont on ne s'aperçoit que si on n'a rien de mieux à faire ni à penser. Or, chez les deux missionnaires que nous suivons au Thibet, l'esprit travaillait comme le corps. A midi, on faisait halte; un repas semblable à celui du matin et quelques instans de sommeil permettaient d'arriver à la station du soir. Quand on pouvait dresser la tente près d'un étang ou près d'un puits; quand on avait, pour s'abriter du vent, le mur aux trois quarts écroulé d'une de ces villes désertes dont on rencontre assez souvent les ruines en Mongolie; quand le terrain n'avait pas été détrempé par un orage, que les *argols* étaient abondans et secs, la soirée devenait une véritable récréation. Samdadchiemba préparait le thé en gourmet et le consommait en glouton, tandis que MM. Huc et Gabet contemplaient avec une émotion sans cesse renaissante la beauté que l'approche de la nuit donnait au désert. A mesure que l'obscurité s'accroissait, la scène devenait plus bruyante, plus animée; les oiseaux, qui le jour semblaient muets et souvent étaient invisibles, remplissaient les airs de mille sons rauques et stridens. Quelquefois des voix d'animaux féroces venaient se mêler à ce concert : l'émotion changeait alors de nature; mais, si désagréable qu'elle fût sur le moment, elle finissait par avoir un certain charme comme souvenir. Samdadchiemba ne s'expliquait guère le goût des missionnaires pour la contemplation, mais il l'approuvait, convaincu par expérience que les distractions que le paysage donnait à ses convives lui assuraient une plus abondante part de thé et de gâteaux; car c'était là d'ordinaire le repas du soir comme celui du matin et de midi. Quelquefois cependant les missionnaires tentèrent de faire apprécier à leur compagnon la supériorité de la cuisine européenne; mais, la plus rigoureuse économie étant indispensable, ils se contentaient le plus souvent de gâteaux de millet cuits sous la cendre, de *pan-tan*, farine d'avoine délayée dans de l'eau bouillante, et de *thé en brique*. On appelle ainsi le thé en usage chez les Tartares, et dont ils ont fait la base invariable de tous leurs repas; on sait que les Chinois préparent leur thé avec les feuilles les plus petites et

les plus tendres : c'est celui que nous connaissons en France; les grosses feuilles et même les branches les plus fines sont mises à part, pressées et coagulées dans un moule où elles acquièrent la forme et l'épaisseur des briques de maçonnerie; ce thé prend le nom de *thé tartare* ou *thé en brique;* la Russie est le seul pays d'Europe qui en consomme. Voici comment les Mongols préparent cette boisson : ils cassent un morceau de leur brique, le pulvérisent et le font bouillir jusqu'à ce que l'eau devienne rougeâtre; ils jettent alors une poignée de sel, et l'ébullition commence; dès que le liquide est presque noir, on y ajoute une écuelle de lait, et le moment de boire est venu. Samdadchiemba, comme tous les Tartares, était enthousiaste de cette boisson; quant aux missionnaires, ils purent s'y habituer, et ce fut tout.

En somme, MM. Huc et Gabet vivaient à peu près comme vivent tous les Tartares mongols et thibétains, surtout dans les pays où la maigreur des pâturages élève le prix de la viande. Si on comprend que ce régime suffise à des hommes dont l'alimentation régulière n'a jamais été plus forte, on s'étonne que des Européens aient pu le supporter si long-temps. Ce n'était là cependant qu'un des points par où ils violaient toutes les lois de l'hygiène. Non-seulement ils mangeaient mal et dormaient peu, mais ils étaient encore soumis à des variations de température autrement tranchées que celles dont la médecine prescrit, sous peine de mort, de se préserver. Je citerai un fait entre cent. Les missionnaires cheminaient péniblement au milieu du désert sablonneux et aride du pays des Ortous; la sueur ruisselait de leurs fronts, car la chaleur était étouffante; ils se sentaient écrasés par la pesanteur de l'atmosphère, et leurs chameaux, le cou tendu, la bouche entr'ouverte, cherchaient vainement dans l'air un peu de fraîcheur. Un orage s'approchait; ils songèrent à dresser quelque part leur tente, à trouver un abri. Où aller? C'était en vain qu'ils montaient sur les collines pour découvrir quelque habitation tartare; des renards regagnant en toute hâte leurs tanières et des troupeaux de chèvres jaunes courant se cacher dans les gorges des montagnes troublaient seuls la morne solitude du désert. Bientôt le vent du nord vint souffler avec violence, et l'orage éclata. D'abord, il tomba de la pluie, puis de la grêle, puis enfin de la neige à moitié fondue. En un instant, les voyageurs furent trempés jusqu'à la peau et se sentirent gagner par un froid glacial. Ils mirent pied à terre dans l'espoir de se réchauffer un peu par la marche; mais, après avoir fait quelques pas au milieu de sables inondés où leurs jambes s'enfonçaient comme dans du mortier, ils durent s'arrêter; ils cherchèrent alors un abri à côté de leurs chameaux, contre lesquels ils se serrèrent fortement, espérant que ces animaux leur communiqueraient un peu de chaleur. Dresser la tente était impossible; l'eau ruisselait de toutes parts, et d'ailleurs les toiles ne pouvaient

plus être tendues. Les chameaux étaient gelés comme les hommes, et l'orage continuait. « Au milieu de cette affreuse situation, dit M. Huc, nous nous regardions mutuellement avec tristesse et sans parler; nous sentions que notre sang commençait à se glacer. Nous fîmes donc à Dieu le sacrifice de notre vie, car nous étions persuadés que nous mourrions de froid pendant la nuit. » Ce dénoûment était d'autant plus à craindre, qu'il termine assez fréquemment les voyages en Tartarie; mais la Providence voulait que l'entreprise des deux missionnaires réussît. Un nouvel effort d'énergie leur fit découvrir une grotte, où ils furent s'abriter. Des matières combustibles y avaient été laissées; on alluma un feu magnifique, et la petite caravane passa de la mort à la vie. Le lendemain, la température se radoucit; mais, au campement suivant, il gelait si fort, que, pour faire boire les animaux, il fallut ouvrir la glace à coups de hache; quand on voulut plier la tente, les clous et les pieux qui la soutenaient se brisèrent comme verre, et l'on ne put les arracher qu'après les avoir arrosés plusieurs fois avec de l'eau bouillante. A peine cette opération était-elle finie, que la chaleur força les missionnaires à quitter une partie de leurs vêtemens.

Les orages où se mêlent la pluie, la grêle et la neige n'ont rien que de très ordinaire en Tartarie : sans doute, ils ne vous font pas toujours passer de la température de l'été à celle de l'hiver le plus rigoureux; mais leur inévitable résultat, c'est de mouiller le voyageur jusqu'aux os et de le condamner en même temps, par la destruction des argols, à passer plusieurs heures sans feu sous une tente dressée dans la boue. Cependant ces tempêtes aqueuses sont peut-être moins redoutables encore que les tempêtes de poussière et de sable telles que celle dont MM. Huc et Gabet eurent à souffrir dans le Kan-sou au moment où, après quatre mois de voyage, ils touchaient enfin à cette partie de la Tartarie où domine l'élément thibétain. Tout à coup il se fit un silence complet dans l'atmosphère, et la température devint extrêmement froide; bientôt le ciel prit une couleur blanchâtre, le vent d'ouest se mit à souffler avec violence, et la caravane fut à tel point enveloppée de sable et de poussière, qu'on ne voyait plus rien; chacun s'accroupit par terre au plus vite, les yeux fermés et la tête couverte. Cela dura plus d'une heure. Si un tourbillon semblable, au lieu d'envelopper les voyageurs sur un terrain ferme, les avait atteints quelques jours plus tôt, dans le royaume des Alechans, ils étaient perdus. Les Alechans sont une longue chaîne de montagnes de sable fin et mouvant; à chaque pas, les chameaux y enfoncent jusqu'au ventre et les chevaux n'y peuvent avancer que par soubresauts. Malheur au voyageur qui s'y trouve au moment d'une tempête! Il est enterré vivant. MM. Huc et Gabet eurent constamment, dans ce dernier pays, un temps calme et serein. Ils n'y furent même pas trop rançonnés dans les rares au-

berges échelonnées sur leur route. A Kao-tan-dze, ils purent se procurer un seau d'eau pour 50 sapèques : c'était à très bas prix, car de Kao-tan-dze à la plus proche fontaine il y a soixante *lis* (six lieues). Ayant appris que ce pays, misérable et repoussant au-delà de toute expression, était un lieu d'exil, ils demandèrent à *leur intendant de la table* s'il se trouvait des chrétiens parmi ses compagnons d'infortune. Non, leur répondit-il; rester ici, c'est encore une grace; les exilés pour la religion du Seigneur du ciel sont tous envoyés à Ili. Après la peine de mort, la déportation à Ili est le châtiment le plus dur. — La misère n'est pas d'ailleurs le seul fléau qui pèse sur les exilés de Kao-tan-dze. Dès que MM. Huc et Gabet eurent mis pied à terre, on leur dit : Nous avons deux espèces d'auberges, celles où on se bat et celles où on ne se bat pas : dans les premières, on paie quatre fois plus que dans les secondes; pour quelle espèce optez-vous? — Les missionnaires, se sentant peu de goût pour la bataille et aimant beaucoup l'économie, allaient se déclarer pour une auberge pacifique, lorsqu'ils eurent l'idée de demander quelques explications. — Vous ne savez donc pas, leur dit-on, qu'ici on est continuellement attaqué par les brigands? — Si, nous le savons. — Eh bien! dans les auberges où l'on ne se bat pas, on vous laissera voler sans même faire une observation; dans celles où l'on se bat, si les brigands se présentent, ils seront reçus à coups de fusil. — L'auberge où l'on se battait eut la préférence, et tout s'y passa fort pacifiquement. Quelques semaines plus tard et après avoir eu encore bien des fortunes diverses, les missionnaires entraient dans la ville de Tang-keou-eul et s'y installaient dans une *maison de repos* dont le chef était musulman. Quatre mois s'étaient écoulés depuis leur départ; en se voyant dans une ville où le Chinois disparaissait devant le Thibétain oriental, ils se crurent presque au terme de leur voyage et de leurs fatigues; il leur restait pourtant à faire connaissance avec les routes qui mènent des frontières du Thibet à H'Lassa.

Tang-keou-eul est une ville très commerçante; elle sert d'entrepôt aux marchandises du Thibet, de la Chine et de la Mongolie. On rencontre constamment dans ses rues des Thibétains orientaux ou *Longues Chevelures*, des Chinois, des Tartares de la mer Bleue, des Kolos, peuplade qui vit uniquement de brigandage, des Eleut et des musulmans, dont le nombre est considérable sur ce point de la Tartarie. A son importance commerciale, Tang-keou-eul joint l'avantage d'être un lieu de passage et de repos pour les nombreux pèlerins mongols qui se rendent à la lamaserie de Kounboum, la plus célèbre des lamaseries du Thibet oriental. Les voyageurs français avaient grande envie de visiter Kounboum, dont ils n'étaient séparés que par onze lieues; mais en même temps ils avaient hâte d'arriver à H'Lassa. L'impossibilité de partir trancha la question; ils durent se résigner à attendre le retour

de l'ambassade thibétaine, qui va tous les trois ans présenter à l'empereur de Chine les félicitations du Talé-lama. Cette ambassade arrivait à Péking au moment où les missionnaires entraient à Tang-keou-eul; elle ne devait donc repasser que dans huit ou dix mois. Que faire durant cette longue attente? Des touristes eussent été fort embarrassés. MM. Gabet et Huc résolurent de se perfectionner dans la connaissance de la langue et de la religion thibétaines. Le voisinage de Kounboum leur offrait sous ce double rapport des facilités aussi grandes que celles qu'ils auraient pu trouver à H'Lassa. Samdadchiemba avait dans cette lamaserie un cousin nommé Sandara-le-barbu, lama sceptique et même un peu escroc, mais fort instruit; il se chargea, moyennant salaire, de l'instruction des deux *lamas du ciel d'Occident*. Sandara-le-barbu vint d'abord trouver MM. Huc et Gabet à Tang-keou-eul; plus tard, ces derniers purent aller s'établir avec leur professeur dans la lamaserie même de Kounboum; ils avaient long-temps rêvé cet arrangement.

II.

De la Chine aux frontières du Thibet, tous les lamas que MM. Huc et Gabet avaient interrogés sur la doctrine bouddhique leur avaient fait la même réponse : Marchez vers l'occident, pénétrez dans le Thibet; c'est là que vous trouverez les véritables docteurs de notre religion; c'est là que l'on enseigne dans toute leur pureté les saints préceptes de Bouddha. — Or, la lamaserie de Kounboum n'est pas seulement célèbre par son emplacement sur le lieu même où est né le grand réformateur Tsong-kaba, par ses richesses, par ses quatre mille lamas : elle l'est aussi par sa science. Les missionnaires allaient donc se trouver à très bonne école. Ils purent, en effet, compléter à Kounboum toutes les connaissances qu'ils avaient déjà acquises sur les doctrines, la discipline et la pratique du bouddhisme.

La réforme bouddhique date du XIVe siècle de notre ère; elle est l'œuvre de Tsong-kaba. Que faisait Tsong-kaba? qu'était-il? d'où venait-il? Sur ces différens points, les chroniques lamanesques ne sont pas d'une clarté parfaite, et le merveilleux y abonde. Il est donc permis de passer rapidement sur les miracles qui marquèrent la naissance de Tsong-kaba, sur la magnifique barbe blanche qu'il avait en venant au monde, comme sur les discours pleins de sagesse qu'il prononçait à l'âge où les autres enfans commencent tout au plus à parler. L'important, c'est de résumer la doctrine qu'il prêcha et qui lui a survécu. Tsong-kaba était de l'Amdo, partie du Thibet oriental habité par des nomades comme la Mongolie. Il embrassa très jeune la vie religieuse. Déjà il avait une grande réputation de sainteté, lorsqu'un lama né dans les contrées les plus éloignées de l'Occident s'ar-

rêta chez lui et devint son maître. Cet étranger mourut quelques années après son arrivée dans le pays d'Amdo, et Tsong-kaba partit pour le centre du Thibet, *la terre des esprits* (H'Lassa). Il y mena d'abord une vie retirée, pas assez retirée cependant pour qu'on pût ignorer qu'il voulait réformer l'ancien culte et introduire dans les cérémonies lamanesques des rites nouveaux. Bientôt il eut un parti et prêcha publiquement sa doctrine. Le bouddhisme indien ou primitif, qui s'était répandu dans le Thibet vers le VIIe siècle, ne put long-temps résister aux coups de l'éloquent agitateur; il n'était plus dans l'Inde que la religion d'une minorité; au Thibet, il disparut complétement. Le chef religieux et le roi du Thibet intérieur reconnurent eux-mêmes la suprématie de Tsong-kaba, et la réforme put s'effectuer sans obstacle. Le corps du réformateur est conservé à la lamaserie de Kaldan; il est de foi parmi les bouddhistes qu'il s'y tient miraculeusement suspendu à deux pieds au-dessus du sol. La lamaserie de Kaldan doit une grande vogue aux reliques qu'elle possède; on y compte huit mille lamas.

Tsong-kaba ne changea rien aux bases premières du bouddhisme : il accepta la transmigration des ames et le reste; mais il s'efforça de réformer les mœurs, de soumettre les lamas à une discipline plus sévère, de spiritualiser le culte; il fortifia la hiérarchie cléricale et imposa une liturgie nouvelle. Son œuvre est tout entière dans ces dernières mesures.

Grace au savant ouvrage de M. E. Burnouf sur l'histoire du bouddhisme indien dans le nord de l'Inde, on connaît le fond de la doctrine bouddhique; on sait qu'elle suppose une série perpétuelle de créations et de destructions. Les êtres animés sont divisés en six classes : anges, démons, hommes, quadrupèdes, volatiles et reptiles. Tout ce qui a vie passe par de continuelles transformations, et suivant le mérite ou le démérite, dans ces six classes. A force de transmigrer, on finit par atteindre la perfection, et alors on va se perdre dans la grande essence de Bouddha, dans l'espace lumineux qui renferme tous les êtres futurs en même temps qu'il absorbe tous ceux dont les épreuves sont finies. C'est du pur panthéisme. Comme les hommes ont besoin d'être guidés, Bouddha, l'être indépendant, le principe et la fin de toutes choses, le créateur universel, consent à s'incarner dans des corps humains. Ces incarnations sont illimitées, et il en résulte que le nombre des *bouddha-vivans* tend à s'accroître toujours.

Les livres sacrés des bouddhistes sont des recueils de sentences et de préceptes généralement très sages. Ce n'est jamais, en effet, par la pureté des maximes que pèche une doctrine; les principes sont toujours moraux et élevés : c'est la pratique qu'il importe de voir. Il faut chercher le caractère du bouddhisme thibétain dans la forme extérieure du culte, ainsi que dans sa double organisation spirituelle et tempo-

relle. Bien que MM. Huc et Gabet eussent appris en Chine qu'il existait beaucoup de rapports entre les cérémonies catholiques et les cérémonies lamanesques, ils ne purent se défendre d'une profonde surprise en voyant que, sur ce point, loin d'avoir exagéré les ressemblances, on ne leur avait pas tout dit. Les grands lamas, lorsqu'ils font quelque cérémonie hors du temple, portent, comme nos évêques, la crosse, la mitre, la dalmatique, la chape ou pluvial. La psalmodie, les exorcismes, les bénédictions, le célibat ecclésiastique, le jeûne, les processions, l'encensoir, l'eau bénite, le chapelet, ce ne sont là que quelques-uns des mille rapports qu'on remarque entre les pratiques du bouddhisme et celles de l'église catholique. Toutefois Klaproth et d'après lui d'autres géographes ont prétendu à tort que la confession auriculaire était de règle chez les bouddhistes comme chez les catholiques. Les lamas ne confessent personne et ne se confessent pas eux-mêmes. Le génie imitatif de Tsong-kaba s'est arrêté aux choses extérieures, à la forme.

C'est aux bouddha-vivans qu'il appartient de veiller à la pratique régulière du culte, à l'observation des règles liturgiques. La conservation de la doctrine est particulièrement confiée au *Talé-lama* de H'Lassa, le plus puissant des bouddha-vivans. On avance dans la hiérarchie lamanesque par son propre mérite, secondé de quelques protections et d'un peu d'intrigue. Quant à la dignité de bouddha-vivant, elle ne se gagne pas, on l'apporte en naissant, la vertu la plus parfaite ne pouvant suffire à transformer ici-bas l'homme en divinité. Quand un bouddha-vivant meurt, cela signifie simplement qu'il a voulu changer de corps. La lamaserie privée de son chef n'est donc nullement attristée; elle attend que le *chaberon* reparaisse. On appelle *chaberon* tous ceux qui, après leur mort, subissent des incarnations successives, en d'autres termes, tous ceux qui ont le privilége de quitter un corps vieux et maladif pour un corps jeune et vigoureux : ce sont là les bouddha-vivans. La nouvelle incarnation n'est jamais connue immédiatement. Aussi les lamas, dès qu'ils sont privés de leur *saint* spécial, s'occupent-ils à découvrir l'endroit du Thibet où il a opéré sa métamorphose, car c'est toujours au Thibet que Bouddha va choisir un nouveau corps; quand un arc-en-ciel ou quelque autre signe les a mis sur la voie, ils prennent les conseils du *tchurtchun* ou devin, et partent à la recherche de leur chaberon; quelquefois celui-ci prend lui-même la peine de leur faire dire où il est. Il se manifeste en disant : « C'est moi qui suis le bouddha-vivant, le supérieur immortel de telle lamaserie; qu'on m'y conduise. » Le jeune chaberon, malgré tout le respect qui lui est dû, est soumis à un examen préalable.

« On tient une séance solennelle, où le bouddha-vivant est examiné devant tout le monde avec une attention scrupuleuse; on lui demande le nom

de la lamaserie dont il prétend être le grand-lama, à quelle distance elle est, quel est le nombre des lamas qui y résident. On l'interroge sur les usages et les habitudes du grand-lama défunt et sur les principales circonstances qui ont accompagné sa mort. Après toutes ces questions, on place devant lui les divers livres de prières, des meubles de toute espèce, des théières, des tasses. Au milieu de tous ces objets, il doit démêler ceux qui lui ont appartenu dans sa vie antérieure. Ordinairement cet enfant, tout au plus âgé de cinq ou six ans, sort victorieux de toutes ces épreuves. Il répond avec exactitude à toutes les questions qui lui ont été posées, et fait sans aucun embarras l'inventaire de son mobilier. — Voici, dit-il, les livres de prières dont j'avais coutume de me servir... Voici l'écuelle vernissée dont je me servais pour prendre le thé... Et ainsi du reste. Sans aucun doute, les Mongols sont plus d'une fois les dupes de la supercherie de ceux qui ont intérêt à faire un grand-lama de ce marmot. Nous croyons néanmoins que souvent tout cela se fait de part et d'autre avec simplicité et de bonne foi. D'après les renseignemens que nous n'avons pas manqué de prendre auprès de personnes dignes de la plus grande confiance, il paraît certain que tout ce qu'on dit des chaberons ne doit pas être rangé parmi les illusions et les prestiges. Une philosophie purement humaine rejettera sans doute des faits semblables, ou les mettra sans balancer sur le compte des fourberies lamanesques. Pour nous, missionnaires catholiques, nous croyons que le grand menteur qui trompa autrefois nos premiers parens dans le paradis terrestre poursuit toujours dans le monde son système de mensonge; celui qui avait la puissance de soutenir dans les airs Simon le magicien peut bien encore aujourd'hui parler aux hommes par la bouche d'un enfant, afin d'entretenir la foi de ses adorateurs. »

Quand l'épreuve est terminée à l'honneur du *chaberon*, on le proclame officiellement *bouddha-vivant;* il est conduit en triomphe à sa lamaserie, et chacun vient l'y adorer. Pour reconnaître le *Talé-lama* (mer de sagesse), bouddha-vivant de H'Lassa, grand-pontife du bouddhisme et souverain temporel du Thibet, on procède avec plus de solennité. Les *lamas-houtouktou*, qui viennent dans la hiérarchie lamanesque immédiatement après le Talé-lama, comme les cardinaux après le pape, prescrivent des prières et des jeûnes dans toutes les lamaseries, afin qu'il plaise à Bouddha de faire cesser le plus tôt possible le veuvage de son église. Les parens qui découvrent le Talé-lama dans l'enfant qu'ils croyaient leur fils en donnent avis aux autorités de H'Lassa. Lorsqu'on a trouvé non pas un, mais trois chaberons bien authentiques, les houtouktou se constituent en assemblée secrète, et passent six jours dans la retraite, le jeûne et la prière; le septième jour, on grave les noms des trois candidats sur des fiches en or que l'on jette dans une urne du même métal, puis le doyen des houtouktou tire une de ces fiches. Le chaberon que le hasard a favorisé est proclamé Talé-lama, et on l'adore. Quant aux deux concurrens évincés, ils reçoivent chacun une indemnité de cinq cents onces d'argent (environ 4,000 fr.).

Durant leur long voyage, MM. Huc et Gabet purent entrer en relation

avec deux bouddha-vivans. Ils firent connaissance du premier dans la ville de Tchoang-long (1), à l'hôtel des *Trois Rapports sociaux*. Ce bouddha était lui-même en voyage. Quand il eut reçu les adorations des fidèles, il lui prit fantaisie de visiter en détail l'hôtel qu'il sanctifiait de sa présence. Partout on se prosternait sur son passage. Les missionnaires le saluèrent respectueusement, mais sans quitter leurs siéges. Il parut plus surpris que fâché, et regarda très attentivement les deux étrangers. Ce bouddha avait environ cinquante ans; il était revêtu d'une robe de taffetas jaune et chaussé de bottes en velours rouge. La bonté eût été l'expression dominante de sa physionomie, si ses yeux n'avaient pas eu quelque chose de hagard, d'étrange, qui effrayait. Après avoir longuement examiné ses hôtes, il leur adressa la parole; ceux-ci l'invitèrent sans façon à s'asseoir près d'eux : il hésita un peu, craignant de compromettre sa divinité; mais enfin la curiosité eut le dessus, et la conversation s'engagea.

« Un bréviaire que nous avions à côté de nous fixa aussitôt son attention; il nous demanda s'il lui était permis de l'examiner. Sur notre réponse affirmative, il le prit des deux mains, admira la reliure, la tranche dorée, puis l'ouvrit et le feuilleta assez long-temps; il le referma et le porta solennellement à son front en nous disant : — C'est votre livre de prières... il faut toujours honorer et respecter les prières... Il nous demanda des explications sur les nombreuses gravures que le bréviaire contenait; il ne parut étonné en rien de ce que nous lui dîmes. Seulement, quand nous lui eûmes expliqué l'image du crucifiement, il remua la tête en signe de compassion, et porta ses deux mains jointes au front. Après avoir parcouru toutes les gravures, il prit le bréviaire d'entre nos mains, et le fit toucher de nouveau à sa tête. Il se leva ensuite, et, nous ayant salués avec beaucoup d'affabilité, il quitta notre chambre. Nous le reconduisîmes jusqu'à la porte. »

Le second bouddha-vivant avec lequel les missionnaires français se lièrent d'amitié était un jeune homme de dix-huit ans. Il avait l'air fort distingué; sa figure exprimait la candeur et l'ennui. MM. Huc et Gabet l'eurent pour compagnon de voyage de Na-ptchu à H'Lassa, quinze jours environ. Ce chaberon paraissait fort malheureux de sa divinité : il aurait voulu rire, courir, faire caracoler son cheval, être libre enfin; mais il était dieu : en marche, il devait se tenir posément au milieu de ses chevaliers d'honneur, et aux heures de halte, s'il ne lui plaisait pas de dormir, il ne lui restait qu'à se faire adorer. On le respectait trop pour le croire accessible à toute autre distraction; aussi était-il vraiment heureux lorsque, échappant à ses fidèles, il pouvait venir causer sous la tente des missionnaires. Là, il était traité en homme et se sentait vivre. Ce chaberon aimait à questionner les lamas

(1) Tchoang-long est une ville du Kan-sou, pays tributaire et frontière de la Chine, mais où domine l'élément tartaro-thibétain.

d'Occident sur leur religion, qu'il trouvait fort belle; mais, quand ceux-ci lui demandaient s'il ne vaudrait pas mieux être adorateur de Jéhovah que bouddha-vivant, il répondait qu'il n'en savait rien. On ne pouvait l'interroger sur ses vies antérieures et ses incarnations sans le faire rougir. — Ne me parlez pas de ces choses-là, disait-il, vous m'affligez.

Chaque lamaserie de quelque importance possède un bouddha-vivant. Au-dessous de ce supérieur de droit divin se trouve un autre grand-lama, membre de quelque famille puissante, souvent même d'une famille royale. Ce second dignitaire est chargé de l'administration de la lamaserie; il gouverne, tandis que le bouddha ne fait guère que régner. Des fonctionnaires subalternes et soumis à une hiérarchie très bien ordonnée relèvent du lama gouvernant. Les emplois s'obtiennent au concours ou après examen. Tout lama dont les études sont réputées finies prend le titre de lama-maître, ne sût-il pas lire, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire. Chaque lama-maître a sous ses ordres un ou plusieurs *chabis* (lama-disciple). Ils sont chargés des soins du ménage. Le maître a le droit de les frapper, et il en use; ne le voulût-il pas, il y serait forcé, car il est de foi parmi les chabis qu'on ne peut rien apprendre sans être battu. Le chabi étudie quand bon lui semble; pourvu que, le soir, il soit prêt à réciter sa leçon ou à recevoir des coups, il est en règle. Ces études privées ont pour complément des cours publics auxquels toute la lamaserie est libre d'assister. Les cours publics se divisent en quatre sections ou facultés : 1° la faculté de mysticité, 2° la faculté de liturgie, 3° la faculté de médecine, 4° la faculté de prières. Partout l'enseignement est très vague. Un professeur au langage net et précis aurait d'ailleurs peu de succès; il serait regardé comme un discoureur frivole. Les lamas trouvent une doctrine d'autant plus sublime qu'elle est plus insaisissable. Pour obtenir des grades, il suffit de savoir par cœur tels ou tels livres, et il n'est pas toujours inutile de faire des cadeaux aux examinateurs.

Les lamas sont soumis à une règle uniforme, mais ils ne pratiquent pas réellement la vie commune. Chaque habitant d'une lamaserie a sa demeure particulière, une maisonnette peinte en blanc et surmontée d'un belvédère, où il vit selon ses ressources. Tous les trois mois, l'administration fait, à titre de secours, une distribution de farine; les offrandes des pèlerins et l'industrie du lama doivent fournir le reste de la nourriture et les vêtemens. Il en résulte que tel lama est bouvier, tel autre tailleur, etc., etc.; les plus savans sont copistes, médecins ou sorciers; du reste, tous les métiers sont permis aux lamas, sauf celui de boucher. Comme prêtres, il leur est défendu de faire transmigrer de force et prématurément l'ame enfermée dans le corps d'un animal quelconque : ils observent rigoureusement cette défense; mais,

moins scrupuleux que les pieux Hindous, ils mangent très bien le mouton ou le poulet dont l'*homme noir* vient d'avancer la transmigration par leurs ordres et sous leurs yeux (1).

Les lamaseries ressemblent à de véritables villes; les blanches maisonnettes des lamas sont alignées de manière à former des rues que dominent les temples bouddhiques avec leurs formes grandioses et leurs toits dorés. Ces temples sont richement ornés; des éléphans, des lions, des tigres, des ours sculptés dans le marbre ou dans la pierre, semblent en garder les portes. A l'intérieur, on trouve d'autres sculptures et des tableaux; partout on voit ou la statue de Bouddha ou des peintures représentant quelque acte de sa vie; partout aussi les yeux rencontrent des sentences pieuses. Ces sentences sont gravées sur les montagnes les plus escarpées comme sur les murs des temples. Exécuter un tel travail, c'est prier. Les lamas sont d'assez pauvres peintres, mais leur talent comme sculpteurs et mouleurs paraît vraiment remarquable. Bien que le silence ne soit pas prescrit dans les rues des lamaseries, il y est généralement observé. Aux heures des offices, les lamas sont avertis de se rendre au temple par le bruit des cloches et des conques marines. Le costume religieux, robe rouge, petite dalmatique sans manches, écharpe rouge et mitre jaune, est de rigueur à l'intérieur des lamaseries.

En général, les lamas sont sincères dans l'expression de leurs sentimens religieux : MM. Huc et Gabet n'ont connu que Sandara-le-barbu qui fût complétement incrédule; mais la sincérité de ces croyans ne les empêche pas de recourir à de singuliers moyens pour s'épargner les fatigues de la prière. Ils ont un certain moulinet appelé *tchu-kar* ou prière tournante, sur les ailes duquel sont écrites des sentences pieuses : on imprime à ce moulinet un mouvement des plus rapides, et chaque tour qu'il fait représente une prière dite. Les *tchu-kar* sont de diverses dimensions; les uns se tiennent à la main et ne prient que quand leurs propriétaires les mettent en mouvement; d'autres sont placés, comme de véritables moulins, le long des rivières, et le courant les fait tourner sans cesse, de telle sorte que leurs fondateurs ont l'avantage de prier nuit et jour. On voit aussi dans les lamaseries de grands mannequins entièrement composés d'innombrables feuilles de papier collées les unes sur les autres et couvertes de prières. Ces mannequins peuvent être facilement mis en mouvement; ils prient pour tout lama qui songe à les pousser en passant. Un autre moyen également simple et ingénieux, c'est de mettre dans une hotte tous les livres de piété que l'on peut trouver, et de faire avec cette charge sur le dos une

(1) Les lamas ayant la tête rasée, on les appelle *hommes blancs*, et par opposition on nomme *hommes noirs* ceux qui n'ont pas embrassé la vie religieuse.

promenade autour de la lamaserie. Quand on rentre, on est censé avoir récité les innombrables prières que l'on vient de porter. Ces divers expédiens sont très licites; néanmoins certains lamas, loin d'y avoir recours, s'imposent des prières infinies et de très rudes pénitences. Beaucoup de lamas entendent la charité à peu près comme la prière. Par exemple, quand ils veulent donner une preuve de leur amour pour le prochain, particulièrement pour les voyageurs, ils découpent de petits chevaux dans du papier, et, après les avoir portés sur le sommet d'une montagne par un jour de grand vent, ils prient Bouddha de les changer en vrais chevaux.

Outre les lamas retirés dans les lamaseries, il y a des lamas ermites ou anachorètes qui vivent perchés dans des espèces de cages sur le flanc des montagnes. Naturellement ceux-là sont voués à la vie contemplative. On rencontre aussi des lamas voyageurs toujours en quête d'un pèlerinage; enfin d'autres lamas vivent tranquillement au sein de leurs familles, où, comme tous les autres Tartares, ils font paître les bestiaux. Leur tête rasée, la robe jaune et l'observation du célibat sont les seules choses qui les distinguent des autres bergers. Tous ces lamas réunis forment environ le *tiers* de la population mâle de la Mongolie et du Thibet : on n'a jamais vu nulle part un clergé aussi nombreux.

III.

Le moment de se remettre en route approchait. Les missionnaires devaient rejoindre la grande caravane thibétaine sur les bords du lac Bleu (Koukou-noor), réservoir d'eau salée qui a plus de cent lieues de circonférence. Avant de quitter Kounboum, ils échangèrent des *khatas* ou *écharpes de félicité* avec leurs amis les plus intimes. Le khata est une petite pièce de soie dont la finesse approche de celle de la gaze; il est orné de franges et deux fois plus long que large. Quand on fait une visite d'étiquette, que l'on veut demander un service, témoigner sa reconnaissance ou donner une preuve de sympathie, on commence par offrir un khata. Après avoir rempli ce devoir de politesse, MM. Huc et Gabet firent des provisions de bouche pour *quatre mois*. C'est une précaution qu'il faut prendre, si l'on ne veut pas s'exposer à mourir de faim sur la route du Koukou-noor à H'Lassa. Voici les denrées alimentaires dont ils durent se pourvoir : cinq briques de thé, deux ventres de mouton remplis de beurre, deux sacs de farine de froment, huit sacs de *tsamba* (orge grillée), et un nombre formidable de gousses d'ail. Le tsamba, pétri avec les doigts dans du thé au sel, est le mets de tous les jours; on mâche la gousse d'ail en traversant certaines montagnes d'où s'exhalent des vapeurs empestées.

Les missionnaires n'eurent pas à se prémunir dans le Thibet comme en Mongolie contre des changemens subits de température : ils furent constamment gelés. Cependant la crainte des *kolos* leur fit souvent oublier la rigueur du climat. En effet, cette caravane, forte de deux mille hommes, mais embarrassée dans sa marche par quinze mille bœufs à longs poils, douze cents chevaux et autant de chameaux, offrait une proie des plus tentantes aux brigands des monts Bayen-kharat. Ces brigands, que l'on désigne sous le nom générique de *kolos*, sont des Si-fan, ou Thibétains orientaux. Les montagnes bordées de précipices où se trouvent les sources du fleuve Jaune leur servent de repaire. Les kolos forment diverses tribus; l'une d'elles, et c'est peut-être la moins importante, porte un nom que nos géographes ont rendu célèbre, presque populaire, celui de Kalmouk. Comme la plupart des Thibétains nomades, les kolos sont revêtus en toute saison d'une large robe en peau de mouton grossièrement serrée aux reins par une épaisse corde en poil de chameau; de grosses bottes de cuir complètent ce costume, que relèvent un large sabre passé dans la ceinture, de superbes moustaches et des cheveux qui pendent en désordre sur le dos et la figure.

Les premières journées de route furent assez calmes; on n'avait pas encore atteint les montagnes du Thibet, et le froid était supportable. Au passage des douze embranchemens du Pouhain-gol, rivière située à l'ouest de la mer Bleue, les difficultés du voyage commencèrent. L'eau était gelée, mais pas assez fortement pour que la glace pût servir de pont. Il fallut faire entrer les animaux dans la rivière. On perdit deux bœufs et un homme. C'était avoir du bonheur. Le Bourkan-bota, montagne fameuse par les vapeurs pestilentielles dont elle est continuellement enveloppée, devait offrir des obstacles d'une autre nature. Avant d'en essayer l'ascension, on avala force gousses d'ail, mesure hygiénique conseillée par la tradition. Le Bourkan-bota dégage véritablement un gaz des plus délétères. Après quelques efforts, les chevaux se refusent à porter leurs cavaliers; ceux-ci sont obligés de faire appel à tout leur courage et de se dire qu'il faut avancer ou mourir pour ne pas céder eux-mêmes à la fatigue et au malaise qui les accablent; les visages blémissent, les cœurs tournent, les jambes tremblent; on se couche, puis on se relève pour se recoucher et se relever encore; enfin on arrive. Mais qu'est-ce que le Bourkan-bota comparé au Chuga? Le jour où l'on doit traverser cette montagne, il faut se mettre en route à une heure du matin, autrement on pourrait être arrêté par la nuit au milieu des blocs de neige. Les habits les plus épais, les fourrures les plus chaudes ne sauraient mettre à l'abri du froid. Les animaux, enfoncés jusqu'au ventre dans la neige et aveuglés par de continuels tourbillons, n'avancent que par bonds

et soubresauts; de temps en temps, des gouffres s'ouvrent sous leurs pas et les engloutissent avec tout ce qu'ils portent. La caravane ne perdit que des bêtes de somme; mais beaucoup de voyageurs eurent les oreilles et le nez gelés, M. Gabet fut du nombre. Quelques boulettes de *tsamba* semblent une nourriture bien insuffisante après une telle journée; il faut s'en contenter cependant, trop heureux si l'on découvre sous la neige assez d'argols pour faire un peu de feu et se procurer de l'eau tiède. Quand ce frugal repas est terminé, on se roule dans sa peau de bouc et l'on cherche à dormir en attendant le signal du départ. Le mont Chuga n'est cependant lui-même qu'un avant-goût des épreuves qui vous attendent dans les déserts du Thibet. Comme le sol va toujours en s'élevant, plus on avance, plus la végétation diminue et plus le froid devient intense. L'eau est rare, les pâturages manquent complétement, et tous les jours on est obligé d'abandonner quelque bête de somme. La route est bordée de carcasses d'animaux et d'ossemens humains. Ce spectacle effrayait d'autant plus M. Huc, que les forces de son compagnon de voyage allaient tous les jours s'affaiblissant. Lorsqu'il songeait qu'ils avaient encore deux mois de route à faire au plus fort de l'hiver, sans autre boisson que du thé à l'eau de neige, sans autre nourriture que de la farine d'orge, l'avenir lui paraissait bien sombre. Le fait suivant donnera une idée de la rigueur du froid. Aussitôt que le tsamba était cuit, les missionnaires en mettaient trois ou quatre morceaux encore bouillans dans un linge bien chaud et les plaçaient sur leur poitrine par-dessous leurs habits, composés d'une robe en grosse peau de mouton, d'un gilet en peau d'agneau, d'un manteau court en peau de renard et d'une casaque de laine. Malgré cette précaution, durant deux semaines, les gâteaux de tsamba gelèrent chaque jour, et les missionnaires furent réduits à dévorer un mastic glacé, au risque de se casser les dents, pour ne pas mourir de faim. Au passage du Mourouï-oussou, la caravane put contempler environ cinquante bœufs sauvages pris par les glaçons en traversant cette rivière à la nage. Leurs belles têtes ornées de grandes cornes étaient encore à découvert, et la glace avait d'ailleurs une telle transparence, qu'on eût dit qu'ils nageaient; mais déjà les aigles et les corbeaux leur avaient arraché les yeux.

Un jour que l'épuisement de leurs chevaux avait retenu MM. Gabet et Huc un peu en arrière, ils aperçurent, assis sur une grosse pierre et ne faisant aucun mouvement, un jeune lama mongol avec lequel ils avaient d'assez fréquentes relations; ils l'appelèrent, il ne répondit pas; ils s'approchèrent de lui, sa figure était comme de la cire; ses yeux entr'ouverts avaient une apparence vitreuse, des glaçons lui pendaient aux narines et aux coins de la bouche. Ce malheureux était gelé. Les missionnaires l'enveloppèrent d'une de leurs couvertures et le

transportèrent jusqu'au campement. — Vous avez un cœur excellent, leur dirent les compagnons du jeune lama, mais vous vous êtes inutilement donné une grande peine, il est *fini*. — C'était vrai. Plus de quarante hommes de la caravane furent ainsi abandonnés dans le désert. Dès qu'un malheureux, gagné par le froid, ne peut plus ni manger, ni parler, ni se soutenir, il est réputé perdu, et on l'abandonne sur la route. Pour dernière marque d'intérêt, on dépose à côté de lui une écuelle et un petit sac de farine, puis on s'éloigne sans oser détourner la tête, car on sait que dans un moment les oiseaux de proie vont le déchirer.

Ces émotions et la persistance du froid devaient nécessairement aggraver l'état de M. Gabet. Déjà ses pieds, ses mains et sa figure étaient gelés; bientôt il lui fut impossible de rester à cheval; il avait les lèvres livides et le regard éteint. On l'enveloppa dans des couvertures et on l'attacha sur un chameau. Lorsque la caravane arriva devant la vaste chaîne des monts Tant-la, les vieux voyageurs, les hommes d'expérience, déclarèrent à M. Huc que son compagnon mourrait infailliblement pendant cette redoutable ascension. Tout au contraire, l'air des monts Tant-la rétablit M. Gabet.

Le temps des grandes fatigues était enfin passé, le sol allait en s'inclinant, le froid diminuait, l'herbe devenait abondante, on touchait à H'Lassa. C'est le 29 janvier 1846 que MM. Huc et Gabet entrèrent dans la ville sainte du bouddhisme. Il y avait dix-huit mois qu'ils avaient quitté le petit village chinois de Hé-chuy. H'Lassa est située dans une vallée; cette ville a deux lieues de tour et s'offre aux yeux des voyageurs sous un aspect majestueux et imposant. On dit qu'autrefois elle était fortifiée; aujourd'hui elle a pour toute défense une ceinture d'arbres séculaires. Au milieu des feuillages, on voit s'élever de grandes maisons blanches terminées en plate-forme et surmontées de tourelles. De nombreux temples aux toits dorés, aux couleurs brillantes, dominent les maisons et sont dominés eux-mêmes par le palais du Talé-lama. Ce palais est vraiment magnifique. Il est situé au nord de la ville, et a pour base une montagne rocheuse nommée le Bouddha-la. Plusieurs temples de grandeur et de beauté différentes sont groupés autour du temple principal, qui occupe le centre et compte quatre étages; cet édifice est terminé par un dôme entièrement recouvert de lames d'or et entouré d'un vaste péristyle dont les colonnes sont également dorées. A l'intérieur, c'est une profusion sans pareille de richesses et d'ornemens de toutes sortes; la peinture, la sculpture, les étoffes précieuses, l'argent et l'or y frappent partout les regards. C'est là que réside le Talé-lama, grand pontife du bouddhisme et souverain temporel du Thibet. On avait cru à tort jusqu'ici que cette idole

vivante était à peu près invisible. Le Talé-lama est facilement abordable : il se montre aux simples curieux comme aux fidèles.

A leur arrivée, les missionnaires descendirent chez des Mongols avec lesquels ils avaient fait une partie du voyage; dès le lendemain, ils se mirent en quête d'un logement. Les maisons de H'Lassa sont généralement grandes, à plusieurs étages, et terminées par une terrasse. A l'extérieur, elles sont entièrement blanchies à l'eau de chaux, sauf l'encadrement des portes et des fenêtres, qui est jaune ou rouge. Ce blanchissage est de règle tous les ans; aussi les maisons de la *ville des esprits* séduisent-elles le passant par leur aspect de propreté et de fraîcheur. L'illusion cesse dès que l'on pénètre à l'intérieur, car tout y est sale, enfumé et puant. La pierre et la brique sont les matériaux employés à H'Lassa : on y voit cependant quelques constructions en terre; de plus, il existe un quartier où toutes les maisons sont en cornes de bœufs et de moutons. L'aspect est bizarre et ne manque pas de charme. Les cornes lisses et blanches des bœufs mêlées aux cornes noires et raboteuses des moutons prêtent à des combinaisons originales que l'habileté des architectes thibétains sait mettre à profit.

Après de laborieuses recherches, MM. Huc et Gabet louèrent un petit logement dans une maison où se trouvaient réunis une cinquantaine de locataires. Un escalier sans rampe, aux degrés étroits et raides, menait à leur unique chambre. Samdadchiemba fut installé dans un corridor qui prit, pour la circonstance, le nom pompeux de cabinet. La chambre était éclairée par une étroite fenêtre garnie de barreaux et par une lucarne percée au toit et servant de passage à la fumée. A H'Lassa, la cheminée est inconnue; on fait simplement du feu dans un bassin que l'on place où l'on veut. Samdadchiemba fut élevé à la dignité de cuisinier, et l'installation des missionnaires se trouva complète.

H'Lassa n'est pas seulement une ville de dévotion, c'est aussi une ville de commerce. Le Talé-lama attire les pèlerins, et les pèlerins attirent les marchands. Outre sa population sédentaire, H'Lassa possède donc une population flottante très nombreuse; on rencontre constamment dans ses rues des représentans de tous les peuples asiatiques. C'est une étonnante variété de physionomies, de costumes et d'idiomes. La population fixe n'est pas elle-même exclusivement thibétaine; elle compte un grand nombre de Pébouns, de Katchis et de Chinois. Les Pébouns sont des Indiens du Boutan; ils exercent seuls à H'Lassa l'industrie métallurgique. Leur quartier est extrêmement bruyant : on n'y voit qu'ateliers de forgerons, de chaudronniers, de plombiers, de fondeurs, d'étameurs, d'orfévres, de mécaniciens. Sur toutes les portes de leurs maisons, dans lesquelles on n'entre qu'en descendant

trois ou quatre marches, on voit un globe rouge et au-dessous un croissant blanc : le soleil et la lune. Les Pébouns sont d'excellens ouvriers et même d'habiles artistes; ils réussissent dans tous leurs travaux; beaucoup d'entre eux possèdent des connaissances assez étendues en physique et en chimie. Le drap nommé *pou-lou* n'est teint par personne aussi bien que par eux. Les Pébouns professent le bouddhisme indien. Une robe de pou-lou violet, un bonnet en feutre de couleur foncée et une écharpe rouge qui, après avoir fait deux fois le tour du cou, tombe sur les épaules, composent leur costume. Tous les matins, ils s'ornent le milieu du front d'une tache rouge ponceau.

Les *Katchis* sont des musulmans ordinaires de Kachemir; ils font le commerce des objets de luxe et de toilette; ils remplissent en outre le rôle d'agens de change; leurs magasins sont riches et bien tenus; par un privilége tout spécial que le Talé-lama leur a garanti, ils ont un gouvernement particulier. Leur chef ou gouverneur exerce tout à la fois le pouvoir administratif et le pouvoir religieux. Non contens d'observer rigoureusement la loi de Mahomet, les Katchis affichent encore un profond mépris pour le bouddhisme; ils n'en sont pas plus mal vus du gouvernement lamanesque, dont la tolérance est vraiment sans limite.

Parmi les Chinois, les uns appartiennent à la garde permanente du *kin-tchaï*, ou délégué du céleste empereur; d'autres exercent quelque emploi dans les tribunaux; d'autres encore se livrent à divers trafics plus ou moins suspects; ils sont tous également détestés et méprisés.

Si les Thibétains ne peuvent rivaliser ni avec les Pébouns pour les travaux métallurgiques, ni avec les Katchis pour la confection des objets de toilette, on ne leur connaît pas en revanche de rivaux pour la fabrication du *pou-lou*, des *tsan-hiang* et de la poterie; ils travaillent aussi le bois avec habileté. Le pou-lou est une étoffe de laine; on en fait pour tous les goûts et toutes les bourses; à côté du drap à longs poils et à vil prix se trouve du mérinos d'une finesse extrême et d'une cherté excessive. H'Lassa fait de très grandes exportations de pou-lou pour la Chine et la Tartarie. Les *tsan-hiang* sont des bâtons d'odeur; on les fabrique avec la poudre de divers arbres aromatiques, mêlée de musc et de poussière d'or; ces bâtons sont de couleur violette et longs de trois à quatre pieds; une fois allumés, ils se consument lentement sans jamais s'éteindre et répandent au loin une odeur exquise. Les Chinois, qui imitent tout, qui sont les plus habiles contrefacteurs du monde, ne peuvent réussir à contrefaire les *tsan-hiang* d'une façon supportable.

Au Thibet comme en Mongolie, chacun possède une écuelle de bois dont il ne se sépare jamais; les élégans l'enferment dans une bourse qu'ils suspendent à leur ceinture, les gens sans façon la serrent sim-

plement sous leur robe : la raison de cet usage, c'est que partout, à chaque instant, on s'offre du thé et que jamais on ne doit boire dans l'écuelle du prochain. Ce meuble indispensable est d'un bois plus ou moins précieux; la forme en est gracieuse; un peu de vernis est le seul ornement qu'on se permette d'y ajouter. Parmi ces écuelles, il en est qui valent 500 francs, 1,000 francs même; celles-là sont faites avec les racines de certains arbres rares qui naissent sur les montagnes du Thibet. M. Huc déclare qu'à première vue il est assez difficile de distinguer les plus précieuses des plus simples.

Les Thibétains appartiennent à la race mongole; mais ils l'emportent sur les autres Tartares par une souplesse de corps et d'esprit qui fait ombrage aux Chinois; ils sont généreux, francs et braves; le sentiment religieux, sans aller chez eux, comme chez les Mongols, jusqu'à l'extrême crédulité, est néanmoins très développé et très ferme; leurs traits rappellent fort nettement le type tartare, mais ils sont relevés par une expression de vivacité et d'enjouement qui les distingue des Mongols et des Mantchoux. Ils portent les cheveux longs et flottans sur les épaules ou tressés en queue à la manière des Chinois; un chapeau rouge, assez semblable de forme au béret basque, ou une toque bleue avec visière de velours noir et pompon rouge, une large robe agrafée sur le côté et serrée par une ceinture rouge, des bottes en drap, sont les parties essentielles de leur costume. Les femmes ont une robe semblable à celle des hommes, mais elles y ajoutent une tunique courte et bigarrée de diverses couleurs; leurs cheveux sont toujours divisés en deux tresses qu'elles laissent pendre; un petit bonnet jaune, taillé comme le bonnet de la liberté, sert de coiffure aux femmes du peuple; les grandes dames ont une couronne de perles pour tout ornement de tête. Ce costume est gracieux; néanmoins toutes les Thibétaines sont hideuses à voir, même pour ceux qui aiment les yeux petits et bridés, les pommettes saillantes, le nez court et les bouches largement fendues : c'est que jamais elles ne sortent de leurs maisons sans avoir le visage barbouillé d'une espèce de vernis noir et gluant, assez semblable à du raisiné. La mode n'a point à se reprocher cet usage, qui vient de la dévotion; le *nomekhan* ou *lama roi* qui gouvernait le Thibet il y a deux siècles, trouvant que les mœurs de son peuple étaient très dissolues, imagina qu'il remédierait au désordre en prescrivant aux femmes de ne jamais montrer au public qu'un visage affreusement noirci : l'obéissance fut complète, et aujourd'hui la chose est considérée comme point de dogme; les femmes perdues de réputation osent seules avoir une figure propre. Il est douteux, du reste, que l'édit du *nomekhan* ait fait grand bien à la moralité publique. La partie du Thibet directement soumise au pouvoir temporel du Talé-lama n'est pas, en effet, plus morale que les contrées où on ne reconnaît que sa suprématie religieuse, et cependant, dès que

la frontière du Thibet intérieur est franchie, on ne voit plus de visages vernissés. Sauf l'obligation de porter cet affreux masque, les femmes jouissent au Thibet d'une assez grande liberté; elles mènent une vie laborieuse et active, tiennent les boutiques, participent largement aux travaux agricoles; en un mot, elles sont mêlées aux relations d'affaires et même de société. Il ne faudrait pas croire, cependant, que le bouddhisme donne à la femme tartare la position que le christianisme garantit partout à la femme chrétienne. Non; le bouddhisme permet le divorce et la polygamie, seulement la première épouse est toujours la maîtresse du ménage. Les *paga-ème* ou femmes secondaires lui doivent obéissance et respect : c'est là le droit; mais on comprend que la *paga-ème,* en sa qualité de dernière venue, puisse souvent mettre le fait au-dessus du droit. Quant au divorce, il s'effectue avec une facilité admirable : le mari déclare aux parens de sa femme qu'il ne veut plus d'elle, et tout est dit. On est si bien habitué à ce procédé, que personne ne s'avise de le trouver choquant.

Bien que les étrangers soient très nombreux à H'Lassa, les deux missionnaires y furent immédiatement remarqués. C'est que leurs figures européennes tranchaient de la façon la plus compromettante sur toutes ces faces asiatiques; ils surent bientôt qu'on les désignait par le nom d'*Azaras.* Ils désirèrent avoir l'explication de ce mot; on leur répondit que les Azaras étaient des Indiens fervens adorateurs de Bouddha, et que, du moment où des étrangers n'étaient ni Katchis, ni Pébouns, ni Tartares, ni Chinois, il fallait bien qu'ils fussent Azaras. Une seule difficulté laissait planer quelques doutes sur l'exactitude de cette découverte : les Azaras déjà venus en pèlerinage à H'Lassa étaient noirs; mais cette difficulté, on l'avait levée en proclamant les missionnaires *Azaras blancs.* Ils assurèrent n'être Azaras d'aucune façon, ni blancs, ni noirs.

MM. Gabet et Huc s'étaient d'abord amusés des commérages dont ils étaient l'objet, mais ils apprirent bientôt que l'affaire devenait sérieuse. Tandis que le peuple les appelait *Azaras* blancs, les politiques et particulièrement les politiques de l'ambassade chinoise les déclaraient Russes ou Anglais, mais plutôt *Anglais* que *Russes.* « Un pareil quiproquo, dit M. Huc, ne pouvait que nous rendre très impopulaires, et peut-être eût suffi pour nous faire écarteler, car les Thibétains, nous ne savons trop pourquoi, se sont mis dans la tête que les Anglais sont un peuple envahisseur et dont il faut se défier. » Les missionnaires espérèrent couper court à ces bruits fâcheux en se dénonçant eux-mêmes aux autorités, ainsi que le prescrivaient d'ailleurs les règlemens relatifs aux étrangers. Ils se présentèrent chez le chef de la police, et lui dirent : « Nous venons du ciel d'Occident; notre pays s'appelle la France; notre but est de prêcher ici la religion chrétienne, dont nous

sommes ministres. » Le personnage auquel ils s'adressaient tira flegmatiquement son poinçon de derrière l'oreille, et se mit à écrire sans faire la moindre observation. Quand il eut achevé, il essuya son poinçon sur ses cheveux, le replaça derrière l'oreille et dit aux missionnaires : « *Yak-pozé* (c'est bien). — *Témou-chu* (demeure en paix), » répondirent-ils; puis, conformément aux règles de la politesse thibétaine, ils lui tirèrent la langue et sortirent. Cette simple déclaration eût sans aucun doute été regardée comme suffisante par la police de H'Lassa, et les missionnaires auraient pu prêcher en paix l'Évangile, si le *kin-tchaï* ou ambassadeur chinois n'était point intervenu. L'organisation politique du Thibet et sa situation vis-à-vis de la Chine peuvent seules faire comprendre la portée de cette intervention.

Le Thibet s'étend jusqu'à l'Inde. De ce côté, il a pour frontière les monts Himalaya. La Chine le presse à l'est, au sud et au midi; cependant le Céleste Empire et les états du Talé-lama ne sont nulle part limitrophes. Entre les frontières de la Chine proprement dite et le Thibet se trouvent partout des états qui dépendent au temporel de Pékin, et au spirituel de H'Lassa. Je sais bien que les géographes mettent le Thibet sur la même ligne que les pays tributaires placés entre lui et la Chine, mais c'est une erreur. Bien qu'en fait l'indépendance du Thibet ne soit pas absolue, on n'est nullement autorisé à le présenter comme une annexe de l'empire chinois. La grande force matérielle de la Chine et la suprématie religieuse du Thibet rendent obligatoires de nombreuses relations entre les deux pays. Ces relations sont fécondes en conflits, et la guerre a bien souvent succédé aux querelles diplomatiques. Les Chinois ont même eu au Thibet leurs *vêpres siciliennes*. Toutefois, bien que le recours aux armes ait en général été favorable aux Thibétains, c'est à la Chine que ces conflits ont profité, car toujours elle a su recouvrer par les négociations plus que les batailles ne lui avaient fait perdre.

Depuis long-temps, le sentiment religieux est éteint chez les politiques chinois : ils ne se soucient pas plus de Bouddha que de Confucius, mais Bouddha est adoré par des peuples sur lesquels la Chine veut conserver ou étendre sa domination; en conséquence, le gouvernement chinois fait profession de respect pour tous les bouddha-vivans, et particulièrement pour le Talé-lama, leur chef. Afin de mieux témoigner ce respect, il entretient constamment à H'Lassa deux grands mandarins revêtus du titre de *kin-tchaï*, c'est-à-dire ambassadeurs ou délégués extraordinaires. La mission officielle de ces personnages consiste à présenter, dans certaines circonstances, les hommages de leur maître au Talé-lama et à lui répondre de l'appui de la Chine contre tout ennemi. Pour reconnaître tant de sollicitude, le Talé-lama envoie tous les trois ans à Péking une ambassade solennelle, qui porte des

présens et en reçoit : c'est un échange, non un tribut; mais les Chinois seraient indignes de leur réputation d'extrême finesse, s'ils n'avaient au moins conquis les apparences de la suprématie : après de sanglantes défaites suivies de longues négociations, ils ont obtenu le droit d'entretenir des postes militaires dans le Thibet. Ces postes sont misérables: par exemple, de H'Lassa jusqu'au Su-tchouen, sur une longueur d'environ quatre cents lieues, ils ne comptent pas plus de deux à trois mille hommes. Leur but est de favoriser le passage des courriers de l'empereur. Les Chinois qui tiennent garnison à H'Lassa servent de garde non au Talé-lama, comme on l'a dit, mais à l'ambassadeur chinois; ils sont quatre cents. On voit également quelques postes chinois d'une centaine d'hommes sur la route de H'Lassa au Boutan. Enfin, les troupes thibétaines laissent concourir ces inquiétans auxiliaires à la garde des montagnes qui séparent les états du Talé-lama des avant-postes anglais. Dans les autres parties du Thibet, on ne voit pas de Chinois, il leur est même interdit d'y pénétrer.

Ces détachemens, disposés par fractions de cinquante ou cent hommes sur une immense étendue de terrain, ne donnent aucune force à la Chine, ne lui assurent l'occupation d'aucun point stratégique, mais c'est un premier pas cependant. Les Thibétains le sentent tout aussi bien que les politiques chinois. Il en résulte qu'une sourde hostilité règne d'ordinaire entre les gouvernemens de Péking et de H'Lassa : celui-ci cherchant sans cesse à revenir sur les concessions qu'il a faites, celui-là essayant sans relâche de nouveaux empiétemens. Dans cette lutte, l'organisation gouvernementale du Thibet donne de grands avantages à la Chine. L'histoire prouve que partout, sous tous les régimes, les régences sont une cause de troubles et d'affaiblissement, qu'elles provoquent des désordres à l'intérieur et favorisent l'intervention de l'étranger dans les affaires nationales. Or, au Thibet, chaque règne est suivi d'une régence, car Bouddha ne s'incarne jamais que dans le corps d'un enfant. L'institution du *nomekhan*, ou chef politique du Thibet, diminue, mais sans les faire disparaître, les dangers de ces interrègnes. En effet, bien que le *nomekhan*, qu'il faut toujours prendre dans la classe des *lamas-chaberons*, soit nommé à vie, il n'a pas la force du Talé-lama; il ne peut faire taire toutes les prétentions, et souvent il y a lutte souterraine entre lui et les quatre *kalon* ou ministres. Ces derniers sont nommés par le Talé-lama sur une liste de candidats que le nomekhan a lui-même dressée, ce qui n'empêche pas que l'accord ne soit assez difficile, le kalon, une fois nommé, ne pouvant plus être cassé que par le Talé-lama. On comprend combien une telle organisation favorise les intrigues : l'ambassadeur chinois se mêle activement à toutes celles qui s'ourdissent, et, si le parti qu'il a soutenu l'emporte, l'indépendance du Thibet est menacée d'une nouvelle atteinte.

L'intervention des Chinois dans les affaires intérieures du Thibet n'est pas seulement favorisée par la constitution du pouvoir central. Ce pays rappelle par plusieurs côtés l'ancienne organisation féodale. Ainsi, à côté des districts directement gouvernés par le Talé-lama et son nomekhan se trouvent des principautés soumises au pouvoir des *lamas-houtouktou*. Les *houtouktou* relèvent du Talé-lama, son investiture leur est nécessaire, ils doivent se mettre toujours à sa disposition et le prendre pour juge de leurs différends; mais ici encore le fait domine le droit. Les houtouktou ne reconnaissent guère l'autorité du gouvernement de H'Lassa que quand ils la craignent; de plus, ces bouddha-vivans, oubliant qu'ils ne sont qu'un seul et même dieu en plusieurs corps, aiment beaucoup à batailler les uns contre les autres, et très souvent le vaincu implore, pour dernière ressource, la médiation ou l'intervention des Chinois : ceux-ci sont toujours prêts. Leur politique avec les chefs thibétains ou tartares rappelle absolument celle des Anglais dans l'Inde, et, de même que dans l'Inde les Anglais ont toujours quelque ennemi acharné, il y a toujours au Thibet un bouddha-vivant qui rêve l'extermination des Chinois. Aujourd'hui ce bouddha réside à Djachi-loumbo, capitale du Thibet ultérieur; il ne le cède en puissance temporelle et spirituelle qu'au Talé-lama; depuis quelques années même, il le dépasse en réputation de sainteté : c'est un vassal qui menace de dominer le suzerain. Le sentiment national fonde sur lui un espoir d'autant plus grand, que d'anciennes prédictions désignent le bouddha-vivant de Djachi-loumbo comme devant conquérir un jour le monde entier. Provisoirement ce prétendant organise son armée sous le titre de confrérie des *kélan*. Cette association s'est déjà étendue du Thibet à la Tartarie mongole, et les Chinois commencent à y voir une menace. Cependant, comme le bouddha de Djachi-loumbo paraît devoir subir plusieurs incarnations avant d'entrer en campagne, ils ne s'inquiètent pas trop de ses projets belliqueux. Pour eux, la suprême sagesse consiste à vivre au jour le jour; leur affaire, c'est de gagner du terrain pas à pas et diplomatiquement. Sous ce rapport, ils sont habiles à saisir toutes les occasions; la conduite du kin-tchaï avec les missionnaires français le prouve assez clairement.

En 1846, le poste de kin-tchaï était occupé par un mandarin dont le nom n'est pas inconnu en Europe : c'était Ki-chan, celui-là même qui fut chargé, vers 1840, comme commissaire impérial, d'aplanir les différends qui avaient surgi entre la Chine et l'Angleterre. Ki-chan avait de pleins pouvoirs, et l'on se rappelle qu'il en profita pour faire cession à l'Angleterre de la petite île de Hong-kong, cession que l'empereur ne voulut point ratifier. En Chine, un négociateur malheureux ou désavoué court grand risque d'être condamné à mort. Ki-chan obtint grace de la vie, mais il fut dégradé; on confisqua ses biens, on vendit

ses femmes à l'encan, et il fut exilé au fond de la Tartarie. Comme les événemens lui donnèrent raison, qu'il avait de nombreux amis, et que son habileté était incontestable, il fut rappelé en 1844, et on le chargea d'une mission extraordinaire à H'Lassa, où de graves complications s'étaient élevées. Le nomekhan qui gouvernait alors le Thibet avait trouvé le moyen de maintenir constamment le Talé-lama en tutelle; tous les deux ou trois ans, il le faisait transmigrer de force. Déjà il avait imposé à Bouddha trois incarnations nouvelles : un Talé-lama avait été étranglé, un autre étouffé, un troisième venait d'être empoisonné. La voix publique accusait le nomekhan de ces meurtres successifs; mais il était puissant, il avait une clientèle nombreuse, on n'osait rien dire. Cependant il fallait mettre le nouveau bouddha-vivant à l'abri des accidens qui avaient frappé ses trois prédécesseurs. Les *kalons* réclamèrent secrètement l'appui de l'empereur. L'intervention du gouvernement chinois, exigée par les circonstances, pouvait d'ailleurs s'appuyer sur un fait tout accidentel. Le nomekhan étant originaire du Kang-sou, province soumise à la Chine, l'empereur avait juridiction sur lui. La cour de Péking vit là une excellente occasion d'accroître son influence dans le Thibet, et Ki-chan fut envoyé à H'Lassa. Plus heureux qu'à Canton, il eut dans la capitale thibétaine un plein succès. Le nomekhan, arrêté par surprise, fit de complets aveux, et on le condamna à la déportation en Mantchourie. Malgré l'horreur que ses crimes inspiraient, dès que la population connut le rôle que l'ambassadeur chinois avait joué dans cette affaire, une insurrection éclata, et la résidence de Ki-chan fut dévastée; il s'y attendait, et s'était prudemment caché. De l'ambassade, la foule se porta sur la demeure des kalons; elle put se saisir de l'un d'eux, et le mit en lambeaux : elle réussit ensuite à délivrer le condamné; mais, celui-ci ayant déclaré qu'il voulait obéir, l'insurrection cessa. Un nouveau nomekhan fut élu; comme il était mineur, ainsi que le Talé-lama, le premier kalon reçut le titre de *régent*, et prit la direction des affaires. Telle était la situation du Thibet en 1846. Toute la force et tout le prestige perdus par le pouvoir local avaient nécessairement profité à l'influence chinoise.

La Chine, qui ne tolère pas les missionnaires chez elle, ne pouvait les tolérer davantage au Thibet. Ki-chan résolut donc de faire expulser MM. Huc et Gabet. Des espions s'introduisirent d'abord sous différens prétextes chez les deux Français; enfin, on vint un jour leur ordonner de se rendre au palais du *régent*. Ils obéirent. Ce fonctionnaire était un homme d'une cinquantaine d'années, à la figure épanouie, intelligente et bonne. Une magnifique robe jaune, doublée de martre zibeline, ajoutait à sa majesté naturelle, que des yeux européens pouvaient trouver un peu compromise par sa coiffure composée de trois

peignes d'or, tenant les cheveux relevés sur le sommet de la tête. Il fit asseoir les deux missionnaires, et les regarda d'une façon moitié moqueuse, moitié bienveillante. Un tel accueil n'était pas très inquiétant, aussi MM. Huc et Gabet se dirent-ils en français : « Notre affaire ira bien. » — « Quel langage parlez-vous? s'écria le régent. — Le langage de notre pays. » Il les pria de traduire leur phrase; ils la répétèrent en thibétain. « Ah! vous avez confiance dans ma bonté; cependant je suis très méchant. » Puis un peu après il ajouta : « Vous avez raison, je suis bon, car la bonté est le devoir d'un kalon. » L'interrogatoire fut jusqu'au bout empreint d'une grande bienveillance. Le régent avait bien quelque peine à croire qu'il n'eût pas affaire à des Anglais; cependant il se laissa persuader. Après des questions de toutes sortes, il demanda à ses hôtes d'écrire quelques mots dans la langue de leur pays, et de mettre en regard la traduction thibétaine. L'un des missionnaires écrivit : *Que sert à l'homme de conquérir le monde entier, s'il vient à perdre son ame?* Le premier kalon admira beaucoup cette pensée. Les choses en étaient là lorsqu'on annonça l'ambassadeur chinois. Le régent apprit alors aux missionnaires que Ki-chan voulait les interroger. « Déclarez-lui franchement votre position, ajouta-t-il, et comptez sur ma protection; c'est moi qui gouverne ce pays. »

Même là où ils sont absolument les maîtres, les Chinois procèdent avec beaucoup de politesse. Dans le palais du régent, Ki-chan ne pouvait donc manquer de se montrer très courtois; mais, comme il voulait obtenir des missionnaires deux choses que ceux-ci étaient bien résolus à lui refuser : — la promesse de quitter le Thibet, — des renseignemens sur leur passage à travers la Chine, — il ne put dominer quelques mouvemens d'humeur. Cependant la séance se termina assez bien, sauf qu'il n'y eut pas de solution. Dès que Ki-chan fut sorti, le régent fit donner à souper aux missionnaires, causa beaucoup avec eux, et finit par leur faire comprendre qu'ils étaient provisoirement prisonniers. Le lendemain, les bagages de MM. Huc et Gabet, escortés du premier kalon en personne, furent transportés au tribunal où Ki-chan les attendait. La question était de savoir si on y trouverait des cartes de géographie manuscrites. Dans ce cas, les deux Français eussent été certainement condamnés à une expulsion immédiate, sinon à la peine de mort. Ils n'avaient que des cartes imprimées. Ki-chan le déclara lui-même, afin de faire preuve de science, et le régent ne put s'empêcher de témoigner combien ce résultat le rendait heureux. Le lendemain, il voulut donner aux Français une marque publique de sympathie en les installant dans une de ses maisons.

Pour le coup, les missionnaires se crurent à l'abri de tout ennui ultérieur : ils transformèrent en chapelle la plus belle pièce de leur appartement, et commencèrent à répandre les doctrines de l'Évangile.

Un jeune médecin d'origine chinoise fut leur premier disciple. De son côté, le régent ne pouvait plus se passer d'eux; il écoutait avidement les détails qu'ils lui donnaient sur l'Europe, et surtout il aimait à se faire expliquer la doctrine catholique. Les choses paraissaient en si bonne voie, que MM. Huc et Gabet songeaient déjà à rétablir par l'Inde leurs relations avec l'Europe, afin de se procurer les ressources nécessaires pour fonder une mission à H'Lassa. C'était compter sans Ki-chan. L'ambassadeur chinois continuait de travailler contre eux. Il représenta au régent que les deux lamas du royaume de France, ayant pour but d'introduire leur religion à H'Lassa, étaient par ce seul fait les plus grands ennemis du Talé-lama. « Qu'importe? répondit le ministre : ce sont des hommes pieux et savans; si leur doctrine est fausse, les Thibétains ne l'embrasseront pas; si, au contraire, elle est vraie, qu'avons-nous à craindre? Comment la vérité pourrait-elle être préjudiciable aux hommes? » Au fond, Ki-chan ne se souciait nullement de la question religieuse; mais le séjour de deux Français à H'Lassa était contraire à la politique chinoise, et il ne pouvait le tolérer. Dès qu'il vit que toute sa diplomatie échouait, il déclara, d'une part, aux Français, qu'il voulait les faire expulser, et, d'autre part, il fit sentir au régent que la protection de la Chine lui était nécessaire. Ce dernier, bien que visiblement inquiet, se refusait à toute concession; l'ambassadeur devint menaçant; un pas de plus, et les relations diplomatiques allaient être interrompues entre la Chine et le Thibet. Les missionnaires, comprenant que leur résistance ne pouvait être poussée plus loin, annoncèrent qu'ils se résignaient à partir. « Oui, il faut vous mettre en route, leur dit Ki-chan; ce sera bien pour vous, bien pour moi, bien pour les Thibétains, bien pour tout le monde. » Le régent parut triste et embarrassé. « Les Chinois profitent de la minorité du Talé-lama, s'écria-t-il, pour s'arroger chez nous des droits inouis. »

Le voyage de H'Lassa aux avant-postes des Anglais dans l'Inde pouvant se faire en vingt-cinq jours, MM. Huc et Gabet avaient projeté de quitter le Thibet par la frontière de l'Himalaya; mais ici encore Ki-chan devait leur opposer une résistance invincible. La Chine ne veut pas que la route de l'Himalaya soit connue, et, sur ce point, le Thibet lui prête volontiers son concours. Cependant le régent eût été heureux d'accorder aux missionnaires, ses amis, le laisser-passer qu'ils désiraient; mais Ki-chan fut intraitable. Il fallut prendre la route qui conduit le plus directement aux frontières de Chine. Bien que cet itinéraire dût leur faire parcourir une partie du Thibet qu'ils ne connaissaient pas encore, les missionnaires ne purent se défendre d'une certaine terreur en apprenant que les montagnes qu'ils avaient traversées du lac Bleu à H'Lassa passaient pour faciles et sûres à côté de celles qui les attendaient. Ils n'avaient pas, du reste, à s'inquiéter des

moyens de transport. Ki-chan avait tout prévu et tout arrangé. Un mandarin et une escorte assez nombreuse devaient veiller sur eux.

Le mandarin chargé d'accompagner MM. Huc et Gabet n'étant pas encore prêt, les missionnaires purent assister à la célébration du nouvel an à H'Lassa. D'après la chronologie thibétaine, le renouvellement de l'année tombe au mois de mars. Il est là, comme partout, une occasion de réjouissances publiques et privées; il faut être bien pauvre pour n'avoir pas alors sur sa table deux plats abondamment garnis, l'un de viande cuite et l'autre de viande crue; ce dernier est celui que préfèrent les Thibétains de vieille souche : n'aimer que la viande cuite, c'est se plier aux usages chinois et manquer de patriotisme. Deux des cérémonies que ramène la célébration du nouvel an au Thibet méritent d'être signalées. Les Thibétains échangent comme nous des visites, mais ils y apportent plus de zèle; dès minuit, ils quittent leurs maisons et se précipitent chez leurs connaissances. Au lieu de cartes, ils ont un pot rempli de boulettes fabriquées avec du miel et de la farine, c'est le *louk-so;* ils offrent de ces dragées à tous les amis qu'ils rencontrent; la politesse ordonne d'accepter. Cette fête fournit aux missionnaires l'occasion de remarquer qu'ils avaient des relations fort étendues. A minuit sonnant, on frappait à leur porte, et jusqu'à l'heure du déjeuner les visiteurs se succédèrent apportant tous du *louk-so*. Les fêtes du nouvel an durent dix jours; le troisième est marqué par le commencement du *H'Lassa-morou*, c'est-à-dire par l'arrivée à H'Lassa des lamas de toute la province; or, la province d'Oueï, où est située H'Lassa, compte trois mille couvens, et parmi ces couvens il en est trois qui renferment à eux seuls quarante-cinq mille lamas. Il n'y a ni logement ni vivres pour toute cette foule; les lamas le savent, et chacun apporte ses provisions de bouche avec sa tente, qu'il dresse sur la place publique. Le *H'Lassa-morou* dure six jours; c'est un désordre inexprimable. On est forcé de fermer les tribunaux et de renoncer à toute surveillance; cet usage est certainement ancien, mais on ne peut dire au juste à quelle époque il remonte, les Thibétains ne mettant presque jamais de date dans leurs récits. Un lama très savant et très renommé, auquel les missionnaires firent une remarque à ce sujet, leur répondit : — Pourvu qu'on sache ce qui s'est passé dans les temps anciens, c'est l'essentiel. A quoi bon connaître la date précise des événemens? Quelle utilité y a-t-il à cela?

Il fallut partir enfin. Au dehors de la ville, un groupe assez nombreux attendait les voyageurs; il était composé de leurs amis les plus intimes, de ceux qui avaient commencé à s'instruire des vérités du christianisme; ils s'étaient rassemblés pour offrir aux *lamas du ciel d'Occident* le *khata* d'adieu. MM. Gabet et Huc adressèrent à ces cœurs déjà chrétiens des paroles de consolation et d'encouragement, mais ils

étaient eux-mêmes navrés en songeant au bien qu'ils avaient rêvé et qu'ils auraient pu faire sans la jalousie des Chinois.

On n'avait pas trompé les missionnaires en leur disant que la route qu'ils allaient suivre pour rentrer en Chine était plus constamment rude, plus périlleuse que celle où ils avaient essuyé de si grandes souffrances. Dès qu'on a franchi la vallée rocailleuse où se trouve H'Lassa, on entre dans une chaîne de montagnes dont le prolongement est de trois ou quatre cents lieues; bien que ces montagnes aient toutes un aspect assez sauvage, ce n'est point par ce côté qu'elles frappent le plus désagréablement la vue de l'Européen; on s'accoutumerait à leur aridité, mais comment s'habituer à y voir des cadavres humains que se disputent les oiseaux de proie? Quand on sort d'une grande ville thibétaine, c'est là un spectacle qu'on ne peut malheureusement éviter; l'exposition des morts sur le sommet des montagnes est un moyen de sépulture fort usité dans le Thibet. Quelques familles trouvent cependant trop pénible de porter si haut le membre qu'elles viennent de perdre; elles coupent son corps en morceaux et le font manger aux chiens. Grace à cet usage, l'espèce canine est très multipliée à H'Lassa; il y a même des chiens spécialement destinés à servir de tombeaux aux gens riches; ceux-là sont élevés et gardés avec soin dans les lamaseries. — M. Huc retrace vivement l'aspect désolé des montagnes qui séparent H'Lassa de la Chine.

« Depuis H'Lassa jusqu'à la province du Sse-tchouen, on ne voit que de vastes chaînes de montagnes entrecoupées de cataractes, de gouffres profonds et d'étroits défilés. Ces chaînes de montagnes sont tantôt entassées pêle-mêle et présentent à la vue les formes les plus bizarres et les plus monstrueuses, tantôt elles sont rangées et pressées symétriquement les unes contre les autres, comme les dents d'une immense scie; ces contrées changent d'aspect à chaque instant et présentent aux yeux des voyageurs des tableaux d'une variété infinie. Cependant, au milieu de cette inépuisable diversité, la vue continuelle des montagnes répand sur la route une certaine uniformité qui finit par devenir fatigante... Aussitôt que l'on a quitté les sommités du Char-kou-la, on rencontre une longue série de gouffres épouvantables, bordés des deux côtés par des montagnes taillées perpendiculairement, et s'élevant comme deux grandes murailles de roche vive. Les voyageurs sont obligés de longer ces profonds abîmes, en suivant à une grande hauteur un rebord si étroit, que souvent les chevaux trouvent tout juste la place nécessaire pour poser leurs pieds. »

Voilà quelle route il faut suivre pendant trois mois. Cependant, comme on traverse un pays habité, que l'on trouve partout des vivres et des *oulah* (1) ou moyens de transport, les fatigues sont moins

(1) On donne ce nom à un système de corvée organisé pour le service des fonctionnaires sur la route de H'Lassa aux frontières de Chine. Chaque habitant est tenu de contribuer à l'organisation de l'*oulah*; ceux qui ne peuvent fournir des bêtes de somme four-

grandes que dans le désert. Les deux missionnaires arrivèrent en assez bonne santé à Bathang, ville séparée de H'Lassà par une distance d'environ quatre cents lieues; c'est à Bathang que finit non pas le Thibet, mais la puissance temporelle du Talé-lama. Le pays où on entre alors n'est pas encore la plaine; mais les montagnes s'adoucissent considérablement, et on commence à voir de larges et fertiles vallées. Du reste, les montagnes du Thibet elles-mêmes paraissent être fécondes en gras pâturages; elles renferment en outre de grandes richesses métallurgiques.

Sortis du Thibet, MM. Huc et Gabet n'avaient plus que la Chine à traverser : pour eux, ce n'était rien. Au commencement d'octobre, ils arrivèrent à Macao. Après s'être un peu reposé dans la procure de sa congrégation, M. Huc rentra en Mongolie; il y est encore. M. Gabet, dont la santé était détruite, revint en France. Dès qu'il eut recouvré quelques forces, il alla chercher au Brésil de nouvelles fatigues. Telle est la vie du missionnaire. Quant à l'œuvre que les deux fils de saint Vincent de Paul espéraient accomplir, elle n'est pas abandonnée. Il faut d'autres obstacles pour faire renoncer l'église à porter l'Évangile dans les pays qui ne le connaissent point. Un vicariat apostolique du Thibet oriental a récemment été érigé par le saint-siége. Cette mission, dont le terrain a été si courageusement reconnu par MM. Huc et Gabet, sera surtout confiée au zèle des lazaristes; elle formera le septième de leurs établissemens dans la Haute-Asie. Les six missions déjà établies et florissantes comptent vingt-quatre religieux et dix sœurs de la Charité, secondés par quarante prêtres indigènes.

IV.

Le livre de MM. Huc et Gabet soulève une question qu'il serait fort difficile de résoudre, mais qu'il faut au moins indiquer. Quel est l'avenir des peuples bouddhistes? quelle influence aura le Thibet sur les destinées de l'extrême Orient? On a long-temps cru que le bouddhisme avait complétement énervé les peuples qui le pratiquent. La relation des missionnaires français témoigne contre cet arrêt. Le nomade de la Mongolie et du Thibet ne ressemble guère, sans doute, au Tartare tel que nous sommes habitués à nous le figurer; mais, bien que le Mongol n'ait point les mœurs féroces que lui prête la tradition, il pourrait encore sortir de la *Terre des Herbes* de redoutables armées, et, comme soldat, avant le Mongol il faut placer le Thibétain. Si jamais un des principaux bouddha-vivans est saisi de quelque grande ambition, s'il se trouve sur le siége de H'Lassa ou sur celui de Djachi-loumbo un

nissent leur travail. Le nombre d'hommes et d'animaux auxquels les voyageurs ont droit est inscrit sur un passeport délivré par le gouvernement thibétain.

homme d'audace et de persévérance, animé de l'esprit de conquête, il y a dans le Thibet et la Mongolie des millions de fanatiques prêts à répondre à son appel. Or, la Chine a des armées immenses, mais non pas de véritables soldats. Elle ne maintient son pouvoir que par l'astuce. Quand les Thibétains rêvent l'empire du monde pour leur idole, ils prêtent à rire; quand ils songent à l'invasion de la Chine, ils ne songent vraiment qu'au possible. Qu'un homme se lève parmi eux, et cette conquête sera facile. Du reste, les bouddhistes s'enseveliraient dans leur triomphe. Maîtres de la Chine, ils en ouvriraient les portes et laisseraient le champ libre à la propagande européenne. Or, le frottement de cette propagande aurait bien vite usé le bouddhisme, même réformé.

Au fond, le Chinois ne se dissimule pas que le nombre et le zèle des disciples du Talé-lama et de tous les bouddha-vivans menacent très sérieusement sa domination; il recourt même à toutes les ruses de la politique pour reculer l'époque de la lutte. Gagner du temps est sa grande affaire. Il intimide et il flatte, il divise et il corrompt. Ce peuple sans foi, qui a depuis long-temps déserté ses propres autels, affiche toutes les apparences du plus profond respect pour les lamas; au besoin il va jusqu'à l'adoration. Le gouvernement chinois laisse tomber en ruines les temples de Confucius et n'a nul souci de la misère des bonzes; en revanche, il donne de riches secours aux opulentes lamaseries de la Mongolie. Ces libéralités ont deux buts : plaire aux Mongols par le respect apparent de leur culte et accroître la population des couvens bouddhiques en y rendant la vie plus comfortable. Si l'on pouvait avoir des doutes sur les sentimens intimes des politiques chinois pour les bouddhas, le fait suivant éclaircirait la question.

De toutes les lamaseries de la Tartarie-Mongole, la plus renommée comme la plus riche est celle du Grand-Kouren, située dans le pays des Khalkhas, sur les bords de la rivière Toula, à l'entrée d'une immense forêt qui s'étend au nord jusqu'aux frontières russes. Le bouddha-vivant adoré au Grand-Kouren se nomme le *guison-tomba*. Il exerce une influence considérable dans tout le nord de la Tartarie; les tribus voisines de ses états lui sont aussi dévouées que celles qu'il gouverne comme souverain tributaire de la Chine. Partout on l'appelle le saint par excellence. Cette influence inquiète d'autant plus le gouvernement chinois, que les Khalkhas sont belliqueux et n'ont pas oublié que Tching-gis-khan est sorti de leur tribu. Aussi la lamaserie du Grand-Kouren est-elle constamment un objet d'alarmes pour la cour de Péking, alarmes qu'elle cherche à déguiser par l'étalage des sentimens les plus respectueux. En 1839, le *guison-tomba*, au lieu d'envoyer, comme d'ordinaire, un simple ambassadeur à Péking, eut l'idée de rendre lui-même visite à l'empereur. Dès que ce dessein fut connu, la

terreur gagna tous les politiques chinois. Ils ne virent dans la politesse dont le saint du Grand-Kouren les menaçait qu'une ruse destinée à exalter l'imagination des Khalkhas. Des négociateurs lui furent envoyés pour le détourner de son projet; ils réussirent en partie, car ils obtinrent du *guison-tomba* qu'il n'aurait que trois mille hommes de suite, et que les trois autres souverains khalkhas, qui dépendent de lui comme il dépend lui-même de la Chine, ne l'accompagneraient point. L'itinéraire une fois réglé, le saint se mit en marche. Toutes les tribus du nord de la Tartarie s'ébranlèrent pour lui faire escorte; des foules innombrables et chargées de présens se pressaient partout sur son passage. Dès que son palanquin apparaissait, tout le monde tombait à genoux. Il fut ainsi adoré jusqu'à la *grande muraille;* là, il cessa d'être dieu, et la cour de Péking, voyant qu'il ne songeait nullement à faire entrer en Chine les hordes qui l'avaient suivi jusqu'aux frontières, reprit son assurance habituelle. Le *guison-tomba* resta trois mois près du céleste empereur; il mourut en regagnant sa lamaserie. Les Mongols prétendirent que le gouvernement chinois l'avait fait empoisonner. Ce crime n'aurait rien d'impossible. Le voyage du *guison-tomba* avait été regardé comme une menace; il fallait l'en punir. Une lutte ouverte eût offert des dangers, et les Chinois n'aiment pas le danger. Le poison vidait le débat d'une façon peu brillante, mais sûre. On peut donc croire que les soupçons des Mongols n'étaient pas sans fondement.

Un fait non moins instructif que les alarmes dont le gouvernement chinois ne put se défendre en apprenant le voyage du *guison-tomba,* c'est le bruit qu'il fit répandre, à ce sujet, dans les ports où les Européens, et particulièrement les Anglais, sont admis. Ses agens déclarèrent que l'empereur, ayant eu la fantaisie de voir face à face le grand-lama son tributaire, lui avait ordonné de venir à Péking. Cette version fut acceptée même des Anglais; on alla jusqu'à croire que c'était le chef du bouddhisme, le Talé-lama de H'Lassa, qui s'était docilement soumis à ce caprice impérial, — de telle sorte que l'on vit une preuve de force dans un acte qui avait fait éclater tant de faiblesse. Cette politique est familière aux Chinois. Ils ont persuadé aux Tartares qu'ils étaient sortis vainqueurs de leur lutte contre les Anglais, et qu'un sentiment de compassion avait seul pu les empêcher d'exterminer complétement ces *monstres marins.*

La haine qu'une partie des Tartares mongols et les Tartares thibétains nourrissent contre la Chine ne les empêche pas d'être du parti de cette puissance contre l'Angleterre. Ils espèrent avoir raison un jour de la suprématie des Chinois, et ils sentent que le joug des Anglais serait plus dur et en même temps plus difficile à secouer. Sans être bien au courant des événemens qui s'accomplissent dans l'Inde, ils en sa-

vent assez pour redouter le sort de ce pays. Les efforts tentés par la diplomatie indo-britannique dans le but d'ouvrir des relations avec le Thibet ont même accru les soupçons et les terreurs qu'il s'agissait, disait-on, de calmer.

Après l'Angleterre, il est une autre nation européenne que les peuples de la Haute-Asie connaissent et redoutent : c'est la Russie. Si la Grande-Bretagne touche au Thibet par l'Inde et domine les côtes de la Chine, la Russie règne sur une partie de la Tartarie; elle compte des bouddhistes et probablement des bouddha-vivans parmi ses sujets. A Londres ou à Paris, la Russie agit comme puissance européenne; à Péking, elle est puissance asiatique, et entretient, à ce titre, avec le gouvernement chinois des relations que celui-ci n'ose pas interrompre.

Malgré l'absence de possessions territoriales, la France pourrait exercer en Asie une influence glorieuse entre toutes, et interdite à la Russie comme à l'Angleterre; elle pourrait protéger les missionnaires, rendre leurs travaux plus faciles, moins onéreux et partant plus féconds. Agir ainsi serait, en même temps que son intérêt, son droit et son devoir, car elle est puissance catholique, et la plupart des missionnaires sont Français. L'œuvre que les prêtres de Picpus et des Missions Étrangères, les maristes, les fils de saint Ignace et ceux de saint Vincent de Paul vont accomplir chez les païens et chez les sauvages au péril de leur vie est sans doute essentiellement, je dirai même uniquement religieuse. Leur demander autre chose, ce serait les confondre avec les Pritchards du méthodisme, avec ces apôtres qui ont femmes et enfans, chevaux et domestiques, qui font le commerce et la banque, distribuent des bibles, vendent des remèdes, et cherchent à relever leur double caractère apostolique et industriel par un caractère politique. Les missionnaires du catholicisme ne sont nullement propres à tous ces métiers; ils ne s'entendent qu'à propager l'Évangile. Néanmoins ils ne peuvent ni ne veulent dépouiller leur caractère national, et il suffit qu'ils disent aux néophytes : — Nous sommes Français, — pour leur faire aimer la France. C'est là une assertion dont l'histoire de nos anciennes colonies a depuis long-temps donné la preuve. Les *Lettres édifiantes*, que l'on a raison de louer et tort de ne pas lire, sont, sous ce rapport, particulièrement fécondes en enseignemens. Aujourd'hui encore on ignore trop ce que fait une mission française dans les pays où son action est libre.

J'ai dit plus haut que la congrégation de Saint-Lazare, dont nous venons de suivre deux membres au Thibet, évangélisait surtout le Levant. Dans la seule ville de Constantinople, les lazaristes ont fondé depuis quelques années : 1° un collége, qui compte plus de 80 élèves; 2° un internat où 160 jeunes filles reçoivent une instruction complète, et entretiennent, par le prix de leur pension, 60 orphelines; 3° plu-

sieurs écoles primaires où les sexes sont séparés, ce qui n'existe pas encore partout en France, et dans lesquelles 1,300 enfans, 600 garçons et 715 filles, sont admis gratuitement; 4° une crèche où les filles de saint Vincent de Paul ont déjà recueilli 40 enfans trouvés; 5° un hôpital où les dépenses en faveur des pauvres sont couvertes par la rétribution des malades payans; 6° des secours de tout genre distribués aux indigens et aux infirmes, dont le nombre a été pour 1848 de *cent treize mille neuf cent soixante-cinq;* 7° une pharmacie qui donne gratuitement ses remèdes, bien qu'il se présente jusqu'à *cinq cents* malades en un seul jour; 8° un bureau de charité organisé pour subvenir aux besoins les plus urgens des chapelles pauvres. Cet ensemble de fondations pieuses se complète par une imprimerie, d'où sortent tous les livres fournis aux enfans des écoles dans le Levant. Voilà les œuvres que quatorze prêtres lazaristes, dix-sept frères des écoles chrétiennes et quarante-quatre sœurs de la Charité font à Constantinople avec le *sou par semaine* de la propagation de la foi. La congrégation de Saint-Lazare possède des établissemens semblables dans tout le Levant : à Santorin et à Naxie dans l'Archipel, — à Damas, Antoura et Beyrouth pour la Syrie, — à Smyrne, et enfin à Alexandrie, où huit religieux et vingt-trois religieuses élèvent 340 filles et 300 garçons, tiennent un ouvroir et donnent des soins à 200 malades. La nation dont les enfans président à de telles œuvres peut perdre son influence diplomatique, elle ne doit pas craindre l'oubli.

Les missionnaires français n'ont qu'un but : prêcher l'Évangile, gagner des ames à Dieu; mais, on vient de le voir, leur influence s'exerce dans des directions fort variées : ils sont maîtres d'école, voyageurs, médecins, infirmiers; ils doivent acquérir la science, et savoir rendre au pauvre, au malade, à l'enfant les plus humbles services. Il n'existe pas dans le monde connu une peuplade sauvage dont ils n'aient appris l'idiome, pratiqué les usages, recherché l'histoire, approfondi les mœurs. Leurs lettres, dont les *Annales* ne publient qu'une faible partie, sont remplies de notions, ou plutôt de découvertes sur toutes les choses qui peuvent intéresser l'esprit humain. Cependant c'est à peine si ces importans travaux sont connus en dehors du monde religieux. Le monde scientifique n'aurait-il donc pas quelque intérêt à les consulter, et n'est-ce pas remplir un devoir que de lui signaler tant de recherches et de documens précieux, que de lui demander enfin pour les naïves et sincères relations de nos missionnaires un peu de l'attention que les philosophes du dernier siècle savaient accorder aux *Lettres édifiantes?*

EUGÈNE VEUILLOT.

LES QUESTIONS

POLITIQUES ET SOCIALES.

III.

D'UN SOCIALISME OFFICIEL AU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE, DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE.

CE QU'AURAIT PU ÊTRE LE CONSEIL.

Voici pourquoi je fais entrer à cette place le conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce dans le cercle de ces études. Parmi les manifestations que le gouvernement a faites de ses idées et de ses plans, j'en ai cherché quelqu'une qui, par sa nature, dût offrir de l'ampleur et de la diversité, et sur laquelle les passions politiques, qui empoisonnent tout ce qu'elles touchent, n'eussent eu aucune prise. La session à peine close du conseil général de l'agriculture et du commerce satisfait à ces conditions : ce n'était rien moins que l'assemblée des états-généraux de l'industrie française, et il est notoire que l'administration a eu la bonne fortune de n'y être aucunement gênée par l'esprit de parti; il ne tenait qu'à elle d'y développer à l'aise ses tendances et le sentiment qu'elle a de la situation. C'est donc une excellente occasion pour constater si ceux qui nous conduisent ont dans la main le fil qui mène hors du labyrinthe dans les détours duquel nous sommes égarés.

Au sujet de la session du conseil général, on a remarqué déjà la

parfaite indifférence avec laquelle cette solennité a été accueillie. Le conseil général a délibéré sur un grand nombre de sujets sans que le public y prît garde. On a prolongé d'une semaine la session qui primitivement avait été fixée à un mois, le public a prolongé son inattention, et, quand on s'est séparé comblé des bénédictions ministérielles, il ne s'en est pas inquiété davantage. Et pourtant, parmi les personnes qui siégeaient dans le conseil général, on comptait beaucoup de notabilités : les deux cent quarante membres qui le composaient sont des personnes toutes plus ou moins considérables, et l'importance des intérêts qu'ils avaient derrière eux est au-dessus de toute contestation. D'où a pu venir tant de froideur?

Pour que des discussions offrent de l'attrait en ce moment, il faut qu'elles aient une relation directe et intime avec la question politique et sociale qui agite le pays, à laquelle tout se subordonne, de même qu'en pleine mer, sur un navire où une voie d'eau s'est déclarée, on n'a de sollicitude que pour le jeu des pompes, ou pour la manœuvre des charpentiers qui s'évertuent à découvrir et à boucher la fatale ouverture. Cet intérêt a manqué aux délibérations du conseil général. Est-ce la faute de l'institution même? Non. L'industrie, — et par là j'entends l'ensemble des arts représentés dans le conseil général, l'agriculture, les manufactures, le commerce, — est appelée à coopérer puissamment à l'œuvre de la pacification sociale. C'est de ses mains que la société reçoit à chaque instant le fonds de richesses sur lequel elle subsiste : donc il lui appartient de concourir à guérir graduellement, autant qu'il est possible, la lèpre de la misère. C'est à titre de soldats dans l'armée industrielle que les ouvriers, tant des campagnes que des villes, sont en rapport quotidien avec les classes de la société qui dirigent les ateliers ou qui possèdent la terre : donc, pour rapprocher et pour confondre en un seul les deux camps entre lesquels la société française est divisée, il y a beaucoup à attendre de l'action des lois et des mœurs dans leurs rapports avec l'industrie.

Si ce n'est pas à l'institution même qu'il faut s'en prendre de l'insignifiance de cette session, est-ce aux membres dont le conseil général était composé? Il serait injuste de le leur imputer. Ils n'avaient pas préparé eux-mêmes le programme de leurs délibérations; ils l'ont reçu et s'y sont conformés. Dans ces temps où il est de mode de contester amèrement à l'autorité ses attributions les plus naturelles, les membres du conseil général ont eu à cœur de suivre fidèlement la ligne qui leur avait été tracée d'en haut. Cette discipline est de bon goût et de bon exemple.

Je le dis donc à regret : c'est l'administration qui s'est trompée en livrant au conseil général toute autre chose que des questions sur lesquelles ses débats pussent apprendre quelque chose de neuf aux pou-

voirs de l'état et au public, et qui se rapportassent franchement aux embarras de la situation.

A quels signes reconnaît-on les sujets sur lesquels il y a lieu de consulter une assemblée de ce genre? Le conseil général ne fait pas de loi : il fournit des renseignemens à ceux qui ont charge d'en faire. Donc, pour qu'un sujet lui soit déféré, il faut que ce soit une *question*, c'est-à-dire une matière peu explorée encore. Du choc des opinions qui alors se produisent et se heurtent dans le sein du conseil général jaillissent pour l'administration les élémens de la solution, je veux dire d'un projet de loi. Nos voisins les Anglais, pour débrouiller les questions et fournir au débat public une base certaine, ont un mécanisme qui fonctionne fort bien, celui des enquêtes parlementaires. Investies d'une haute prérogative par le fait de la délégation émanée de l'une ou de l'autre chambre, les commissions d'enquête font venir qui leur plaît (1), l'interrogent comme elles le veulent, l'obligent à répondre catégoriquement, et celui qui leur aurait menti encourrait la rigueur des lois. Quand elles se jugent suffisamment éclairées, elles font un rapport, et la question passe ainsi à l'état de projet de loi. Chez nous, après avoir essayé des enquêtes qu'on entendait tout autrement que les Anglais (2), on a cru devoir y renoncer, et alors les conseils généraux de l'industrie, qui dataient d'un certain nombre d'années déjà, mais dont l'existence restait obscure, furent mis en œuvre avec un certain éclat. Ils n'ont de sens que si l'on veut qu'ils tiennent lieu des enquêtes à l'anglaise pour toutes les questions qui ont trait à l'activité industrielle du pays. Il ne peut rien en sortir d'utile que si on leur donne cette destination; mais, conçus et maniés dans ce but, ils peuvent rendre de grands services (3).

(1) Une personne qui serait au bout de l'empire britannique, en Chine, est astreinte à se rendre à l'appel d'une commission parlementaire d'enquête.

(2) Les commissions d'enquête, quand on en a eu en France, ont presque toujours tenu leurs pouvoirs de l'autorité. Elles n'avaient que des témoins bénévoles qui disaient ce qu'ils voulaient. C'est à l'instar des *commissions royales* de l'Angleterre; mais dans ce dernier pays les enquêtes parlementaires donnent le ton, et les commissions royales ont d'excellens résultats aussi.

(3) Dès 1819, M. Decazes avait institué auprès du ministère de l'intérieur des conseils généraux distincts pour l'agriculture et pour les manufactures. Ces conseils étaient même permanens et devaient avoir des réunions hebdomadaires; mais ils cessèrent bientôt de fonctionner et tombèrent en désuétude. On les a relevés en 1831, époque à laquelle ils reçurent une organisation plus complète. Il dut y avoir alors trois conseils généraux, qui devaient être convoqués en même temps et travailler ensemble. A partir de 1836, les sessions prirent plus de solennité. En 1850, on a aboli la distinction des trois conseils généraux délibérant et votant séparément. Il n'y a plus eu qu'un conseil général qui, pour la nomination des commissaires seulement, s'est fractionné en trois comités : celui de l'agriculture, celui des manufactures et celui du commerce; c'est déjà une modification utile. Elle l'eût été davantage vraisemblablement, si le conseil se fût partagé en bureaux tirés au sort : c'eût été le moyen de rompre les coteries.

Il ressort de là qu'il n'y a lieu de consulter le conseil général qu'autant qu'il s'agirait de sujets qui seraient à l'étude, bien entendu qu'ils devraient avoir une certaine gravité : on n'a pas le droit de déplacer pour des minuties deux cent quarante personnes dont le temps est précieux et qu'on ne peut enlever à leurs travaux accoutumés sans préjudice pour la chose publique. Quand au contraire le sujet a été lentement élaboré par la machine administrative et par de longues discussions publiques, non-seulement dans la presse, qui n'accorde pas aux affaires proprement dites la sollicitude qu'elles méritent, mais dans les conseils généraux des départemens, dans les chambres de commerce, dans les conseils spéciaux du gouvernement, à la tribune des assemblées politiques; quand par cette filière il est passé déjà à l'état de projet de loi, il ne convient pas d'en saisir le conseil général, à moins qu'il ne se soit produit quelque fait nouveau considérable, de force à modifier les idées précédemment acquises. Hormis ce cas, en effet, l'enquête est close dans la pensée de l'administration elle-même; si elle ne l'était pas, l'administration n'aurait pas fait de projet de loi.

Si, partant de là, on passe en revue les propositions qui ont comparu au conseil général, on aura de la peine à en trouver quelques-unes qui y fussent à leur place. Toutes celles qui méritent qu'on les nomme étaient déjà à l'état de projet de loi. La question des sucres, au sujet de laquelle on proposait avec raison au conseil de diminuer le droit en général et de réduire la surtaxe sur le sucre étranger, avait été étudiée et élucidée de vingt façons; elle est résolue par l'expérience anglaise. Nos commissions parlementaires et administratives avaient déclaré qu'il fallait procéder de cette manière; la commission des douanes de la chambre des députés l'avait dit en 1847. Dans l'assemblée nationale actuelle, la commission chargée d'examiner la proposition émanée de l'initiative individuelle de MM. Levavasseur et Desjobert avait, dans un bon rapport (par M. Chegaray), antérieurement à la réunion du conseil général, formellement signalé, comme la seule voie qu'on pût suivre, le dégrèvement et la réduction de la surtaxe. L'administration elle-même, avant ce rapport, avait livré au conseil d'état son projet de loi. La question des caisses de secours et des caisses de retraite avait été portée plus avant : le gouvernement en avait saisi l'assemblée par un projet de loi; l'assemblée elle-même s'en était saisie directement; un rapport, deux rapports avaient été présentés par une commission *ad hoc;* l'assemblée enfin en avait délibéré régulièrement. Au point d'avancement où étaient ces questions, demander que le conseil général s'en expliquât, c'était ou l'inciter à une manifestation pour le moins superflue contre l'assemblée et le conseil d'état, ou quêter une approbation tardive et sans but.

Il était de même bien tard pour le crédit foncier. Le conseil général,

pendant ses sessions précédentes, en avait disserté à satiété. Les deux chambres sous la monarchie, la presse, les conseils généraux des départemens, les cours de justice extraordinairement interrogées à cet effet, les congrès agricoles et je ne sais combien d'autres réunions encore en ont fait retentir les airs. Tout a été dit là-dessus. La question du crédit foncier se subdivise en deux, celle de la réforme hypothécaire et celle de la constitution de sociétés spéciales de crédit. Sur le premier point, après vingt années de discussions, tout le monde à peu près est d'accord. Une loi a été préparée en dernier lieu par une commission, le conseil d'état en a délibéré, une commission de l'assemblée nationale s'y est appliquée aussi. C'était donc sorti du domaine du conseil général. Reste la seconde affaire, celle d'associations spéciales de crédit, dont la principale utilité serait d'échelonner sur une longue série d'années le remboursement des sommes avancées aux propriétaires, par le moyen d'annuités dans lesquelles serait compris un amortissement. Ces sociétés seraient formées, soit de propriétaires se présentant en bloc au public prêteur pour lui inspirer plus de sécurité par leur masse, soit de capitalistes allant, réunis, chercher au contraire les propriétaires individuellement. L'une et l'autre de ces combinaisons a été recommandée, l'une et l'autre peut s'employer. L'Allemagne et la Pologne offrent des modèles de la première: la caisse hypothécaire est un exemple de la seconde (1). A l'égard de ces sociétés, les discussions et les dissertations ne s'étaient pas moins éternisées que sur les hypothèques. Le débat à la fin s'est resserré, parce que, les nuages s'étant éclaircis, on a vu le point de la difficulté. De deux choses l'une: ou l'on veut que ces sociétés soient conformes au droit commun, et alors il n'y avait pas lieu à en occuper le conseil général; une fois le régime hypothécaire corrigé, il n'y aura plus qu'à laisser faire les propriétaires qui seraient portés à s'associer, et les capitalistes, qui considèrent justement la terre comme le meilleur gage que puisse avoir une créance; ou au contraire l'on entend que, par une dérogation expresse au droit commun, elles soient investies de pouvoirs exceptionnels et sommaires envers les propriétaires débiteurs qui ne serviraient pas les intérêts échus, et alors la question est de l'ordre essentiellement politique : il ne s'agit plus que de savoir s'il peut et s'il doit y avoir deux droits dans l'état. C'est donc aux assemblées politiques, au conseil d'état, et surtout au corps législatif, qu'il appartient de la traiter et de la résoudre. Une réunion de chefs d'industrie convoqués à ce titre n'est pas compétente.

(1) La caisse hypothécaire a mal réussi, mais ce n'est pas la preuve qu'une institution prêtant des capitaux aux propriétaires fonciers ne saurait réussir; beaucoup de causes peuvent la faire échouer : ici il y avait d'abord l'ensemble des vices de notre législation sur les hypothèques, vices qui vont être enfin corrigés, on doit l'espérer.

A cette catégorie de questions qu'il n'y avait plus lieu de déférer au conseil général, je pourrais joindre celle du régime douanier de l'Algérie. Le gouvernement en avait déjà (1) saisi le conseil d'état. L'assemblée nationale, de son côté, avait nommé une commission, et celle-ci, six semaines avant la réunion du conseil général (2), avait fait un rapport dont les termes étaient concertés avec le gouvernement. Donc les idées du gouvernement sur ce sujet étaient parfaitement fixées (3). Consulter le conseil général en pareil cas, c'était manquer d'égards pour la commission parlementaire à laquelle on a fait connaître son opinion et donné sa parole, ou c'était réserver un mauvais procédé au conseil général dans le cas où il ne calquerait pas son avis sur l'opinion du gouvernement.

Dans quelques-uns des cas qui précèdent, il y aurait eu cependant une manière de rajeunir le débat. Au sujet des caisses de secours, le gouvernement s'est trouvé en désaccord avec la commission de l'assemblée sur une disposition intéressante. Il voulait provoquer et organiser la participation des classes aisées à ces caisses. Sans y être opposée, la commission parlementaire, à laquelle, dans une première délibération, l'assemblée a donné raison, veut qu'on passe cette participation sous silence. Les beaux résultats qui ont été obtenus à Grenoble (4) par le concert des gens aisés et des ouvriers, et dans beaucoup de grands établissemens par la coopération des chefs, autorisaient le gouvernement à insister. C'est une affaire où les mœurs peuvent plus que la loi, mais il n'est pas prouvé que la loi et les exhortations de l'autorité n'aient rien à y voir. On eût donc compris que le gouvernement demandât à un corps où les chefs d'industrie, bons juges de la matière, étaient nombreux, de prendre le rôle d'arbitres officieux entre l'assemblée et lui, ou encore qu'il adressât aux membres du conseil général une recommandation pressante, afin que chacun d'eux, dans le cercle de son influence, s'efforçât d'imprimer aux caisses de secours ce caractère mixte, condition de la pleine efficacité de l'institution, garantie de meilleurs rapports entre les patrons et les ouvriers. A l'égard des caisses de retraite, le projet de loi statue sur

(1) Le 11 mars.

(2) Le rapport est du 18 février.

(3) Je ne voudrais pas que le lecteur inférât de ces expressions que je regarde le projet de loi comme irréprochable. Malgré l'opinion du gouvernement, malgré toutes les raisons qu'a fait valoir le savant rapporteur de la commission de l'assemblée (M. Charles Dupin), je pense le contraire. Le projet de loi, tout en paraissant libéral pour l'Algérie, place entre elle et le marché général des obstacles que je considère comme funestes, en ce qu'ils sont de nature à retarder le moment où cette colonie pourra se suffire à elle-même, et où elle cessera d'imposer à la métropole des sacrifices énormes.

(4) M. Rivier, juge au tribunal civil de Grenoble, a fait connaître ces résultats au public dans un écrit plein de faits curieux et d'observations judicieuses.

une caisse générale à organiser par l'état pour la France entière; c'est répondre à un besoin réel. Il ne faut pourtant pas que la caisse générale exclue la fondation de caisses locales qui s'appliqueraient à un certain nombre de fabriques similaires réunies dans une même ville ou dans un certain rayon, qui même se restreindraient à quelque établissement unique d'une importance exceptionnelle. A l'époque où le conseil général s'est réuni, le *Moniteur* a publié les statuts que, sur la proposition de l'administration, venait d'approuver le conseil d'état, d'une caisse de retraite spéciale fondée à Lyon pour l'industrie des soieries, sous les auspices de la chambre de commerce, et liée à une société de secours mutuels dont le plan est remarquable. Depuis quelques années, dans quelques-unes de nos grandes fabriques des caisses particulières pour les retraites avaient été créées avec le concours des patrons (1). Donner aux caisses de retraite le caractère local ou municipal, c'est rendre plus d'un service à la chose publique : d'abord, c'est exciter l'esprit municipal, seul contrepoids possible aux inconvéniens d'une centralisation excessive, contre laquelle l'opinion réagit en ce moment. En second lieu, c'est consolider les caisses de retraite, c'est leur faire jeter dans les mœurs des racines profondes. Enfin c'est leur ménager des ressources plus abondantes. Le conseil municipal et la chambre de commerce de Lyon peuvent accorder un subside à une institution lyonnaise; un particulier de Lyon peut la doter d'une somme ou lui laisser un legs. La ville, la chambre de commerce et le particulier ne donneront rien à une institution générale étendue sur toute la France; le bien qu'ils voudraient faire à leurs concitoyens immédiats n'irait pas à son adresse. Dans les caisses de retraite qui seraient affectées à un établissement seul ou à un groupe peu nombreux d'établissemens similaires, la retenue obligatoire, qu'on a écartée avec raison de la loi sur la caisse générale, devient praticable comme conséquence d'une convention librement acceptée par l'ouvrier à son entrée, et cet article du contrat aurait presque toujours pour pendant une subvention du chef d'industrie à la caisse. De cette manière, le nombre des ouvriers affiliés à des caisses de retraite serait plus grand, et les caisses feraient plus de recettes. La seule difficulté que soulèvent les caisses locales, à l'usage d'une seule fabrique ou d'un petit groupe, est relative au bon aménagement des fonds; mais ce n'est pas insurmontable. Supposons que l'administration eût ouvert au sein du conseil général un débat sur la question de savoir ce que la loi et l'autorité agissant officieusement pourraient faire pour

(1) L'industrie du Haut-Rhin, qu'on trouve à la tête des innovations fécondes, en offrait divers exemples. La dernière fondation de ce genre avait eu lieu près de Mulhouse, à Rixheim, chez MM. Zuber. En ce moment, on achève d'organiser à Mulhouse même une grande caisse de retraite qui a quelque analogie avec celle de Lyon.

éveiller le zèle, en ce moment fort somnolent, des chefs d'industrie et des classes aisées en général en faveur des caisses de secours, ou qu'il l'eût engagé à délibérer sur le mode de surveillance qui pourrait être appliqué aux caisses de retraite spéciales : une discussion circonscrite dans ce cercle aurait pu fournir les élémens de deux lois complémentaires de celles qui paraissent devoir être prochainement votées par l'assemblée, et qui sont bonnes. On n'a fait rien de pareil.

Poursuivons l'énumération. Était-ce bien la question de l'assiette du droit sur le bétail étranger qu'il y avait à traduire devant le conseil général? Je croirais que non. L'administration s'est bornée à demander s'il convenait que le droit par tête fût remplacé par un droit au poids. La question est résolue depuis long-temps pour les gens de bon sens. Voilà quinze ans qu'on la discute, et il y a plusieurs années que les villes ont ce nouveau mode de perception. Envers l'étranger, un traité l'a mis en activité depuis quatre ans sur une de nos frontières, celle du Piémont. A moins de supposer que le conseil général, dans sa session d'un mois, aurait du temps à perdre, il ne fallait donc pas le provoquer à en délibérer. Il y avait une bien autre question à poser au conseil général à l'occasion de cette rareté de la viande que l'administration signale et déplore sans prendre de parti.

Que dire d'un flot de propositions subalternes qui sont les unes du pur détail administratif, les autres de nature à être tranchées en un clin d'œil par le chef de bureau du tarif, comme celle de savoir si les soies gréges ou moulinées que produit notre sol devront continuer de supporter, par une exception presque unique au milieu de toutes nos productions, la rigueur d'un droit de sortie? Le droit sur les soies à la sortie est, dans notre législation douanière, une anomalie sans motif, une injustice sans excuse.

Dans la série des questions déférées au conseil général, on en peut remarquer une qui était incontestablement de sa compétence, et qui d'ailleurs, par ses proportions, était digne de l'occuper, celle de la durée de la journée des ouvriers, à laquelle on a rattaché celle du travail des dimanches. Sans contredit, en termes généraux, c'est une affaire d'intérêt populaire. Jusqu'à quel point cependant était-il urgent de la faire discuter? Ici il faut distinguer. Et d'abord pour les adultes. Les novateurs du gouvernement provisoire d'un trait de plume avaient fixé la journée à dix heures pour Paris et onze pour les départemens, comme si la force musculaire n'était pas la même ici et là. A cette fixation boiteuse le décret du 5 septembre 1848 a substitué la longueur uniforme de douze heures. C'est l'usage à peu près général, et ainsi le règlement actuel n'a rien d'offensif. Les ouvriers non plus que les patrons ne s'en montrent aucunement préoccupés. Ainsi rien ne pressait. Or, quand on réunit une assemblée pour un mois, il ne faut lui

apporter que ce qui presse. Si l'on voulait remettre la question sur le tapis, ce n'aurait dû être que pour s'informer si la liberté en pareil cas ne serait pas préférable aux restrictions. Presque partout aujourd'hui les ouvriers travaillent à façon et non à la journée; c'est donc l'ouvrier qu'on gêne par une fixation absolue de la journée plutôt que le chef d'industrie. On ne devrait pas perdre de vue que, sous le régime du travail à façon et même sous celui du travail à la journée. réduire par la loi la durée du travail équivaut à réduire les salaires. A moins d'une forte compression exercée sur la société, ce qui ne peut avoir qu'un temps, l'un entraîne nécessairement l'autre.

Le travail des enfans appelle une protection plus particulière. L'humanité gémit de voir des êtres trop faibles jetés dans les ateliers; malheureusement c'est une affaire de nécessité pour les familles pauvres. L'ouvrier fait travailler son fils en bas âge, parce qu'il a besoin que cette petite créature, qui dépense dans la maison, y apporte quelque chose. Entraver les ouvriers en cela, ce n'est pas seulement les mécontenter; c'est, dans beaucoup de cas, augmenter la détresse des familles nombreuses. Il n'y a pas deux moyens d'empêcher bien effectivement les enfans d'entrer trop tôt dans les ateliers, et les femmes, comme au surplus les adultes eux-mêmes, d'y faire de trop longues journées; il n'y en a qu'un : c'est d'augmenter l'aisance générale de la société, d'y multiplier le capital, qui est le fonds sur lequel les ouvriers de toute espèce sont rétribués, et ceci ne s'opère pas du jour au lendemain par la vertu d'un peu de grimoire inscrit au *Bulletin des Lois;* c'est l'œuvre d'une politique intelligente et sage, soutenue pendant une suite d'années et assistée du concours de toutes les classes du public. Quand le législateur prend des mesures restrictives au sujet du travail des enfans ou des femmes, il doit y procéder avec beaucoup de réserve, de peur qu'en voulant faire du bien, il ne fasse tout le contraire. Présentement, le mieux serait de se borner à rendre plus efficace la surveillance instituée par la loi de 1841, et à tenir la main, conformément à l'esprit de cette loi, à ce que les ateliers soient salubres, à ce que la morale enfin n'ait plus à souffrir de la confusion des deux sexes. C'est demandé depuis long-temps. Les deux chambres, sous la monarchie, avaient retenti de réclamations à ce sujet : il n'était pas besoin de l'approbation du conseil général pour qu'une proposition législative dans ce sens se présentât avec une autorité suffisante.

Au sujet de cette question complexe concernant le travail, l'administration n'a pas eu suffisamment conscience des limites dans lesquelles la puissance de la loi peut s'exercer. La loi est impuissante, et ses efforts échouent quand elle va contre les nécessités sociales et qu'elle fait abstraction des mœurs.

Il appartient cependant à la loi d'agir dans de certains cas où les mœurs sont sans vertu; elle leur vient en aide alors plus qu'elle ne les contrarie. C'est ainsi qu'il était convenable, comme l'administration l'a proposé, de soumettre à des restrictions le travail des dimanches et des jours fériés : ces jours-là, il ne devrait pas se faire de travaux ostensibles; les entrepreneurs de travaux publics exécutés pour le compte de l'état ou subventionnés par lui devraient, moins que tous autres, laisser leurs ateliers ouverts, de même les boutiques devraient être fermées, sauf quelques exceptions reconnues indispensables. Les mœurs n'ont pas la force de mettre fin à l'abus qui s'est introduit chez nous, quoique ce soit la violation des règles de l'hygiène, une insulte aux traditions les plus respectables, les plus antiques et les plus universelles du genre humain; qu'à défaut des mœurs la loi intervienne. Par une bizarrerie qu'on ne s'explique pas, l'administration a molli au lieu d'avoir une volonté ferme quant à l'ouverture des boutiques le dimanche, et le conseil général, à son exemple, s'est effacé (1).

La nomenclature donnée ici des questions soumises au conseil général serait trop incomplète, si je n'en signalais deux autres qui se recommandent par leur étendue, celle du régime des eaux et celle des voies de communication. Elles sont très complexes, et, pour être traitées comme il le faut, elles auraient absorbé toute la durée de la session. Elles requièrent, en législation et en administration, des connaissances auxquelles beaucoup de membres du conseil général étaient étrangers, quelque distingués qu'ils fussent d'ailleurs. Ce n'est pas précisément de cela qu'on s'entretient quand la maison brûle, et voici qui le montre bien : le conseil général n'a pas mis ces questions en délibération (2).

Il faut aussi nommer une question, celle des marques de fabrique, qui avait déjà traversé le conseil général lors de sa session de 1846 et a été depuis l'objet d'un projet de loi. On en avait fait grand bruit à l'origine; mais les discussions raisonnées qui s'étaient succédé l'avaient extrêmement amoindrie. Maigre elle était entrée cette fois au conseil général, plus maigre elle en est sortie. C'est ainsi qu'une pièce de fer de qualité équivoque, lorsqu'on la forge à plusieurs reprises, se réduit

(1) Ce n'est pas que je regrette la loi du 18 novembre 1814, qui contenait une série de prescriptions sévères pour la célébration du dimanche. Je la tiens pour impossible : elle rencontrerait dans les mœurs, telles qu'elles sont, une résistance invincible; mais, sans aller jusque-là, à beaucoup près, on peut faire plus que n'a proposé le gouvernement au conseil général. Il faut aviser à rendre aux marchands en boutique et à leurs employés une liberté dont ils se privent les uns les autres le septième jour, et dont leur santé se trouverait fort bien, et leur moral pareillement. On ne voit pas en quoi la proposition du gouvernement y pourvoit.

(2) Je ne puis appeler délibération l'intervalle de cinq minutes qui a été consacré à la question du régime des eaux dans la dernière séance du conseil général.

presque à rien. On en est venu à déclarer qu'il ne fallait que des marques facultatives, sauf un petit nombre d'exceptions, et, quand on a eu à déterminer les cas exceptionnels, on a renvoyé au conseil d'état, ce qui est une façon de renvoyer aux calendes grecques, car le conseil d'état s'excusera avec toute raison en disant que, s'il est une assemblée qui puisse, en connaissance de cause, énumérer les branches de l'industrie auxquelles il convient d'appliquer cette surveillance obligatoire et signaler les moyens matériels de l'exercer, c'est évidemment le conseil général, qui représente l'industrie française.

En résumé, on avait mal taillé au conseil général sa besogne. On lui avait jeté une avalanche de sujets, mais de cette multitude si l'on retranche : 1° ceux sur lesquels il avait cessé d'être nécessaire que le conseil discutât, parce qu'ils avaient été préalablement portés à un état d'instruction qui était suffisant et jugé tel par l'administration; 2° les affaires relativement oiseuses ou inopportunes, faute d'avoir un lien assez direct avec les embarras de la situation; 3° les menus détails que les bureaux pouvaient, sans outrecuidance aucune, se réserver, il ne reste à peu près rien. Voilà pourquoi la session n'a été qu'un avortement.

Il me reste à examiner l'esprit général des documens distribués au conseil par l'administration et des solutions par elle indiquées.

La plupart des intelligences aujourd'hui ont un faible plus ou moins avoué pour de certaines doctrines bien peu dignes d'un pareil succès. Nous sommes enclins à nous exagérer extrêmement les pouvoirs légitimes de l'état, et à vouloir qu'une foule d'actes au sujet desquels l'autorité et la loi devraient s'en remettre à notre libre arbitre ou à notre appréciation mutuelle de la justice soient l'objet de règlemens impératifs qui nous lient les mains. Nous ne croyons plus à la Providence qui veille du haut des cieux; mais, à sa place, nous avons inauguré une abstraction que chacun arrange un peu à sa guise, comme les Indiens leur Manitou. C'est l'état. Individuellement et en masse, nous attendons de l'état notre prospérité, notre existence. Il faut qu'il procure des commandes à celui-ci qui est manufacturier, qu'il occupe les bras de celui-là qui est un simple ouvrier, qu'il donne une place à ce troisième qui a reçu de l'éducation, mais n'a pas de rentes dont il puisse vivre. Il faut que ce soit l'état qui répare le dommage quand nous en avons éprouvé. Nous déposons à ses pieds toute dignité, toute indépendance. Les intérêts particuliers sollicitent de lui des lois pour changer à leur profit, même au détriment de la société, le cours naturel des choses, pour modifier les relations naturelles des classes et des individus, c'est-à-dire qu'on lui demande ouvertement l'injustice, comme si elle était permise au législateur. « Les lois, a dit Montesquieu, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature

des choses. » Nous admirons cette formule, fort belle en effet, qui montre que la législation a un type certain, l'éternelle justice, mais nous n'en tenons compte. Quelle attitude pour une nation qui, pendant un demi-siècle, avait tant exalté la liberté aux yeux des autres, et qui fait profession extérieure d'idolâtrer la justice!

Et, contradiction bizarre, pendant que cette abstraction de l'état reçoit nos hommages les plus serviles, le gouvernement, dès qu'il se personnifie en quelqu'un, roi de quelque branche que ce soit, ou président, est l'objet de notre méfiance, le plastron de nos insultes. Nous ne pouvons rien supporter de lui; nous ne lui avons aucune reconnaissance pour le bien qu'il fait, et nous lui imputons sans vergogne le mal qu'il ne fait pas.

Ce penchant à s'aplatir devant l'état, cette disposition à lui immoler la liberté et à se faire réglementer à outrance, cette manie de demander à l'autorité de faire les affaires de chacun aux dépens de la société, au mépris de la justice, je prie qu'on dise ce que c'est, sinon le fonds commun des systèmes socialistes. Le socialisme n'est pas, comme le prétendent ses sectateurs, la doctrine de ceux qui ont à cœur les intérêts populaires. Les socialistes réclament en faveur de cette cause sacrée, ils en parlent beaucoup plus que d'autres, et en dehors d'eux on en parle trop peu; mais il ne suffit pas d'en parler pour la bien servir. Leurs intentions sont excellentes, soit; mais leurs spécifiques sont des breuvages empoisonnés. Le socialisme n'est pas davantage l'opinion de ceux qui, persuadés que la société n'est pas au terme de ses perfectionnemens, appellent des réformes. Tous ceux qui acceptent le nom de socialistes sont des réformateurs; mais tout partisan même prononcé de réformes même immédiates n'est pas socialiste. L'essence du socialisme, et c'est en cela que résident son erreur et son tort, est de croire que l'état doit absorber tout, qu'il est responsable de tout, que l'individu en présence de l'état n'a pas plus de responsabilité que l'automate entre les mains de Vaucanson, que l'état ou telle coterie qui le personnifiera (car il faut bien qu'il soit représenté par quelqu'un) peut jeter au travers des divers intérêts privés, pour leur faire à chacun sa part, sa volonté ou son caprice sous le manteau usurpé de la loi, et que cela devient aussitôt la justice. En un mot, ce qu'on nomme le socialisme est l'abdication de la liberté, le renversement de la justice, et le socialiste est l'homme qui ne sait pas, ou qui ne veut pas, ou qui ne peut pas être libre ni être juste. Nos socialistes se croient tout différens de ce portrait, ils en sont l'original même. Qu'ils veuillent bien se palper attentivement, ils finiront par s'y reconnaître. Cependant les socialistes en titre ne sont pas les seuls dont les lignes que je viens de tracer offrent la fidèle image, ni les seuls par conséquent qui méritent de porter ce nom. Tenons-le pour certain,

celui-là, au fond, est un socialiste, sous quelque drapeau qu'il affecte de se ranger, qui professe des opinions d'après lesquelles le progrès de la société devrait se chercher systématiquement en dehors des voies de la liberté et de la justice, dans l'accaparement par l'état d'attributions indéfinies et dans l'immixtion arbitraire du législateur parmi les relations des citoyens entre eux. A ce compte, il faut en convenir, le socialisme est une gangrène dont la société française est profondément atteinte. Et puis l'on s'étonne de ce que chaque jour les sectes socialistes gagnent ostensiblement du terrain dans notre malheureuse patrie! Ces conquêtes ne sont que la constatation d'un mal qui préexistait. Ce sont des gens qui reconnaissent leur drapeau et qui vont s'y ranger.

Nous sommes voués au socialisme, parce que nous ne savons pas ou nous ne voulons pas être libres, nous ne savons pas ou nous ne voulons pas être justes. Il est impossible que nous échappions aux périls qui nous étreignent, à moins que nous ne prenions pour guides la justice et la liberté, et j'espère qu'on ne me fera pas de querelle pour penser ainsi, malgré le peu de vogue dont la liberté jouit aujourd'hui, si l'on veut bien remarquer que l'ordre véritable, celui qui dure, est impliqué dans la liberté, car la bonne définition de l'ordre consiste à dire, avec un contemporain illustre, que c'est la liberté collective de la société, comme au surplus on pourrait dire que la justice est la liberté réciproque.

Les sophismes socialistes se sont infiltrés dans les doctrines de l'administration elle-même; ses communications au conseil général en fournissent la preuve.

Le reproche est grave, dira le lecteur. Sans doute; mais est-il fondé? Est-il vrai que dans plusieurs des propositions du gouvernement au conseil général perçaient les idées fausses qui sont au fond du socialisme, qui en forment le vice radical, indélébile, à savoir : l'absorption par l'état d'attributions qui, dans toute société libre, doivent rester livrées aux individus sous leur responsabilité, et la substitution de la volonté arbitraire de l'état à la justice, de sa partialité à des droits égaux pour tous?

Qu'on prenne par exemple la série des propositions subalternes concernant la culture du lin, l'élève des vers à soie, les concours pour les races de bestiaux. Voici le gouvernement qui se laisse dire et qui se persuade qu'il est la providence de laquelle il dépend d'améliorer ces branches de l'agriculture. Quoi! vous en êtes à ne pas comprendre que, pour tous ces soins, il faut s'en remettre à l'intelligence des cultivateurs, au désir qu'ils ont d'augmenter leur revenu et leur bien-être en travaillant! Quelle opinion avez-vous donc de l'intelligence du peuple français, de son activité, de son esprit de conduite, de son aptitude à

la plus élémentaire des libertés, celle qui consiste à faire son métier soi-même? Que le gouvernement, si ses agens extérieurs lui envoient des renseignemens inconnus sur la culture du lin, ou lui signalent une espèce particulière de ver à soie, transmette au public ces informations; qu'il donne ordre à ses ambassadeurs et à ses consuls de faciliter les citoyens français qui iraient s'enquérir de ces nouveautés à l'étranger, aux commandans de ses stations navales, s'il s'agit de pays lointains, de les assister, rien de mieux; qu'il contribue des deniers des contribuables à fonder quelques prix, c'est-à-dire des récompenses principalement honorifiques, pour les solennités agricoles, passe encore; seulement il sera permis de penser qu'il était superflu d'en faire délibérer un nombreux conseil général composé d'hommes sérieux, tous justement impatiens de retourner à leurs affaires. Mais ériger de pareils détails en affaires d'état, mais imposer à l'état, qui a déjà assez de soucis, la responsabilité des méthodes employées par les particuliers pour la culture du lin, ou celle de choisir la graine des vers à soie, c'est se méprendre et c'est égarer l'opinion; mais concevoir le dessein de provoquer le perfectionnement des races de bétail par le moyen de faveurs pécuniaires distribuées çà et là, et y consacrer l'argent péniblement fourni par les contribuables, c'est abusif. La récompense des efforts intelligens des agriculteurs comme celle des hommes de toute autre profession est dans le prix qu'ils retirent de leurs produits; si, par-delà cette rémunération naturelle, ils doivent être payés par l'état, je ne vois pas pourquoi des primes tirées du trésor public ne seraient pas décernées de même aux fabricans de toute espèce qui fabriquent bien, aux médecins qui guérissent leurs malades, aux avocats qui gagnent leurs procès, aux peintres qui font de bons tableaux, aux ouvriers qui gagnent les meilleurs salaires en forgeant, en tissant, en filant. Avec ce système, l'état videra sa bourse, c'est-à-dire celle des contribuables, dans la main des hommes qui réussissent. Il la videra aussi dans la main de ceux qui ne réussissent pas, parce qu'ils s'adresseront à lui en lui dépeignant leur détresse, comme à la mère commune, l'*alma mater*. De proche en proche, on ferait ainsi de nous une société où tout le monde serait pensionnaire de l'état, où personne ne voudrait plus porter le fardeau de ses propres besoins, un peuple de mendians et d'esclaves.

On trouve un indice prononcé de cette même tendance dans le projet concernant le crédit foncier. Un homme fort honorable, agriculteur d'une grande expérience, avait préparé en 1848, pendant qu'il était ministre de l'agriculture, une loi en vertu de laquelle une somme de dix millions eût été puisée dans le trésor pour être répartie en avances à l'agriculture. Imposer le public en masse pour fournir des capitaux à une partie de ce même public, c'était étendre outre

mesure les attributions de l'état, et c'était contraire à la justice, car il n'est pas plus juste d'imposer les populations manufacturières pour procurer des capitaux aux agriculteurs qu'il ne le serait d'ajouter aux centimes additionnels dont se plaint l'agriculture pour fournir des capitaux aux manufacturiers. L'honorable auteur du projet ne s'étant pas aperçu qu'il se laissait ainsi aller sur le terrain du socialisme, l'assemblée constituante fut plus avisée, et le projet n'eut pas de suite. La même pensée revient, modifiée, en 1850, par une clause d'un projet de loi recommandé aux conseils. Il y est dit (article 4) : *L'état et le département garantissent, chacun jusqu'à concurrence d'un tiers, le paiement des obligations* (émises par les banques foncières) *en capital et intérêts*. Voilà donc l'état (et le département en outre) chargé de cautionner les banques. C'est une réminiscence des séances du Luxembourg en mars et avril 1848.

Signalons encore l'esprit dans lequel l'administration entendait accélérer l'amélioration de la race chevaline. Les étalons officiels ne sont pas sous la main de tous les propriétaires de jumens, ou ne sont pas toujours au goût de ceux-ci, qui ont des raisons d'eux connues pour en préférer d'autres, et qui s'attachent quelquefois à des bêtes sans mérite. Ils y trouvent en somme plus d'avantage, et cela leur suffit. L'administration s'est courroucée contre un certain nombre d'éleveurs qui comprennent leurs intérêts autrement qu'elle ne le voudrait, et elle avait conçu un système d'après lequel le propriétaire d'un étalon, avant de le faire fonctionner, aurait eu à le faire approuver par l'autorité, qui l'aurait *marqué de la lettre A au sabot du pied droit*. C'eût été ordonné sous peine d'amende, laquelle amende eût été doublée en cas de récidive non-seulement du cheval, mais du propriétaire. C'était déjà peu respectueux pour la propriété : si j'ai un étalon, je ne force personne à s'en servir; qu'on me laisse libre de l'offrir. De quel droit met-on l'interdit sur cet animal, sous prétexte qu'il n'est pas conforme aux notions de M. le préfet sur l'amélioration de la race chevaline? Mais on ne s'en tenait pas là. Le paragraphe 2 de l'article 1er disait : *Tout propriétaire de jument qui voudra la faire saillir par un étalon ne pourra la présenter qu'à un étalon autorisé*, et l'infraction du propriétaire de jument aurait entraîné contre lui la même amende de 16 à 200 francs, laquelle eût été doublée de même en cas de récidive. Voilà pourtant les lois qu'on méditait en faveur d'une nation qui aspire à être la plus libre du monde, et qui a inscrit dans sa constitution dernière, par addition à ce qui était dans les autres, les paroles suivantes : *La constitution garantit aux citoyens la liberté du travail et de l'industrie* (article 13, § 1).

Si l'administration se met à imaginer des règlemens pareils et à les produire officiellement, je ne vois pas comment elle pourra répriman-

der les communistes, qui retirent au citoyen le droit d'exploiter la chose qui lui appartient et transportent ce droit à l'état, car elle se sera fait leur copiste. C'est pour le bien du public, dira-t-on; eh! c'est aussi ce que disent les communistes pour recommander leurs règlemens destructifs de la liberté et de la dignité humaines. Mais est-ce que la liberté du travail et de l'industrie n'est pas aussi réclamée par le bien public? Est-ce qu'elle ne constitue pas un bien du premier ordre? Est-ce que l'industrie peut avancer en tournant le dos à cette liberté? Est-ce que l'expérience n'enseigne pas que, chez les nations modernes, une industrie asservie par les règlemens languit, tandis qu'une industrie libre grandit et prospère? Sans doute, il est d'intérêt public d'avoir de bons chevaux; mais prenez garde, si vous entreprenez de satisfaire l'intérêt public sans tenir compte de la liberté, la logique impérieuse vous poussera à d'étranges conclusions, et quelque jour vous seriez induit à faire un singulier usage de la *lettre A au sabot du pied droit*, car enfin la race chevaline n'est pas la seule qu'il soit d'intérêt public d'avoir belle. On ne contestera pas qu'il serait plus utile encore d'améliorer le type du roi de la création. Tirez la conclusion. — La conclusion est absurde, objectera-t-on, — parfaitement absurde, et c'est à titre d'absurdité palpable que je la fais apparaître. Assurément l'administration ne nourrit pas de pareils desseins. Tant que le portefeuille de l'agriculture et du commerce sera entre les mains du savant illustre auquel le président l'a confié, il n'en sortira aucune proposition de ce genre relativement à la reproduction de l'espèce humaine; mais, tout absurde et tout impossible que cela soit, ce n'en est pas moins logique quand on a pris pour point de départ l'utile ou ce qui paraît tel, l'utile tout seul sans la liberté. Or toute doctrine qui conduit logiquement à de monstrueuses conséquences est par cela même convaincue d'être fausse, d'être une doctrine de malheur.

Je crois devoir me justifier de citer, comme une conséquence directe et logique de la doctrine par laquelle l'administration a motivé sa proposition relative à la reproduction de la race chevaline, cette supposition grotesque d'un règlement analogue pour l'espèce humaine. De ma part ce n'est point pure fantaisie : c'est que d'autres ont tiré la conclusion très sérieusement, et quels autres? des utopistes de la plus haute volée, dont quelques-uns de puissans esprits, qui avaient eu le malheur de recourir à la notion erronée et dangereuse que j'ai reproché à l'administration de s'être appropriée, celle de l'utile séparé de la liberté, ou, en d'autres termes, de l'utile accouplé à l'esprit ultra-réglementaire. Je renvoie à la *République* de Platon (livre V). Le grand philosophe grec veut que les magistrats s'immiscent dans l'union des sexes, à peu près comme le projet mi-

nistériel entendait que l'autorité se mêlât de la multiplication de la race chevaline, et il le motive comme on motivait le règlement sur les étalons présenté au conseil général. Voici en effet le résumé de l'exposé de Platon : — Est-il utile pour les chiens de chasse et les oiseaux de n'employer que de bons reproducteurs? — Oui. — En est-il de même pour les chevaux et les autres animaux? — Oui. — En est-il de même pour l'espèce humaine? — Sans doute. — Puisque c'est *avantageux à l'état*, les magistrats devront y pourvoir (remarquez en passant que Platon avait inventé l'état et son omnipotence avant nos réformateurs modernes). En conséquence il est décidé que les magistrats devront régler les unions en quantité et en qualité. Les conjoints seront déterminés par le sort, mais des fraudes pieuses aideront le sort, afin qu'il indique, pour donner le jour à la nouvelle couvée, les plus beaux et les plus braves. Les mariages seront *saints* tant qu'ils dureront; mais ils seront provisoires : s'ils étaient indissolubles, s'ils ne se renouvelaient fréquemment, un bon reproducteur ne se multiplierait pas assez. L'intérêt public en souffrirait. — Dans *la Cité du Soleil*, Campanella, se fondant de même sur l'utilité qu'il y aurait à améliorer la race, prépose les magistrats à l'assortiment des couples, et fait là-dessus un règlement qu'on croirait tracé par un directeur de haras. La plupart des inventeurs socialistes ont plus ou moins brutalement appliqué à l'union des sexes le système réglementaire, même quand ils ont entouré le mariage du plus grand respect, toujours en invoquant l'intérêt public. Dans l'île d'*Utopie* de Morus, les fiancés devront préalablement se montrer l'un à l'autre dans l'état de pure nature, afin qu'il n'y ait pas de mécompte pour eux ni pour la société. M. Cabet, dans l'*Icarie*, pourvoit au croisement des races. Au Paraguay, les jésuites ne firent pas seulement un programme sur le papier; ils instituèrent parmi leurs néophytes un ordre social basé sur l'utile sans la liberté; l'union de l'homme et de la femme y était contrôlée presque comme la multiplication de la race chevaline (1).

Tant il est vrai qu'il n'y a pas de folie à laquelle l'esprit n'arrive, lorsqu'on se lance dans les questions sociales, si l'on oublie d'avoir les yeux fixés sur la liberté, comme le navigateur les a sur l'étoile polaire. Telle conclusion insensée, devant laquelle le premier qui la heurte du pied recule effarouché, trouve le lendemain un sectaire plus téméraire, ou plus passionné, ou plus enivré de ses syllogismes, qui s'en fait l'adepte et l'apôtre. C'est ainsi que s'expliquent tant d'extravagances prêchées de nos jours ou auparavant. Ce n'est pas

(1) On peut excuser les jésuites en disant qu'ils avaient affaire à des populations novices qui étaient étrangères au sentiment de liberté. Admettons l'excuse : on n'en voit pas moins où mène la doctrine de l'intérêt public, quand on a séparé celui-ci de la liberté.

l'intelligence, ce n'est pas le talent qui ont manqué aux écrivains communistes; quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ce n'est pas même la bonne foi. Dans leur pérégrination aventureuse au milieu des problèmes sociaux, les mieux doués d'entre eux sont allés de la bizarrerie à l'extravagance, du sophisme au délire, parce qu'ils se sont mis en route, emportés par une fausse notion du bien public, sans avoir pour s'orienter le sentiment de la liberté, de cette liberté véritable, de cette liberté féconde et pure d'excès qui, je l'ai rappelé déjà, implique l'ordre et embrasse la justice. Analysez toutes les utopies socialistes passées et présentes; vous verrez que telle est l'origine des aberrations qui les rendent chimériques ou exécrables.

L'administration a professé, dans tous ceux de ses documens où l'occasion s'en est offerte, l'opinion protectioniste. On peut remarquer que, par là encore, elle s'est aventurée jusqu'aux confins du socialisme, si même elle n'a franchi la frontière. Il ne suffit pas de s'écrier qu'on n'est pas socialiste et qu'on repousse ce nom de toute la puissance de son être; les exclamations sincères ne prouvent rien, si ce n'est qu'on se trompe de bonne foi. Je ne connais qu'une manière de montrer qu'on n'est point socialiste : c'est de ne pas partir des mêmes principes que les écoles ainsi dénommées. Or le système protectioniste et le socialisme ont la même source. L'un et l'autre procèdent par l'extension despotique de l'autorité de l'état et par la substitution de l'arbitraire à la justice. Lorsque l'état s'interpose pour me forcer d'acheter les articles qu'a manufacturés un Français au lieu d'autres de fabrique étrangère qui me plaisent davantage et que j'aurais à meilleur marché, l'état excède ses attributions légitimes; il me prive d'une liberté naturelle, et il me taxe au profit d'un concitoyen qui n'est ou qui ne devrait être que mon égal devant la loi, auquel je ne dois aucune redevance par conséquent, pas plus qu'il ne m'en doit lui-même. Le protectionisme se pare de métaphores patriotiques; mais le socialisme a ses métaphores philanthropiques, qui ne sont pas moins retentissantes. Le socialisme, s'il devenait la loi de l'état, violerait la liberté et la justice dans l'intérêt prétendu du grand nombre; le système protectioniste contrevient à l'une et à l'autre dans un intérêt qui n'est pas aussi large, quelquefois au profit d'un tout petit nombre de personnes. Que ceux qui ne se paient pas de mots veuillent donc dire pourquoi, si le protectionisme est bien, le socialisme est mal, et comment, si le socialisme est digne des feux de l'enfer et des foudres de la société, le protectionisme a droit aux sympathies des hommes d'ordre et à l'appui cordial des pouvoirs de l'état.

L'administration, en présence du conseil général, a donc commis une double faute; elle lui a assigné une tâche qui n'était pas ce qu'il fallait; elle a assumé la responsabilité de doctrines fausses, à tendances

pernicieuses; c'est sans le savoir et sans le vouloir qu'elle a trempé dans le socialisme, mais elle n'y a pas moins trempé.

La majorité du conseil général n'a pas rectifié les erreurs de l'administration, elle les a aggravées même dans quelques cas. C'est ainsi qu'à propos des engrais industriels, elle a, par voie d'amendement, voté un système d'inspection, de vérification et de contrôle sur toute espèce de denrées, qui rappelle les charges de *conseillers du roi contrôleurs aux empilemens de bois* et de *contrôleurs langueyeurs de porc* qu'institua le gouvernement de Louis XIV, lorsqu'il fut aux abois, pour faire de l'argent. Elle a adopté toute une série de vœux restrictifs et réglementaires à l'extrême. Il y avait dans le conseil général un grand nombre de membres qui croient au système protectioniste autant qu'à l'Évangile. Il en est quelques-uns qui verraient avec joie brûler toutes les bibliothèques nationales, s'ils pensaient que, dans la catastrophe, les traités d'économie politique doivent être détruits à jamais, parce que l'économie politique, au lieu de s'agenouiller devant la protection, la dénonce hautement comme un faux dieu. Cependant, en masse, le conseil général était arrivé avec un profond sentiment de déférence pour le gouvernement. Si celui-ci avait fait un bon usage de son initiative, il aurait entraîné les votes. La grande majorité ne demandait qu'à être éclairée. On eût suivi le gouvernement sur le seul terrain qui soit ferme, celui de la justice et de la liberté, s'il y eût planté son drapeau. Il est bon de noter ici que le conseil général a beaucoup modifié le bizarre projet de règlement sur les étalons dont nous avons fait mention. Il a amélioré le projet sur les sucres, qui était déjà fort recommandable. Les protectionistes ardens étaient parvenus à faire nommer des commissions contraires à la sortie en franchise des soies grèges et moulinées et à la substitution du droit au poids au droit par tête sur le bétail; le conseil général, mieux inspiré, a écarté les conclusions des commissions et rétabli les projets de l'administration.

Si l'on me demandait de m'expliquer sur l'emploi positif que le gouvernement aurait dû faire de son influence sur le conseil général, afin de faire comprendre ma pensée mieux que ce n'est possible par des critiques, je hasarderais ici quelques développemens à titre d'hypothèses.

Supposons que le gouvernement eût tenu au conseil général un langage tel que celui-ci : « Des idées nouvelles se sont récemment introduites dans la politique commerciale de plusieurs états. Depuis deux siècles, tous les gouvernemens de l'Europe avaient admis le système de la protection, en vertu duquel on écarte systématiquement les produits de l'étranger; mais une puissante nation, renommée par la haute et persévérante intelligence qu'elle a de ses intérêts, l'Angleterre, vient

d'abjurer avec éclat la foi qu'elle avait eue jusqu'ici en la protection, et s'est prononcée pour la liberté du commerce. La réflexion et l'observation ont convaincu ses hommes d'état les plus éminens, ils l'ont déclaré eux-mêmes, que le régime protecteur ne possédait pas les vertus qu'on lui avait attribuées, qu'au contraire il reposait sur des erreurs, et que la liberté commerciale était la seule doctrine vraie, la seule équitable, la seule conforme à l'esprit du siècle, la seule favorable à l'intérêt public, la seule avec laquelle on pût espérer de résoudre le difficile problème de la vie à bon marché. De formidables intérêts ont entrepris de s'opposer à cette innovation profonde. C'était la propriété territoriale, avec qui l'aristocratie britannique se confond; c'étaient les propriétaires coloniaux, c'étaient les armateurs invoquant le préjugé, qui était resté général chez les Anglais, en faveur de l'acte de navigation de Cromwell. Malgré tous ces obstacles, le gouvernement anglais, secondé par l'opinion, est parvenu à faire triompher le principe de la liberté commerciale, et il l'a appliqué avec une résolution sans exemple. C'est une croyance universellement accréditée, en ce moment, parmi les bons esprits en Angleterre, que les sages mesures prises dans ce sens chez eux depuis 1842, et surtout depuis 1846, ont contribué, plus que toute autre cause, à empêcher les ébranlemens du continent, en 1848, de traverser le détroit. A la suite de l'Angleterre, plusieurs autres nations se sont prononcées de même. Nous vous invitons donc à délibérer, dans le plus grand détail, sur les effets du système protecteur, comparés à ceux que pourrait avoir la liberté du commerce, et à en faire connaître votre opinion motivée. »

Cette question aurait suffi à remplir la session du conseil général tout entière, car combien d'aspects divers n'a-t-elle pas et que de faits elle embrasse! C'eût été une vaste enquête que de rechercher ce que chaque profession, chaque classe de la société retire du système protecteur et le prix qu'elle paie la protection! Les membres du conseil général avaient qualité pour donner sur ce point les renseignemens les plus précis. Ainsi l'enquête, contradictoire comme elle eût été par la force des choses, eût offert un rare intérêt et eût été concluante; c'est alors que les délibérations du conseil général auraient eu un rapport direct avec les embarras de la situation, car y a-t-il rien qui soit à l'ordre du jour plus que la nécessité de nous rapprocher de la vie à bon marché (1)?

L'administration, intelligente comme elle est, n'eût pas eu de peine à trouver d'autres questions qui auraient réuni les conditions requises

(1) On avait d'abord inscrit sur le programme du conseil général un sujet qui n'est qu'un fragment de cette question de la liberté commerciale comparée à la protection, mais qui, pris convenablement, aurait pu conduire à la discuter tout entière, celui de la réforme des lois sur la navigation. On le retira après quelques jours.

pour servir de texte aux délibérations du conseil général, à savoir une grande importance, une opportunité manifeste, la nécessité d'une enquête approfondie faute d'explorations antérieures qui fussent suffisantes, et enfin la parfaite compétence du conseil général. En voici une, par exemple : — Quels sont les moyens les plus propres à rendre l'ouvrier moins nomade, à l'attacher à son atelier, à lui faire aimer son village ou sa ville, à mettre ainsi de la fixité et par conséquent de l'ordre et de la règle dans son existence, sans porter atteinte à sa liberté? — De cette façon, on eût été amené à examiner le principe d'association dans les applications qu'il est possible d'en faire aux relations des ouvriers entre eux et avec leurs patrons, sujet fort divers et fort vaste, digne des méditations de tout le monde, et sur lequel les chefs d'industrie qui siégeaient au conseil général ont dû recueillir des données qui échappent aux autres hommes.

Il est vrai qu'une discussion approfondie et prolongée sur le régime protecteur en parallèle avec la liberté du commerce, ou la mise en scène du principe d'association dans les rapports des ouvriers avec les patrons et entre eux, aurait eu un défaut d'une espèce particulière. Le conseil général comptait un certain nombre de membres, et des plus agissans, qui eussent été aussi mécontens de voir le gouvernement révoquer en doute l'excellence du système protectioniste que s'il eût mis en question l'existence de Dieu. Il ne manque pas de personnes en France, et il y en avait vraisemblablement dans le conseil général, devant lesquelles on ne peut parler du principe d'association sans qu'elles supposent qu'il s'agit du système de spoliation générale et de dilapidation qu'en 1848, le lendemain de la révolution, quelques énergumènes recommandaient en le qualifiant fort improprement d'association fraternelle. La discussion sur l'un ou l'autre des sujets que je viens de signaler n'eût donc pas été parfaitement placide; il s'y fût mêlé de la passion et de l'irritation : c'est ce qui advient toutes les fois que l'on contrarie des erreurs enracinées, des illusions chéries, des prétentions exclusives, des intérêts absolus et aveugles. Tel coryphée qui pendant toute la session n'a parlé du gouvernement qu'avec onction l'eût, en pareil cas, accusé avec aigreur et emportement. Lorsque l'autorité est amoureuse de sa propre quiétude, elle évite d'ouvrir la porte à toute discussion qui pourrait devenir orageuse et lui susciter à elle-même des attaques, peut-être des rancunes pour l'avenir. C'est même une tactique qui peut convenir à des époques profondément calmes, où personne ne songe à innover en quoi que ce soit. En pareil cas, si l'on convoque les états généraux de l'industrie française, on peut, à la rigueur, leur assigner un programme sur lequel on parle à peu près pour parler. La fin de la session arrive sans émotion ni contrariété pour personne. On se donne alors, sous un ciel sans

nuages, une accolade convenue d'avance, et la toile s'abaisse mollement sur cette froide mimique.

Je laisse au lecteur à décider si nous sommes dans une situation à jouer à ces jeux innocens. Les plus laborieuses, les plus formidables questions sont posées aujourd'hui et ont besoin d'être résolues. Il n'est donné à personne de les ajourner. Qu'au lieu de les écarter on les mette donc à l'étude, sinon l'on s'expose à ce qu'au milieu du désordre public, de mauvais sentimens réussissent quelque matin à faire prévaloir des solutions funestes improvisées, on ne sait où, par on ne sait qui.

Il y a une justice à rendre au premier magistrat de la république. Les recommandations qu'il avait adressées au conseil général, quand il est venu l'ouvrir, étaient dans un autre esprit. Il provoquait le conseil à aborder franchement le terrain des innovations. « Le meilleur moyen, avait-il dit, de réduire à l'impuissance ce qui est dangereux et faux, c'est d'accepter ce qui est vraiment bon et utile. » Le président de la république avait mille fois raison. Si le programme tracé au conseil général eût été conforme à la pensée qu'il a exprimée, le gouvernement en eût retiré de grands avantages. Dans le moment où nous sommes, le véritable intérêt public, s'il est fermement appuyé par le gouvernement, a la plus grande chance de triompher de tous les obstacles qu'y peuvent susciter l'erreur, les préjugés, les passions égoïstes. On ne vaincrait pas sans combat; mais qu'importe? et à quoi servent les succès faciles? Je demande si la session du conseil général, terminée sans l'ombre d'une opposition au gouvernement, lui a procuré la moindre force.

Voilà je ne sais combien de fois que nous assistons à une même déconvenue. Le président de la république, n'écoutant que son inspiration, fait un avant-propos qui promet et qui excite l'attente du public, et puis, quand on veut lire le livre que les ministres ont dû placer à la suite, on ne trouve plus qu'un gros cahier de papier blanc. Espérons que cette fois aura été la dernière. Ce n'est pas ainsi que les gouvernemens gagnent ou conservent la confiance des bons citoyens; ce n'est pas ainsi que les révolutions finissent.

MICHEL CHEVALIER.

LA BOURGEOISIE

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

LE PARTI GIRONDIN.

SON ORIGINE, SA POLITIQUE ET SA CHUTE.

I.

La bourgeoisie avait à peine vaincu, que déjà sa victoire était sur le point de lui échapper. Elle s'était montrée si implacable envers ses adversaires, que ses violences avaient doublé leurs forces; elle s'était montrée si confiante envers ses alliés, que ceux-ci étaient bientôt devenus ses maîtres (1). La constitution de 1791 allait périr moins par les résistances qu'elle avait rencontrées que par les mesures iniques prises pour prévenir ces résistances mêmes. On avait passé contre les ennemis de la révolution d'une défensive légitime à une persécution implacable. A force de prendre des garanties contre le monarque, on lui avait lié les mains pour le bien comme pour le mal; à force de s'inquiéter des attaques éventuelles à la constitution, ses auteurs n'avaient laissé au pouvoir chargé de l'exécuter aucune arme pour la défendre.

Par un système de méfiance injurieuse et continue, ils étaient parvenus à transformer en ennemi des institutions nouvelles le prince

(1) Voyez les livraisons du 15 février et du 15 mai.

qui désirait le plus sincèrement s'en accommoder. Lors même que le roi se résignait à son rôle, l'époux outragé dans ses affections, le père menacé dans ses enfans, le chrétien violenté dans sa foi caressait de vagues pensées de délivrance, et devenait le complice involontaire des hommes qu'il avait le plus énergiquement blâmés. Aucun prince n'avait été plus naturellement prédestiné que Louis XVI à ce rôle de roi bourgeois que semblait lui assigner l'admirable simplicité de sa vie, et ce fut pourtant ce rôle, qui aurait assuré le salut de la révolution, qu'il se trouva contraint de répudier, tant ceux qui avaient intérêt à le lui voir jouer le lui rendirent difficile!

L'esprit philosophique avait poussé les classes moyennes vers la persécution religieuse; leur inexpérience politique les conduisit vers la guerre étrangère: double faute dont les conséquences allaient amener la ruine de l'œuvre à laquelle elles avaient rattaché toutes les espérances de leur suprématie.

La révolution française avait été pacifique à ses débuts comme toute idée qui, en se produisant dans le monde, se croit assez forte pour le dominer; mais, aigrie par les obstacles, elle avait bientôt imputé à autrui des difficultés dont la plupart avaient été suscitées par elle-même. Elle avait accusé et menacé l'Europe, quelle que fût la sympathie avec laquelle certains gouvernemens eussent accueilli cette première application des doctrines encyclopédiques, quelle que fût la réserve avec laquelle les autres avaient manifesté leur improbation ou leurs doutes. A la première période de la révolution, l'idée d'une intervention armée répugnait profondément aux principaux gouvernemens européens. L'intérêt d'état avait promptement arrêté les velléités guerrières de Catherine II, et la main d'Ankastroem avait tari dans le sang de Gustave III sa pensée chevaleresque. Léopold, le réformateur philosophe de la Toscane, devenu sur le trône impérial le successeur du philosophe Joseph II, souffrait sans doute des humiliations de la reine sa sœur, mais il n'inclinait aucunement à les venger par les armes. En Prusse, le roi se préoccupait seul des progrès de la révolution française, et s'indignait de ses excès. Ses conseillers, sortis de l'école de Frédéric II, suivaient avec bien plus de complaisance que de colère la grande expérience que la France faisait alors sur elle-même. Ces hommes d'état étaient d'ailleurs trop imbus des traditions prussiennes pour ne pas répugner à une action concertée avec l'Autriche; ils désiraient rompre les liens qui depuis trente ans attachaient la France à la cour de Vienne, bien plus que de s'unir à celle-ci pour écraser la nation dont l'alliance importait tellement à la prépondérance de leur patrie dans l'empire germanique. Enfin, l'empire lui-même se sentait si peu préparé pour une guerre offensive, si peu propre à une croisade politique qui exposerait sa vieille organisation au contact de toutes les idées modernes, que la plupart des électeurs, quels que fussent leurs

sentimens personnels, fermaient obstinément l'oreille aux supplications de la noblesse émigrée. Les princes français avaient à peine obtenu dans les grandes cours allemandes les égards dus à leur malheur et à leur rang.

Si un commencement de concert s'établit entre les cabinets de Vienne et de Berlin lors de la tentative de Varennes, ce fut sur les instances personnelles de Louis XVI et point du tout sur celles de l'émigration; ce concert d'ailleurs tendait à faire modifier la constitution par l'accord du roi et de l'assemblée beaucoup plus qu'à faire triompher l'ancien régime et les prétentions de la noblesse. L'alliance, qui ne prit une forme officielle qu'au mois d'août 1791, n'avait pas pour but d'attaquer la révolution, mais seulement d'organiser contre les jacobins une surveillance armée. Jusqu'aux jours qui précédèrent immédiatement l'ouverture de la campagne de 1792, le droit des Français à se constituer comme ils l'entendraient, par l'accord du roi avec l'assemblée nationale, était expressément indiqué dans toutes les déclarations émanées des cabinets. En même temps qu'on poursuivait la réparation de préjudices causés, contrairement aux traités, aux princes de l'empire possessionnés en Alsace par divers actes de l'assemblée constituante, on espérait exercer, par l'appareil d'une coalition éventuelle, un effet moral utile à la sûreté personnelle des membres de la famille royale. Obtenir pour Louis XVI sa liberté d'action, provoquer par l'accord du roi avec le parti modéré des modifications à la constitution dans le sens des partisans des deux chambres, telle était, à cette première période, la seule pensée et la seule espérance de l'Europe. La célèbre déclaration de Pilnitz n'avait ni un autre sens, ni une autre portée : si l'empereur Léopold, long-temps perplexe, se détermina à la signer, ce fut avec la confiance de couvrir, par cette manifestation, sa responsabilité comme chef de l'empire, et son honneur comme chef de la maison d'Autriche. Aussi le seul fait de l'acceptation définitive de la constitution par le roi et la réintégration de ce prince dans l'exercice du pouvoir exécutif en septembre 1791 devinrent-ils bientôt après une occasion ou un prétexte pour rétablir tous les rapports diplomatiques avec la France, et pour protester d'intentions pacifiques dont la plus insigne mauvaise foi pouvait seule alors contester la sincérité.

Malheureusement la déclaration de Pilnitz eut sur l'opinion un effet tout contraire à celui qu'en avaient attendu des gouvernemens fort ignorans des grandes émotions publiques, et qui n'avaient tenu compte ni de l'action de la tribune ni de celle de la presse. La majorité de la législative, dominée par les girondins et les montagnards alors étroitement unis, appela la guerre avec une ardeur qui descendit vite au cœur de la nation, et adressa aux cabinets signataires de cette déclara-

tion des sommations réitérées, bien plus désireuse au fond de les voir repoussées que jalouse de les faire accueillir.

L'Allemagne et particulièrement l'Autriche répugnaient si manifestement à la guerre, même aux premiers jours de 1792, que la plupart de ces sommations furent admises, quelle que fût la violence avec laquelle elles se produisaient à la tribune de l'assemblée, surtout à celle des jacobins, qui était la tribune officielle de la révolution et de son gouvernement. C'est ainsi que les rassemblemens d'émigrés formés sur les frontières, dans les électorats du Rhin, furent dissous par les princes allemands à la demande de la France sur les injonctions de la cour impériale. Mais les chefs de la gironde dans la pensée d'achever la ruine de la monarchie, et certains membres du parti constitutionnel dans l'espérance de lui rendre quelques chances de salut, poussaient à la guerre avec une persévérance si obstinée, que la coalition se resserrait chaque jour par la force même des choses, malgré les dispositions pacifiques des cabinets. Bientôt la mort de l'empereur Léopold, coïncidant avec la mise en accusation des courageux ministres dont on demandait la tête, en attendant celle de leur maître, vint ôter à la paix ses dernières chances, et aux gens de bien leurs dernières illusions. Les cabinets qui avaient résisté le plus énergiquement à la guerre comprirent qu'on la voulait trop résolûment à Paris pour qu'il fût long-temps possible de l'éviter, et se préparèrent à entrer en campagne. Un traité d'alliance fut enfin signé, et ce traité, bientôt connu, donna en France au parti de la guerre une prépondérance irrésistible. Louis XVI voulut alors prendre l'initiative d'une résolution à laquelle il était sans nul moyen de s'opposer. Soit espoir de retrouver pour lui-même une chance de salut au milieu de ces chances nouvelles, soit désir de faire descendre un dernier rayon de popularité sur ce front qu'attendait bientôt une autre couronne, il vint d'une voix ferme et avec une contenance presque joyeuse proposer à l'assemblée législative de déclarer la guerre au roi de Hongrie et de Bohême (1).

Ces faits défient toute contradiction, et permettent de décider si ce fut l'Europe qui attaqua la révolution française ou bien la révolution qui attaqua l'Europe. Lorsqu'on place la guerre étrangère au nombre des périls invoqués pour légitimer d'effroyables extrémités, il faut donc reconnaître que ce danger avait été cherché tout aussi gratuitement que celui de la lutte religieuse, et qu'il n'aurait pas été plus impossible de conserver la paix au dehors que d'éviter la guerre civile au dedans. Des faits avérés tiennent donc encore en échec, sur ce point, la doctrine de la fatalité historique : il reste démontré que si les crimes de la révolution sont sortis de terribles nécessités, ce sont les fautes et

(1) Séance du 20 avril 1792.

les passions de quelques hommes qui ont provoqué ces nécessités elles-mêmes.

Ce fut l'erreur capitale des chefs parlementaires de la bourgeoisie, feuillans et girondins, de pousser à une lutte dont l'issue ne pouvait manquer d'être funeste aux intérêts qu'ils avaient mission de représenter. La guerre ne leur offrait, en effet, qu'une alternative également déplorable : ou bien l'émigration, appuyée sur l'étranger, triompherait d'une armée sans discipline, et dans ce cas l'œuvre de 89 disparaissait tout entière comme le rêve d'une nuit de délire, ou bien la France était prédestinée à des succès, et, dans la disproportion manifeste des forces, avec des corps désorganisés par l'émigration et par la révolte, ces succès ne pouvaient être obtenus qu'en surexcitant les plus redoutables passions et qu'en provoquant dans les masses un mouvement gigantesque au sein duquel les classes moyennes seraient infailliblement abîmées. Il ne fallait pas beaucoup de sagacité pour pressentir un pareil résultat. En l'affrontant avec une systématique obstination, en se montrant plus unanimes et plus résolus sur la question de la guerre que les montagnards eux-mêmes, les girondins mirent de leurs propres mains la révolution française aux mains de la démagogie et se firent à eux-mêmes leur destinée. En ceci, comme dans tout le cours de sa carrière, la gironde subit l'influence d'un petit nombre d'hommes devenus les directeurs du parti, parce que, sans être doués d'un grand esprit politique, ces hommes possédaient à un degré remarquable ce qui manquait à ce parti lui-même, l'esprit de résolution et d'initiative.

Depuis l'avénement de l'assemblée législative, presque toutes les illustrations de l'ancien tiers-état avaient disparu de la scène. Rentrés dans la retraite ou demeurés à Paris conseillers secrets du prince que leurs exigences avaient perdu, ces hommes n'avaient plus à payer à leur patrie que le tribut de leurs regrets et celui de leur sang. Toutefois la classe dont ils étaient issus peut produire avec une juste fierté ces noms demeurés dans l'histoire. Si, sous l'empire de leurs passions, les constituans enfantèrent une constitution chimérique, sous celui de leurs lumières ils ont doté leur pays des lois civiles et des institutions administratives qui depuis un demi-siècle protégent la France dans la chute de tous ses gouvernemens. L'œuvre des girondins fut moins durable : ils n'ont laissé dans l'histoire que des souvenirs personnels, et la postérité connaîtra moins leurs idées que leurs infortunes. Légers par nature, hésitans par scepticisme, peu propres et peu préparés aux grandes affaires, ils prirent la révolution pour un drame, et crurent qu'il suffisait pour y jouer un rôle du talent de bien parler et du courage de bien mourir. Chefs d'une majorité d'abord considérable, arrivés au pouvoir en possession de toutes les ressources d'un gouvernement et de tout l'enthousiasme d'une révolution, ils furent en six

mois vaincus et immolés, ne laissant pour traces de leur passage aux affaires que des menaces sans résultat et des discours sans conclusions.

Par entraînement et par faiblesse, les girondins se laissèrent imposer une politique qui n'était au fond ni celle de leurs commettans, ni la leur propre. Partis de leurs provinces ardemment dévoués à la constitution de 91, comme l'étaient alors le commerce, le barreau, la banque et toutes les professions libérales, ils avaient reçu et accepté la mission formelle de maintenir la monarchie, de sauvegarder la constitution et de s'opposer à une révolution nouvelle. Cependant, à peine arrivés à Paris, ils se proclamèrent républicains avant même que l'on osât, aux Jacobins, prononcer nettement le mot de république. L'influence d'un petit groupe, jointe à l'attrait de la nouveauté sur des natures mobiles et oratoires, amena cette désertion de leurs idées et de leurs devoirs, qui fut à la fois le stygmate de leur caractère et la cause permanente de leur impuissance.

II.

La coterie qui imposa ses haines et ses ambitions à de jeunes hommes plus avides de renommée que de pouvoir, plus enclins au bruit qu'à la colère, avait concentré toutes ses amertumes et ses plus égoïstes calculs sur une double formule : la guerre, pour achever de perdre le roi, en déchaînant contre lui toutes les suspicions populaires; la république, pour écarter d'un seul coup toutes les renommées grandies à l'ombre du gouvernement constitutionnel, et qui faisaient obstacle aux prétentions nouvelles. Formée, aux derniers temps de la constituante, dans les salons de M. de Condorcet, cette coterie avait pour inspiratrice la célèbre et malheureuse femme qui a racheté les torts de sa vie par l'antique et sereine dignité de sa mort. Mariée à un écrivain diffus et médiocre, auquel son parti attribua la vertu pour spécialité, faute de pouvoir lui en assigner une autre, Mme Roland avait faussé son esprit et systématiquement desséché son cœur. Passée des onctueuses croyances de l'église aux raides enseignemens du portique, en poursuivant les vertus de l'autre sexe, elle avait perdu les plus précieuses qualités du sien. Piquée au seuil de sa jeunesse par le serpent de l'envie, un jour qu'elle aperçut de loin les pompes d'un monde dont la repoussait son obscurité, la fille du quai des Orfévres porta jusqu'au tombeau la trace de cette venimeuse morsure, qui voua sa vie aux passions implacables, au point d'étouffer toute pitié dans son cœur pour les tortures d'une mère, parce que cette mère avait été reine!

Mme Roland fut la gloire et la fatalité de la gironde. Autour d'elle se groupaient l'ardent Buzot, esprit de fer et cœur de feu, qui puisait

l'amour et l'enthousiasme dans ses regards; le grave Pétion, qui s'inclinait devant la borne avec la respectueuse émotion d'un courtisan de l'Œil-de-Bœuf devant son maître; le savant Condorcet, le plus *avancé* des philosophes du XVIIIe siècle, aux yeux duquel l'humanité était un organisme où la séve monte de génération en génération, comme elle monte dans les plantes de printemps en printemps. Condorcet voulait la république, non pas à la manière de Mme Roland, comme une vengeance, mais parce que la république différait de la monarchie, et qu'à ses yeux l'avenir, quel qu'il fût, était toujours et nécessairement un progrès sur le passé. L'homme d'action de ce groupe entreprenant était Brissot-Warville, aventurier littéraire, qui depuis vingt ans courait après les idées pour les mettre en brochure et les exploiter; il avait successivement attaqué tous les principes, même celui de la propriété, et défendu toutes les causes, même celle du pouvoir, lorsque le pouvoir avait consenti à s'apercevoir de ses besoins. Brissot accueillit la révolution moins comme une bonne cause que comme une bonne occasion, et, ne pouvant conquérir une place à la tête du parti constitutionnel, dirigé par les illustrations parlementaires consacrées depuis trois ans, il entreprit de se la faire ailleurs par l'audace de sa pensée et l'activité de sa conduite. Le premier dans Paris il prononça le mot de république, lorsque Robespierre lui-même professait encore le culte de la constitution. On sait qu'après la fuite du roi il avait rédigé, pour demander sa déchéance, la pétition lacérée au Champ-de-Mars par les baïonnettes du général Lafayette. Devenu membre de la législative, il s'offrit pour initier les novices députés de la gironde aux formes et aux mystères de ce monde diplomatique dont lui du moins avait, dans quelques capitales, hanté les antichambres. Brissot fut la main du parti comme Mme Roland en fut la tête; il n'y eut pas une de ses affirmations qui ne fût acceptée par ses amis, pas une de ses combinaisons à laquelle ils ne s'associassent aveuglément. Cet écrivain suggéra donc à la gironde toute sa politique, qui, selon la formule déjà indiquée, se résumait en deux mots : pousser le peuple à la guerre pour le pousser à la république; faire proclamer la république pour n'avoir plus de concurrens dangereux dans le partage et l'exploitation du pouvoir.

Toutefois les convictions de ce cénacle d'ambitieux n'étaient pas tellement vives qu'on ne consentît à en suspendre l'application, lorsque le pouvoir survenait à ses membres par des voies plus faciles. Lorsque les ministres désignés par Brissot furent entrés dans le cabinet de Louis XVI, la propagande républicaine fut interrompue dans tous les journaux du parti et jusqu'à la tribune des jacobins. Durant trois mois, on parut envisager la constitution sous un jour tout nouveau, et l'on se montra même résolûment monarchique, en se met-

tant toutefois en règle avec l'avenir pour le cas assez probable où quelques scrupules religieux détermineraient le roi à changer de conseillers. Ce fut avec cette arrière-pensée que le vertueux Roland prépara, sous forme d'une lettre au roi, cet acte d'accusation anticipé destiné à demeurer secret tant qu'il garderait le pouvoir, et à éclater au lendemain de sa chute comme un pistolet dirigé au cœur du malheureux prince. Tant d'habile prévoyance ne fut pas trompée. Sommé d'autoriser l'appel sous les murs de Paris de vingt mille auxiliaires des clubs et de sanctionner la loi qui dévouait à l'exil et à la mort tous les confesseurs de sa propre foi, Louis XVI renvoya ses ministres, sachant fort bien qu'il allait donner aux conspirateurs des chefs implacables et des armes terribles.

A ce moment, le dernier jour de la monarchie fut marqué dans les conseils de la gironde. La vulgaire, mais âpre ambition du portefeuille fixa, en les irritant, des convictions jusqu'alors molles et flottantes. Barbaroux fut appelé à Paris avec ces bataillons méridionaux enivrés de soleil, d'enthousiasme et de fatigue, pour se préparer à faire le sac des Tuileries au signal d'anciens ministres tombés au rang de conjurés. Le maire Pétion, grand-maître des cérémonies de l'insurrection, reçut charge d'aller à la barre de l'assemblée législative réclamer la déchéance, escorté des hommes qui, l'année suivante, disputaient son corps aux vautours. A partir de ce jour, les ambitieux de la gironde se concertèrent étroitement avec les fanatiques de la montagne, et suspendirent jusqu'au succès la lutte antérieurement engagée. Condorcet, Brissot, Louvet, Gorsas et presque tous les publicistes de la bourgeoisie se mirent à la suite de Desmoulins et de Marat, ameutant à l'envi toutes les passions et toutes les ignorances pour creuser de sang-froid, à force de calomnies et de mensonges, ce gouffre de la stupidité publique au fond duquel les nations s'abîment. Les tribuns de la classe moyenne, prenant le thème de ceux de la démagogie, affirmèrent soir et matin sans sourciller que Louis XVI et Marie-Antoinette, entourés aux Tuileries de leur comité autrichien et d'un parc caché de trois cents pièces de canon, avaient pris jour pour égorger le peuple de Paris, et ce peuple le crut aussi fermement qu'il crut, plus tard, que Charles X disait la messe et que Louis-Philippe exportait des tonnes d'argent.

On allait donc atteindre enfin la suprême conclusion de tous les sophismes et de toutes les fautes accumulés depuis trois années. L'on touchait à l'une de ces mystérieuses défaillances qui sont le châtiment et l'humiliation des grands peuples, et durant lesquelles de hardis factieux imposent leur joug à des majorités qui ont perdu l'énergie du cœur en perdant la droiture de l'intelligence.

Si la bourgeoisie parisienne ne concourut pas au 10 août, elle le laissa faire sans résistance par quinze cents Marseillais et quelques

bandes de faubouriens. On lui avait tant dit que Louis XVI était un tyran, qu'elle en croyait bien quelque chose : aussi laissa-t-elle, sans trop de regret, tomber la monarchie et la constitution de 91, quoique cette chute la plaçât elle-même et sans intermédiaire en face de l'ancien régime implacable et de la démocratie enivrée. Les journalistes et les orateurs girondins assuraient d'ailleurs que tout était pour le mieux et que la France allait entrer dans une ère de merveilles. Cette croyance était d'autant plus sincère chez les organisateurs de l'insurrection, qu'ils en avaient eu les profits immédiats. Au lendemain du 10 août, les ministres girondins furent reportés au pouvoir par un boulet de canon : en retrouvant son portefeuille, Roland put croire qu'une grande iniquité était enfin réparée et que la France avait fait justice; mais, pendant que sa femme rentrait dans son boudoir de l'hôtel de l'intérieur, Danton s'établissait à la chancellerie, et les hommes du 10 août se trouvaient déjà face à face avec ceux du 31 mai.

Lorsqu'au bruit du canon grondant encore, Vergniaud, d'une voix tremblante, prononça le décret de suspension contre le roi présent à la barre de l'assemblée, l'orateur de la gironde avait pleine conscience de la témérité de l'entreprise où l'engageaient les meneurs de son parti. Les termes mêmes du décret, la réserve introduite dans l'un de ses articles relativement au gouverneur à donner au prince royal, constatent l'état de l'opinion publique et la crainte qu'on éprouvait de soulever les départemens en achevant par la république une révolution dont la France avait entendu faire sortir la réforme de la monarchie. C'était la première fois qu'un tel changement s'essayait, en effet, chez un peuple que la royauté avait pétri par un travail assidu de dix siècles, et dans un pays où tout avait été mis en question, excepté cette royauté, demeurée la seule croyance commune aux divers ordres de l'état, le seul lien entre les factions contraires. Opposer à l'accord de tant de générations une idée germée la veille dans le salon de M. de Condorcet et dans l'égout de Marat était une entreprise formidable. S'il ne s'était agi que de répudier les traditions du passé, l'ardeur avec laquelle la France s'était jetée dans la révolution aurait rendu une telle scission possible; mais, sous peine de voir la république enfanter immédiatement l'anarchie, il fallait transformer tout d'un coup les mœurs publiques et privées, pour donner au pays qui avait contracté l'habitude séculaire de compter sur l'action et sur l'initiative du pouvoir la volonté de les remplacer tout à coup par sa propre action et par sa propre initiative; il fallait qu'un peuple mobile et passionné contractât soudain un respect du droit d'autrui égal à celui qu'il portait à son propre droit, et qu'une révolution commencée sous l'impulsion presque exclusive du sentiment de l'égalité s'achevât par un culte religieux pour la liberté et pour la loi.

L'application régulière du gouvernement républicain, dans le sens où l'entendait la gironde, n'était possible que si chaque citoyen était résolu à faire de la chose publique sa chose propre, qu'autant qu'il apportât, par exemple, dans ses devoirs de garde national, d'électeur ou de juré, la même application et la même suite que dans l'exercice quotidien de sa profession particulière. Or, le monde moderne n'avait vu réalisée qu'aux États-Unis cette assimilation de la vie publique à la vie privée, qui semble répugner invinciblement au génie des populations européennes. Lorsque les girondins lançaient leur pays dans tous les hasards d'une transformation sociale entreprise en pleine guerre étrangère et en pleine guerre civile, ils n'avaient donc ni une autorité ni un exemple pour appuyer un si radical bouleversement. L'Angleterre, où la royauté avait eu cependant une importance historique beaucoup moindre qu'en France, avait aboli avec des transports de joie la forme républicaine, imposée à ses répugnances par quelques soldats qui en firent bientôt sortir le despotisme de leur général. La Hollande, issue d'une lutte de soixante ans contre le despotisme, avait abrité ses institutions républicaines sous la forme quasi-monarchique du stathoudérat. Ce n'étaient ni les démocratiques usages des pasteurs de Schwitz, ni les féodales traditions du patriciat bernois, ni les lois de l'aristocratique Venise, qui pouvaient offrir des applications à la grande et riche société française, avec l'infinie variété de ses mœurs et la puissante unité de son génie politique. Les souvenirs de l'antiquité si fréquemment invoqués restaient plus inapplicables encore à un état chrétien, qui, même en répudiant ses croyances, ne pouvait répudier les mœurs que celles-ci lui avaient données. Dans les petites sociétés du Péloponèse et de l'Attique, les citoyens, allégés par l'esclavage du fardeau de la plupart des fonctions domestiques, exerçaient directement la souveraineté. A Rome, la liberté n'était que le despotisme d'une seule ville s'exerçant sans pitié dans le silence et l'oppression de l'univers vaincu. Malgré la nauséabonde abondance des citations empruntées aux traductions de Plutarque, il n'y avait donc rien à prendre dans cette défroque de théâtre dont se drapaient à l'envi les orateurs de la gironde et de la montagne.

Remarquons toutefois que, dans cette lutte entre d'assez faibles humanistes, l'avantage demeurait tout entier aux discoureurs furieux de l'école de Robespierre sur les beaux parleurs de l'école de Brissot. Jamais, en effet, l'antiquité n'avait ni connu ni soupçonné cette république représentative, conduite par une assemblée de délégués venus de tous les points d'un vaste empire, avec son gouvernement d'hommes de loi, d'hommes de lettres et d'hommes d'affaires. La dictature révolutionnaire à laquelle aspirait la commune de Paris n'était pas, au contraire, sans analogie avec le régime que Rome faisait subir aux

municipes des Gaules et aux cités tributaires de l'Afrique et de l'Asie. Remplacer par les faubouriens de Paris les *Quirites* de la cité reine, faire de la place de Grève le Forum de la France, telle était la sauvage pensée qui fermentait dans l'antre des jacobins, et qui avait Robespierre pour professeur et Marat pour prophète. Or, la Rome sénatoriale avait disputé le gouvernement du monde à un parti qui, tantôt par les armes des soldats, tantôt par la parole des démagogues, tantôt par la torche des incendiaires, aspirait à le conquérir pour en faire un semblable usage, et les montagnards avaient du moins des ancêtres dans Marius, Clodius, Céthégus et Catilina. Pour les girondins, ils étaient sans filiation, comme ils ont disparu sans postérité.

III.

Quel était cependant l'état de la France lorsqu'une insurrection de faubourg changeait toutes les conditions de sa vie sociale et la faisait passer du gouvernement par le pouvoir au gouvernement par le pays? Quelle preuve la nation avait-elle donnée depuis trois ans et venait-elle de donner ce jour-là même de son aptitude à contenir les minorités factieuses, de son respect pour les lois et de sa résolution de mourir pour les défendre? N'était-elle pas, au mois d'août 1792, plus incapable qu'aucun peuple ne l'avait été dans aucun siècle de supporter des institutions dont l'usage présuppose la plus entière possession de soi-même? On en va juger.

L'assemblée nationale avait flétri le 20 juin; à la veille du 10 août, elle avait repoussé aux deux tiers des suffrages l'accusation capitale portée par le parti républicain contre le général Lafayette, dernière et persévérante expression du parti constitutionnel; mais cette majorité bourgeoise se rompit au bruit du canon, et les Marseillais ne triomphèrent pas moins complétement de la législature que de la monarchie. L'assemblée ne se défendit pas plus que le roi. Tous les plébiscites présentés par les vainqueurs au bout de leurs piques furent immédiatement convertis en décrets, et, dans cette enceinte où la constitution avait reçu tant et de si récens hommages, fut prononcée sans protestation la déchéance du prince, qui, réfugié avec ses enfans au sein de l'assemblée, embrassait comme un suppliant antique l'autel déserté de la patrie et de la loi. Prolongeant pendant six mortelles semaines sa carrière d'impuissance et d'ignominie, subissant à chaque séance les injonctions de pétitionnaires qui la menaçaient d'une mort qu'elle ne sut point affronter, la législative n'avait pour occupation que de décréter d'accusation les citoyens dont elle avait proclamé l'innocence, et de tresser des couronnes civiques pour tous les criminels qu'elle avait flétris. Survivant à la catastrophe du 10 août, comme un

cadavre survit au corps dont la vie s'est retirée, elle continua de discourir et de légiférer, incapable d'être galvanisée même par le tonnerre du 2 septembre.

Tandis que, par une telle conduite, l'assemblée initiait le pays à la pratique des vertus républicaines et à l'imitation des mœurs antiques, Paris, éperdu de délire et d'effroi, l'oreille tendue au bruit du tocsin et du canon d'alarme, livrait sa liberté, ses richesses et sa vie à deux cents inconnus que la résolution de quelques hommes de cœur aurait suffi pour anéantir. Des misérables, pour la plupart perdus d'honneur, sans aucun mandat de la population ni même des clubs qui les avaient vomis sur la cité, se déclaraient pouvoir municipal, et, prenant la dictature en présence de la représentation nationale muette et confondue, ils expédiaient des commissaires aux autres communes et des instructions aux armées. Sans un soldat à leurs ordres, en présence de soixante mille gardes nationaux, ces hommes osèrent concevoir la pensée d'enlever en plein soleil dix mille citoyens de leur domicile et de transporter dans leur repaire correspondances, mobiliers, assignats et bijoux, tout ce que convoitaient enfin des cupidités auxquelles la colère de Dieu envoyait une heure. Mesurant leurs droits à la terreur qu'ils inspirent, ils interdisent de franchir les barrières sous peine de mort, de circuler en voiture ou à cheval, de passer le seuil de sa porte à certaines heures. Pendant huit jours ils arrêtent dans la cité toute communication, tout mouvement, toute vie, comme l'aurait fait le glaive de l'ange exterminateur. Ils vont plus loin, et ordonnent à huit cent mille hommes de tenir ouverts à l'avance les portes de leurs maisons et les tiroirs de leurs secrétaires, afin que le petit nombre de bandits chargés de ces expéditions ne fût pas même arrêté par un retard (1). Tout cela s'exécute à point nommé, comme un simple arrêté de police. Un homme ceint d'une écharpe et dont nul ne sait le nom conduit des troupeaux de bourgeois en prison comme un bouvier mènerait des troupeaux de bœufs à l'abattoir. Chacun livre ses lettres, ses diamans, ses assignats et son or avec une docilité telle que les greniers de l'Hôtel-de-Ville et bientôt après une foule de dépôts particuliers sont encombrés des secrets de toutes les familles et des richesses de plusieurs générations. Chaque matin, au signal du canon, recommence cette inquisition, qu'aucun despote n'avait embrassée même dans ses rêves. Chaque soir, des feux allumés par les citoyens éclairent cette longue fête de la tyrannie, qu'allait terminer d'une façon digne d'elle un holocauste colossal.

(1) Il est à peine nécessaire de dire que ces injonctions sont extraites des arrêtés de la commune de Paris et du comité de surveillance durant la dernière quinzaine du mois d'août 1792. Voyez l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, par MM. Buchez et Roux, tomes XVII et XVIII.

La bourgeoisie parisienne, sur laquelle portèrent principalement ces attentats, avait trop peu marchandé sa liberté pour qu'on pût espérer qu'elle marchandât sa vie. Il était notoire dans Paris qu'un grand coup allait être frappé aux prisons : on savait que des ouvriers étaient commandés pour un travail nocturne, et que de nombreux tombereaux étaient retenus par l'*autorité;* l'on répétait même tout bas qu'aux extrémités de la ville de larges fosses étaient creusées pour une destination inconnue. Pendant que les membres du comité de surveillance choisissaient leurs bourreaux et leurs fossoyeurs, la gironde et la montagne s'entendaient pour jeter un voile sur des crimes que l'une ne se sentait pas assez forte pour prévenir, et dont l'autre avait intérêt à ménager les auteurs. La conspiration du silence vint en aide à celle de l'assassinat, et, en frappant leurs victimes, les meurtriers n'eurent pas même un risque à courir.

Ici, je me trouve en face d'un attentat sans exemple et sans explication, et ma pensée flotte suspendue entre l'horreur qu'il m'inspire et l'étonnement que me suggèrent les divers jugemens qui en ont été portés. En flétrissant les massacres de septembre, des historiens sérieux les ont élevés à la hauteur d'une grande combinaison politique. D'après eux, leurs auteurs se seraient proposé de frapper de terreur le parti royaliste et de désarmer les conspirateurs au moment où la nation se levait pour marcher à l'ennemi. On ne s'est pas borné à prétendre que telle avait été la pensée des hommes qui tramèrent ces égorgemens; plusieurs ont ajouté que cette pensée avait été accomplie, et que, toute cruelle qu'elle pût être, elle avait eu pour résultat effectif de faire tomber les résistances du dedans et d'arrêter l'invasion étrangère, de telle sorte que les travailleurs de Maillard auraient servi la même cause que les soldats de Dumouriez. Je repousse de toute la force de ma conviction cette solidarité prétendue; je maintiens que les événemens de septembre n'ont exercé aucune influence favorable sur les opérations de nos armées et sur la sécurité intérieure du pouvoir révolutionnaire; je prétends surtout que la pensée de détourner un grand péril par un grand crime n'a point été le mobile véritable des membres du comité de surveillance.

Le généreux entraînement qui poussa la France à la défense de son territoire et d'une révolution demeurée profondément nationale malgré ses fautes avait eu tout son effet avant la perpétration du crime. Dans le courant d'août, Paris avait envoyé aux frontières une armée de cinquante mille hommes, et les enrôlemens qui eurent lieu en septembre furent à peu près nuls, comparativement à ceux du mois précédent. Dans les départemens, l'horreur d'un tel crime arrêta, bien loin de l'exciter, l'ardeur avec laquelle on embrassait une cause dont les défenseurs étaient contraints de se voiler la face. Dans plusieurs

localités, les agens de la commune de Paris furent emprisonnés; les directoires suspendirent leurs relations avec la capitale, dominée par un pouvoir anarchique, qui lançait des mandats d'arrêt jusque sur la personne du ministre de l'intérieur. Si l'indignation de toutes les administrations départementales n'amena pas des déchiremens qui auraient alors été d'une portée incalculable, il ne faut l'imputer qu'à une seule cause, la réunion prochaine de la convention nationale, de laquelle les départemens croyaient pouvoir attendre et la vengeance du crime et le rétablissement du pouvoir. Si les députés à la convention n'avaient pas dû se rassembler à Paris à l'époque même où parvenaient dans les provinces les nouvelles et les détails de ces journées, il est hors de doute que le mouvement fédéraliste qui éclata l'année suivante contre le despotisme de la capitale aurait fait explosion dès cette époque. Or, une telle crise, s'ouvrant pendant que les coalisés, maîtres de Longwy et de Verdun, assiégeaient Lille et menaçaient Reims, aurait été la plus redoutable épreuve que pût traverser la république, qui n'était pas même encore légalement proclamée.

Susciter gratuitement un tel péril, c'était rendre des chances manifestes au parti royaliste, bien loin de lui en ôter; c'était commettre une faute plus grande encore que le crime. On sait quelle réprobation ces assassinats suscitèrent dans nos armées, qui, à cette époque, adhéraient encore aux opinions feuillantines professées par tous leurs généraux, et les documens étrangers nous ont révélé quel parti le généralissime ennemi s'était proposé de tirer d'une crise considérée au quartier-général prussien comme devant amener la dissolution de l'unité nationale. Si la marche en avant du duc de Brunswick fut arrêtée aux derniers jours de septembre, si un mois plus tard son armée était en pleine retraite, ces succès ne peuvent être attribués qu'au génie de Dumouriez et à ses combinaisons immortelles. Si l'indépendance du territoire fut sauvée, la France doit en rendre grace, après Dieu, à cette religion du drapeau qui, au cœur de ses nobles enfans, survit à toutes les catastrophes, et par laquelle les peuples conservent, jusque dans les plus humiliantes épreuves, l'estime d'eux-mêmes et le germe de l'avenir.

Où donc et en quoi se révèle l'utilité politique d'un tel forfait, si souvent alléguée comme son excuse et sa rançon? De quel péril a-t-il préservé la révolution? de quels ennemis l'a-t-il délivrée en compensation de tous ceux qu'il lui a faits? Quelle formidable insurrection tramaient du fond de leurs cachots ces prêtres et ces bourgeois terrifiés? Quels moyens possédaient-ils pour la préparer, ces malheureux qui n'avaient pas plus disputé leur liberté qu'ils n'allaient disputer leur vie? Dire que les victimes des arrestations opérées à Paris après le 10 août pouvaient être redoutables à un parti dans les cachots de la

Force et les cabanons de Bicêtre est un des plus insignes mensonges qui aient jamais eu cours parmi les hommes, et pourtant cette impudente assertion a passé des feuilles de Marat, où elle était à sa place, dans des livres d'histoire qui prétendent n'être pas des pamphlets!

Qui donc était appelé à recueillir le bénéfice de cette infernale combinaison, et quel en fut le véritable mobile?

L'intérêt de la commune de Paris, au point de vue de sa dictature révolutionnaire, n'expliquerait aucunement la systématique organisation des massacres. Concevoir un tel projet, c'eût été mettre contre la révolution, et par conséquent contre elle, des chances trop redoutables, et compliquer sa situation par un crime tout gratuit. Les faits constatent d'ailleurs que, si les membres du conseil général de la commune purent soupçonner, comme la ville entière, l'existence d'une trame ténébreuse, ils n'en eurent ni l'initiative ni la direction, et que leur part dans le crime se réduit à l'avoir laissé commettre sans mourir pour l'empêcher.

Mais on sait qu'en dehors du conseil général s'était élevé ce terrible comité de surveillance, composé de douze membres, dont les noms sont demeurés dans l'histoire avec une flétrissure plus indélébile encore que celle du sang, avec la tache de l'improbité et de l'infamie personnelles. Ce comité, tous les documens le constatent, conçut seul la pensée du massacre et en fut l'organisateur exclusif. Pendant trois semaines, il avait dominé la capitale et tout ce qui restait des pouvoirs publics; il avait emprisonné, au nombre de plusieurs mille, les plus riches citoyens, enlevé sans contrôle et sans témoins des richesses de toute nature, dont il était fort résolu à ne jamais rendre aucun compte. Cependant la réunion de la convention nationale était proche, et un tribunal spécial, connu sous le nom de tribunal du 17 août, avait été institué pour rechercher et pour punir les personnes coupables d'avoir secondé le pouvoir exécutif dans sa défense, transformée en une parricide agression. De quelque passion politique que pût être animé un pareil tribunal, son intervention n'était pas moins redoutée de misérables gorgés de dépouilles, par cela seulement qu'il opérerait en plein jour et sous la garantie de quelques formes tutélaires. Comment justifier d'ailleurs devant la convention ces arrestations sans nombre et pour la plupart sans motif? Comment éviter surtout des restitutions qui seraient la conséquence de mises en liberté inévitables et prochaines? Faire disparaître les victimes dans une tempête et sous l'appareil d'une vengeance populaire, c'était là le moyen le plus sûr pour éviter de périlleuses investigations et détourner des soupçons qui commençaient à se produire jusqu'au sein du conseil général de la commune. Chaque jour, en effet, le comité de surveillance y était sommé de rendre des comptes, et la probité de ses membres était publiquement contestée. Profiter du plus haut paroxysme de terreur et

de rage dans lequel les progrès de l'ennemi avaient jeté la population pour y trouver quelques centaines de fanatiques dont on ferait des juges-bourreaux, cette combinaison était d'un succès certain, si l'on possédait à un assez haut degré la triple qualité des temps révolutionnaires, que Danton résumait en un seul mot : l'audace. Or, l'audace ne manquait pas plus que la perversité aux douze membres du comité qui venaient de s'adjoindre Marat pour protéger, par la terreur de son nom, leur réputation véreuse et compromise. On avait toute raison de croire que l'indulgence ne manquerait pas davantage au ministre de la justice, en présence du fait accompli : on savait qu'aucun genre de scrupule n'arrêtait Danton, qui, pour renverser Roland et ses collègues girondins, avait besoin de ménager Marat et la tourbe entraînée dans son sanglant orbite. Ainsi, rassuré par l'impuissance des victimes, par la lâcheté des spectateurs et la tolérance intéressée des pouvoirs révolutionnaires, le comité consomma le crime de sang-froid, et parvint à mettre la colère du peuple entre lui et la justice.

Dans le cours de ces funestes journées, l'attitude de Danton lui-même fut, à bien dire, passive. Écrasé plus tard sous la solidarité d'un forfait qu'il avait connu sans rien faire pour l'empêcher, la nature de son caractère le porta à grandir son rôle pour se relever devant la postérité et pour imprimer à ses ennemis une terreur calculée de son audace. Enchaîné à ce crime par une chaîne d'airain, il s'efforça de l'ennoblir en le liant à une combinaison profonde. Ainsi s'est élevé aux proportions d'une conspiration gigantesque un acte hideux dans lequel l'histoire impartiale et sérieuse ne trouvera très probablement un jour qu'un calcul d'escrocs et un coup de main de voleurs (1).

Si je me suis arrêté sur ce triste épisode, c'est que la manière dont

(1) Je n'ai, dans ces études politiques, ni la prétention de rectifier l'histoire, ni celle de l'écrire, et je donne mon opinion sur les faits sans établir ces faits eux-mêmes par les documens qui les constatent. Qu'on me permette cette fois seulement de justifier mon impression en citant les témoignages qui l'ont suscitée dans mon esprit. Après avoir écarté comme inadmissibles et le système qui s'efforce de rattacher les massacres à la défense du territoire et de la révolution menacée par un complot, et les hypothèses encore moins sérieuses qui les expliquent par la secrète intervention des Anglais, des coalisés, de Coblentz, de la faction d'Orléans, j'ai dû appliquer l'axiome *is fecit cui prodest*, et je n'ai rencontré cet intérêt personnel et puissant que chez les hommes qui avaient ordonné les arrestations et les fouilles. J'ai lieu de croire que cette opinion paraîtra du moins plus vraisemblable que toute autre à quiconque lira sans parti pris les débats de la convention sur les événemens de septembre, et les procès-verbaux du conseil général de la commune de Paris, particulièrement ceux des séances qui précédèrent l'émission de l'arrêté du 10 mai 1792, par lequel il fut ordonné de poursuivre criminellement le comité de surveillance pour « vols, dilapidations de dépôts, bris de scellés, fausses déclarations et autres infidélités. » Je crois que mon opinion est conforme à l'esprit, sinon à la lettre des principales relations contemporaines, particulièrement à celles que nous ont laissées l'abbé Sicard, Maton de Lavarenne, Journiac de Saint-Méard, etc. J'appelle surtout l'attention sur la très curieuse brochure de Roch Marcandier, intitulée : *Les Hommes de proie, ou les Crimes de septembre*, imprimée en 1795.

il s'est transformé aux yeux des générations nouvelles est un indice curieux du travail entrepris pour dévoyer et pervertir l'opinion publique. Après les assassins élevés de la sellette des assises au piédestal de l'histoire est survenue la transfiguration d'une assemblée chaque jour violentée dans ses opinions et dans ses membres en un sénat héroïque et impassible; enfin, de ce que nos armées ont maintenu sous la convention l'indépendance du territoire, on a doctement induit que la politique de cette assemblée avait été la condition nécessaire de nos succès et du salut de la patrie. Ainsi la conscience publique s'est trouvée plus atteinte peut-être par le sophisme qu'elle ne l'avait été par le crime.

Quoi qu'il en soit, l'assemblée nouvelle, élue au bruit de la chute de la monarchie, se réunissait au 22 septembre dans les salles dévastées des Tuileries, sous des auspices à faire hésiter des hommes moins enthousiastes et moins légers que les girondins. Pour la république, dont une immense acclamation saluait l'avénement, le péril était bien moins dans les partis ennemis que dans les mœurs nationales; il était moins dans les étrangers qui menaçaient la frontière que dans le récent exemple d'abdication donné par le pays lui-même. La république pouvait-elle être un gouvernement sérieux, ou bien ne serait-elle qu'un gouvernement nominal? Au sein d'une ville dominée par l'insurrection et tiède encore d'un sang demeuré sans vengeance, la convention oserait-elle revendiquer tous les jours, au risque de sa vie, l'exercice effectif de la souveraineté déléguée par le pays? Là gisait le secret de l'avenir.

S'il avait été donné à la convention d'appliquer les pensées qui animaient, au début de ses travaux, la très grande majorité de ses membres, la France aurait vu s'élever un gouvernement républicain qui n'eût pas sensiblement différé de celui dont la précédente assemblée avait essayé la réalisation. Combler, par la création d'un conseil exécutif responsable, le vide que laissait la chute d'une royauté déjà très limitée dans son action; conserver en même temps l'ensemble des institutions civiles issues de la révolution française, telle était l'espérance de la majorité; celle-ci avait en effet la mission comme le désir de maintenir le pouvoir aux mains qui l'exerçaient sans concurrence depuis l'anéantissement politique de l'aristocratie nobiliaire.

Bien que formée par un appel adressé à l'universalité des citoyens votant en assemblées primaires (1), la convention ne compta guère dans ses rangs que des gens de loi, des propriétaires et des membres des professions libérales. Quoiqu'elles dominassent dans toutes les

(1) Pour les élections à la convention nationale, les conditions de cens attachées par la constitution de 91 à l'exercice du droit électoral avaient été supprimées; mais le vote indirect à deux degrés se trouva maintenu.

grandes villes les comices électoraux, les classes ouvrières délèguèrent à fort peu d'hommes pris dans leur propre sein le mandat de défendre la révolution et de fonder les institutions républicaines. Les membres de la montagne, ceux du comité de salut public en particulier, avaient pour la plupart une position sociale qui contrastait étrangement avec les doctrines et les habitudes qu'ils se trouvèrent conduits à adopter. Il est très digne de remarque en effet que, lorsque la question se trouva posée entre les citoyens bien vêtus et les sans-culottes, les chefs parlementaires du sans-culottisme se trouvèrent à peu près tous étrangers aux classes populaires. Robespierre, Danton, Merlin, Thuriot, Couthon et tant d'autres étaient avocats; Santerre était un des plus riches industriels de Paris; les familles de magistrature avaient fourni à la montagne Hérault de Séchelles, Lepelletier de Saint-Fargeau, Barrère de Vieusac; l'armée lui avait donné Dubois de Crancé, d'Antonelle, Saint-Just et Carnot. La convention fut donc aussi, à son origine, une assemblée bourgeoise qui, en dehors des circonstances terribles où elle se trouva placée, n'aurait guère reflété que les idées et les passions de l'ancien tiers-état. A l'exemple des girondins de la législative, ses membres étaient arrivés à la république beaucoup moins par l'impulsion propre de leurs instincts que par les conséquences imprévues de leurs fautes ou les égoïstes calculs de leurs ambitions.

Les chefs d'une telle majorité ne pouvaient être que les éloquens orateurs de l'assemblée précédente. Ils devinrent les représentans et les organes naturels de la nouvelle droite et de cette nombreuse plaine où s'étaient réfugiés, à la suite de Siéyès silencieux et découragé, les débris des législatures antérieures. Un accord étroit s'établit dès le début entre la majorité de la convention et les hommes dont elle suivit l'impulsion jusqu'à la veille du jour où elle livra leurs têtes. Durant les premiers mois, l'assemblée fut souverainement gouvernée par la gironde. Portés seuls au bureau et au fauteuil, ses membres formaient toutes les grandes commissions politiques; ils dominaient en particulier dans la commission de constitution.

L'ascendant de ce parti n'était pas moindre sur la presse que sur l'assemblée. Brissot, Condorcet, Fauchet, Louvet, Gorsas, Carra, Rœderer, tous les publicistes de la république bourgeoise et tous les écrivains de l'ancien parti constitutionnel, dont les événemens accomplis avaient fait leurs auxiliaires, écrasaient, par la supériorité du talent comme par l'étendue de la publicité, les sales ou plates productions que Marat, Hébert, Fréron et Prudhomme n'adressaient guère qu'à la populace parisienne. Maîtres de l'opinion publique, les girondins l'étaient aussi de toutes les forces du gouvernement. Ils disposaient des principaux départemens ministériels; ils pouvaient compter sur tous les tribunaux, sur les directoires et sur la plupart des administra-

tions municipales avant que leur déplorable faiblesse en eût permis le renouvellement. Appuyés dans la nation sur le nombre et sur la puissance des intérêts, ils avaient aux frontières les héroïques armées de Dumouriez, de Custine, de Biron et de Montesquiou, dont les chefs alors victorieux auraient poursuivi une victoire sur les jacobins avec non moins d'ardeur qu'une victoire sur l'ennemi. Ce parti avait donc avec lui la France entière, la France des camps et la France des foyers domestiques; il avait tout cela, et pourtant il fut vaincu! Et les hommes qui avaient proclamé la république avec une si superbe confiance voyaient, après quelques mois, le gouvernement du pays par le pays aboutir à la victoire parlementairement consacrée de vingt-cinq mille brigands sur vingt-cinq millions de citoyens. Essayons de faire comprendre comment ce parti disparut dans sa victoire.

IV.

Dès les premières séances de la convention, la majorité ouvrit contre la montagne une lutte dont le sombre pinceau de Milton suffirait à peine à peindre la physionomie. A la fureur avec laquelle s'engagea cette guerre, il fut manifeste qu'il y allait pour les combattans moins du pouvoir que de la vie. Le courage viril ne manquait point aux girondins: Barbaroux payait de sa personne au 10 août pendant que Robespierre se cachait pour attendre l'issue du combat, et, dans les rangs de la montagne, l'athlétique Danton l'emportait à peine en énergie sur le chétif Louvet; mais ce qui manquait complétement à ces hommes, comme à la classe nombreuse dont ils étaient l'expression et le dernier rempart, c'était la résolution et le sang-froid politiques. Ils ne marchaient pas droit et ferme sur l'ennemi et se détournaient à chaque moment du véritable point d'attaque, soit pour ménager leur personnalité, soit pour pactiser avec les coupables passions auxquelles ils avaient déjà donné tant de gages.

Le vrai point d'attaque contre la montagne, c'était le despotisme insolent de la municipalité de Paris; le vrai but à atteindre, c'était la dissolution immédiate de ce monstrueux pouvoir; le résultat politique à obtenir, c'était la liberté de la convention nationale. Deux voies s'offraient pour garantir cette liberté, tenue en échec par les faubourgs d'une seule ville: la translation de la convention hors de Paris, ou l'organisation d'une force départementale destinée à protéger la représentation nationale au sein de la capitale dominée par les factions.

Lorsqu'en octobre 1792 Buzot réclama, aux applaudissemens de la majorité, la création immédiate de cette garde de sûreté, formée et entretenue par tous les départemens de la république, on put croire que la gironde attacherait son sort à la poursuite de cette mesure dé-

cisive, et qu'elle ne s'en laisserait détourner ni par de dangereux ajournemens ni par des manifestations populaires. Les administrations départementales réclamaient d'une voix unanime la conquête de cette garantie, qui pouvait seule faire cesser leur humiliante subordination; enfin une masse considérable de fédérés déjà réunis dans Paris n'attendait que l'émission du décret pour former le noyau de cette force départementale dont la création aurait changé le cours de tant d'événemens; mais la majorité, qui avait accueilli avec transport la proposition de Buzot, n'osa pas ou ne sut point la faire aboutir. Inquiète du mécontentement que ce projet suscitait dans Paris jusqu'au sein de cette bourgeoisie imprévoyante qu'il était pourtant destiné à protéger, irrésolue en présence des difficultés de détail qu'on faisait miroiter devant ses yeux, elle ajourna cette question vitale pour poursuivre de moins décisifs et moins utiles succès; et lorsqu'à la veille de la crise qui décida de son sort, elle voulut enfin la reprendre, la gironde s'aperçut avec effroi qu'elle n'était plus la majorité, et que ses irrésolutions l'avaient mise à la merci de ses ennemis.

Au lieu de ménager sa puissance et sa force pour conquérir des avantages effectifs, le côté droit de la convention les dépensait dans de vagues imprécations et de vaines attaques contre les hommes. Fourvoyant son parti dans une tentative sans résultat possible, Louvet demandait, par exemple, la proscription de Robespierre, et dressait contre le grand-prêtre de la démagogie un acte d'accusation fondé sur des projets supposés de dictature. Or, quoiqu'en 1792 Robespierre fût déjà un chef de parti plein d'orgueil et de fiel, quoiqu'il fût parvenu à imposer à des gens qui ne respectaient rien le culte de sa personne, et qu'une singulière confiance en lui-même élevât parfois jusqu'à l'enthousiasme sa froide et médiocre nature, son action sur son parti était alors toute morale, et lui-même ne soupçonnait probablement pas encore la sanglante puissance que les événemens allaient lui donner. Une pareille attaque était mieux fondée relativement à Marat; la seule pensée politique qui se dessinait en effet nettement dans les rugissemens du tigre était une pensée de dictature, et Marat cédait en ceci au sentiment qui inspirait à un autre monstre le vœu qu'un grand peuple n'eût qu'une seule tête pour l'abattre d'un seul coup; mais il fut malhabile au parti modéré de livrer un combat pour renvoyer cet homme devant les tribunaux sans prévoir un acquittement, premier degré de l'apothéose de l'être impur qui jusqu'alors réunissait du moins la convention dans un sentiment unanime de dégoût et d'effroi.

Les foudres de la gironde allèrent aussi s'égarer et s'éteindre sur la tête méprisée d'*Égalité*. Ce parti demandait sa proscription, contre laquelle le député de Paris était défendu auprès des uns par ses vices, auprès des autres par sa nullité. Dans cette affaire éclata au grand jour

ce qu'il y avait de peu sérieux dans l'esprit girondin. En réclamant, même avant l'immolation du 21 janvier, l'exil de toutes les branches de la famille royale, en fatiguant la tribune des noms de Brutus et de Collatin, la gironde espérait jeter sur les montagnards résolus à repousser la proposition relative à d'Orléans de ridicules soupçons de royalisme. Ce fut là son principal travail au sein de la convention; il n'est pas un de ses discours, pas un des écrits émanés de ses membres, où n'éclatent des insinuations analogues, quelque peu sérieuses qu'elles fussent en elles-mêmes, quelque peu de portée qu'elles dussent avoir sur le pays. C'était vouloir écraser ses adversaires sous des calomnies au lieu de les écraser sous leurs crimes. Dans des rangs où bien des fronts étaient marqués du sang de septembre, la gironde se complaisait à chercher des agens soudoyés de Pitt et de Cobourg, à signaler des partisans secrets de la monarchie. C'était là la plus grande injure qu'elle pût trouver, et, d'après elle, la montagne ne rendait la république si atroce que pour la rendre bientôt odieuse. Lorsqu'au sein d'une crise suprême un parti emploie de telles armes, ou, ce qui est pis encore, lorsqu'il subit l'empire de telles hallucinations, on peut hardiment prédire qu'il doit bientôt succomber.

Dans les jours de crise, la force se retire de toute grande faction qui n'en use pas. La gironde faisait de cet axiome une déplorable expérience. Quoiqu'en majorité dans la convention et en plus grande majorité dans le pays, elle perdait chaque jour du terrain par l'inconsistance de ses plans et la légèreté de ses résolutions. Les jacobins réclamaient le renversement de tous les tribunaux et de toutes les administrations départementales, se fondant sur le principe qu'aucune partie de l'édifice constitutionnel ne pouvait survivre à la royauté qui en était la base, et, pour ne pas se laisser vaincre en logique révolutionnaire, les girondins accordaient à leurs ennemis cette universelle refonte de la société, qui était au fond leur propre désarmement. Lorsque leurs orateurs avaient fait entendre de stériles imprécations contre les corrupteurs du peuple, quand, à l'aspect de Marat, ils avaient fait, par d'éloquentes paroles, courir dans l'assemblée un frisson d'horreur, il semblait que tout fût dit, et les aveugles ne voyaient pas qu'on s'apprêtait à les saisir dans l'impuissance de leurs attaques et la vanité de leurs succès. La ligne de circonvallation allait en effet se resserrant d'heure en heure, et déjà se dressait la formidable machine de guerre destinée à rompre pour jamais les rangs déjà relâchés de la majorité girondine.

Une mystérieuse, mais étroite solidarité liait les destinées de ce parti au sort du prince qu'il avait précipité du trône. Pendant que dans la solitude du Temple Louis XVI se préparait avec calme au dernier et au moins pénible de ses sacrifices, les factions engageaient au-

tour de sa prison une bataille qui allait décider de leur propre sort. Si la révolution se possédait assez pour ne faire à son prisonnier que la simple application des lois de la guerre et qu'elle respectât sa vie en ne disposant que de sa liberté, la république inaugurait son avénement dans le monde par un acte de modération et de force qui la classait du moins au nombre des gouvernemens réguliers; si ses fondateurs accordaient, au contraire, aux sans-culottes et aux tricoteuses la tête d'une victime protégée dans sa chute par tous les principes du droit constitutionnel et du droit des gens, ils se plaçaient à toujours en dehors de toutes les lois de la morale et de la justice. La morale interdisait, en effet, d'accuser Louis XVI pour des actes manifestement provoqués par les violences exercées contre lui, et la justice de tous les siècles lui assurait le bénéfice des stipulations politiques sous l'empire desquelles il avait agi. Une révolution peut bien prétendre à régler l'avenir; mais elle ne saurait, sans soulever la conscience humaine jusque dans ses dernières profondeurs, pénétrer dans le passé pour y créer, par une rétroactivité monstrueuse, des délits et des châtimens. Accuser Louis XVI d'avoir violé la constitution, en la violant soi-même dans sa disposition fondamentale, était un acte dont l'effet instantané était de faire triompher la souveraineté de la rue de celle de la convention, et qu'un gouvernement ne pouvait consommer sans être bientôt conduit à organiser un régime de terreur et de tyrannie par l'effet même des résistances qu'il allait susciter contre lui. Le procès fait à Louis XVI, au mépris de la loi qui le déclarait irresponsable, tranchait donc irrévocablement la question entre la république bourgeoise des légistes et la république démocratique des sans-culottes.

Le brillant historien de la gironde s'est efforcé d'établir, pour relever sans doute les prosaïques défaillances de la faiblesse par le stimulant de l'ambition, que ce parti avait été conduit à déserter la défense de Louis XVI par le désir de garder le gouvernement et par le besoin d'assurer son avenir. Il a été jusqu'à écrire que le roi devait monter à l'échafaud pour que les amis de Brissot ne descendissent pas du pouvoir, et qu'il fallait que l'un mourût parce que les autres voulaient vivre. Or, c'est bien là la plus éclatante contre-vérité qui ait jamais trouvé place dans un récit politique. Les girondins ont succombé par la mort même de Louis XVI, et son salut n'importait à personne autant qu'à eux. S'il ne suffisait, pour en demeurer pleinement convaincu, d'étudier la situation des partis au moment du procès, on ne saurait au moins le contester en se reportant aux conséquences diplomatiques et militaires de l'immolation royale. La portée de ce meurtre juridique fut, en effet, immense en Europe, et suspendit le cours de toutes les secrètes transactions entamées depuis nos victoires. Après avoir vu changer en une déroute l'expédition qu'elle avait d'abord

considérée comme une promenade militaire, l'Europe n'aspirait plus qu'à sortir, sans y laisser son honneur, d'une entreprise manifestement impossible. Sauver la vie de Louis XVI par le concours du parti modéré au sein de la convention, reconnaître la république française sous la seule condition qu'elle ne jetterait pas cette tête royale en défi à tous les rois, telle était à cette époque la dernière espérance d'une coalition qui n'avait pas mieux concerté ses plans politiques que ses combinaisons militaires; telle fut aussi, comme le constatent des révélations aujourd'hui complètes, la seule base des négociations qu'entamèrent à l'insu l'un de l'autre, avec les généraux républicains, les chefs des armées alliées à leur sortie du territoire, entre la victoire de Valmy et celle de Jemmapes.

Lorsqu'à la fin de novembre s'ouvrit le procès du roi, les armes républicaines étaient victorieuses sur tous les points, et la France avait renvoyé à l'Europe la terreur que celle-ci avait un moment fait peser sur elle. Dumouriez arrachait la Belgique à l'Autriche, Custine était en pleine Allemagne, Montesquiou donnait la Savoie à la nouvelle république; le désaccord était partout entre les cabinets de Vienne et de Berlin; l'alliance de Pilnitz était donc virtuellement dissoute, et, après d'aussi déplorables résultats, le sang d'un roi judiciairement assassiné devenait le seul ciment possible d'une coalition nouvelle. L'Espagne conservait encore une stricte neutralité, et, par une déclaration officielle, elle subordonnait sa conduite ultérieure au sort réservé au chef de sa maison; enfin le cabinet anglais, qui depuis deux ans détournait les cours allemandes d'une intervention dont il avait mieux qu'elles mesuré les difficultés, était fermement résolu à conserver la paix, à moins qu'un attentat, qui réveillait en ce pays les plus douloureux souvenirs, ne vînt imprimer à l'opinion publique une impulsion irrésistible vers la guerre. C'est donc mentir avec la plus étrange effronterie que de présenter l'immolation de Louis XVI comme issue de périls imminens et de la pression armée de l'Europe sur la France. En janvier 1793, ces périls-là étaient pleinement dissipés par les victoires de nos armées non moins que par les dispositions bien connues des cabinets étrangers, et la république n'avait assurément qu'à vouloir la paix pour l'obtenir. Si la France se vit plus tard réduite à de terribles extrémités dans le duel à mort engagé entre elle et l'Europe, ces extrémités furent amenées par la mort de Louis XVI, bien loin que cette mort ait été provoquée par elles. Le coup de hache du 21 janvier eut dans la patrie de Charles Ier un retentissement sinistre; le parti de la guerre l'emporta immédiatement dans le cabinet, et la haine combinée de la révolution et de la France s'incarna dans un homme dont un grand peuple accepta tous les plans, parce qu'il ressentait toutes ses passions. Tandis que l'hostilité de l'Angleterre donnait aux partis en-

nemis de la forme républicaine ce qui leur avait manqué jusqu'alors, un point d'appui, des armes et des subsides, l'Europe s'organisait pour une guerre de vingt-cinq ans. L'Espagne rompit au lendemain de l'immolation l'alliance séculaire fidèlement respectée jusqu'alors; les petits états de l'Italie suivirent le même exemple, et cet acte alla réveiller au cœur de Catherine II une ardeur un moment assoupie par l'ambition. D'une guerre à peu près terminée avec l'Allemagne, la France passait donc, par le seul effet de cet événement, à une guerre nouvelle et générale avec l'Europe; elle quittait la défensive pour l'agression, et substituait à une lutte glorieuse et légitime pour l'indépendance du territoire national un *tamerlanisme* révolutionnaire sans règles et sans limites. Refuser la vie de Louis XVI aux supplications des cabinets, repousser systématiquement une condition à laquelle tous proposaient d'attacher ou le rétablissement de la paix, ou le maintien de leur neutralité, c'était, en effet, commencer contre toutes les monarchies la guerre d'extermination prêchée chaque jour par la montagne, et qui était évidemment le contre-pied de la politique girondine.

Cette politique-là était celle des jacobins : inspirée par leurs instincts, elle servait tous les intérêts d'un parti dont la seule mission est de préparer la ruine des sociétés modernes. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'ils en aient poursuivi le triomphe; mais que les chefs de la bourgeoisie républicaine aient concouru à un acte dont la perpétration suffisait pour retrancher à jamais le gouvernement fondé par eux de la communion de tous les gouvernemens réguliers, c'est ce qui ne saurait s'expliquer que par une imprévoyance sans exemple. Ces hommes éminens n'étaient pas assurément sans comprendre tout le danger du piége dans lequel ils se laissèrent enlacer. Outre le sentiment d'humanité qui faisait souhaiter à la plupart d'entre eux de sauver la déplorable victime qu'ils avaient précipitée du trône dans un abîme de douleur, aucun n'ignorait qu'un crime imposé par des passions qu'ils ne partageaient point serait pour eux et une humiliation personnelle et un grand affaiblissement politique. Si donc il ne s'était agi, pour sauver cette tête, que d'affronter les poignards, le plus grand nombre de ces hommes l'auraient fait sans hésiter, car il était manifeste qu'ils seraient bientôt conduits pour leur propre compte à une lutte désespérée et à l'extrémité d'une défense personnelle; mais il fallait s'entendre accuser de vouloir sauver Louis XVI, moins parce qu'il était innocent que parce qu'il avait été roi, et que, vivant, il pourrait le redevenir encore.

Or, lorsque les girondins, calomniant leurs ennemis au lieu de les attaquer résolûment, imputaient chaque jour aux montagnards des projets monarchiques et des rapports secrets avec l'émigration, il leur devenait impossible de repousser l'épreuve du sang imposée à leur foi républicaine sans provoquer des attaques, sinon plus fondées, du

moins plus vraisemblables. Ce parti tenta donc de tourner par la ruse l'obstacle qui se dressait droit devant lui; au lieu d'accepter le combat, il s'efforça de l'éviter, et consomma son suicide par le vain atermoiement de l'appel au peuple, auquel il fit succéder bientôt après la tentative plus vaine encore du sursis.

Ces déplorables inventions de la timidité et de l'imprévoyance ne manquaient pas moins de sérieux que de dignité. Dénier à la convention le droit de faire tomber le glaive en lui reconnaissant solennellement celui de prononcer la sentence, dresser l'échafaud en suspendant la hache, c'était se mettre à la fois en dehors du droit constitutionnel et de la logique révolutionnaire; promettre du sang à la populace sans en verser, c'était la provoquer à l'assassinat; faire déchirer par la nation un arrêt rendu par soi-même, c'était confesser avec éclat et l'iniquité de cet arrêt et sa propre faiblesse, c'était enfin déchaîner la guerre civile pour dégager sa responsabilité dans la tempête.

Du jour où Vergniaud eut prononcé la funèbre parole qui décida du sort de Louis XVI, la gironde disparut comme parti, car elle cessa de représenter une idée et d'offrir à la bourgeoisie une garantie pour ses intérêts, un point d'appui dans la lutte où celle-ci se trouvait si profondément engagée. En laissant s'accomplir cette cruauté inutile et cet assassinat réfléchi, la gironde avait, en effet, implicitement voté une guerre d'extermination contre les partis, une guerre désespérée contre l'Europe; elle avait donc rendu nécessaires les levées en masse, les confiscations, les emprunts forcés, le maximum, et sanctionné d'avance toutes les mesures qui signalèrent bientôt le triomphe des classes populaires sur les classes moyennes. Les fondateurs de la république bourgeoise inaugurèrent par un acte spontané le règne des hommes dont la mission était d'entamer contre la bourgeoisie la croisade que celle-ci venait d'achever contre la noblesse. Les hommes du 10 août portèrent eux-mêmes le pouvoir à ceux du 2 septembre, et les grandirent de toute la profondeur de leur propre chute. Brissot et Vergniaud assurèrent l'avenir de Robespierre, leur mortel ennemi, car ils préparèrent une situation d'où sortait nécessairement la dictature, et, en rendant la dictature indispensable au salut de la révolution, ils signèrent leur propre sentence de mort, ces hommes étant en effet aussi incapables de l'accepter avec résignation que de lui résister avec succès. Les girondins succombèrent sous le vote du 21 janvier aussi visiblement que les feuillans avaient succombé sous celui de la constitution civile du clergé. Les uns moururent d'une atteinte à la justice, comme les autres d'une atteinte à la conscience, et je ne sais pas dans l'histoire de moralité plus éclatante et de châtiment plus instantané. En pleine possession de la majorité jusqu'au jour où ils reculèrent devant l'épreuve décisive, ils furent constamment en minorité depuis

cette époque. En accompagnant le vote fatal d'une réserve dérisoire, les chefs de la gironde avaient porté une atteinte irréparable à leur parti comme à leur considération personnelle, car le pays prit pour un honteux calcul de la peur ce qui n'était pourtant qu'un faux calcul de la politique. Régicides aux yeux des uns, les *appelans* étaient désormais aux yeux des autres des contre-révolutionnaires atteints et convaincus. Dans la position toute nouvelle que le meurtre de Louis XVI venait de créer à la révolution française, l'attitude des girondins était en effet un péril véritable. Au plus haut paroxysme de la lutte que cette révolution avait cherchée contre l'Europe tout entière, une politique d'ordre légal et de garanties régulières était une niaiserie trop manifeste pour que la haine des partis ne pût pas facilement la transformer en trahison. Si la république des avocats avait si peu de chances de succès avant le 21 janvier, il ne lui en restait aucune en face de l'invasion, alors triomphante, donnant la main à la Vendée victorieuse, et le gouvernement n'appartenait plus qu'aux hommes des résolutions désespérées. Il était nécessaire de créer et le comité de salut public et le tribunal révolutionnaire, car un pouvoir rapide comme la foudre et terrible comme elle pouvait seul prévenir les résistances dont on n'était pas assez fort pour triompher, si on les avait laissé naître. En élevant contre ces exigences des objections constitutionnelles, les girondins prouvèrent qu'ils n'avaient pas même soupçonné la portée politique du grand acte dont la conséquence immédiate était la dictature : aussi la majorité à laquelle ils avaient jusqu'alors dicté des lois les délaissa-t-elle sur leurs bancs solitaires, en proie à toutes les angoisses de leurs ames et à toutes les fureurs de leurs ennemis. Lorsqu'ils vinrent demander à l'assemblée, dont ils avaient été si longtemps les chefs et les organes, de conserver du moins dans Paris les bataillons départementaux, qui seuls disputaient encore la vie des *appelans* aux bandes de l'ivrogne Henriot, et que la convention, passant à l'ordre du jour, prescrivit le départ immédiat de ces bataillons pour la frontière, les girondins durent comprendre que c'en était fait de leur vie comme de leur rôle, et, sans prolonger une lutte désormais inutile, Vergniaud aurait pu, dès cet instant, livrer sa tête à Robespierre, comme Cicéron, à Formies, tendait la gorge sans résistance au glaive des soldats d'Antoine.

Quatre mois après le jour qui avait décidé de leur fortune, lorsque les girondins étaient livrés par leurs collègues aux hordes d'assassins qui assiégeaient l'enceinte législative, quel droit avaient-ils d'attendre que la majorité affrontât la mort pour sauver avec sa propre inviolabilité la vie de ses principaux chefs? La politique de la convention ne fut-elle pas, au 31 mai et au 2 juin, ce qu'avait été la politique de la gironde au 21 janvier, et, en abandonnant vingt-deux têtes au bour-

reau pour se dégager de toute solidarité avec les personnages compromis, les lâches ne firent-ils pas ce jour-là le calcul que d'autres avaient fait en lui en livrant une?

Les girondins trouvèrent moins de ressources encore dans le pays qu'au sein de l'assemblée pour continuer une lutte dont ils avaient déserté le terrain vrai. Ceux d'entre eux qui purent se dérober aux poursuites de leurs ennemis et se jeter dans les départemens pour les appeler à venger la souveraineté nationale outragée dans leur personne ne rencontrèrent en cette entreprise que trahisons multipliées, déceptions amères et douloureuses catastrophes. Ce n'est pas cependant que les élémens manquassent alors à une résistance bourgeoise organisée, dans le sens des conquêtes de 89, à l'ombre du drapeau qui en était demeuré le glorieux symbole. Pendant que la Vendée livrait ses combats de géans sous l'oriflamme religieuse qui, en se teignant dans le sang de Louis XVI, avait pris une couleur toute monarchique, la bourgeoisie essayait, par un tardif effort, de briser le joug de fer que la démagogie parisienne avait imposé à la France. Les propriétaires ruinés par les réquisitions, les capitalistes écrasés par la masse du papier-monnaie, les marchands anéantis sous le maximum, invoquaient enfin l'heure d'une lutte dans laquelle le désespoir aurait donné du cœur aux plus lâches. Soixante départemens protestaient, ou les armes à la main, ou par l'attitude de leurs administrations, contre le despotisme d'une commune qui, après avoir vaincu la convention, en avait fait le passif instrument de sa tyrannie, la hache dont elle tenait le manche. Comment et pourquoi ces efforts, qui s'élevèrent à Lyon jusqu'aux proportions de l'héroïsme antique, qui un moment se trouvèrent soutenus en Normandie par une armée, furent-ils soudainement arrêtés? Devant quels obstacles vint se briser cette résistance de la bourgeoisie, dont le concours de l'Europe tout entière semblait garantir le succès? Sérieuse question, dont la solution, si les bornes de ce travail nous permettaient de la traiter complétement, viendrait accabler la mémoire des malheureux proscrits que les événemens firent les chefs de cette déplorable guerre!

Si l'on vit échouer, en effet, aussi promptement dans l'impuissance et la désorganisation le vaste mouvement calomnieusement désigné sous le nom de fédéralisme, et qui ne fut, en réalité, que la défensive des intérêts bourgeois contre les passions démagogiques, c'est qu'au lieu de s'engager sur le terrain de la constitution de 91, qui était celui de la bourgeoisie, cette guerre se livra sur le terrain de la république, qu'elle avait acceptée sans confiance, sur la seule parole des girondins. Si les proscrits du 31 mai et du 2 juin, au lieu d'être une force et un point d'appui, devinrent partout où ils se présentèrent pour diriger le mouvement prétendu fédéraliste une pierre d'achoppement et un élé-

ment de dissolution, c'est que leurs antécédens politiques les avaient placés en dehors de tous les grands partis, et que, depuis le 21 janvier, ils ne représentaient plus que leur propre individualité, que presque tous avaient abaissée en s'associant à une iniquité manifeste. Un accord sérieux était impossible entre les orateurs qui se vantaient chaque jour d'avoir fait le 10 août et la bourgeoisie que cette journée avait précipitée du pouvoir; d'un autre côté, ceux qui avaient conduit Louis XVI à l'échafaud ou qui l'y avaient laissé monter inspiraient une invincible répugnance à tout ce qui conservait au cœur quelque chose du vieux culte de la monarchie, et la présence des conventionnels fugitifs à la tête des forces fédéralistes suffisait pour rendre le concours du parti monarchique manifestement impossible. N'ayant pour soldats que les constitutionnels, qu'ils avaient livrés au 10 août, pour auxiliaires que les royalistes, aux yeux desquels le vote régicide s'élevait comme une infranchissable barrière; obligés, pour commander leurs troupes, étrange exemple d'impuissance! de choisir Wimpfen, un général constitutionnel de la veille, et Puisaye, un chef de chouans du lendemain, les girondins n'apportaient avec eux aucune force qui leur fût propre, et arrêtaient partout l'essor des inspirations énergiques. En faisant appel à des sentimens républicains qui ne vibraient pas naturellement dans les classes moyennes auxquelles ils s'adressaient, en se parant de souvenirs repoussés par la conscience publique, ces hommes dépensèrent donc, sans profit pour leur cause, la puissance de leurs talens et le prestige de leurs malheurs. Si les départemens furent vaincus dans leur croisade contre Paris, si des millions de bourgeois furent asservis par quelques milliers de sans-culottes, la faute en fut surtout aux hommes politiques qui reçurent des circonstances mission de diriger cette lutte. La première condition du succès dans les guerres civiles est de combattre pour des idées nettement définies, sous des chefs qui éprouvent les passions, qui expriment les opinions et les espérances de tous. Les partis peuvent bien se rallier en passant, et pour un intérêt transitoire, sous un drapeau d'emprunt; mais, lorsque l'instant est venu de consommer les grands sacrifices et de prodiguer sa vie, il faut que la confiance soutienne le courage, et qu'il n'y ait rien d'équivoque entre nos actes et notre but, entre notre conscience et la mort. Les girondins et la bourgeoisie française en firent dans le passé la triste expérience : puissent les partis contemporains n'être pas appelés à la renouveler dans l'avenir!

LOUIS DE CARNÉ.

LES PAMPHLETS

DE

THOMAS CARLYLE.

LATTER-DAY PAMPHLETS.

I. *The Present Time.* — II. *Model Prisons.* — III. *Downing Street.* — IV. *New Downing Street.* — V. *Stump-Orator.* — VI. *Parliaments.* — London, Chapman and Hall, 1850.

« Le temps présent, dernier né de l'éternité, fils et héritier de tous les temps passés, de ce qu'ils avaient de bon et de mauvais, père et souche de tous les temps à venir, est toujours une ère nouvelle pour le penseur, et toujours, quelque banal qu'il puisse paraître, il vient à nous avec de nouvelles questions et de nouvelles significations. Le connaître, lui et ce qu'il nous ordonne, est à jamais la somme de toute connaissance. Ce jour nouveau que le ciel nous envoie a, lui aussi, ses célestes augures. Au milieu des bruyantes trivialités et des vides retentissemens, il apporte ses silencieux avertissemens; et, si nous sommes incapables de les déchiffrer et de leur obéir, mal nous en prendra. Oui, certes, et il n'est pas de péché qui soit plus cruellement payé par les hommes et les nations que celui-là même qui renferme et présuppose en réalité tous les genres de péchés, celui-là même que nos ancêtres, dans leur piété, nommaient *aveuglement judiciaire*, et

que nous-mêmes, avec nos habitudes de légèreté, nous pouvons encore nommer *fausse appréciation de l'époque*, stupide révolte contre ses révélations et ses véritables injonctions, stupide dévouement, actif ou passif, aux faux semblans de ces réalités et aux mensonges en circulation. Cela est vrai de tous les temps et de tous les lieux. »

C'est par ces paroles que M. Carlyle ouvre une série de pamphlets qu'il a commencée avec 1850, et qu'il appelle *Latter-Day Pamphlets* (pamphlets des derniers jours) (1). Tous ces écrits nous transportent si loin des opinions usuelles, tous développent les conséquences d'une si longue suite de réflexions, qu'il ne saurait être question de les analyser ici un à un. Les deux premiers d'ailleurs nous dispensent de cette tâche : ils renferment les idées-mères de toutes les pensées de l'auteur, ils renferment surtout son vrai génie. Dans ses autres pamphlets, sa haute intelligence ne l'abandonne pas sans doute; mais peut-être y montre-t-elle davantage ses limites, et souvent on a plus de peine à l'y saisir à travers les conclusions exclusives auxquelles elle s'est laissé entraîner, parce que, tout en pénétrant des secrets inconnus à la foule, elle n'a pas tenu compte de mille nécessités que d'autres avaient su comprendre.

Le premiers des *Latter-Day Pamphlets* s'adresse aux démocrates, qui demandent que tous aient une part égale dans la direction des affaires, quelles que soient leurs incapacités ou leurs capacités; le second est dirigé contre les philanthropes, qui réclament pour tous une part égale de jouissances, quoi qu'ils puissent faire ou ne pas faire. Au fond de ces deux utopies, il n'est pas difficile de reconnaître la même illusion. Sous deux faces différentes, c'est toujours le fatal esprit de théorie qui marche aveuglément à la suite de l'idéal, qui toujours commence par se demander uniquement ce qu'il peut rêver de mieux, et qui borne sa sagesse à choisir tel moyen plutôt que tel autre pour atteindre le but qu'il a d'abord fixé, sans compter avec l'impossible. Cette philosophie-là n'est pas neuve : elle est vieille comme l'étourderie. Autrefois elle cherchait l'éternelle vérité religieuse, maintenant elle cherche la société-modèle, où il ne sera plus besoin d'être apte à remplir un rôle pour le jouer, ni de semer pour recueillir. Au fond, sa présomption n'a pas changé, seulement elle porte un autre costume, celui du jour. Charles Lamb disait des médecins que « chacun d'eux adoptait une partie du corps, les poumons, la rate ou n'importe quel organe auquel il attribuait tout ce qui pouvait aller de travers dans l'économie animale. » Chaque époque a ainsi son idée fixe, sa pensée à l'usage de ceux qui ne peuvent pas penser par eux-mêmes, ses tendances à l'usage de

(1) *Latter-days*, expression biblique qui correspond à ces mots de la Vulgate : *novissimorum temporum*. Certains sectaires sont désignés sous le nom de saints des *latter-days*.

ceux qui n'ont point d'entraînement à eux. Notre idée fixe à nous, c'est le culte des masses. Tout ce qui nous déplaît, tout ce que nous sommes disposés à attaquer, nous l'attaquons au nom des masses et comme une violation des droits des masses. Si nous avons un système, si nous tenons à nous croire capables d'accomplir quelque miracle, vite c'est la démocratie qui se chargera de l'accomplir. La démocratie est notre réponse à tout. Pour l'historien, elle est la philosophie de l'histoire; pour le philanthrope, elle est la philanthropie toute faite; pour le romancier, elle est le roman à succès. Nous n'avons plus besoin de rien examiner; il est convenu d'avance que toute bonne chose, morale, science, civilisation, n'est venue que du peuple et ne peut venir que de lui.

Il y a long-temps déjà que M. Carlyle a pris position devant cette folie du jour (1). Parmi ses ouvrages, il en est un qui a pour titre : *Le Culte des héros*. Je ne m'étonnerais pas si plus tard ce livre devait faire date, comme le point de départ d'une nouvelle période intellectuelle, d'une nouvelle manière d'envisager et d'expliquer les faits sociaux. L'influence qu'il a exercée sur l'Angleterre est immense; par l'Angleterre, il a agi sur toute la famille des nations. L'Amérique, l'Allemagne, l'ont reproduit sous d'autres formes, et nos révolutions lui préparent encore bien plus de prosélytes.

Le Culte des héros, ce titre seul indique toute une théorie nouvelle de l'univers. Le mérite de M. Carlyle, c'est d'avoir senti et révélé le rôle nécessaire des supériorités, des *organes articulateurs*, pour emprunter le langage de l'écrivain anglais. D'autres avaient pu le sentir avant lui; mais ils n'avaient pas été aussi profondément dominés par cette impression. Chez lui, elle a été constante : elle s'est exprimée dans toutes ses pensées; sa nature à lui, si je puis ainsi parler, est de voir dans tous les phénomènes de nos sociétés, dans toutes les idées qui s'y expriment ou s'y réalisent, non plus l'œuvre des masses, qui les répètent ou servent à les exécuter, mais l'œuvre du penseur chez qui elles ont pris naissance. Un des premiers peut-être, il a nettement compris que l'humanité croissait et se développait d'après des lois toutes contraires à celles que rêvait la philosophie officielle; un des premiers, il a éloquemment indiqué comment les nations étaient des corps composés d'organes dont quelques-uns seulement étaient faits pour penser, comment en toute chose, en médecine, en morale, en politique, le progrès ne s'accomplissait que chez certains êtres d'élite, comment enfin le monde en bloc ne marchait que parce que les conceptions des sages se faisaient lois, opinions, journaux, etc., pour diriger la foule

(1) Voyez, sur Carlyle et ses précédens ouvrages, les nos du 1er octobre 1840 et du 15 avril 1849.

et l'amener à croire ce qu'elle n'eût jamais pu découvrir, à respecter ce dont elle n'eût jamais pu reconnaître la nécessité et l'utilité, à craindre et à éviter ce dont ses yeux n'auraient jamais su apercevoir les dangers. Tandis que l'Europe entière n'avait d'admiration que pour l'indépendance, M. Carlyle a passé sa vie à glorifier l'obéissance et la foi; il a compris et il a dit que la docilité était, sous un autre nom, la faculté d'apprendre ou de profiter de la science d'autrui; tous ses ouvrages, en un mot, sont un hommage rendu à l'invisible protection que l'intelligence des intelligens étend sur les masses, et un plaidoyer pour demander que leur règne arrive. A ses yeux, les lumières répandues dans les sociétés ne peuvent leur profiter qu'à une condition : il faut que chacun fasse son métier, que chacun exerce les aptitudes qu'il possède, et qu'au lieu de décider sur tout, il apprenne à s'en rapporter à ceux qui en savent plus que lui.

Toutes ces idées, nous allons les retrouver dans les nouveaux pamphlets de M. Carlyle; cette fois elles se précisent davantage, et avec elles c'est le temps présent qu'il vient juger. Le titre du premier de ses pamphlets indique nettement l'intention de l'auteur. *The Present Time!* écrit-il en tête; voyons donc comment M. Carlyle a instruit le procès de son époque.

I.

Le temps présent! est-ce une ère nouvelle de bonheur qui s'ouvre? est-ce une ère d'expiation qui nous est envoyée pour nous faire abjurer nos folies ou nous anéantir, si nous ne profitons pas de ses leçons? Terrible dilemme! Pour le moment, la seule réalité bien certaine, c'est que la destruction est partout : des barricades, encore des barricades, des trônes renversés et de vieux pactes sociaux mis en pièces, voilà quelle a été l'œuvre de ces dernières années.

« On sait ce que la France devint après février (écrit M. Carlyle), et par une généalogie assez palpable on peut rattacher sa révolution au bon et simple pape avec son Évangile à la main... Bientôt, comme si le choc eût été transmis par des électricités souterraines, l'Europe entière ne fut plus qu'une explosion sans bornes, impossible à contenir, et nous eûmes l'année 1848, une des plus désastreuses, des plus stupéfiantes, et, somme toute, des plus humiliantes que le monde européen ait jamais vues. Depuis l'irruption des barbares du Nord, sa pareille n'avait pas existé... Partout la démocratie se leva incommensurable, monstrueuse, hurlante, rauque et sans voix articulée, comme le chaos... et ce qu'il y eut de particulier dans cette année, c'est que pour la première fois les rois se hâtèrent tous de s'en aller, comme s'ils eussent dit : C'est vrai, nous ne sommes que de pauvres histrions; vous fallait-il donc des héros? ne nous tuez pas, ce n'est pas notre faute.—Pas un d'eux ne se retourna pour faire face, debout et ferme sur sa royauté comme sur un droit pour lequel il serait prêt à

mourir ou à risquer sa peau... Ainsi il ne resta plus de rois en Europe, plus de rois, excepté le harangueur public haranguant sur un tonneau, dans un journal, ou se faisant agréger à un parlement national pour y haranguer. Durant quatre mois environ, la France, et jusqu'à un certain point toute l'Europe ne fut plus qu'une cohue présidée par M. de Lamartine du haut de l'Hôtel-de-Ville... Triste spectacle, pour des hommes de réflexion, que ce pauvre M. de Lamartine tant qu'il dura, dernière personnification du chaos encore une fois de retour, et doué cette fois du don d'éloquence pour démontrer qu'il était le *cosmos!*... Des étudians, de jeunes littérateurs, des avocats, des journalistes, de bouillans enthousiastes sans expérience ou des fous ruinés et furieux, telle est la classe d'hommes qui excite et déchaîne les insurrections, agissant partout sur le mécontentement des masses et soufflant partout le feu : cela peut donner à réfléchir sur le caractère de notre époque. Jamais jusqu'ici les jeunes gens, je dirais presque les enfans, n'avaient exercé un pareil empire sur les affaires des hommes. Nous avons bien marché depuis le jour où le mot *senior* fut choisi pour désigner les chefs, les supérieurs, comme il en a été dans toutes les langues, — et certes ce n'est pas là un document fort honorable pour la sagesse de nos jours... Le drame est certainement plein d'intérêt; les émouvantes péripéties y abondent, et la multitude de pousser des cris de jubilation, de triomphe et d'admiration; en prose et en vers, des hymnes exaltés redisent comment l'ère nouvelle s'est enfin ouverte, comment est enfin arrivé l'an Ier si long-temps attendu de la félicité suprême. Peuple immortel et glorieux! sublimes citoyens français! héroïques barricades! triomphe de la liberté civile et religieuse! Oh! ciel! une des misères les plus inévitables du penseur sérieux dans de telles circonstances, c'est précisément ce flux tumultueux de rhétorique et de psalmodie qui déborde incessamment de la pauvre et folle bouche humaine..... Votre vieille maison lézardée, si long-temps maudite en pure perte, a fini par vous exaucer; sa façade pour tout de bon s'est détachée et repliée dans la rue; les planchers peuvent encore être soutenus par le bout des poutres et par l'adhérence des vieux mortiers. Quoique bien inclinés déjà, il se peut qu'ils restent en l'air jusqu'à ce que certains clous rouillés et certaines mortaises vermoulues aient cédé; mais est-il donc bien agréable d'entendre, à pareil moment, tous les locataires célébrer en chœur les nouvelles délices de la lumière et de la ventilation, de la liberté ou de leur position pittoresque? est-il donc bien doux de les entendre remercier Dieu de ce qu'il leur a enfin octroyé une maison suivant leurs vœux? »

Pour M. Carlyle, le spectacle de l'Europe est donc loin d'être rassurant. Ce qu'il voit, c'est que jusqu'ici nos révolutions ont simplement révélé sur quel volcan sans fond, sur quelle mine universelle de matières fulminantes et toujours en révolte reposent à l'heure qu'il est nos sociétés avec tous leurs arrangemens et leurs acquisitions. A ses yeux à lui, il y a le néant, partout le néant, rien que le néant et la preuve que la démocratie est le fait universel et inévitable des jours où nous vivons. « Quiconque a chance d'enseigner ou de diriger, nous dit-il, doit commencer par reconnaître ce fait. Durant ces soixante dernières années, depuis la grande ou *première* révolution française,

la même vérité n'a pas cessé d'être signifiée au monde : messages sur messages sont venus la répéter, et d'une façon terrible parfois. Maintenant il serait temps pour le monde de se décider à y croire. — Qu'est-ce donc que cette démocratie, ce colossal et inévitable produit des destinées? où va-t-elle? quelle est sa signification? Il faut qu'elle en ait une, ou elle ne serait pas ici. Si nous sommes à même de découvrir son vrai sens, nous avons encore chance de vivre en cédant avec sagesse ou en résistant et en contenant avec prudence; si nous y découvrons seulement une fausse signification, ou si nous n'y voyons aucune signification, toute vie nous sera impossible. »

Avant de répondre lui-même à ces questions, M. Carlyle nous apprend qu'en tout cas il n'admet point l'interprétation de la foule.

« Peut-être la démocratie nous tirera-t-elle elle-même du bourbier. Une fois façonnée en votes et fournie d'urnes électorales, peut-être se chargera-t-elle de nous faire passer du mensonge à la réalité, et de nous transformer un de ces jours en un monde bienheureux. Pour la masse des hommes, je le sais, les choses se présentent sous ce charmant aspect. Ils regardent la démocratie comme une manière de *gouvernement*. Le vieux patron, taillé depuis longtemps et définitivement perfectionné en Angleterre il y a quelque deux cents ans, s'est proclamé lui-même à la face des nations comme le nouveau spécifique pour tous les maux : « Établissez un parlement, disent partout les nations « quand elles découvrent que leur ancien roi n'était qu'une contrefaçon de roi, « donnez-nous un parlement, faites-nous voter, faites voter le suffrage univer- « sel, et sur-le-champ ou peu à peu tout s'arrangera au mieux, ce sera un « vrai millenium. » Telle est leur manière à eux d'envisager les choses; telle n'est nullement, hélas! ma manière à moi de les envisager. Si j'eusse pensé de la sorte, j'aurais eu le bonheur de garder le silence; rien ne m'eût obligé à parler. C'est parce que le contraire même de tout cela est profondément évident pour moi, et me semble oublié par des milliers de mes contemporains, que j'ai dû entreprendre de leur adresser un mot; oui, le contraire même de tout cela, et plus j'y regarde à fond, plus l'état d'esprit qui a pu engendrer tout cela me paraît désolant, odieux et désespérant. Examiner cette recette parlementaire, voir jusqu'à quel point un parlement est propre à gouverner toutes les nations, que dis-je? à gouverner seulement l'Angleterre, qui depuis tant de temps est rompue à cette routine, c'est là une enquête alarmante à laquelle sont conviés tous les penseurs sincères et tous les bons citoyens qui ont le don d'entendre les petites voix secrètes et les éternels commandemens à travers les clameurs temporaires et les assourdissantes proclamations... Si un parlement avec des suffrages universels ou toute autre espèce imaginable de suffrages est, en effet, la bonne méthode, mettons-nous à l'œuvre, et ne nous accordons nul répit jusqu'à ce que nous ayons découvert le genre de suffrages qui convient; mais il serait possible qu'un parlement ne fût pas la bonne méthode, il se pourrait que, de par les idées invétérées du peuple anglais, cette méthode-là fût bien la véritable, et que, de par les lois éternelles de la nature, elle ne fût pas la véritable, qu'elle ne la fût pas tout entière, qu'elle ne la fût pas du tout, à la prendre pour la méthode tout entière.

Si, par hasard, un parlement avec n'importe quel genre d'élections n'était pas la méthode décrétée par cette dernière autorité, alors prenons y garde : il serait urgent pour nous de nous en apercevoir et de changer de voie, car, nous pouvons en être assurés d'avance, nous aurions beau être unanimes à vouloir poursuivre notre route : chaque pas que nous y ferions serait, en vertu des lois éternelles des choses, un pas de fait, non dans la direction du progrès, mais précisément dans le sens inverse... Unanimes! Il s'agit bien d'unanimité. Le plus admirable système électoral ne fera pas doubler le cap Horn à votre vaisseau. L'équipage peut voter ceci ou cela, sur le pont et dans l'entrepont, de la façon la plus harmonieuse et la plus adorablement constitutionnelle; le vaisseau trouvera sur la route des conditions déjà votées et fixées avec la rigidité de l'airain par les élémens, les antiques puissances, qui s'inquiètent fort peu de ce qu'il vous plaît de voter. Si, en votant ou sans voter, vous savez reconnaître ces conditions et vous y conformer vaillamment, vous doublez le cap Horn; sinon les vents butors se chargeront de vous repousser et de vous repousser encore; les glaces inexorables, comme de muets conseillers privés, viendront, de la part du chaos, vous arrêter de leurs terribles et chaotiques réprimandes; à demi gelés, vous serez jetés sur les rochers patagoniens, ou bien, en manière de conseil, vos conseillers de glace vous briseront comme verre pour vous envoyer droit chez les requins (1), et jamais vous ne doublerez le cap Horn. De l'unanimité à bord du vaisseau! oh! sans doute, cela peut être fort agréable pour l'équipage et pour son faux-semblant de capitaine, s'il en a un; mais si la ligne qu'il suit le mène dans le ventre de l'abîme, cela ne lui sera pas de grand profit. En conséquence, les vaisseaux ne font pas usage de scrutin, ni d'urnes d'aucune sorte, et ils rejettent les capitaines de l'espèce *faux-semblant*. Des fantômes de capitaine et des votes unanimes, c'est là pourtant la loi et les prophètes par le temps qui court! »

Voilà enfin une voix virile qui ne parle pas pour courtiser son auditoire en débitant des lieux communs. Dans ses paroles, il peut y avoir du trop et du trop peu. N'importe, elles expriment bien l'intense conviction que le véritable souverain n'est ni le peuple, ni le roi, ni l'aristocratie, mais Dieu lui-même, ou, si l'on veut, la nécessité providentielle, l'ensemble des besoins et des forces naturelles, des aptitudes et des impuissances qui déterminent le possible et l'impossible. Cette vérité-là, si c'en est une, M. Carlyle a droit de dire qu'elle est profondement oubliée, et nous-même, pour le traiter comme il mérite, il faut tout d'abord nous incliner devant lui comme devant un homme qui a eu le don de sentir ce que bien peu d'autres avaient senti, et de le crier haut et fort, tandis que nul n'y songeait. Un jour, un théoricien s'est écrié : « Dieu ne sait pas ce qu'il fait, et il est grand temps que l'homme se charge de sauver malgré lui l'humanité. » Il a scandalisé beaucoup de personnes, et cependant ce qu'il annonçait, tous les échos s'étaient enroués à le répéter. Que faisons-nous, en

(1) Chez *Davy Jones*, dans le *coffre de Davy Jones*, expression populaire des matelots américains. Davy Jones était un pirate fameux qui n'épargnait personne.

effet, depuis tantôt deux siècles? Nous nous indignons sans répit de ce que le monde ne veut pas se conformer à notre idéal; nous discourons sur les principes et sur les droits. Chacun commence par décider que le droit de vouloir doit être de ce côté-ci, et non de celui-là, et, sa décision prise, il ne s'occupe plus qu'à organiser sur le papier des humanités en harmonie avec son rêve, des pouvoirs suivant sa théorie du droit, des mécaniques et des machines sociales qui fonctionnent selon ses principes. Dieu sait combien d'activités se sont ainsi dépensées à faire cadrer les mille pièces d'une espèce de casse-tête chinois! et il ne semble pas qu'il soit venu à l'esprit de personne de se dire une seule fois : C'est fort bien; mais, avant d'examiner comment les sociétés doivent être pour marcher à notre guise, il ne serait pas mauvais peut-être d'examiner jusqu'à quel point elles peuvent marcher au gré de telles ou telles volontés humaines. Nullement; tous raisonnent comme si l'unique difficulté était de trouver une solution (pour employer le mot du jour), en d'autres termes, de savoir à qui il peut nous plaire d'accorder le gouvernement absolu de l'univers. — Vouloir, c'est pouvoir, dit l'un; — ce sont les idées qui mènent le monde, dit l'autre; — les principes quand même! répètent les uns et les autres, — et, après avoir posé leur *ultimatum* à la réalité, ils le divinisent sous le nom d'éternelle justice. Pour eux, l'unique morale est de vouloir quand même ce qui leur paraît bon et désirable, ce qui leur convient; pour eux, le plus saint des devoirs est de proclamer illégitime *à priori* et de combattre à outrance tout ce qui s'écarte du programme de leurs désirs.

A l'heure qu'il est, c'est au peuple que la souveraineté appartient. On s'est entendu à cet égard, et en conséquence la science politique se réduit à imaginer les meilleurs moyens de constater la volonté du peuple et de le mettre en état de prévaloir. Soit : rien de mieux, rien de plus sage, si le peuple est bien le vrai souverain; mais tout pouvoir souverain, que je sache, est quelque chose qui peut, et, quand bien même le peuple souverain trouverait juste que la paresse et l'imprévoyance portassent les fruits du travail et de la prévoyance, il n'est pas fort certain que les causes cesseraient, pour lui complaire, de produire leurs effets. Le pouvoir le plus légitimement issu de la volonté générale ne fera pas que deux désirs puissent se satisfaire à la fois, quand la satisfaction de l'un exclut la satisfaction de l'autre. Les conventions nationales les plus conformes aux principes auraient beau remuer et remuer encore des élémens donnés, sociaux ou chimiques : elles ne les forceraient pas à s'agréger contrairement à leurs propriétés. Si c'est bien une loi providentielle qui veut que l'activité ne puisse naître que du désir et de la crainte; si la souffrance, la misère, la rétribution de chacun suivant ses œuvres, ont réellement un rôle nécessaire à jouer

pour maintenir l'harmonie générale, les mandataires les mieux en règle de l'humanité entière décideront en vain que la misère et le châtiment des fautes sont contraires au droit : jamais le soleil ne verra une communauté où tout ira bien sans l'intervention de la souffrance et du châtiment. Que signifie donc la vaine alchimie des formules et des théories? A quoi bon discuter ce que doivent être les titres et les papiers des gouvernemens pour être en règle? Le seul gouvernement légitime est celui qui représente le vrai souverain : le possible et le nécessaire.

« Peuples ou individus (je cède encore la parole à M. Carlyle), nous n'avons qu'une condition à remplir. Pour prospérer dans le monde, pour y trouver la paix, le succès et le progrès, il faut que nous puissions distinguer les vrais règlemens de l'univers par rapport à nous et à nos affaires. Peuples ou individus, ces *pouvoirs*-là nous conduisent toujours à la victoire; et quel que soit le guide qui nous met à même de leur obéir, — qu'il soit un autocrate de toutes les Russies ou un parlement chartiste, le grand-lama ou la force de l'opinion publique, l'archevêque de Cantorbery ou Mac-Croudy, le docteur séraphique, avec son dernier évangile d'économie politique, — celui-là, sachons-le, nous met en voie de complaire au grand régulateur de l'univers, et il est le plus ami de nos amis. — Par là même, celui qui fait le contraire est le plus ennemi de nos ennemis. Une fois pour toutes, tenons-nous-le bien pour dit.

« Mais comment déchiffrer les éternels règlemens de l'univers à notre égard? Comment reconnaître, au milieu de tous les contre-sens et de tous les barbarismes enchevêtrés par la niaiserie humaine, quel est le vrai message divin qui nous est adressé? Tout le monde me répond : Comptez les têtes, consultez le suffrage universel au moyen des boîtes électorales, et il vous l'apprendra. Le suffrage universel, les boîtes électorales, les additions de têtes! En vérité, je m'aperçois que nous sommes arrivés dans d'étranges parages spirituels. Dans le cours d'un demi-siècle, un peu plus, un peu moins, il faut que l'univers ou les têtes des hommes aient bien changé. Il y a un demi-siècle, et depuis le père Adam jusque-là, l'univers, à ce que j'avais entendu dire, n'était pas accoutumé à s'expliquer si clairement. Il n'avait point l'habitude de porter ses secrets sur sa face, pour qu'ils crevassent les yeux de tous les passans. Bien au contraire, il cachait obstinément tous ses secrets aux étourdis, aux méchans et à tous les êtres vils ou sans sincérité; et il ne les découvrait en partie qu'aux sages et nobles natures qui de mon temps ne formaient pas la majorité. »

M. Carlyle, on le pressent, s'attaque à la fois au suffrage universel et aux bases mêmes de tout gouvernement représentatif. Ici encore, nous laisserons là provisoirement sa conclusion pour nous occuper seulement des prémisses dont elle découle. Dans tout ce qui précède, nous ne voulons voir que ces mots : *Le monde ne porte pas ses secrets sur sa face.* Est-ce vrai, est-ce faux? Nous sommes fort intéressés, en France, à le savoir, car nous avons joué notre vie sur l'hypothèse que la vérité est quelque chose que la foule reconnaît forcément à première vue.

Le suffrage universel est loin, bien loin d'être l'unique arrangement que nous ayons pris pour mettre notre sort à la merci du bon sens des masses. Toute cause, chez nous, est portée devant elles. L'autorité vise à leur plaire, les journaux ne parlent qu'à leur adresse. Depuis bien long-temps, toutes les opinions qui ont été conçues en France et qui n'ont pas vu jour à se faire accepter par le pouvoir en ont appelé au peuple, et toutes, pour réussir par le peuple, ont commencé par lui enseigner le mépris de ses gouvernans; toutes se sont appliquées à lui persuader que c'était à lui de décider dans tous les cas, de juger la loi, de juger sa consigne de soldat et, au besoin, de violer la loi et sa consigne pour n'obéir qu'à sa propre sagesse. Si les masses ne sont pas infaillibles, si du moins les multitudes ignorantes n'ont pas une perspicacité supérieure à celle que donne l'étude, nous n'avons pas lieu de nous applaudir de notre œuvre. Tous les quatre ans, elles peuvent adjuger la France au communisme ou au phalanstère, à la banque d'échange ou à M. Louis Blanc. Tous les jours, les législateurs d'un rassemblement ou les soldats d'un régiment peuvent ouvrir les portes de l'inconnu pour laisser entrer, non ce qu'ils voudront, non ce qu'il peut plaire à tels et tels d'entendre par la république démocratique, mais tout ce qu'il peut plaire à Dieu de faire sortir des élémens déchaînés à ce moment-là.

Vox populi, vox Dei, nous dit-on pour nous rassurer; mais tout d'abord qu'entend-on par ces mots : *le bon sens des masses?* Veut-on dire que, si elles votent blanc ou rouge, c'est parce qu'elles ont mûrement pesé les difficultés à surmonter, les dangers à éviter? A ceux qui soutiendraient cela, il n'y a rien à répondre, si ce n'est qu'il ne leur a pas été donné d'entrevoir une seule fois la réalité. Ils ont pu parler à des hommes : ils n'ont vu que des abstractions, des types, — le type *peuple,* le type *armée!* Ces êtres-là, malheureusement, ne font leurs miracles que dans le pays des fantômes. La foule qui tient nos destinées entre ses mains est de tout autre nature. Ce peuple-là, c'est l'instinct qui ne se doute pas même qu'il y ait quelque chose à apprendre. On en a fait le juge suprême, le tribunal en dernier ressort. Comment prononcera-t-il? Entre plusieurs systèmes, c'est-à-dire entre plusieurs solutions inconnues d'un problème inconnu pour lui, laquelle aura pour elle ses suffrages? C'est bien là la question de vie ou de mort et la question tout entière pour la France du moins. En Amérique, il se peut que les électeurs n'aient guère à décider qu'entre plusieurs candidats qu'ils ont été à même de connaître, et dont aucun ne songe à bouleverser les institutions établies. En France, ce sont et ce seront des systèmes qui poseront leur candidature devant les majorités, des systèmes dont le plus grand nombre seront résolus d'avance à refaire la société de fond en comble, pour peu qu'ils en aient la puissance.

Cette perspective ne semble pas rassurante à M. Carlyle ni à nous

non plus. Ce que le suffrage universel est capable de produire ici ou là, les faits seuls peuvent le dire, car, seuls, ils savent toutes les tendances qui existent réellement dans telles ou telles masses d'hommes, tous les mobiles et tous les instincts qui peuvent peser sur leurs décisions; mais, à juger de l'avenir par le passé, ce que toute notre expérience nous force à prédire, c'est que le bon sens des majorités, si c'est lui qui prononce, se prononcera forcément pour l'impossible. Entre plusieurs systèmes, celui qui le passionnera le plus sera toujours le plus séduisant. Le bon sens des masses! mais c'est précisément parce qu'elles ont du bon sens qu'elles ne peuvent pas renoncer de gaieté de cœur à mille choses charmantes contre lesquelles il n'y a absolument rien à dire, si ce n'est qu'elles sont irréalisables de par certaines lois dont les masses ne soupçonnent pas même l'existence. Pour l'ouvrier ou le mathématicien, pour le paysan ou le banquier, ignorer c'est être esclave de l'instinct. Tant que nous n'avons pas vu ce qui nous empêche de satisfaire pleinement nos désirs, nous ne pouvons vouloir que ce qui nous attire le plus, ce qui promet à ces désirs la plus ample satisfaction. Aux dernières élections de Paris, les trois candidats de l'opposition n'étaient que des allégories, des emblèmes. C'est bien cela: le socialisme, lui aussi, n'est qu'un emblème; pour chacun, il représente tout ce que chacun peut souhaiter. On croit qu'il est dangereux à cause des opinions particulières qu'il professe. De ceux qui votent pour lui, qui donc connaît les doctrines qui le distinguent de tout autre système? S'il est dangereux, c'est parce qu'il est le mot du jour. L'eût-on anéanti ou se fût-il anéanti lui-même, un autre mot prendrait sa place. Au symbole mort succéderait un nouveau symbole qui, lui aussi, s'indignerait des souffrances, qui, lui aussi, voudrait dire : Vous n'êtes pas contens, je vous contenterai. Et, pour le bon sens des masses, ce serait toujours lui qui aurait raison : demain comme aujourd'hui il en sera de même. Bien plus, tant que nous ne serons pas des dieux, tant que nos besoins n'auront à leur service que des aptitudes limitées, la voix qui accusera ce qui est et qui cherchera à soulever les haines populaires contre le pouvoir établi sera toujours, au bout d'un certain temps, celle qui passionnera le plus le bon sens des masses, par cela seul que *ce qui est* ne saurait jamais être tout *ce qu'il est possible de rêver*. La folie ou la routine aveugle, — il n'y a pas de milieu pour l'ignorance. Le paysan trouve souverainement ridicule et monstrueux ce qu'il n'a jamais vu, entendu ou imaginé. Comme lui, la foule peut avoir pour le passé un respect superstitieux qui tient surtout à ce qu'elle est incapable de comprendre que les choses puissent être autrement qu'elle les a toujours vues; mais, du moment où elle n'est plus vendéenne, elle est sans-culotte. Si elle n'a pas la haine de tout progrès, elle se met à la remorque du plus fanatique.

La vérité ne peut manquer de triompher, s'écrie-t-on. Oh! sans doute elle triomphe toujours dans un sens. Quand bien même trente-six millions de Français s'entendraient pour vouloir l'impossible, l'impossible ne cessera pas d'être l'impossible. Les trente-six millions de Français pourront détruire tout ce qui n'est pas leur idéal : leur puissance s'arrêtera là. Pour peu que leur idéal ait méconnu une seule loi, pour peu qu'il se jette contre un pilier de l'ordre général, il ne réussira, s'il s'obstine, qu'à amener un éboulement général, et la victoire restera à Dieu. La vérité triomphera, cela est certain, elle triomphera même à l'endroit du suffrage universel. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que le suffrage universel tuera la France, ou sera tué par elle, et, quoi qu'il advienne, l'ère de la pure démocratie n'arrivera pas. — « A consulter l'histoire, je ne vois pas que jamais aucune démocratie ait existé. » C'est M. Carlyle qui parle. Il dit vrai. Jamais démocratie n'a existé, pas plus dans l'antiquité que dans les temps modernes. « Que l'on ne me parle pas de l'Amérique et de ses institutions modèles. La république-modèle n'a pas encore vu le jour aux États-Unis; ce que le jour y voit, ce sont de vastes solitudes incultes, où des populations qui respectent le constable peuvent vivre provisoirement sans gouvernement, jusqu'à ce que soit venue l'heure de la lutte, l'heure où l'Amérique, elle aussi, aura à se mesurer avec les pythons et les serpens de la fange. » — Les masses de l'Amérique respectent le constable; elles respectent leurs institutions et les idées des hautes classes. Ce ne sont donc pas elles qui règnent. « Des deux côtés de l'Atlantique, la démocratie, hélas! est à tout jamais impossible. » Jamais le peuple ne régnera, par cela seul que jamais les majorités ne pourront se former elles-mêmes des opinions. Est-ce que les idées musicales de la France ne sont pas les idées des musiciens et des critiques capables de juger? Est-ce que les idées politiques de la France ne sont pas celles de ses journalistes? Est-ce que le socialisme lui-même, et toutes les formules qui tiennent lieu de pensées aux tribuns, ont été imaginés par les masses? On peut donner à toutes les mains le droit de mettre un billet dans une urne; mais, par toutes les mains, ce qui votera en réalité, ce ne sera pas la foule. M. de Lamartine et bien d'autres se sont indignés contre un régime social sous lequel un Socrate et un Rousseau n'eussent pas été électeurs. Qu'importent les apparences? Avec un suffrage limité, et peut-être sous une monarchie absolue, un homme aussi influent que Rousseau eût en réalité gouverné le pays par son esprit; avec le suffrage universel, il n'aurait qu'une voix, tandis qu'à côté de lui un autre homme, le génie de la colère et le coryphée de l'étourderie, aurait le droit de jeter dix millions de suffrages dans l'urne.

« N'avez-vous jamais entendu avec les oreilles de l'esprit, comme avec celles

du corps, cette prophétie juive si pleine de révélations, qui, chaque jour, retentit dans nos rues : *Vieux habits! vieux galons!* Il était une fois un peuple qui, à une écrasante majorité, vota pour Barrabas... Ce n'est pas *lui* qu'il nous faut, s'écria-t-il de tous ses forces, c'est Barrabas; lui nous savons ce qu'il vaut, qu'on le crucifie! Barrabas est notre homme. Ils avaient voulu Barrabas; ils l'ont eu... Avec lui, ils sont allés où on va avec de pareils guides, et maintenant, après dix-huit siècles de malheur, ils chantent prophétiquement : *Vieux habits! vieux galons!* »

Ce n'est pas à ce point de vue que l'on se place, je le sais. Le suffrage universel, nous dit-on, est un moyen de prévenir les accaparemens et les tyrannies : il a pour but d'empêcher l'autorité d'abuser et d'enlever aux privilégiés la puissance de nuire. Que les gouvernans aient souvent abusé, cela n'est pas douteux. Quand les folies des hommes les rendent incapables de se respecter l'un l'autre et décrètent ainsi la nécessité d'une autorité, l'autorité ne peut être exercée que par des fils d'Adam, essentiellement sujets à toutes les faiblesses humaines, et il est bien évident que tout ce qui est en eux, mal et bien, ne manquera pas de porter ses fruits. Ils abuseront donc. A qui la faute? Ne serait-ce pas aux folies qui ont rendu nécessaire une forme de pouvoir à laquelle étaient forcément attachés certains dangers? — Mais les hommes n'aiment pas et ne peuvent pas s'expliquer leurs mésaventures par leurs fautes et leurs incapacités; ils préfèrent tout expliquer par la perversité des tyrans, des imposteurs, en un mot, par leur propre guignon. A l'heure qu'il est, nous en sommes là : nous avons décidé que tout danger était dans le pouvoir, que tout progrès consistait à le supprimer pièce à pièce; parce qu'il peut abuser, nous avons résolu de l'abolir : nous ne voyons plus à quoi il sert, nous sommes convaincus que toute direction est inutile.

M. Carlyle l'a dit, et bien dit : « Nous sommes un monde qui se flatte de n'avoir plus besoin de gouvernement. » Quoi que puisse produire le suffrage universel, c'est bien là ce qu'il exprime certainement. Le chaos, doué du don d'éloquence, emploie sa voix à se chanter à lui-même *gloria in excelsis*. On a confiance dans le bon sens du pays, on a confiance en l'évidence de la vérité. Nos révolutions n'ont pas seulement prouvé que nous reposons sur un volcan, elles ont encore prouvé que nous n'apercevons pas les forces terribles qui bouillonnent sous nos pieds. Voilà le sens, voilà un des sens du moins de cette démocratie universelle. M. Carlyle la juge ainsi, et tout son premier pamphlet n'est qu'un cri d'alarme.

« De l'autorité! encore de l'autorité! Nous allons tous à l'abîme, l'Angleterre comme les autres nations. Ceux même qui ont le plus d'horreur pour la république rouge et ses corollaires courent à pleine vitesse vers un semblable dénoûment... Sur la poussière de nos héroïques ancêtres, nous passons notre

temps à *votailler* et à nous répéter l'un à l'autre : Tout va au mieux, tout va au mieux! Par leurs nobles luttes, nos pères nous ont fait ce monde anglais où l'existence nous est possible; par de rudes travaux, et non par de vains bavardages et de vains sourires, ils ont changé la forêt sauvage en un champ habitable, et nous, nous nous sommes endormis dans la folle espérance que les moissons pousseraient d'elles-mêmes!... Rien ne vient aux hommes pendant leur sommeil. Maintenant il se trouve que notre champ est dans un état à nous donner de sérieuses inquiétudes : de nouveau il réclame de vrais travaux et une véritable agriculture... Si je comprends bien les *chartismes* effrénés, les *agitations irlandaises*, les *républiques rouges* et tous ces autres hurlemens et beuglemens inarticulés, qui ne sont, bien évidemment, que des cris de douleur, c'est un état-major que réclament les esclaves de l'imprévoyance et des appétits désordonnés. L'éternel, l'imprescriptible droit des étourdis est d'être gouvernés par les sages, d'être mis dans le droit chemin par ceux qui en savent plus long qu'eux. »

De l'autorité, oui, de l'autorité, dirons-nous aussi, et cela dans l'intérêt surtout de la liberté, de la vraie liberté. La plus funeste de nos erreurs est d'avoir confondu sa cause avec celle de la démocratie, d'avoir cru que le progrès, le bien-être et le libre jeu des élémens sociaux étaient en proportion de l'influence politique des masses (1). La liberté d'une nation se mesure au nombre des aptitudes qui peuvent s'y exercer à la fois, et la plus grande somme possible de liberté ne saurait être obtenue qu'au moyen de la loi qui sait combiner avec harmonie le plus grand nombre possible des énergies existantes, qui mieux que toute autre peut les faire coexister sans chaos et sans secousses. Pour que la liberté augmente, il faut donc que la loi devienne plus intelligente, en d'autres termes, que l'autorité échappe de plus en plus au contrôle et aux illusions de l'ignorance.

Mais comment obtenir la meilleure autorité? Qui doit gouverner? Est-ce un sage? est-ce une assemblée de sages? Le rôle du pouvoir est-il uniquement de défendre et de punir ce qui a été reconnu comme nuisible? Est-il, au contraire, d'ordonner et d'imposer à chacun ce que

(1) Si les hautes études ne sont pas en France ce qu'elles sont en Allemagne et en Angleterre, cela ne tiendrait-il pas à ce que nous avons supprimé nos universités pour les remplacer par des colléges où le professeur est forcé de se mettre à la portée du commun des élèves, c'est-à-dire de subir le règne des masses? Si la philosophie n'est pas libre dans ses chaires, ne serait-ce pas parce que le monopole universitaire a obligé les parens à faire suivre à leurs enfans les cours de tels professeurs, et que naturellement les familles ont dû obtenir le droit plus ou moins indirect de décider ce que les professeurs pourraient ou ne pourraient pas enseigner? Qui sait si l'invasion des masses dans les rangs du clergé n'est pas une des principales causes de son esprit retardataire? Dans les églises congrégationalistes, où le pasteur est soumis au contrôle de sa congrégation, la théologie est tristement bâillonnée. En dépit des idées du jour, l'histoire le dit assez clairement : les aristocraties ont seules progressé, et toutes les républiques de l'antiquité ont péri par l'appel au peuple, dont les étourderies ont toujours amené le triomphe d'une tyrannie.

lui-même peut croire convenable? Sur tous ces points, M. Carlyle est fort entier, et, comme M. de Lamartine, quoique dans un autre sens, il nous semble s'être laissé duper par les apparences. Pour lui, l'intelligence des *sages* a pris corps dans la personne des *sages*. Ce n'est pas l'ensemble de l'expérience acquise qu'il veut faire asseoir sur le trône : c'est la phalange des génies, des hommes supérieurs. « L'univers, nous dit-il, est une hiérarchie et une monarchie. Chacun y vote à son aise, avec pleine liberté de choix, avec pleine possession de son libre arbitre; mais à toutes ces libertés sont attachées des conditions inexorables et incommensurables. C'est une fort libre communauté d'électeurs, oui; seulement elle a pour président l'éternelle justice, appuyée de la toute-puissance. Cette constitution-là est le modèle des constitutions, et partout où le devoir divin et éternel de diriger et contenir les bassesses ne sera pas confié au plus noble, à la supériorité suprême, avec son cortége choisi de véritables nobles, le règne de Dieu n'arrivera pas. Les noblesses en haut lieu, les bassesses en bas lieu, telle est par tous les temps et tous les pays la loi du Créateur. »

Nous connaissons maintenant le fond de la pensée de M. Carlyle. Suivant lui, l'origine et la fatale raison d'être de toutes nos révolutions, c'est que les anciens gouvernans n'ont pas été les *vrais nobles*, c'est que les vieux procédés et les urnes électorales n'ont pas porté en haut lieu les *supériorités réelles*. « Les prétendus guides n'ont pas guidé, ils étaient des aveugles qui n'avaient que la prétention de voir. Les rois ont été des contrefaçons de rois, des rois de parade qui avaient revêtu le costume de l'emploi et qui en touchaient les honoraires sans en faire la besogne; les évangiles qu'ils prêchaient n'étaient point un compte-rendu véridique de la position réelle de l'homme sur la terre, mais bien une compilation incohérente, un assemblage de fantômes morts et d'ombres encore dans les limbes, de traditions, d'hypocrisies, d'indolences et de poltronneries, un mensonge fait de mensonges qui, à la fin, ont cessé d'adhérer... Le mal n'est pas ailleurs, et le salut ne peut venir que du moyen (quel qu'il soit) qui fera arriver au pouvoir, non pas les nobles du tailleur de cour, non pas les nobles de monseigneur le journaliste, ni ceux du parterre ou du paradis, mais les *capacités authentiques*, les *magnats du Tout-Puissant*, ceux qui sont sacrés par leur aptitude, ceux à qui le ciel a donné l'investiture en leur accordant la faculté de découvrir les divines destinations des choses et les lois souveraines dont l'observation donne le bonheur et la victoire, dont la violation entraîne et entraînera à jamais la défaite et la souffrance pour tous les enfans d'Adam. »

Tout à coup, par une de ces boutades qui lui sont familières, M. Carlyle personnifie sous les traits d'un premier ministre le pouvoir qu'il rêve, et il lui met à la bouche une longue allocution à l'adresse

des mendians des trois royaumes. Quelques fragmens de ce curieux discours méritent d'être cités :

« Mendians et vagabonds, votre aspect me remplit d'étonnement et de désespoir. Que faire de vous? Je n'en sais trop rien. Ce que je sais seulement, c'est qu'il est impossible de vous laisser plus long-temps errer à l'aventure, pour qu'à chaque instant vous alliez vous jeter dans les précipices, et alourdir ainsi la chaîne qui menace d'entraîner avec vous ceux qui pourraient être capables de se tenir sur leurs jambes... Je m'aperçois que tout ce qui a été dit et chanté sur l'affranchissement, l'émancipation, l'indépendance, les droits électoraux, la liberté civile et religieuse, n'est guère qu'un jargon temporaire... Tous les hommes, je le pense, auront bientôt à abandonner ce progrès-là pour s'occuper d'une autre besogne beaucoup plus impérieuse à l'heure qu'il est. Quoi qu'il en soit des autres, pour vous, en tous cas, mes indigens amis, le moment de l'abandonner est bien certainement venu; vous parler, à vous, de la glorieuse bataille de la liberté serait un non-sens. La bataille, vous l'avez perdue. Avec le noble privilége de vous conduire vous-mêmes, vous vous êtes laissé égarer par les feux-follets. Votre courte vue n'a pas aperçu les fossés, et vous êtes à plat dans la boue. Je vous le répéterai avec chagrin: vous êtes de la race des esclaves, ou, si vous le préférez, de la famille des *nomades*. Vous émanciper! vous, les loyaux sujets du déréglement aveugle et de la paresseuse et gloutonne imprévoyance, de la bouteille et du diable! Qui jamais pourrait émanciper des hommes dans un pareil état?... A la fin, il faut que nous sortions de cet indicible enchevêtrement de niaiseries constitutionnelles, philanthropiques, au milieu duquel (sans nous entre-haïr peut-être, mais assurément sans nous aimer autant qu'on le pense) nous passons notre temps à nous étrangler l'un l'autre. Que ceux qui préfèrent la brillante carrière de la liberté prouvent d'abord qu'ils sont aptes à y marcher et à se servir de maîtres à eux-mêmes! Quant à vous, par vos appétits surabondans et vos énergies imparfaites, en travaillant trop peu et en buvant trop, vous avez assez démontré que vous étiez hors d'état de vous tirer seuls d'affaire. Ce n'est plus comme des fils glorieux et infortunés de la liberté que j'entends vous traiter; c'est comme des captifs officiellement captifs, comme de malheureux frères déchus, que mon devoir est de diriger, et au besoin de dompter et de contraindre. Entre nous, il ne peut plus y avoir d'autres rapports que ceux-là. C'en est fait de l'état nomade, sachez-le bien. Ne venez pas me demander des pommes de terre; vous aurez d'abord à les gagner. Du travail, vous en aurez, mais vous aurez aussi des colonels industriels, des contre-maîtres, des commandans équitables comme Rhadamante et inflexibles comme lui. Enrôlez-vous dans mes régimens de l'*ère nouvelle*, non pour combattre les Français, mais pour faire la guerre aux marécages et aux landes incultes, pour enchaîner les démons de l'abîme. Les sergens vous attendent. Bandits nomades de l'oisiveté, ils vous changeront en soldats dociles du travail. Vous serez dressés et disciplinés. Obéissez, endurez, abstenez-vous, comme nous avons tous eu à le faire. Votre tâche vous sera taillée; si vous l'accomplissez avec courage et ponctualité, le salaire ne fera pas défaut. Refusez d'obéir : pour commencer, je vous admonesterai; si vous ne m'écoutez pas, je vous fustigerai; si cela ne mène à rien, je vous fusillerai.

« Voilà l'*ère nouvelle* tant prédite; nous y sommes enfin arrivés. — La terre promise n'est pas arrosée de lait et de miel, tant s'en faut... Il n'y a pas à reculer cependant : de toutes les entreprises, la plus impossible est d'en sortir. A l'œuvre donc, tous les bras à l'œuvre! »

A plus d'un égard, nous nous permettrons de douter de la prophétie. M. Carlyle nous dit quelque part que sous toutes les utopies fraternelles et égalitaires se cache un grain de vérité, qui, tant qu'il n'en sera pas extrait, nous condamnera à les voir reparaître périodiquement avec leur cortége de fureurs dévastatrices. Peut-être son idéal, à lui aussi, ne renferme-t-il qu'un grain de vérité qui demande à en être dégagé, parce que, sans cela, il nous prédestinerait à un genre d'autorité et à maintes autres choses qui pourraient bien être précisément les principales causes de ces mêmes explosions fraternelles. En tant que principes absolus, nul doute que les décisions des économistes ne soient des absurdités, et des absurdités aussi funestes que toute règle générale qui se place au-dessus de la nécessité et prétend se soustraire à l'obligation de ne point produire de mauvais résultats. Comme tout ce qu'il peut nous plaire de penser des poisons n'empêchera pas qu'ils n'empoisonnent, tout ce qu'il peut nous plaire de penser des clubs, de la presse ou du *laissez-faire* n'empêchera pas assurément que les menaces n'excitent les craintes, que les attaques ne provoquent les représailles, et que les droits dont on use de manière à tout bouleverser ne finissent par se faire écraser ou par s'écraser eux-mêmes sous leurs propres excès. Là où commence le danger commence l'impossible; en conséquence, nous pouvons d'avance faire notre deuil de toutes les libertés illimitées, de toutes les libertés quand même. Nos constitutions et nos journaux auront beau proclamer le droit du suffrage universel *quand même,* il en résulterait un pouvoir qui ne pourrait que désorganiser; — les docteurs de l'école auront beau s'écrier : Émancipez *quand même* les blancs et les noirs, les intérêts et les caprices; *laissez faire* chacun comme il l'entend, dût-il faire ce qui entraînerait la ruine de la société : — tous les argumens, les déclarations et les insurrections seront peine perdue, et les gouvernemens auront le temps de s'écrouler l'un sur l'autre avant que l'humanité soit délivrée de la nécessité d'avoir des jambes pour marcher et d'avoir de bonnes jambes pour ne pas tomber.

C'est là le grain de vérité dont je parlais; il vaut son pesant d'or. Plus que jamais, il est bon de répéter que la mesure dans laquelle les hommes peuvent être émancipés ne dépend ni de la logique ni du pouvoir, mais de leurs propres aptitudes. Si M. Carlyle n'eût pas voulu dire autre chose, je serais heureux de faire écho à toutes ses paroles; par malheur, il est allé beaucoup plus loin. Il ne se borne nullement à combattre les principes qui ne sont que du vent, et les axiomes qui

ne sont que des conséquences nécessaires d'une abstraction; il s'attaque encore à une liberté de tout autre origine : je veux parler de ce mouvement irrésistible qui est le principe même de la vie, et qui travaille constamment à faire régner Dieu de plus en plus, en arrachant de plus en plus les activités humaines au contrôle des volontés humaines et à la tyrannie des systèmes humains; je veux parler de ce *laissez-faire* particulier qui sans cesse cherche à supprimer la contrainte partout où elle n'est plus nécessaire, et à faire en sorte que les facultés, les forces qui sont en chacun et qui n'ont de puissance que dans leur direction naturelle puissent chercher elles-mêmes leur direction, quand elles sont capables de la concilier avec les autres lois vitales de la société. Dans quelle mesure M. Carlyle prétend-il comprimer et régenter ce libre jeu des élémens sociaux? il ne nous l'apprend pas positivement. Il s'y résigne plus ou moins, cela est vrai; il veut bien admettre que les parlemens peuvent être bons à quelque chose; il consent même à laisser jusqu'à un certain point l'industrie sous l'empire de la concurrence : toujours est-il que ces rouages lui font grand'peur, et qu'il entend placer au-dessus d'eux un régulateur de tout autre nature. L'autorité qu'il rêve, en un mot, c'est une autorité qui pense et décide pour tous, qui détermine l'emploi que chacun doit faire de son activité. Ce rêve-là, nous sommes mieux placés que personne pour en connaître les dangers. Que font tous nos réformateurs? Ils réclament pour l'état tous les monopoles : les monopoles des routes, des chemins de fer, des mines, des salines, de l'instruction, de l'industrie, des banques. Leur manière de raisonner est fort simple et surtout fort commode : tout ce qui les choque, ils le dénoncent comme un mal avec lequel il s'agit d'en finir; toute chose qui va mal accuse un mauvais moteur; qu'on trouve donc le moteur qui la fera aller au mieux, et qu'on applique le même remède à tous les abus, — on aura trouvé le vrai système de gouvernement. Ce moteur, il faut lui trouver un nom; on l'appellera *l'état*, par exemple. Qu'est-ce que l'état? C'est le pouvoir dont le propre est de *tout faire au mieux*. Le mot trouvé, tous les nœuds gordiens sont tranchés et tous les mystères disparaissent. Cela est magnifique. Puisque l'état est la *puissance de tout faire au mieux*, il est bien clair que toutes les souffrances du passé sont uniquement venues de ce que l'état ne faisait pas ceci ou cela. Par la même raison, il n'y a plus la moindre difficulté à renvoyer une fois pour toutes dans le néant toutes les misères de ce monde. Que l'état fasse tout, et tout sera parfait. Bien plus, l'hydre de la discorde sera à jamais étouffée. Désormais plus de luttes, plus de haines, plus de dissensions. Comment les hommes pourraient-ils ne pas s'entendre? Est-ce qu'ils ne désirent pas tous que tout soit au mieux? Est-ce que l'état, d'ailleurs, n'est pas la nation? Il n'y a plus qu'un seul mot pour représenter

trente-six millions d'hommes, donc ces trente-six millions d'hommes n'ont plus qu'une pensée et qu'une volonté. Ce que veut l'état, le pays tout entier le veut par cela même. — Les mots sont de grands magiciens; avec eux, on fait des prodiges... sur le papier!

Bien certainement je ne songe point à assimiler M. Carlyle à nos grands guérisseurs de tous les maux passés, présens et futurs, et pourtant, je dois le dire, il flatte leurs erreurs, et il en partage même plusieurs. Écossais de naissance, il a en lui du tempérament celtique. Devant ce qui le blesse, il s'emporte facilement, et il se laisse vite aller à y voir une anomalie, une sorte de miracle du diable. A l'entendre, toutes nos idées et tous nos actes depuis deux siècles ne seraient que mensonges, et le monstre de l'erreur aurait eu la puissance depuis deux siècles d'enfanter toute chose! De telles colères mènent droit au fanatisme; quand on attribue à une idée fausse le pouvoir d'enlever à Dieu le gouvernement de l'univers, on est forcé d'attribuer à une bonne théorie le don de sauver la création en péril. En philosophie, cela s'appelle croire à la vérité absolue. Dans la réalité, cela signifie ne savoir supporter que sa propre opinion.

Sans cesse M. Carlyle est à nous parler des *éternels règlemens de l'univers*, des *lois immuables de l'univers*. Comment a-t-il pu se prendre aussi à des paroles, lui qui a si souvent et si éloquemment dénoncé la décevante fascination des mots? Comment a-t-il pu confondre les lois réelles de l'univers avec la manière dont nous les concevons, avec nos lois naturelles à nous, qui ne sont certainement rien moins qu'éternelles? Pour des intelligences finies comme les nôtres, pour des êtres qui ne prévoient que d'après ce qu'ils ont vu, l'immuable n'existe nulle part, et la croissance est partout; à chaque instant se forment des agrégats nouveaux, des résultantes de forces qui n'avaient jamais existé, et qui, comme d'invisibles nouveau-nés, viennent réclamer leur place et leur part d'action sur la terre. Nos besoins, nos capacités, nos désirs, se multiplient et se transforment ainsi dans une incessante mobilité. Chaque jour, au fond du vase social fermentent de multiples ingrédiens qui n'y étaient pas la veille; chaque jour, il n'y a d'harmonie possible que dans une combinaison qui n'était pas possible la veille, et cette combinaison, il n'est donné à nul homme de la deviner *à priori*. Le titre de gloire de M. Carlyle, je l'ai dit, est d'avoir magnifiquement senti le rôle nécessaire des hautes intelligences; son erreur est de n'avoir aperçu dans le monde que la réalisation de leurs pensées, et de n'avoir pas compris le rôle également nécessaire des masses, des instincts irréfléchis, des appétences et des répulsions. Une grande illusion lui reste : la même qui fait à la fois le fonds des systèmes communistes et des théories absolutistes à la De Maistre; il raisonne comme si les idées menaient le monde. Cela n'est pas. Nulle théorie, nul système ne peut

mener le monde où il lui plaît; il faut que le monde aille où le conduisent les énergies qu'il renferment. Les conceptions humaines ne sont qu'un effort pour constater ces forces vives et les coordonner, et, si les idées des penseurs sont destinées à être la loi d'ordre ou le moyen qui empêche les élémens existans de s'entrechoquer, l'action incessante des élémens existans, la manifestation d'eux-mêmes par eux-mêmes peut seule révéler aux penseurs leurs idées. L'intuition dont M. Carlyle fait honneur aux héros est aussi illusoire que le bon sens des masses. Ni dans ses génies ni dans ses masses bégayantes, l'humanité n'a la faculté de voir face à face les lois réelles des choses telles qu'elles peuvent être dans leur féconde virtualité. Génies ou non génies, nos idées ne sont faites que de nos *expériences*, des actions exercées sur nous par les choses. Les uns, comme une cire docile, reçoivent plus promptement que d'autres toutes les empreintes : ce qui a eu lieu leur apprend plus vite à concevoir ce qui a été le possible jusque-là; mais ce qui sera le possible et le nécessaire le lendemain, Dieu seul le trouve et le manifeste. La solution du problème n'est découverte que par ses propres élémens, et toute organisation que les hommes prétendront substituer à cette solution naturelle sera toujours forcément exclusive et systématique. Par cela seul qu'ils ne connaissent pas tout ce qu'il y a sous le soleil, la théorie qui leur semble de nature à concilier toutes les lois existantes ne fait en réalité que concilier le petit nombre des lois qu'ils ont conçues. Elle serait admirable pour établir l'ordre dans un univers qui ne contiendrait rien de plus que ce qui figure dans leurs propres rêves; mais, dans l'univers tel qu'il est avec tout ce qu'il renferme, cette théorie ne peut organiser qu'en immobilisant, en paralysant et en préparant des explosions pour l'avenir.

Tout cela, je puis, moi aussi, le dire « avec deux cents générations d'hommes pour l'affirmer comme moi. » L'idéal de M. Carlyle n'est pas nouveau. Dans *le Banquet des Sept Sages*, les Solon et les Thalès expriment des opinions à peu près analogues à celles du penseur anglais. Pendant des siècles, l'Europe a vécu sur l'idée que le moyen de prévenir tout mal était d'empêcher par la force tout ce qui semblerait mal aux sages. Pendant des siècles, tous les penseurs ont cru que l'art de façonner des sociétés consistait à déterminer d'abord la vérité absolue, la justice absolue, et à établir ensuite une force publique pour l'imposer à tous, elle et toutes ses conséquences. De cette croyance sont sorties les maîtrises, les papautés, les royautés absolues, et toutes ces autorités ont rivalisé d'efforts pour enlever à l'humanité la possibilité de se tromper. Cela s'est vu, cela a été pratiqué, cela a même été nécessaire. Quand les individus sont incapables d'user de la moindre liberté sans menacer de dissolution la communauté entière, il

faut bien qu'on leur enlève toute liberté, quoi qu'il puisse en résulter; mais toujours il s'est trouvé que ce moyen de salut, qu'il fût ou non nécessaire, était gros de révolutions,—car la possibilité de se tromper est en même temps la possibilité d'apprendre et d'instruire les autres par ses propres fautes, c'est-à-dire la loi essentielle de tout progrès. Dieu l'a ainsi voulu, la plainte est vaine. Ce n'est qu'en s'entrechoquant que des élémens incompatibles se modifient de manière à pouvoir coexister côte à côte. Arrêter la liberté des erreurs là où elle commence à s'attaquer à l'existence même de la société sera toujours la tâche de chaque époque; aller au-delà, c'est tomber dans l'utopie, et dans l'utopie mère de tous les dangers. On va loin et fort loin avec cette croyance, qu'il s'agit simplement de découvrir les lois éternelles, et que les systèmes de ceux qui les ont déchiffrées peuvent seuls établir le *cosmos*. Il n'en faut pas davantage pour que chaque opinion se fasse un saint devoir de tout jeter à bas, afin de tout refaire à son image. Les génies et les prétendans au génie se disputent depuis longtemps l'empire de la terre. La bataille des principes a eu son œuvre à accomplir sans doute; mais le monde se fait vieux, et les vérités absolues s'y sont tellement multipliées, que, pour avoir la paix, il ne nous reste plus qu'une ressource : celle de reconnaître enfin que le plus saint des devoirs est de ne pas s'ériger sans cesse en sauveurs des sociétés au nom de n'importe quelles vérités éternelles.

A tout prendre, M. Carlyle ne nous semble donc pas avoir pénétré l'énigme du sphinx. L'ère des *héros* est passée comme celle des *saints*. Nos sociétés sont trop complexes pour qu'aucun penseur puisse embrasser du regard toutes leurs nécessités. Le génie des grands hommes ne leur sert qu'à mieux comprendre combien ils sont impuissans à concilier tant de rouages. La synthèse de tous nos besoins et de toutes nos facultés ne saurait plus se faire que dans un parlement. Il faut que chaque intérêt soit représenté par un mandataire éclairé, et que tous les intérêts ainsi représentés se chargent eux-mêmes de trouver leur loi d'ordre en réagissant l'un sur l'autre et en se contenant mutuellement. La force des choses a fait naître le gouvernement représentatif : ce n'est pas lui qui est la cause de nos révolutions, c'est l'usage que nous en avons fait. Nos gouvernans nous ont mal dirigés, soit; mais nos vrais gouvernans ont été nos systèmes, nos imprévoyances, nos aveuglemens. Le nombre en est grand. M. Carlyle, nous l'avons vu, a déjà démasqué plusieurs de ces tristes despotes : je crois que, dans son second pamphlet, il en démasque un autre encore plus dangereux.

II.

M. Carlyle, cette fois, n'aborde pas son ennemi de front; il prend un détour; il a visité une prison-modèle.

« C'était, en effet, un modèle de prison, un établissement exemplaire si propre et si bien tenu que nul duc en Angleterre ne possède une demeure aussi parfaitement adaptée à tous les besoins d'un être raisonnable. Et pour qui ce palais? pour qui ces serviteurs? Pour les élus du crime et de la perversité. Recevez mes félicitations, *régimens de ligne* de Satan. Quels soldats au service de quelles puissances terrestres ou célestes se sont jamais vus si bien traités? Votre maître, dit-on, s'intitule lui-même prince des royaumes de ce monde. Je vois qu'en vérité il a le pouvoir de faire prospérer ses favoris, en Angleterre du moins. Lui demanderai-je, demanderai-je au diable que grand bien vous en prenne? Non, je passerai plutôt sans murmurer aucune prière. Je préfère méditer en silence sur la forme singulière qu'a prise, de nos jours, chez les enfans d'Adam, le culte de Dieu ou la vénération pratique du mérite humain, qui est l'effluve et l'essence de toute espèce de culte... Le fait est que je suis fatigué des gredins et du bruit qui se fait autour d'eux. La *gredinerie* m'a toujours été odieuse; mais ici, où je la vois logée dans un palais et entourée des sollicitudes de tous les bienfaisans de ce monde, elle m'est plus odieuse et plus intolérable que jamais. »

Ces quelques lignes suffisent pour dessiner la pensée de M. Carlyle; c'est à la philanthropie qu'il s'adresse, et à *toutes ses bonnes œuvres*, à ses « sociétés de secours en faveur des fainéans et des bandits, à ses propagandes pour l'abolition des peines capitales et autres châtimens, » à ses magnifiques élans de charité en l'honneur « de ceux qui ne veulent pas avoir pitié d'eux-mêmes, et qui entendent forcer l'univers et les lois de la nature à n'avoir nulle pitié pour eux. » *Exeter-Hall* (1), toutefois, n'est en quelque sorte qu'un prétexte et un emblème pour lui. En France, il eût élevé la voix contre les beaux sentimens qui se dépensent au seul profit des émeutiers. En Angleterre, il s'attaque aux cœurs généreux qui n'ont de sympathie que pour les victimes de la justice, et qui réduisent toute charité « à blanchir, à ventiler, à choyer et à instruire les *régimens de ligne* du diable. » Au fond, le véritable but de son indignation, c'est « l'aveugle et loquace sentimentalité qui partout se substitue, en s'adressant force éloges, au divin sentiment du juste et de l'injuste. » Sous cette générosité humanitaire, il a vite reconnu le même dissolvant qu'il avait dénoncé sous la démocratie. Là-bas l'ennemi travaillait à démanteler la société en chantant le bon sens des masses, ici il poursuit son œuvre en célébrant les miracles de la douceur. « *De l'autorité! de l'autorité!* » s'était écrié Carlyle

(1) Vaste bâtiment qui est le quartier-général des sociétés et des *meetings* philanthropiques.

en face du suffrage universel : « *De la justice! de la justice!* » s'écrie-t-il maintenant.

« S'attendrir sur les calamités humaines, cela est fort beau; mais le profond oubli du bien et du mal, mais cette amalgamation du juste et de l'injuste, cette mélasse brevetée de la philanthropie, cela assurément n'a rien de beau, et je me dis parfois que jamais la sottise humaine n'a pris pour Dieu une idole aussi monstrueuse, un fétiche aussi grotesque que le Momojumbo blanc tout façonné de bâtons pourris et de vieilles défroques, d'affectations mortes et de grimaces modernes, auquel Exeter-Hall chante ses litanies. — Les adorateurs de ce dieu-souche ont déjà fait de grandes choses dans le monde noir et blanc; ils en préparent de plus grandes encore... Un niais d'orateur, versant la charité à pleine bouche du haut d'une estrade, semble à beaucoup un objet charmant, à presque tous une chose inoffensive ou insignifiante. Examinez-le bien cependant, sondez-le jusqu'à pénétrer le fond de sa nature, et il vous apparaîtra comme un être plein de laideur et de périls. Ses belles phrases captivent les longues oreilles et allument un enthousiasme quasi-sacré dans bon nombre d'ames; mais tout cela se jette à la traverse des éternelles réalités de l'univers, et la boîte de Pandore n'est pas plus terrible que l'évangile qu'il prêche avec ses règnes de l'amour, ses fraternités universelles, ses paradis pour tous pêle-mêle... et ses invocations perpétuelles à la religion chrétienne. La religion chrétienne ordonnerait-elle donc l'amour des gredins? J'espère qu'elle prescrit, au contraire, une saine et mâle haine pour les méchans. Sans cela, qu'en puis-je faire, au nom du ciel? Moi, pour ma part, elle ne m'arrange pas à ces conditions. Haïr les méchans, ai-je dit, vouer une inimitié irréconciliable et inexorable aux ennemis de Dieu, c'est la moelle épinière de toute religion. Le christianisme!... comment vous adresser la parole, à vous, malheureux, qui êtes tombés assez bas dans le bourbier pour que le culte des pythons et des monstres à la bave venimeuse vous semble le culte de Dieu?... Votre christianisme n'est point seulement une religion qui n'est pas vraie; c'est un résidu putréfié de religions décédées qui, depuis long-temps déjà, ne sont que des cadavres pour tous les honnêtes odorats, et dont la puanteur... O cieux éternels! n'en serons-nous jamais délivrés? — Haro sur ces solennels charlatans et ces mensonges vivans, qui viennent prêcher contre les lois du ciel! Qu'ils ferment leur ballot de colporteurs et qu'ils vident la place! Les pourchasser et en débarrasser la terre, voilà l'œuvre sainte! C'est assez comme cela de tumultueuse et nauséabonde sensiblerie... Si nous n'y prenons garde, ce débordement de morbide intérêt pour le vice pourrait bien engloutir la société comme un déluge, et ne laisser derrière lui, au lieu d'un édifice social habitable pour des hommes, qu'un continent fétide à l'unique usage des dieux de la fange et des créatures qui marchent sur leur ventre.

« Justice, justice envers et contre tous! Donnez-nous la justice, et nous vivons; ne nous donnez que la contrefaçon de la justice, et c'est fait de nous! Accomplir à l'égard de chacun la volonté du ciel, tel est le but, le seul but véritable. Découvrez, je vous le répète, quelle est la loi de Dieu à l'égard d'un homme, et faites-en votre loi. Si la nature et l'éternelle réalité aiment vos meurtriers, persistez dans la route où vous êtes entrés; mais si la nature et les faits

ne les aiment pas, s'ils ont décrété à leur égard des peines inexorables et implanté dans tous les cœurs créés de Dieu une haine naturelle contre eux, alors, je vous le conseille, hâtez-vous de changer de voie... Quant à moi, si j'avais à gouverner ou à réformer une communauté, ce ne serait pas sur les *régimens de ligne* du diable que je commencerais par concentrer mon attention. Avec eux, j'en aurais promptement fini. J'aurais recours au balai pour les balayer, en un tour de main, dans le sceau aux ordures bien loin du sentier des honnêtes gens... Qui êtes-vous donc, diabolique canaille, pour qu'un conducteur d'hommes s'occupe tant de vos intérêts? Non, par l'Éternel! ce n'est pas à vous qu'appartiennent ses pensées : elles appartiennent aux vingt-sept millions de mortels qui ne se sont pas encore tout-à-fait déclarés pour le diable. Les malfaiteurs n'ont pas besoin de protection; si un scélérat est décidé à arriver au gibet, qu'on lui ouvre passage et qu'on l'y suspende. — De quel droit? dira-t-il. — Misérable, lui répondrai-je, nous te haïssons, et depuis six mille ans nous nous sommes aperçus que tout l'univers nous ordonnait de te haïr, non d'une haine diabolique, mais d'une haine divine. Dieu lui-même, on nous l'a toujours enseigné, a pour le péché une éternelle haine authentique et céleste. Il le poursuit d'une hostilité impitoyable, à laquelle n'échappe nul coupable, et qui finit toujours par anéantir le malfaiteur, par l'effacer du nombre des choses : la trace de sa justice est comme celle d'un glaive flamboyant; quiconque a des yeux peut la voir passer divinement belle et divinement terrible à travers le gouffre *chaotique* de l'histoire humaine. Partout, dans la destinée de chaque homme comme dans l'histoire de l'humanité, il peut l'apercevoir triant le vrai du faux, laissant la vie à ce qui est digne de vie, consumant d'un feu implacable ce qui est digne de mort, et mettant de la sorte le *cosmos* de Dieu à la place du chaos du diable... Oui, ainsi fait-elle, ainsi apparaît-elle à tout homme qui est un homme et non une brute mutine... Pour toi, misérable, cela est tout-à-fait incroyable; pour nous, cela est la majestueuse et terrible certitude, l'éternelle loi de cet univers, que tu y croies ou que tu n'y croies pas. Et nous, de peur de nous rendre complices du défi que tu as lancé à Dieu et à l'univers, nous n'osons pas te permettre de demeurer plus long-temps parmi nous; comme un déserteur qui a fui les rangs où tous les hommes doivent se tenir à leur éternel risque et péril, comme un déserteur qui a été arrêté les mains encore rouges de sang et qui a bien évidemment combattu contre l'univers et ses lois, nous t'expulsons solennellement de notre communauté pour te renvoyer au sein de l'univers. »

Ces énergiques paroles méritent d'être écoutées : quoique M. Carlyle manque quelque peu de mesure, il est bien près, si je ne me trompe, bien plus près que dans son premier pamphlet d'avoir entrevu le sens de cette démocratie qu'il s'était proposé d'interroger. En tout cas, il a bien saisi l'esprit du siècle. Nos actes et nos paroles ne confirment que trop son dire. Il est de mode de s'apitoyer sur les souffrances, d'où qu'elles viennent, et d'aimer l'humanité en bloc, y compris les méchans comme les bons. Les intentions charitables ne s'emploient pas à enseigner aux hommes à bien faire pour qu'ils puissent recueillir les fruits des bonnes œuvres; elles ne se proposent pas de remédier aux misères

en cherchant à guérir les populations des folies et des impuissances dont les misères sont les conséquences. Nullement, elles tirent au plus court; pour réformer la société et faire régner le bonheur, elles veulent que les fautes puissent se commettre sans être punies, que la paresse et l'étourderie prospèrent comme le travail et la prévoyance, que l'émeutier soit traité en frère comme celui qui respecte la loi. Nous avons résolu de supprimer le châtiment, celui qui vient de Dieu et celui qui vient des hommes. Est-ce là de la générosité? est-ce un symptôme de bon augure? Nous le croyons; nous célébrons cette sentimentalité banale comme une preuve que les principes destructeurs et les forces qui tuent ont fini leur temps : nous y voyons l'aurore de la fraternité universelle. Au milieu de ces illusions générales, M. Carlyle, lui, a su reconnaître que *tout cela attentait à une loi vitale*. Il y a en lui du voyant, il y a dans des paroles comme celles-ci, par exemple, le cachet d'une inspiration prophétique.

« Des récompenses et des peines : hélas! hélas! je dois dire que vous récompensez et punissez à peu près de même façon. Vos dignités, vos pairies, vos statues de bronze en l'honneur des demi-dieux de *votre* choix à vous, témoignent assez hautement de l'espèce de héros que vous vénérez. Malheur au peuple qui ne sait plus distinguer le mérite du démérite! Par une pente trop certaine, par une nécessité trop évidente, il tombera entre les mains des indignes, et, s'il ne s'arrête pas dans sa folle carrière, il ira se perdre de chute en chute dans la ruine et le néant. Voilà dix-huit cents ans que le peuple hébreu chante prophétiquement dans nos rues : *Vieux habits, vieux galons*... Négligez de traiter le héros comme un héros, vous aurez inévitablement à en porter la peine; elle pourra ne pas venir tout de suite... Ce n'est pas tout d'un coup que vos trente mille couturières, vos trois millions de mendians, vos Irlandais virtuellement retombés dans le cannibalisme et autres belles conséquences de votre aveuglement viendront frapper à votre porte : ils n'en viendront pas moins... Mais négligez de traiter comme des gredins vos gredins les plus patens, cela est la dernière goutte qui fait déborder le vase. Immense et terrible, le châtiment arrivera vite. L'oubli du juste et de l'injuste, parmi les masses de votre population, ne se fera pas attendre. L'épidémie de la bienfaisance de tribune et des paradis pour tous pêle-mêle ne se fera pas attendre. Au milieu de la putréfaction de vos *religions*, comme vous les appelez, une étrange religion nouvelle, nommée la religion de l'amour universel, avec Sue, Balzac et compagnie pour évangélistes et Mme Sand pour vierge, ne se fera pas attendre, et les résultats qui sortiront de ces résultats vous étonneront considérablement. »

A tout ce qui précède nous n'avons qu'une restriction à faire. Si le propre de l'espèce humaine était en effet d'apprécier le mérite et le démérite, si chez elle ce n'était qu'une maladie, un fait exceptionnel de ne point faire de distinction entre le bien et le mal, le premier devoir à lui enseigner serait certainement celui de ne jamais pardonner comme de ne jamais faire l'aumône aux misères méritées, car il est

bien évident que pardonner les fautes c'est les encourager. Malheureusement la masse des hommes n'est point en état d'exercer le rôle de justicier. Au lieu de juger chacun d'après ses œuvres et d'agir en conséquence envers chacun, ils agissent envers tous d'après l'instinct qui est en eux-mêmes. Quand ils ne sont pas bons pour le mal et le bien, ils sont rudes pour le bien et le mal. A l'époque où les parens savaient punir les fautes de leurs enfans, ils ne savaient pas être affectueux; maintenant qu'ils savent l'être, ils ne savent plus être sévères.

Pour avoir un peu trop oublié ces choses, M. Carlyle a prononcé plus d'une parole dangereuse. Ainsi il maltraite vertement ceux qui pensent que la loi et ses sévérités ont pour unique but de protéger la communauté et de contenir les mauvaises intentions. Punir ce qui a été reconnu comme nuisible n'est pas la tâche qu'il assigne à l'autorité. Au lieu de renvoyer le législateur à l'expérience, il le renvoie trop à son sentiment du juste et de l'injuste, à l'oracle qui sait la valeur absolue des choses. Il veut enfin que le pouvoir punisse et récompense, « pour accomplir à l'égard de chacun la volonté de Dieu. » L'évangile qu'annonce M. Carlyle a déjà fait ses preuves. « Loin de conduire à toutes les éminences terrestres et au-delà même des astres, » il a mené droit à toutes les haines et à toutes les guerres. Ce qu'il a apporté, c'est le machiavélisme et l'idée que la fin justifie les moyens; c'est le saint devoir de brûler quiconque n'admet pas nos principes éternels; c'est la méthode pratique de nos docteurs humanitaires qui adorent tous les hommes en général, parce qu'ils les supposent tout autres qu'ils ne sont, et qui, dès qu'ils les connaissent, en viennent à les haïr « pour s'éveiller un jour, à leur grande surprise, la main sur le cordon d'une guillotine. » N'empiétons pas sur les attributions du Très-Haut. En voulant gouverner d'après leur conscience, les sages eux-mêmes ne gouverneraient que d'après des systèmes *à priori*. A eux de sténographier chaque jour ce que Dieu a fait, à eux de concevoir les choses comme des faisceaux de propriétés capables de produire les effets qu'elles ont produits, à eux enfin de rédiger l'expérience, mais à elle seule de régner, à elle seule de fixer ce qui doit être puni. Que la société se défende, rien de plus. En demandant davantage, M. Carlyle n'a pas seulement nui à sa thèse, il a combattu contre lui-même. S'attaquer à la moralité de notre époque, lui reprocher d'avoir perdu une *faculté-conscience* que possédaient les autres époques, c'est la tromper sur le véritable siége de sa maladie. Il n'est pas vrai que les hommes du passé aient jamais eu plus que nous l'instinct de reconnaître et d'honorer les héros, et c'est un vain rêve que d'attendre notre rénovation d'un réveil de cette merveilleuse tendance. De tout temps, le monde n'a eu d'admiration que pour les chantres de l'idéal, les poètes du sentiment, les prêtres du désir. Les choses se sont passés constam-

ment de même. Par la voix de ses apôtres ou de ses tribuns, l'idéal éternel vient dire aux masses : De quel droit vous gouverne-t-on? de quel droit vous punit-on? Il n'est pas juste que vous ayez un maître, il est odieux que l'on déporte de pauvres insurgés qui ont cru bien faire; — et la foule d'applaudir. L'idéal va donc son chemin, il détruit ce qui ne plaît pas à la foule; mais il se trouve que du même coup il a anéanti ce qui était indispensable à la vie. En supprimant la *tyrannie du capital*, il se trouve qu'il a supprimé le seul moyen qui pût faire converger mille activités vers un même but; en supprimant l'*odieux chef de fabrique qui s'engraissait des sueurs de l'ouvrier*, il se trouve qu'il a supprimé l'intelligence qui dirigeait, et qui, comme la vie, faisait un travail invisible. Quand tout est à bas, il faut bien que la réaction arrive, qu'aux adorateurs de l'idéal succèdent les respectueux interprètes de la nécessité. Eux ils parlent de dangers à éviter, d'utopies impossibles. On les hait; s'ils n'accordent pas à tous le bonheur absolu, on prétend que c'est uniquement parce qu'ils n'ont pas l'ame généreuse; et quand par leur sévérité ils ont guéri l'humanité d'une impuissance ou d'une présomption, dont l'extirpation permet un nouveau progrès, le monde se hâte d'attribuer ce résultat aux chantres de l'idéal, qui l'avaient demandé et célébré. Voilà l'état normal. Ceux qui parlent aux hommes des limites de leur puissance sont faits pour être détestés; on les lapide, c'est leur rôle. Celui de la sagesse est de s'arranger pour faire le mieux possible, sans compter qu'il puisse en être autrement.

Justice n'est pas faite, cela est bien clair; justice n'est pas faite par la loi; justice n'est pas faite par l'opinion, qui est encore une autre loi, également décrétée par les classes intelligentes. Cela est un mal, cela est un grave danger, nous le pensons comme M. Carlyle; seulement notre conclusion ne sera pas tout-à-fait la sienne, quoiqu'elle y touche et que nous nous plaisions à lui en rapporter l'honneur. A notre avis, si nul n'est rétribué suivant ses œuvres, et si on ne veut pas que chacun soit rétribué suivant ses œuvres, cela ne tient nullement à la perte d'un sens moral qu'auraient eu nos pères; c'est uniquement, ou du moins c'est surtout parce que nous ne comprenons plus le rôle providentiel et protecteur des sévérités de la loi; et, si nous ne le comprenons plus, c'est précisément parce que nous avons les illusions que M. Carlyle tendrait à encourager, parce que nous nous imaginons que, sans le secours d'aucun châtiment, les hommes possèdent une aspiration vers le bien à laquelle ils doivent tous leurs progrès, toutes leurs vertus. *Quand la raison viendra!* disent les mères; *quand les lumières viendront!* disent les utopistes, et, en attendant que la sagesse vienne, ils ne veulent pas que justice soit faite. La sagesse ne viendra pas d'elle-même, voilà ce qu'il faut crier aux quatre vents. La conscience n'est pas le maître qui enseigne les individus ou les sociétés; elle est la

leçon enseignée; l'unique maître, c'est le châtiment, ou, si l'on veut, l'expérience. Dieu n'a pas trouvé de meilleur moyen pour faire notre éducation. Si l'horreur du meurtre est devenue une partie de notre nature, ce n'est point parce que la conscience des masses a spontanément reconnu ce qu'il y avait de beau à ne pas tuer, c'est parce que certains hommes ont compris avant les masses les funestes conséquences du meurtre, et parce qu'en punissant les meurtriers, ils ont habitué la foule à redouter les peines infligées au meurtre. Si la liberté est devenue possible, nous ne le devons pas à ceux qui se sont enthousiasmés pour elle (l'Italie en est la preuve); nous le devons aux tyrans et aux rudes seigneurs qui ont accoutumé nos pères à reconnaître une règle en dehors de leurs caprices. Que la loi rétribue donc chacun suivant ses œuvres; il le faut pour que la vie sociale soit possible. Tant que l'on pourra violer impunément la légalité, la légalité sera violée, et si jamais le respect de la loi doit entrer en nous, ce sera seulement lorsqu'à force de punir ceux qui se lèvent contre elle, nous aurons fait de l'émeute une chose odieuse, repoussante et terrible, une chose entachée d'infamie, je dirais presque une impossibilité, dont chacun s'éloignera instinctivement comme du feu qui brûle.

Mais nous n'en sommes pas là. Notre impuissance à comprendre la nécessité du châtiment ne le prouve que trop. Nous avons voulu nous délivrer des rois absolus, des autocrates, et nous n'avons pas senti que là où ne commandait pas un homme redouté de tous, il fallait qu'une loi respectée de tous commandât à sa place, ou que le chaos fît son entrée solennelle. Depuis le XVIIIe siècle, toutes les voix ont glorifié l'insurrection sous toutes ses formes. Quiconque insulte ou attaque le pouvoir dans la personne d'un sergent de ville ou d'un roi est soudain transfiguré en héros. Les apôtres les plus sincères de la liberté croient préparer son avénement en prenant sous leur protection tous les fanatiques qui la rendent menaçante. La révolte, en un mot, est notre idéal; elle est pour nous le beau, l'héroïsme, ce qui plaît le plus au théâtre, dans les romans, partout. Les autorités elles-mêmes, celles de la famille et de la société, lui élèvent des colonnes. Quand la loi paraît trop sévère aux jurys, ils se font un devoir de mentir sur la question de fait pour abroger virtuellement la loi et s'ériger eux-mêmes en assemblées législatives. Tous les pouvoirs ne savent plus à quoi ils servent. Leur unique ambition est de se mettre en honneur par des amnisties. Qu'est-ce à dire? Cela signifie que la barbarie primitive est trop loin de nous, et que nous ne nous en souvenons pas. Depuis trop long-temps, grace aux anciennes digues, la mer a respecté nos habitations, et nous nous sommes persuadés que sa nature était de ne pas vouloir nous engloutir. Au fond de notre mépris pour l'autorité, qui est déjà une impuissance, il y a encore une impuissance, et non une

perversité. C'est faire beaucoup trop d'honneur aux Robespierre et aux Marat eux-mêmes que d'expliquer leur conduite par l'ambition ou l'orgueil. Eussent-ils eu dix fois plus d'ambition et de vanité, ils n'auraient pas fait ce qu'ils ont fait s'ils avaient pu prévoir que l'unique résultat de leurs œuvres devait être pour eux une mort violente, pour leurs tentatives une défaite honteuse, pour leur mémoire le sort réservé aux étourderies qui ont fait leur temps. Les fautes de nos pères sont venues, non de ce qu'ils avaient en eux, mais de ce qui leur manquait; les nôtres viennent de la même cause. Il ne nous a pas été donné de voir les dangers contre lesquels nous protégeait l'autorité. Aussi avons-nous le suffrage universel, ou plutôt nous avons la croyance au suffrage universel, car c'est là le véritable péril. Eût-on supprimé la loi qui le consacre, la croyance resterait pour reparaître un jour ou l'autre à l'état de fait, et je crains fort que, pour nous guérir, il ne faille que le suffrage universel lui-même nous montre, à l'œuvre, ce qu'il peut faire. Dieu a bien pris ses précautions : afin que les folies n'eussent pas la vie trop longue, il a voulu qu'elles portassent infailliblement leurs conséquences. Fasse le ciel que nous n'ayons pas besoin d'une trop rude leçon et que nous puissions en profiter!

En tout cas, si nous avons péché, il faudra certainement que nous nous amendions pour être tirés de peine : nulle forme ancienne ou nouvelle de gouvernement ne nous dispensera de cette nécessité. Sans doute le système représentatif est plein de périls, nous l'admettons avec M. Carlyle; il exige des aptitudes qui ne sont pas accordées à tous les peuples. Quand les secrets de l'état sont constamment mis à nu, quand toutes les questions sont soumises à des débats publics, la discussion ne saurait entraîner que haines et commotions partout où les discuteurs commencent par rêver l'irréalisable, et se font ensuite une règle d'attaquer à outrance tout ce qui n'est pas leur impossible idéal. Pour le gouvernement représentatif, comme pour le ciel, il y aura donc probablement beaucoup plus d'appelés que d'élus; mais ce qu'il y a de plus probable encore, c'est que notre seule chance de prospérer est de nous façonner à ce régime. Quoi qu'en dise M. Carlyle, l'Angleterre « n'apprendra pas à vivre au monde une seconde fois. » Les peuples, comme les hommes, ne parcourent qu'une carrière. Si l'Angleterre, la France et l'Allemagne sont entrées dans la voie libérale, ce n'est point par l'effet d'un caprice : leurs institutions sont sorties de leurs besoins, de leurs tendances, et le jour où l'une de ces nations n'aurait plus en elle la somme nécessaire de prévoyance ou de patience, les ressources qui peuvent seules parer aux dangers d'un tel genre de gouvernement, ce jour-là elle irait prendre place à côté de l'Égypte, de la Grèce ou de l'Italie, dans la grande nécropole des peuples qui ont fini leur journée.

J.-Milsand.

LA

PARTIE DE DAMES.

PERSONNAGES.

MADAME D'ERMEL (soixante-deux ans).
MONSIEUR JACOBUS, médecin (soixante-dix ans).
VICTOIRE, femme de chambre.

(LA SCÈNE SE PASSE AU FOND D'UNE CAMPAGNE DE NORMANDIE.)

Chez Mme d'Ermel. — Un petit boudoir attenant à une chambre à coucher. — Devant la cheminée, une table avec un damier. — Près de la table un guéridon sur lequel est posé un plateau contenant deux tasses et un sucrier. — Une cafetière murmure devant le feu.

Mme D'ERMEL, seule, consultant la pendule.

Sept heures et quart, ou peu s'en faut.... C'est un fait avéré désormais pour moi que Jacobus retarde en moyenne de cinq minutes sur l'an passé... Jusqu'à la Saint-Michel dernière, dix minutes lui suffisaient pour toucher barres à ma porte. Son pas s'est ralenti... je n'aime pas cela... Qu'il continue du moins à ne pas s'en douter... (Elle fait rétrograder de quelques minutes l'aiguille de la pendule.)

VICTOIRE, ouvrant la porte.

Monsieur Jacobus! (Victoire se retire quand Jacobus est entré.)

Mme D'ERMEL.

Bonjour, mon ami.

JACOBUS, lui baisant la main.

La main fraîche, j'en suis sûr... le cœur brûlant, je l'espère!... Bonjour, belle dame.

Mme D'ERMEL.

Vous êtes gelé, mon brave homme. Quel temps fait-il donc ce soir?

JACOBUS.

Un vrai temps de printemps... vent, pluie et grêle. — Avec votre permission, je déposerai ma canne dans cet angle.

Mme D'ERMEL.

Faites. Ne vous refusez donc rien, je vous en prie.

JACOBUS.

Et mon chapeau sur cette console. (En ôtant ses gants.) Étrange empire, ma vieille amie, que celui des habitudes! Si, durant le cours d'une seule soirée, ma canne reposait autre part que dans cet angle, et mon chapeau ailleurs que sur cette console, je n'aurais plus la liberté de ma pensée.

Mme D'ERMEL.

Tous les astres, docteur, ont des évolutions fixes.

JACOBUS.

Vous en savez quelque chose, ma déesse!.... Pardon! (Il regarde la pendule.) C'est extraordinaire!

Mme D'ERMEL.

Quoi donc?

JACOBUS.

Votre pendule va bien?

Mme D'ERMEL.

Comme un ange.

JACOBUS.

Il faut avouer que j'étais construit carrément! Croiriez-vous que je suis parti de chez moi à sept heures trois, de sorte qu'à soixante-dix ans je me permets de faire en sept minutes un trajet d'un kilomètre?

Mme D'ERMEL.

Vous êtes un être mystérieux. Les années vous caressent plutôt qu'elles ne vous touchent... Donnez-moi votre tasse, mon jeune ami.

JACOBUS, présentant sa tasse.

Breuvage digne des dieux, — tant par son arome que par la main qui le verse!...

Mme D'ERMEL.

Sucrez-vous, Jupiter.

JACOBUS, s'accommodant dans un fauteuil et agitant doucement sa cuillère dans sa tasse.

Que le nocher au cœur trois fois bronzé affronte sur son frêle esquif la vague adriatique!... Je suis bien ici quant à moi, et j'y reste. — A propos, ma chère dame, je vais fort vous surprendre. Il y a du nouveau dans Landernau.

Vous rappelez-vous ces deux orphelins maladifs, ces deux arbustes désespérés que vous daignâtes confier, il y a deux mois, à ma science et à mon amitié?

Mme D'ERMEL.

Mon camélia et mon cactus? Ils sont morts, je parie?

JACOBUS, triomphant.

Ils sont si peu morts, qu'ils sont en fleurs, comme vous-même.

Mme D'ERMEL.

Bah!... Voilà de ces choses qui vous bouleversent... Et quand pourrai-je voir ce miracle de mes yeux?

JACOBUS.

Dès demain matin, si vous le voulez : je viendrai vous prendre, et en passant nous entrerons chez Jeanne Nicot, qui est au lit avec une fièvre de la nature la plus dangereuse... Quand je ne puis promettre la guérison à mes malades, vous savez que je leur promets votre présence. On raconte d'Hippocrate qu'arrivé à la fin de sa longue carrière, il n'avait plus qu'un seul médicament auquel il eût confiance; par malheur le secret s'en était perdu, mais je l'ai retrouvé : c'est la bonté d'une femme.

Mme D'ERMEL.

Vous êtes un cajoleux! N'importe : j'irai chez Jeanne Nicot. Mais buvez, et dites-moi si ma petite cuisine a réussi ce soir.

(Comme le docteur porte la tasse à ses lèvres, la porte s'ouvre.)

VICTOIRE.

M. le curé demande s'il peut parler à madame? (Le docteur se lève d'un air sombre, et pose sa tasse sur la cheminée.)

Mme D'ERMEL.

Certainement. Priez-le de monter. (Victoire sort.)

JACOBUS.

Encore ce curé!

Mme D'ERMEL, riant.

Encore ce curé! est charmant. Depuis huit mois qu'il est dans la paroisse, il est venu passer ici une soirée, une seule; il a vu qu'il vous gênait... car, Dieu merci, il n'y avait pas moyen de se méprendre à la belle mine que vous lui fîtes... Depuis ce temps, il a la discrétion de ne pas franchir mon seuil après sept heures du soir; quand il dîne chez moi, il se retire en sortant de table, et le prix de toutes ses délicatesses, le voilà en trois mots : Encore ce curé!

JACOBUS.

Bah! bah! vous voyez qu'il se ravise. Je vous prédis qu'il va s'établir ici pour la soirée, le dos au feu, la soutane en éventail...

VICTOIRE, rentrant.

M. le curé n'a que deux mots à dire à madame; il ne veut pas monter.

Mme D'ERMEL.

Je descends. — Entendez cela, docteur; entendez cela, et mourez de honte. (Elle sort.)

JACOBUS, seul.

(Il se promène quelques instans en silence, puis il laisse échapper de vagues murmures qui se formulent plus distinctement à mesure que son impatience s'accroît :)

Hem! hem!... peuh!... oui-dà! deux mots! il va la retenir une heure dans le vestibule, entre quatre vents! Oh! que je reconnais bien là l'esprit égoïste et accapareur de la robe noire!... Ah! ah! bravo! l'entretien se prolonge! Langue de prêtre, langue de femme, autant en vaut l'aune! Bonne besogne pour le diable! Est-il séant, est-il convenable, je le demande, qu'un prêtre coure les champs à l'heure qu'il est, pour venir commérer dans une antichambre? Je suppose qu'un malheureux à l'agonie réclame soudain le ministère sacré de cet homme, il faudra donc courir du presbytère ici, et recourir d'ici au presbytère, tandis que l'infortuné, dans les angoisses d'une conscience tourmentée... Mais quoi! il a pris son café, lui! et qu'importe le reste?

Mme D'ERMEL, rentrant.

Brrr! ce vestibule est une glacière... C'était pour mon banc de l'église; j'avais exprimé le désir de le faire rembourrer, et, comme on est en train de réparer la nef, ce bon curé a eu la complaisance... (Elle remarque la tasse du docteur sur la cheminée.) Tiens! vous n'avez pas pris votre café?

JACOBUS.

Non, madame, je n'ai pas pris mon café. Vous savez que nous avons coutume de le prendre en même temps l'un et l'autre, et ce n'est pas à mon âge qu'on change ses habitudes.

Mme D'ERMEL.

Mais il va être froid?

JACOBUS.

Cela est fort probable, madame. Il a eu le temps de refroidir du moins, et au-delà.

Mme D'ERMEL.

Eh bien! vous le boirez bouillant demain! Qu'est-ce que cela signifie donc à la fin? (Jacobus boit en silence; après un moment, Mme d'Ermel reprend :) Ah! votre front s'éclaircit, docteur... Il est donc encore potable, ce café?

JACOBUS, souriant.

Il est vrai. Je ne l'aurais pas cru. Où en est la cause? C'est qu'en votre absence le temps se traîne comme un podagre... il semble que vous emportiez ses ailes!

Mme D'ERMEL.

Ciel! qu'il devient tendre!... Appellerai-je ma femme de chambre? Non, car il se rasseoit... c'est heureux! (Elle est assise en face de Jacobus; la table les sépare : ils rangent les pions sur le damier et commencent à jouer, causant par intervalles.) J'ai plus d'une revanche à prendre, je crois, docteur?

JACOBUS.

Eh! mon Dieu! ne les prenez-vous pas suffisamment à des jeux plus inhumains, madame?

Mme D'ERMEL.

Qu'est-ce qu'il me chante là?... Ah! vous débutez par les coins aujourd'hui?

Gare à vous! — Mais écoutez donc quelle méchante vie fait le vent là-dehors... Et mon pauvre curé qui est par les chemins! Quand j'y songe!...

JACOBUS.

Oui, oui, je pourrais lui dire en cet instant :

Tout vous est aquilon, tout me semble zéphyr.

Mme D'ERMEL.

Ce mot ne serait pas charitable. — Mettez-vous donc dans cette lunette, si vous l'osez.

JACOBUS, après une longue méditation.

Est-ce que c'est un piége, cette lunette? Je ne vois pas.

Mme D'ERMEL.

Allez toujours. Ah! Jacobus, je vous en prépare de cruelles, mon ami!

JACOBUS.

Piége ou non, m'y voilà.

Mme D'ERMEL.

C'est joué?

JACOBUS.

Oui.

Mme D'ERMEL.

Vous vous y tenez?

JACOBUS.

Attendez donc... (Il médite.) Oui, je m'y tiens.

Mme D'ERMEL.

Le malheureux!... Prenez par là, s'il vous plaît, et puis par ici. A moi maintenant... une, deux, trois, quatre; que dites-vous de cette rafle?

JACOBUS.

C'est inconcevable! où avais-je l'esprit? je n'en sais rien.

Mme D'ERMEL.

Ni moi... Entendez-vous le bruit de la grêle sur le vitrage de ma serre? C'est une chose, docteur, dont on ne remercie pas assez Dieu, que d'être en un lieu clos, dans un vêtement ouaté, et en bonne compagnie, par un temps pareil. Généralement, on est très ingrat envers Dieu.

JACOBUS.

Hon! hon!

Mme D'ERMEL.

Est-ce que vous niez cela, monsieur?

JACOBUS.

Eh non, madame, je ne le nie pas... je n'y songe même pas... je suis à mon jeu.

Mme D'ERMEL.

A la bonne heure; mais, puisque vous êtes à votre jeu, tâchez donc de me débusquer de là, vous ne ferez pas mal. — Quand vous avez la tête appuyée comme cela sur vos deux mains, la pression de vos doigts relevant les extrémités de vos sourcils vous prête un faux air du diable.

JACOBUS, redressant brusquement la tête.

L'avez-vous vu?

Mme D'ERMEL.

Non, Dieu merci.

JACOBUS, reprenant sa pose méditative.

Eh bien! alors, pourquoi en parlez-vous?

Mme D'ERMEL.

J'ai eu tort. Remettez-vous.

JACOBUS.

Je n'ai pas besoin de me remettre, madame... je suis tout remis : seulement je ne conçois pas que l'on puisse causer comme un moulin, quand on joue un jeu sérieux. C'est à vous, madame.

Mme D'ERMEL.

Vous le faites exprès, hein?... une, deux, trois, et à dame!

JACOBUS.

C'est inouï!... Au surplus, quand on se fait une affaire de conscience de distraire, de troubler l'esprit de son partner!...

Mme D'ERMEL.

Attrape, mon infante!... (Elle chantonne, en étudiant le damier :)

Petits oiseaux, troupe amoureuse,
Ah! par pitié, ne chantez pas!
Celui qui me rendait heureuse
Est parti pour d'autres climats!

Voyons, qu'est-ce que je vais faire de ma dame à présent? Ce n'est pas le tout que d'avoir une dame... le difficile est de la garder... N'est-il pas vrai, monsieur Jacobus?... Je la mets là... —A propos, pourquoi vous appelez-vous Jacobus? voilà un temps infini que je veux vous demander cela... Jacobus! ce n'est pas du français, hein?

JACOBUS.

Je vous ai dit, plutôt vingt fois qu'une, que ma famille était d'origine hollandaise.

Mme D'ERMEL.

Ah! c'est donc du hollandais, Jacobus?

JACOBUS.

Non, madame : c'est du latin.

Mme D'ERMEL.

Eh bien! mais alors... ça ne me satisfait pas du tout, votre explication... il y a plus : ça m'embrouille... Voulez-vous jouer néanmoins?

JACOBUS.

A quoi bon? Je suis perdu.

Mme D'ERMEL.

Qui sait? la fortune est femme, docteur... elle me traite trop bien pour n'être pas tout près de me trahir.

JACOBUS.

Non, non! je suis perdu! (Il joue.)

Mme D'ERMEL.

Pour cette fois, oui, vous êtes perdu... Tenez! je vous en laisse deux pour graine.

JACOBUS.

Vous avez gagné... attendez cependant... ne pourrais-je pas, en mettant là?... Non, non, vous avez gagné; — j'ai perdu...

Mme D'ERMEL.

Par conséquent. Voulez-vous votre revanche?

JACOBUS.

Non, je vous remercie. Vous voyez que je joue ce soir comme une carpe. Je suis en disposition malheureuse. (Il tousse.) J'aurai eu froid en venant.

Mme D'ERMEL.

Prenez mon chauffe-pied.

JACOBUS.

Le feu me suffit. Je vous suis obligé! Hem! (Un silence.)

Mme D'ERMEL.

Est-ce qu'elle est gravement malade, Jeanne Nicot?

JACOBUS.

Elle va mourir un de ces matins. Bah! c'est ce que les pauvres ont de mieux à faire... Hem! hem! (Mme d'Ermel ne répond pas, et se met à tisonner. Jacobus reprend un moment après :) Et qu'est-ce que vous avez décidé pour votre banc, madame?

Mme D'ERMEL.

J'ai décidé que je ne le ferais pas rembourrer, pour ne point causer de scandale. — C'est le conseil de mon curé.

JACOBUS, d'une voix lente et saccadée.

Votre curé, que le scandale effarouche si fort quand il s'agit des aises d'autrui, réserve, pour sauvegarder les siennes, des maximes plus accommodantes. Ce serait sans doute une terrible pierre d'achoppement qu'un siége rembourré dans une église! Mais que l'on voie, durant tout le cours de la sainte journée, M. l'abbé méditer sous les ombrages d'un parc, en tête à tête avec sa paroissienne, comme un berger antique, cela n'est rien; on jasera, on en causera, c'est vrai... mais, après tout, l'église a ses priviléges, et honni soit qui mal y pense!

Mme D'ERMEL, riant.

Ah! voilà du nouveau, cela! Et quand je passerais la nuit dans mon parc avec mon curé, au lieu du jour, quel mal me feriez-vous la grace d'y voir?

JACOBUS.

Eh! madame, un curé.... un curé est un homme après tout, et celui-ci est un jeune homme, qui pis est.

Mme D'ERMEL.

Il est vrai qu'il n'a pas encore atteint la soixantaine, quoiqu'il en approche beaucoup; mais, par compensation, je l'ai dépassée, moi, et entre deux per-

sonnes de cette expérience, si incomplète qu'elle soit, un tête à tête prend je ne sais quel air vénérable qui me paraissait de nature à satisfaire la morale et à décourager l'envie. Je me suis trompée; j'aviserai.

JACOBUS.

Pour cesser de plaisanter, madame, le genre d'agrément que peut vous offrir l'entretien soutenu de cet ecclésiastique est pour moi un problème que je me déclare incapable de résoudre sans le secours de votre obligeance.

Mme D'ERMEL.

Cet ecclésiastique n'est pas un puits de science, docteur, je le confesse; mais une femme, — je ne parle pas des hommes, qui sans doute ont de plus hautes destinées, — une femme, dis-je, à tout âge et surtout au mien, a besoin de foi plus que de science. Or, dans l'ame simple et sincère de ce vieillard, je vois Dieu aussi clairement que je vois le ciel dans une source vierge. Voilà l'agrément que j'y trouve. Il a la naïveté d'un enfant et les lumières d'un prophète; c'est un bonhomme, et c'est un saint; il me divertit, et il me fortifie. Il vous parle de l'autre monde comme s'il en revenait, et de celui-ci avec une moue si plaisante qu'on en rit... Hier, il me parlait de sainte Cécile avec des détails tels, que je crois fermement qu'il l'a connue... Tel est mon curé, et je dis qu'il est aimable... Mais vous ne l'aimez pas : il faut le tuer.

JACOBUS.

Je ne l'aime pas, non, car je n'aime pas les cagots.

Mme D'ERMEL.

Dites tout de suite que vous êtes socialiste, et n'en parlons plus.

JACOBUS.

Eh bien! madame, si cet extrême est le seul refuge qui soit ouvert aux esprits d'un certain ordre contre l'empire imbécile de la cléricature,... oui,... mille fois oui,... je suis socialiste.

Mme D'ERMEL.

Vous avez donc, à votre avis, monsieur Jacobus, un esprit d'un certain ordre? Et de quel ordre, s'il vous plaît? car, quant à moi, qui ne me crois pas une bête non plus, j'en suis à me demander quels sont les esprits supérieurs et réellement forts,... ceux qui doutent ou ceux qui croient. La foi de ce cagot, par exemple, cette vue si nette et si ferme du but mystérieux où chaque instant de la vie nous entraîne, est-ce simplicité ou génie? En vérité, je l'ignore; mais je sais que j'aime, que je recherche la compagnie de ce vieillard, comme dans les ténèbres d'une catacombe on se serre contre celui qui porte le flambeau.

JACOBUS.

Parbleu! voilà un homme canonisé à peu de frais, et, sur ce pied-là, nous ne manquerons pas de saints dans la commune! Mais comme il m'est impossible de voir plus long-temps l'obscurité d'intelligence...

Mme D'ERMEL.

L'obscurantisme, s'il vous plaît.

JACOBUS.

L'obscurité d'intelligence et la brute ignorance se pavaner sous des titres respectables, je veux sans retard, pour l'édification de la paroisse, tâter le pouls

à cette foi solide et à ce beau génie. Dès demain, j'invite à ma table ce nouveau père de l'église, je l'entreprends sur le dogme entre la poire et le fromage, et je vous le renvoie à son presbytère chantant des hymnes bachiques et prenant le menton des jeunes villageoises.

Mme D'ERMEL.

Savez-vous ce qu'il vous faut pour le quart d'heure? C'est votre bonnet de nuit.

JACOBUS.

Oh! oh! madame, si j'eusse pu me figurer que ce jeune prêtre vous tînt si fortement au cœur...

Mme D'ERMEL, avec émotion.

Ce jeune prêtre de cinquante-neuf ans perdrait vingt parties de dames, monsieur, sans en prendre prétexte pour outrager un absent, affliger une vieille amie et désoler le bon Dieu enfin.

JACOBUS, ricanant.

Eh! eh! le bon Dieu!

Mme D'ERMEL, sévèrement.

J'ai dit le bon Dieu. N'allez-vous pas lui chercher noise à celui-là, pardessus le marché?

JACOBUS, se levant et marchant à travers le boudoir, les bras croisés sur la poitrine.

Le bon Dieu! il est plaisant qu'on s'obstine à l'appeler ainsi!

Mme D'ERMEL.

Jacobus, prenez garde, je vous prie!

JACOBUS.

Eh! madame, puisqu'il est décidé qu'un ami de vingt ans doit céder la place à un fanatique échappé du séminaire...

Mme D'ERMEL.

Hélas!

JACOBUS.

Le dernier mot que prononcera cet ami dans votre maison sera du moins une protestation contre les sottes idoles qui l'en viennent chasser. Le bon Dieu! parbleu, pourquoi pas? Les anciens, sous la terreur d'une superstition semblable, ne caressaient-ils point du nom de bonnes déesses les mégères infernales?... Le bon Dieu! certes, je comprends que, dans l'épanouissement de l'adolescence, en présence des rians fantômes qui gardent le seuil de la vie, quand l'avenir nous présente l'image d'un océan sans bornes semé d'îles fortunées, quand surtout le contact rapide d'une main jeune comme la nôtre fait passer dans nos veines je ne sais quels frissons magiques, — alors, oui, le cœur enflé d'espoirs infinis, le regard perdu dans les yeux d'une femme triomphante et captive, — alors je comprends qu'on rêve une divinité bienveillante et protectrice, qu'on répande sur son autel la coupe d'or de la jeunesse!

Mme D'ERMEL.

La peste! il parle bien!

JACOBUS.

Mais, par le ciel! madame, à notre âge, et faits comme nous le sommes...

Mme D'ERMEL.

Vous êtes trop aimable, vraiment!

JACOBUS.

Je ne parle que pour moi, madame... Voyons, de quelle bonté providentielle ce vieillard que vous avez sous les yeux est-il le vivant témoignage? Regardez-moi, et répondez.

Mme D'ERMEL.

Regardez-vous vous-même : voilà une glace.

JACOBUS, très exalté.

J'y consens... je me regarde... Que vois-je? une image dont chaque trait déplorable atteste une victime et dénonce un bourreau!... Je vois la vieillesse, la vieillesse hideuse à elle-même et aux autres, caricature douloureuse, trouble-fête ridicule et sinistre, spectre tremblant que la vie importune et que la mort épouvante! Mais ce que je ne puis voir dans votre glace, madame, c'est le sombre cortége de chagrins et de misères qui se cache au fond de ces rides, comme une troupe d'oiseaux funèbres dans une ruine. Ce sont les infirmités sans remède, sans espoir, unique distraction du vieillard dans sa veille sans trêve! Parlez donc, madame! dans lequel des attributs de son âge ce paria bénira-t-il le doigt d'une Providence? Il est seul; la terre qu'il foule est pleine des dépouilles de tout ce qui lui fut cher; il traîne son fardeau à travers des tombes, cherchant la sienne et frémissant de la trouver! La nature pour lui n'a plus que des aspects flétris, des soleils sans chaleur, des printemps meurtriers. Encore une fois, madame, de quoi remercierons-nous Dieu dans l'état où nous voilà, grace à sa bonté? Est-ce de nous avoir épargné des enfans? Soit! nous ne verrons pas du moins des fils bien-aimés épier à notre chevet le travail de la mort et presser du regard sa main trop tardive... dernière couronne réservée à ce long martyre, coup de grace habituel qui termine ce châtiment révoltant d'un crime inconnu... la vie humaine!

Mme D'ERMEL.

Et après? est-ce tout? Mais non, vous ne laisserez pas à moitié une œuvre si généreuse; n'êtes-vous pas mon ami? eh bien! prouvez-le donc tout-à-fait! Achevez de démontrer à une femme qu'elle a égaré ses pas dans les sentiers étroits, qu'elle a perdu toutes ses larmes dans ce laborieux pèlerinage dont son pied touche le terme! Croyez-vous qu'il suffise de si peu de paroles pour décourager cinquante ans de lutte, de douleur, d'espérance? Non! non! achevez... ou plutôt, tenez, Jacobus, faites mieux, demandez-moi pardon, et prenez ma main.

JACOBUS, sèchement.

Quand vous m'aurez mieux fait comprendre, madame, mon crime ou mon erreur...

Mme D'ERMEL, se levant.

Ah! ce mouvement de fierté vient à point pour me rappeler que jamais faiblesse de femme ne fut payée d'autre monnaie que d'ingratitude. Maintenant je vous donne ma parole que vous ne repasserez jamais, moi vivante, le seuil de cette maison, si avant d'en sortir vous ne me demandez pardon, et j'ajoute à genoux.

JACOBUS.

C'est me pousser dehors par les épaules, madame. (Il prend son chapeau et sa canne. — Mme d'Ermel tire le cordon d'une sonnette. Victoire entre.)

Mme D'ERMEL.

Le domestique du docteur est-il arrivé?

VICTOIRE.

Ah! grand Dieu! nenni, madame.

Mme D'ERMEL.

Eh bien! dites à Jean d'allumer sa lanterne et de reconduire monsieur.

VICTOIRE.

Eh! Seigneur, madame!

Mme D'ERMEL.

Qu'est-ce qui vous prend, vous?

VICTOIRE.

Mais madame n'entend donc pas le temps qu'il fait dehors? C'est le déluge universel.

Mme D'ERMEL.

Et à quoi servent les parapluies, selon vous?

VICTOIRE.

Ce n'est pas un parapluie, madame, c'est un bateau qu'il faudrait à monsieur. Le ruisseau du moulin est débordé; Jean, qui en arrive, a vu passer le chien du meunier avec sa niche, et un tas de bûches derrière; tout ça s'en allant à la mer, sans doute, car on n'a jamais vu chose pareille.

JACOBUS.

Il n'importe, il n'importe. Je traverserai de manière ou d'autre.

Mme D'ERMEL.

C'est une folie. Il est inutile de vous noyer, surtout dans les belles dispositions où vous êtes. (A Victoire.) — C'est bien : je vous rappellerai. (Victoire sort. A Jacobus.) — Quand la pluie aura cessé, vous sonnerez Victoire; Jean vous accompagnera. Je vous laisse. Je suis fatiguée, je vais me mettre au lit. (Elle sort brusquement par la petite porte qui communique avec sa chambre à coucher.)

Dans la chambre à coucher. — La chambre est petite, fraîche, élégante. Une veilleuse l'éclaire à demi. Le pied du lit est voisin de la porte du boudoir.

Mme D'ERMEL, la tête appuyée contre une des colonnettes du lit.

Les hommes sont mauvais... qu'ils sont mauvais!... J'ai peut-être aussi trop exigé... mais ce n'était pas mon seul pardon que je lui voulais faire acheter!... s'il n'eût offensé que moi!... (Elle fait quelques pas dans la chambre.) Mon Dieu! qu'est-ce que j'ai donc? Ces choses-là sont étranges à mon âge... mais la vérité est que tant que le cœur bat, il peut souffrir... qu'il a de façons de s'y prendre pour cela! — Il m'est arrivé, quand j'étais jeune femme, d'aspirer à la saison de la vie où l'on suppose toutes les passions éteintes dans les veines glacées... je me figurais qu'alors je n'aurais plus rien à combattre... mais, sans

qu'on s'en doute, on n'a jamais à vingt-cinq ans l'imagination suffisamment honnête... et spirituelle : hélas! on prête malgré soi aux anges eux-mêmes de beaux yeux et de charmans visages, pour avoir plus de commodité à les aimer et plus de plaisir à être aimé d'eux; on ne peut s'élever au-dessus des séductions visibles de la jeunesse, et il semble qu'une fois qu'elles seront dissipées, le devoir ira tout seul... Eh bien! on se juge trop mal! la nature humaine est moins terrestre qu'on ne croit... Les ames toutes seules, dégagées du reste, ont aussi leurs penchans, leurs attraits... elles ont, comme les fleurs, leurs sexes différens et sympathiques, et la vieillesse nous fait mieux comprendre les attachemens du ciel. — Pourtant, là, voyons, est-ce que j'aimais ce vieux médecin? Je n'en sais rien... cela est si ridicule... que véritablement je n'en sais rien.. (Elle porte son mouchoir à ses yeux.) Je devais ce sacrifice à ma foi outragée, à ma piété : je le fais; ce sera le dernier qui me coûtera avant celui de la vie... (Elle s'agenouille sur un prie-Dieu et reste un instant prosternée. — Se relevant :) Je n'entends plus aucun bruit de l'autre côté... il est parti... tant mieux! (Elle essaie de détacher les agrafes de sa robe.) Je ne peux pas... je n'ai pas le courage de me défaire... je vais me jeter sur mon lit comme je suis... (Elle se couche.) Ah! que le matin sera le bienvenu!... La nuit est un surcroît à toutes les douleurs... elle met du noir sur du noir... (La porte du boudoir s'entr'ouvre doucement.)

JACOBUS, du dehors.

Madame, je m'en vais.

Mme D'ERMEL, vivement à part.

Il est encore là! (Haut.) Vous dites?

JACOBUS.

Je n'entre pas, madame. Vous êtes couchée sans doute?

Mme D'ERMEL.

J'ai tout lieu de le croire. N'entrez pas; mais vous pouvez ouvrir la porte tout-à-fait. Que me disiez-vous?

JACOBUS, s'adossant près de la porte, à l'angle du mur, en dehors de la chambre.

Que la pluie a cessé, madame, et que je m'en vais.

Mme D'ERMEL.

Est-ce que nous ne nous reverrons pas, mon ami?

JACOBUS.

Il ne tient qu'à vous, madame.

Mme D'ERMEL.

Bon! Mettez-vous un peu à genoux en ce cas-là; je vous verrai fort bien d'ici.

JACOBUS.

Madame, c'est impossible.

Mme D'ERMEL.

Pourquoi?

JACOBUS.

C'est une chose que je ne ferai pas.

Mme D'ERMEL.

Il faut donc nous dire adieu, car je tiendrai ma parole.

JACOBUS.

Adieu, madame. (Il fait deux pas et revient dans son coin.) Vous seriez la première à en rire.

Mme D'ERMEL.

Il se peut. Essayez.

JACOBUS, frappant le parquet de sa canne.

Jamais, madame, jamais!

Mme D'ERMEL.

Eh bien! fermez ma porte. Je me demande même pourquoi vous l'avez ouverte, à moins que ce ne fût pour m'offenser de nouveau.

JACOBUS.

Quant à vous offenser, c'est un trait dont je suis incapable, même en rêve, vous le savez bien.

Mme D'ERMEL.

Bah! Quand vous me donniez à entendre, il n'y a qu'un instant, que Dieu était le diable et que j'étais hideuse, pensiez-vous faire votre cour à une femme et à une chrétienne?

JACOBUS.

J'ai prétendu dire simplement que la vieillesse était un âge maudit et que j'étais laid, et je m'y tiens.

Mme D'ERMEL.

Moi, je dis que la vieillesse est un âge qui en vaut un autre, et que vous êtes beau.

JACOBUS.

Si vous ne me retenez, madame, que pour m'accabler sous le feu de vos railleries...

Mme D'ERMEL.

D'abord, je ne vous retiens pas; ensuite, je ne raille point : je vous trouve beau. Je sens bien qu'il n'est pas dans la bienséance ordinaire qu'une personne de mon sexe avantage aussi directement un individu du vôtre; mais la considération que cet entretien doit être le dernier entre nous fait taire des scrupules que j'eusse tenus autrement pour obligatoires... Je vous trouve beau, dis-je, malgré ma glace, qui, en vous montrant tout à l'heure vos traits défigurés par des mouvemens indignes de votre âge, vous a calomnié votre vieillesse.... J'aime à croire, sur votre parole, que vous avez été charmant autrefois... mais je doute qu'aucune des graces de votre adolescence ait valu ce caractère qu'impriment aujourd'hui sur votre front les cicatrices du combat de la vie et le reflet de l'immortalité prochaine. Si vous n'avez pas conscience de cette beauté, pourquoi, je vous prie, portez-vous si haut votre tête blanche? Osez donc me dire que vous ne trouvez pas plaisir et gloire à exercer ce patronage incontesté d'une vieillesse honorée, cette dignité naturelle qui récompense la vie d'un homme de bien? Osez me dire que votre ame est faite de telle façon qu'il vous plaît d'échanger à cette heure le murmure du respect public, l'estime, la confiance, la vénération qui vous entourent contre des chuchotemens de boudoir et des succès d'alcôve!

JACOBUS.

Je ne sais en vérité, madame, de quel côté je dois prendre un propos si particulièrement flatteur.

Mme D'ERMEL.

Il n'y a pas deux côtés... c'est une déclaration que j'ai l'honneur de vous faire. Comme elle n'aura pas de lendemain, je n'y vois pas d'inconvénient. En même temps, puisqu'en tirant vos principaux griefs contre la Providence des inconvéniens de la vieillesse, vous aviez paru touché plus sensiblement de sa laideur, il m'a convenu de vous rétorquer votre argument sur le visage. Je me sens en état de briser avec autant de facilité toutes les armes que vous avez ramassées dans le même arsenal. Quoiqu'on n'ait jamais fait tant de théologie à propos d'une partie de dames perdue ou gagnée, je me donnerais pourtant le travers de pousser à bout ma tentative de conversion, s'il ne vous manquait la plus indispensable vertu du néophyte, — la sincérité.

JACOBUS.

Pour ce qui est de la sincérité, madame, je vous atteste...

Mme D'ERMEL.

Souffrez que je vous rappelle à la pudeur... Est-ce être sincère, voyons, que de juger absolument les choses par leur revers et la vie par sa face douloureuse?... J'ai senti, comme vous, monsieur, le fardeau de vivre... comme vous, plus que vous peut-être, j'ai senti *l'épreuve*; mais que d'allégemens m'ont révélé la main paternelle qui nous l'imposa! Hélas! si j'osais élever un reproche contre Dieu, je l'accuserais plutôt d'avoir mis trop de graces à côté de ses rigueurs et d'avoir trop enchanté cette prison, puisqu'enfin il nous la faut quitter.

JACOBUS.

Encore une fois, madame, j'aurais compris, j'aurais partagé ces regrets, lorsque, dans la fleur de ma jeunesse...

Mme D'ERMEL.

Vous me feriez rire avec la fleur de votre jeunesse, si ce pouvait être un moment plaisant que celui où l'on perd sa dernière illusion et son dernier ami... Eh bien! j'ai eu, comme vous, monsieur Jacobus, une jeunesse plus ou moins fleurie... mais il y a des fleurs de toutes sortes, voyez-vous... Celles qui croissent au penchant des tombes ont leur charme aussi, dont je ne me suis pas peut-être assez défendue...

JACOBUS.

Madame...

Mme D'ERMEL.

Je suis si lasse que je parle en dormant, je crois... Oui, je voudrais avoir été plus insensible aux derniers parfums de cette soirée qui s'achève. Dieu ne l'a pas voulu : ce cœur, tel qu'il l'avait fait, ne devait rester étranger à aucun de ses dons... Les joies charmantes des premières années, les enivremens de la jeunesse l'avaient rempli tour à tour, et ne l'avaient point usé; il lui fallait encore ressentir la sérénité d'une vie qui se repose à l'ombre des jours passés, l'émotion douce et profonde des vieilles amitiés, la magie des longues habitudes... Vous-même, qui n'êtes pas tendre, ne laisserez-vous rien ici qui vous

fut cher?... Je ne parle pas de moi, mais de ce fauteuil qui est au coin de ma cheminée, et d'où vous avez écouté passer vos hivers adoucis; je parle de cette pendule, de cette console, de cette tenture familière, de ce malheureux damier lui-même, de tout ce petit monde habituel qui vous connaissait, qui vous aimait, qui vous choyait... de tous ces riens enfin qui simplement, parce qu'ils se renouvellent chaque jour, prennent sur le cœur une puissance infinie... Allez, demain ne nous vengera que trop, le bon Dieu et moi; demain, vous sentirez qu'il vous restait encore du bonheur à perdre. (Elle s'arrête comme épuisée.) Ah! que je suis lasse!... que je suis brisée, mon Dieu! (Elle bâille.)

JACOBUS.

Vous ne souffrez pas, madame?

Mme D'ERMEL, d'une voix de plus en plus faible.

Hein?... Non,... c'est la fatigue... le sommeil. (Elle laisse retomber sa tête sur l'oreiller.) Dieu merci, je vais dormir... Vous savez, vous, ce qui vous reste à faire... Que je ne vous retrouve plus,... puisque.... je suis bien aise... cela m'épargnera... enfin...

(Elle murmure encore quelques mots que le docteur essaie en vain d'entendre. Après qu'elle s'est tue, Jacobus reste immobile pendant quelques minutes, la tête dans sa main; puis il s'avance sans bruit dans le cadre de la porte, prêtant l'oreille à la respiration calme et régulière de Mme d'Ermel.)

JACOBUS.

Elle s'est endormie. (Il fait deux pas vers le lit et reprend d'une voix basse et émue :) Ses derniers sommeils sont des sommeils d'enfant!... Son lit de vieillesse a retenu la paix de son berceau!... Honnête et douce créature! ame toute prête pour le ciel!... Le Dieu de justice et de bonté a déjà fermé la blessure dont je l'avais frappée; mais celle que j'ai ouverte du même coup dans mon cœur saignera jusqu'à ce que la mort l'ait cicatrisée.... Ainsi je paierai bien cher la triste victoire de mon orgueil... Adieu, adieu, madame!... Que le bon ange de vos nuits vous répète les vœux de l'ami que vous n'entendrez plus!

(Il fléchit le genou et pose ses lèvres sur la frange des rideaux.)

Mme D'ERMEL, se soulevant un peu et lui mettant la main sur la tête.

Courbe-toi, vieux Sicambre, et adore ce que tu as brûlé!

JACOBUS, éperdu.

Eh quoi! vous ne dormiez pas, madame!

Mme D'ERMEL.

Je n'avais garde. M'en voulez-vous? (Après un peu d'hésitation, Jacobus baise la main de Mme d'Ermel. Elle reprend :) Bien répondu... Ah çà! maintenant songeons qu'il est fort tard, que je suis quasiment au lit, et que, de même que mon curé, vous êtes un homme après tout.... Nigaud!... Demain, à neuf heures, je serai chez vous; vous me mènerez chez votre malade.

JACOBUS.

Et s'il vous plaît, madame, vous me mènerez ensuite au presbytère.

(Mme d'Ermel le remercie d'un signe de tête; il sort en fredonnant.)

OCTAVE FEUILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1850.

Le parti modéré n'a pas de bonheur. Il vient de remporter une grande victoire sur les ennemis de la société; il a, par la loi du 31 mai 1850, purifié le suffrage universel. Nos adversaires étaient en retraite de tous côtés, non-seulement ils étaient vaincus, mais ils le sentaient. Ils avaient été vaincus par la force légale, et c'est là surtout ce qui discréditait leur cause, puisqu'il n'y avait pas eu besoin du recours aux armes pour vaincre le parti de l'insurrection, le parti qui menace sans cesse de faire une révolution. Le scrutin avait suffi pour les mettre en déroute. Après un pareil succès qui commençait une nouvelle ère, le parti modéré pouvait espérer que rien ne viendrait, pendant quelque temps du moins, troubler la marche de la politique. Une question que nous ne pouvons pas cependant appeler imprévue est venue déranger cet accord des esprits, et semble faire revivre dans le parti modéré des distinctions d'origine et de but que nous regardons toujours comme dangereuses. Nous parlons du crédit supplémentaire relatif aux frais de représentation du président, et nous constatons, quoique avec chagrin, l'effet que la présentation de ce projet a produit dans la majorité.

Nous croyons que cet effet, que nous déplorons, aurait pu être prévenu, si le parti modéré avait été mieux averti et de plus longue main par le gouvernement, ou s'il avait, à défaut d'avertissement, prévu lui-même l'indispensable présentation d'un pareil projet. Les gens prudens doivent toujours s'attendre à ce qui est probable et nécessaire, et quand ils ont, comme ils l'ont eu pendant quelques momens dans la majorité de l'assemblée, le sentiment de la surprise, nous disons que c'est leur faute.

Qui a pu croire en effet de bonne foi que le président de la république, avec le train qu'une sorte de commune opinion exigeait de lui, avec la vie qu'on souhaitait lui voir mener, avec l'habitude prise dans le pays de s'adresser au chef de l'état en je ne sais combien d'occasions, et d'en faire une sorte de providence visible, qui a pu croire que le président de la république pourrait

faire tout cela avec 100,000 francs par mois? Nous sommes un singulier peuple, nous aimons le luxe et la dépense; mais nous n'aimons pas à payer. Nous nous moquerions tous d'un chef de l'état qui vivrait comme un commis de bureau, nous voulons qu'il vive grandement et en prince; mais nous ne voulons pas payer les frais du luxe que nous demandons. Alors nommons pour président de la république le plus riche et non pas celui dont le nom a dans le pays le retentissement le plus populaire; nommons M. de Rothschild, si tant est que M. de Rothschild veuille sacrifier sa fortune honorablement acquise au plaisir d'être le président de la république française. Bizarre manie de l'impossible, qui nous tourmente en toutes choses! Où donc est ce phénix à la fois populaire et riche à milliards, ce nom connu dans tous les hameaux et cette caisse inépuisable qu'il faut à celui que nous élevons à la première dignité de l'état? Eh! Athéniens, si vous aimez les belles processions ou théories, si vous voulez des Panathénées, si vous demandez des feux d'artifice, payez-les! Peuple aimable, qui veut tout avoir et ne rien dépenser; un vrai fils de famille quand il demande à ses magistrats d'avoir du luxe, et de faire, comme on dit, aller le commerce; véritable harpagon quand il s'agit de régler les comptes; peuple qui ne trouve jamais les programmes assez beaux, et qui trouve toujours les mémoires trop chers; qui, comme l'avare de Molière enfin, veut que l'on fasse beaucoup de dépense avec peu d'argent.

Harpagon, à maître Jacques. — Dis-moi un peu, nous feras-tu bonne chère?

Maître Jacques. — Oui, si vous me donnez bien de l'argent.

Harpagon. — Que diable, toujours de l'argent! Il semble qu'on n'ait autre chose à dire : de l'argent! de l'argent! de l'argent! Ah! ils n'ont que ce mot à la bouche : de l'argent! voilà leur épée de chevet : de l'argent!

Valère. — Je n'ai jamais vu de réponse plus impertinente que celle-là. Voilà une belle merveille de faire bonne chère avec bien de l'argent. C'est une chose la plus aisée du monde, et il n'y a si pauvre esprit qui n'en fît bien autant; mais, pour agir en habile homme, il faut parler de faire bonne chère avec peu d'argent.

Maître Jacques. — Bonne chère avec peu d'argent!

Valère. — Oui.

Maître Jacques, à Valère. — Par ma foi! monsieur l'intendant, vous nous obligerez de nous faire voir ce secret!

Si Valère, en effet, voulait faire voir ce secret à la commission chargée d'examiner le crédit des frais de représentation, il lui rendrait, je crois, un grand service.

Faute de ce secret, le ministère demande donc 250,000 francs par mois de frais de représentation. Y a-t-il là de quoi troubler les esprits de la majorité? Y a-t-il là de quoi crier à la prodigalité? Cela excède-t-il l'idée que nous nous faisons d'une représentation princière? Les membres de la majorité ont vu l'usage que le roi Louis-Philippe faisait de sa liste civile, et la part que les arts, les productions du luxe et le malheur avaient sur cette liste civile. Il avait 12 millions, et il a fait de plus 30 millions de dettes. Qu'est-ce donc pour être, non pas roi, mais président d'une république qui, il y a deux ans encore, était une monarchie, qui n'en a pas perdu les habitudes, et qui même a choisi à dessein un prince pour la présider, — qu'est-ce que 250,000 francs par mois? Com-

bien croyez-vous que les secours au malheur et les encouragemens aux arts prendront sur cette somme? — On voit bien, dira-t-on, que vous aimez les listes civiles. — Oui, nous aimons les listes civiles qui profitent au malheur, au commerce, à l'industrie, aux beaux-arts : toutes les listes civiles n'ont pas ce caractère. Nous en savons une, par exemple, qui n'a guère et ne peut guère avoir cet emploi, une liste civile fort grosse cependant, plus de 8 millions, si nous ne nous trompons : celle des représentans. Nous sommes fort à notre aise pour parler de cette liste civile, puisque nous nous adressons en ce moment aux membres de la majorité, lesquels ont toujours fait peu de cas de la rétribution qui leur est allouée, et ne demanderaient pas mieux que de voir les fonctions de député rendues à leur ancienne et honorable gratuité. De bonne foi, que produit la rétribution de 25 francs par jour allouée à nos représentans? Quel effet a sur le commerce, sur l'industrie, sur le luxe, sur les arts cette liste civile de la représentation nationale? Nous avons bien entendu dire qu'il y avait des représentans qui, sur leur liste civile de 25 francs par jour, prélevaient ou laissaient prélever une dîme pour l'armée permanente de l'insurrection : d'abord, nous ne croyons pas à ce bruit, et, si nous y croyions, nous demanderions si cet emploi de la liste civile parlementaire est favorable au commerce et à l'industrie. Nous sommes persuadés, quant à nous, que ce serait un fort bon marché que de prélever les 3 millions du président sur la liste civile des représentans, et que la majorité y consentirait de grand cœur, parce que la mesure serait doublement bonne : elle accréditerait la représentation nationale, et, de plus, il n'est pas douteux que les 3 millions que dépenserait le président auraient, selon les principes de l'économie politique, un effet plus puissant sur le commerce et l'industrie que les 25 francs du représentant. Nous ne voulons pas, cela est bien entendu, attaquer l'article de la constitution qui dit que les députés doivent être rétribués; mais, comme on parle beaucoup en ce moment de la nouvelle liste civile qu'on veut constituer au président, nous rappelons fort humblement que la révolution du 24 février n'a pas emporté toutes les listes civiles; qu'il y en a une, celle de la représentation nationale, une liste civile de 8 millions, et nous comparons la liste civile parlementaire avec la liste civile de la présidence, cherchant quelle est, sinon la plus utile, du moins la plus utilement dépensée, quelle est celle qui encourage le mieux, par son emploi, le commerce, l'industrie, le luxe, les arts.

Personne dans la majorité, avec l'idée que les membres de la majorité ont si bien, et quelques-uns par expérience, des devoirs qu'impose une grande situation, personne ne peut trouver que 250,000 francs par mois soient trop pour le train de vie que doit avoir un président de la république en France. Aussi, dans la majorité, la question n'est pas une question financière, c'est une question politique. Nous ne craignons pas de traiter la question de cette manière et d'entrer dans le secret des raisons qui font rejeter par les membres de la majorité le crédit du président; nous dirons tout, nous ne cacherons rien, espérant que nous ne serons pas lus par le parti qui s'intitule spécialement républicain, et que nous ne causerons qu'avec les hommes du grand parti conservateur qui s'est formé depuis février.

Et d'abord nous dirons aux hommes de cœur et de sens qui composent ce parti : N'est-il pas vrai que depuis le 10 décembre 1848 le président de la ré-

publique s'est mis résolûment entre la société et l'anarchie, opposant son nom et sa personne aux efforts de l'anarchie, et cela sans hésiter, sans jamais quitter la brèche, s'y montrant toujours hardi et décisif? N'est-il pas vrai que dans les tristes circonstances où se trouvait la société le prince Louis-Napoléon a été pour nous tous un en-cas merveilleux? et, comme entre partisans de la même cause, on dit volontiers toute sa pensée, n'était-ce pas le seul homme qui pût être président, étant prince? — Ah! diront les républicains qui nous écoutent, il vous fallait donc un président qui fût prince, et vous l'avez nommé parce qu'il était prince et non pas quoiqu'il fût prince? — Aux républicains nous répondons que nous ne causons pas avec eux; aux conservateurs nous continuons de dire : Oui, dans l'intérêt du pouvoir et par conséquent dans l'intérêt de la société, il était bon que le président ne fût pas le premier venu et qu'il eût un nom monarchique. Oui, le pouvoir tombait pour ne plus se relever, si c'eût été le premier venu d'entre nous, un bon bourgeois ou un bon gentilhomme, qui eût été nommé. Heureusement le bon sens public a compris cela instinctivement, et il s'est détourné des premiers venus pour aller chercher un prince. Ce prince a noblement accepté la vocation que lui faisaient son nom et sa naissance. Il avait été ambitieux avant le temps, mais il n'a pas, grace à Dieu, été découragé quand il était temps. Il croyait être prince et avoir, à ce titre, des devoirs et une destinée particulière. Nous aimons cette foi en sa naissance. Ces devoirs qu'il se croyait imposés par son nom, il les a remplis à notre profit et pour notre salut. Personne ne le nie. Et maintenant qu'on nous permette de faire une supposition.

S'il arrivait qu'un jour, je ne sais pas comment, le roi Louis-Philippe ou le comte de Paris ou le duc de Bordeaux se trouvassent par hasard ou par miracle aux Tuileries, rois couronnés, rois accueillis, rois sûrs d'eux-mêmes et de leur peuple, y aurait-il quelqu'un dans le parti orléaniste ou dans le parti légitimiste pour nier que la société devrait faire au prince Louis-Napoléon une grande et magnifique situation, lui décerner un de ces témoignages solennels de la reconnaissance nationale qui n'honorent pas moins les peuples qui savent les donner que les hommes qui sont dignes de les recevoir? Non! Si la monarchie était rétablie et si la monarchie permettait que la société fût ingrate envers le prince Louis-Napoléon et oubliât les services éminens qu'il a rendus à l'ordre public par sa présence et par sa contenance au poste du danger et de l'honneur, la monarchie mériterait de toucher de nouveau. Elle ne serait plus ce qu'elle prétend être, le gouvernement le plus favorable à l'ordre moral. Eh bien! ce que le parti conservateur n'hésiterait pas à faire pour le prince Louis-Napoléon après la monarchie rétablie, et cela par honneur, par un juste sentiment de reconnaissance, pourquoi ne le ferait-il pas maintenant par un juste sentiment aussi de reconnaissance? Les services présens et ceux dont on a encore besoin sont-ils donc moins importans que les services passés? Ne rien faire pour qui nous a fait beaucoup de bien, c'est de l'ingratitude. Ne rien faire pour qui nous fait encore beaucoup de bien, c'est manque de reconnaissance aussi, et, de plus, manque de sagesse.

Mais voter une liste civile au président, c'est le faire presque roi, et cela nous déplaît, à nous autres légitimistes, à nous autres orléanistes. — Ah! si cette objection nous était faite par des républicains de la veille, nous ne sau-

rions guère que répondre, car enfin nous reconnaissons que, dans la république telle que l'entendent nos adversaires (quand il ne sont plus au pouvoir, mais non pas dans la république telle qu'ils la pratiquent quand ils règnent), nous reconnaissons que des frais de représentation ne sont pas nécessaires. Dès qu'ils ne sont plus à table, nos adversaires trouvent que le brouet noir a bonne grace sur la table du président de la république. Soit! laissons-les donc dire à leur aise que le grand train que nous imposons au président est quelque chose de contraire aux mœurs républicaines, qu'une liste civile, même de 3 millions, a quelque chose qui sent la monarchie, et qui en indique le regret ou l'espérance. Soit! En parlant ainsi, ils contredisent le sens général du pays, ils ne contredisent pas leur logique; mais nous, de bonne foi, de pareilles objections sont-elles de mise dans notre bouche? Vous trouvez qu'une liste civile a quelque chose de quasi-monarchique, nous l'accordons; mais en quoi cela vous choque-t-il? Quant à nous, si nous n'étions pas décidés à renfermer exactement nos pensées dans le cercle de la constitution, c'est-à-dire dans le cercle du présent, si nous étions du nombre de ceux qui veulent le rétablissement de la monarchie avant l'heure et à tout prix, nous vous dirions que la meilleure manière de revenir à la monarchie, c'est de rétablir d'abord des institutions monarchiques; nous vous dirions que, par une pente inévitable, tout ce qui sera fait au profit d'une quasi-monarchie profitera à la monarchie, et même nous irions plus loin, car nous serions tentés de croire que tout ce qui profitera à la monarchie profitera à la maison de Bourbon, qui est l'expression la plus générale de la monarchie en France, de telle sorte que, dans ces hypothèses de logique que nous construisons par pure fantaisie, la quasi-monarchie, la monarchie, la maison de Bourbon, et même, si vous voulez, la légitimité seraient les quatre étapes de la même route, les quatre degrés de la même échelle; et, dans cet ordre de suppositions, nous ne concevrions guère, en vérité, la répugnance des amis de la monarchie qui ne voudraient pas mettre le pied sur le premier échelon, parce qu'ils ne peuvent pas aussitôt atteindre au dernier, gens bizarres assurément, qui ne veulent pas partir, parce qu'ils ne peuvent pas être arrivés dès la première minute du départ.

Sortons du cercle de la logique, qui est le cercle de la chimère, et rentrons dans celui des faits. En quoi un président de la république, quasi-roi (je me sers de vos expressions), peut-il vous déplaire? Cela vous fait une république plus analogue à vos goûts, à vos mœurs, à votre histoire. Quel mal y voyez-vous? A moins que vous ne soyez de l'opinion de M. de Larochejaquelein, à qui il faut toute la république ou toute la monarchie, et pour lequel il n'y a jamais assez de république quand il est républicain, ni assez de royauté quand il est royaliste. Cela, je l'avoue, fait un argument de conversation et de discours, mais cela ne fait pas une grande unité de conduite, car il y a dans ce dilemme un assez bon fonds d'indifférence, et l'on est à son aise de cette manière pour être républicain ou royaliste selon les temps. Quant à ceux au contraire qui ne s'établissent pas commodément dans ce dilemme, comme le rat de La Fontaine dans son fromage de Hollande, quant à ceux qui, se trouvant républicains sans le vouloir, préfèrent par conséquent le moins de république possible, ceux-là ne s'effraieront pas de la quasi-monarchie qui va commencer, dit-on, dès que la chambre aura voté 250 mille francs par mois au président de la ré-

publique. Or, si nous ne nous trompons, les républicains sans le vouloir sont le fonds du grand parti conservateur.

Un dernier mot sur l'embarras de ceux qui ne veulent rien faire de monarchique pour le président de la république. Si le président de la république, ou plutôt si les amis du président de la république, considérant les services incontestés qu'il a rendus, le besoin de stabilité qui existe dans le pays et qui s'attachera au premier dénouement possible comme à un dénouement définitif, si, disons-nous, les amis du président de la république avaient demandé au pays autre chose que des frais de représentation, autre chose que ce que vous appelez une liste civile, si enfin, au lieu de demander l'accessoire, ils avaient demandé le principal sous je ne sais quelle forme, et sous une forme suffisamment constitutionnelle, oh! alors nous concevrions les scrupules de conscience de beaucoup d'hommes du parti conservateur; nous concevrions que les uns alors pensassent à Frohsdorff et les autres à Claremont et à Eisenach. Mais quoi! le ministère vous demande seulement des frais de représentation, et vous ne sentez pas que vous devez vous tenir pour heureux de pouvoir être justes et reconnaissans d'un côté sans être oublieux de l'autre; vous ne sentez pas que vous devez être heureux qu'on ne vous demande que de régler et d'honorer le présent, sans engager l'avenir! Quant à nous, nous félicitons le gouvernement d'avoir si bien compris l'état de la société et de n'avoir pourvu qu'au présent; mais nous ne féliciterions pas ceux qui n'imiteraient pas cette réserve, et qui se feraient les gardiens agités et intempestifs d'un avenir qui n'appartient à personne. Aidons-nous dans le présent; Dieu nous aidera dans l'avenir.

Nous venons de traiter la plus grave question de la quinzaine. Devant la préoccupation qu'exerce cette question, les débats de l'assemblée nationale se sont naturellement effacés de la mémoire. Mentionnons-en cependant quelques traits : la loi sur les clubs, le maintien de l'article 8 dans la loi de déportation, hier enfin la répudiation éclatante de l'héroïsme du 24 février, voilà les traits principaux des délibérations parlementaires.

Le projet de loi sur les clubs n'était que la continuation et la confirmation de la loi faite l'année dernière sur le même sujet. Toutes les fois, en effet, que les clubs ont essayé de s'établir en France, il a fallu bien vite les supprimer, à moins de se résigner à voir périr la société. Les citations que le rapporteur du projet de loi, M. Boinvilliers, a faites à la tribune des discours qui se sont tenus récemment dans ces clubs avant les élections de Paris, sont curieuses et significatives. Un représentant entre dans une de ces réunions, et monte à la tribune. « J'ai abdiqué, dit-il, mon titre en entrant dans cette assemblée; je viens devant mon maître. » Que pensez-vous de ce Diogène courtisan? On s'est récrié sur M. de Villeroy montrant le peuple à Louis XV enfant, et lui disant : « Tout ce peuple est à vous! » Je crois que M. de Villeroy était sincère; mais je suis bien sûr que le représentant ne l'était pas, et qu'il ne disait mon maître la veille que pour dire mon esclave le lendemain. Toutes les mauvaises passions, la haine, l'envie, l'amour du pillage, l'horreur du travail, étaient soigneusement cultivées et entretenues dans ces prétendues réunions électorales. Un orateur disait qu'il voudrait voir le dernier membre du comité électoral déchiré par morceaux. Un autre accusait le parti modéré d'appeler les Cosaques; un autre disait qu'on vendait les grains à l'étranger, et qu'on laissait le peuple mourir

de faim. Ils menaçaient leurs adversaires d'une journée de septembre. Voilà, sachons-le bien, l'entretien naturel des clubs; ils ne peuvent pas en avoir d'autre, parce qu'ils n'ont nécessairement pour auditeurs que les sept péchés capitaux, qui font, il est vrai, une foule immense. Qui dit club dit orateur factieux et foule tumultueuse; qui dit club dit l'ambition s'adressant à l'envie; qui dit club dit la barbarie conspirant et prêchant contre la société. Le gouvernement provisoire s'écriait dans une proclamation le 19 avril 1848 : « Les clubs sont pour la république un besoin; le gouvernement provisoire protége les clubs! » Un besoin pour la république du 19 avril 1848, c'est possible; mais pour la société, jamais!

La loi sur la déportation est définitivement adoptée. Rien n'a signalé la troisième délibération que le maintien de l'article 8 à une faible majorité. On sait que, pendant la seconde délibération de cette loi, la question s'éleva de savoir si la déportation serait applicable à ceux qui avaient été condamnés à la détention perpétuelle avant la promulgation de la loi nouvelle. La détention perpétuelle n'existe, en effet, dans le Code que pour remplacer la déportation. La déportation est la peine légale; seulement, comme la déportation n'était pas possible avant qu'on eût désigné un lieu de déportation, la détention perpétuelle remplaçait la déportation. Aujourd'hui que la déportation est possible, quelle est des deux peines celle qui doit être appliquée à ceux qui subissent en ce moment la détention perpétuelle? Sera-ce la détention, c'est-à-dire la peine équivalente, mais purement administrative, si nous pouvons nous exprimer ainsi? Sera-ce la déportation? Nous n'aurions pas, quant à nous, hésité à voter dans la seconde délibération de la loi que la déportation pouvait être appliquée aux détenus perpétuels. L'assemblée a eu des scrupules à ce sujet, parce qu'en votant cette application, on votait sur des personnes désignées, et que ce n'est pas la mission du législateur d'appliquer ainsi lui-même la loi aux personnes. Ces scrupules, animés par l'éloquence de M. Odilon Barrot, ont engagé l'assemblée, dans la seconde délibération, à décider que la loi nouvelle ne serait pas applicable aux détenus actuels. L'assemblée a maintenu cette décision. Nous ne nous plaignons pas de cette persévérance, et nous ne croyons pas qu'il faille faire de cette persévérance un grief contre M. Barrot et ses amis. C'est une question sans importance : nous aimons la discipline dans les assemblées, mais la discipline des assemblées ne peut pas sans danger arriver à la minutie des consignes.

Reste la répudiation que l'assemblée a faite avant-hier de l'héroïsme du 24 février. Et à ce propos, qui pousse donc M. Crémieux à se faire en toute occasion le représentant de la révolution de février? Que peut gagner cette révolution à se transfigurer sans cesse dans la personne de M. Crémieux? M. Crémieux ne peut même pas, d'après son propre aveu, revendiquer la journée tout entière du 24 février. Il n'est entré dans la république qu'à midi; il sait l'heure exacte de son dévouement. Et que de choses a faites M. Crémieux le 24 février! A peine avait-il cousu la royauté dans son linceul, car c'est M. Crémieux, il le dit, qui a enseveli la monarchie, qu'il a couru bien vite accoucher la république, et nous ne sommes pas bien sûrs que, dans sa précipitation, M. Crémieux n'ait pas pris un peu du linceul de la royauté pour en faire les langes de la république; cela aura porté malheur à l'enfant qu'a reçu ce jour-là dans ses bras M. Cré-

mieux. — Mais cet enfant, dit M. Crémieux, c'est la république française, c'est nous! — Non! la France et l'assemblée nationale ne veulent pas que la république procède de M. Crémieux, même comme sage-femme; elles ne veulent pas être l'enfant dont le premier regard a rencontré la vue de M. Crémieux; elles veulent dater du 4 mai, c'est-à-dire de l'assemblée constituante, et non du 24 février. — Et que ferai-je de l'enfant que j'ai dans les bras? dit M. Crémieux à l'assemblée. — Mettez-le par terre, répond Sganarelle à Martine. — Parlons sérieusement. L'assemblée a voulu rompre tout lien avec *le fait* du 24 février; nous nous servons à dessein de ce mot, parce que c'est un mot de M. Ledru-Rollin, qui, défendant la conduite qu'il avait tenue dans la journée du 16 avril 1848, disait à la tribune de l'assemblée constituante que, jusqu'au 4 mai, tout avait été de fait et rien de droit, et que, s'il avait voulu, le 16 avril, changer par un autre fait le fait du 24 février, cela lui était fort licite. Jusqu'au 4 mai, tout a donc été de fait, rien de droit, et il est aussi licite à l'assemblée de répudier le fait du 24 février et les héroïsmes qui s'y rattachent, qu'il était licite à M. Ledru-Rollin de substituer à ce fait un nouveau fait qui se serait appelé le fait du 16 avril, et qui n'aurait été ni plus légal ni plus légitime que le fait du 24 février.

On voit que nous voulons parler du rejet que l'assemblée a fait du projet de loi destiné à récompenser les héros de février. L'histoire de ce projet de loi est curieuse, elle marque les diverses phases de la convalescence de la conscience publique. Au premier moment, le gouvernement ne doute pas qu'il ne faille récompenser les héros de février. Il y a, en effet, des héros de février, puisque la révolution de février a réussi; mais quels sont ces héros? On charge l'un d'eux de faire la liste. La liste se fait, elle arrive à la connaissance de l'assemblée et du public; mais, parmi ces héros, il y a des repris de justice. — Eh bien! faites une autre liste. Cependant la conscience publique, éveillée par tant de révélations, s'écrie qu'il ne faut pas récompenser de pareils héros. Les héros alors se transforment en blessés malheureux. — Mais si nous venons au secours des blessés, il y a eu, dit-on, des blessés des deux côtés. Les gardes municipaux, qui ont défendu la loi et qui ont été blessés en la défendant, valent bien ceux qui ont été blessés en l'attaquant. Pourquoi donner ainsi une prime d'encouragement aux faiseurs de barricades et d'insurrections? Voulez-vous savoir ce que produisent ces dangereux encouragemens : les graciés de juin, revenus à Paris, ont cru, ces jours derniers, qu'il allait y avoir une nouvelle insurrection qui serait victorieuse, et, se mettant d'avance en mesure de profiter de la victoire, ils se sont fait délivrer des certificats qui attestent qu'ils ont combattu contre la loi au mois de juin 1848, qu'ils ont été transportés, qu'ils ont souffert enfin pour la cause qui, selon eux, va triompher. C'est ainsi, vous le voyez, que récompenser les blessés de février, c'est du même coup absoudre et encourager les insurgés de juin. L'assemblée, en rejetant le projet de loi, a mis fin à cette propagande que la loi faisait contre elle-même.

Nous avons quelque plaisir à dire un mot de la tournure qu'a prise le différend du gouvernement français avec lord Palmerston. Quand la France, blessée du procédé de lord Palmerston, retira son ambassadeur de Londres, tout le monde pensait que lord Normanby allait aussi quitter Paris. Il n'en a rien été. Lord Normanby est resté en France, et lord Palmerston lui a recommandé

d'être patient, d'être aimable, et de se réconcilier à tout prix avec la France. A quoi tient cette soudaine humilité de lord Palmerston? Lord Palmerston est impertinent, mais aux impertinens il faut le succès, sinon les impertinens sont

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

C'est ce qui est arrivé cette fois-ci à lord Palmerston. Son impertinence n'a pas réussi, et cela grace au bon sens et à la bonne foi de la nation anglaise. Elle a abandonné son ministre, ou du moins elle lui a fait sentir qu'elle ne le soutiendrait pas dans la querelle qu'il s'était faite encore une fois avec la France. Juste expiation de l'amour de la querelle! Les premières fois, l'Angleterre a pu croire que son ministre ne se querellait qu'à bonnes enseignes; mais quand elle a vu qu'il se querellait toujours et avec tout le monde, elle a compris que lord Palmerston ne pouvait pas toujours avoir raison contre tout le monde. Une fois qu'il s'est senti abandonné par l'opinion de l'Angleterre, lord Palmerston a compris qu'il fallait qu'à tout prix il se réconciliât avec la France. De là ses empressemens et ses câlineries. Il nous cède aujourd'hui tout ce que nous lui demandions au commencement du débat; il cède tout ce que nous voudrons. Quant à nous, nous gardons une attitude froide et réservée, et nous avons raison. A Dieu ne plaise que nous conseillions au gouvernement français d'être impertinent à son tour avec lord Palmerston, quoiqu'il y eût plaisir et justice! nous devons, derrière lord Palmerston, considérer toujours l'Angleterre et lui savoir gré de l'esprit de justice qu'elle a montré dans cette affaire; nous devons même, nous le pensons, attendre la discussion qui doit avoir lieu dans le parlement, afin de mieux voir éclater cet esprit d'équité et de modération. C'est là la satisfaction que nous devons obtenir et que nous préférons aux satisfactions empressées que nous offre lord Palmerston. Le jugement du parlement anglais sur la conduite de lord Palmerston, dût ce jugement être accompagné de toutes les réserves qu'impose au parlement britannique le soin de la dignité et même du point d'honneur national, ce jugement est pour nous une réparation honorable et suffisante. Sachons donc l'attendre, puisque lord Palmerston le craint.

Nous ne voulons pas finir nos réflexions sans exprimer les regrets que nous avons sentis en apprenant la mort du général de Barral, mort en Afrique dans une expédition contre les Arabes. Le général de Barral était un de ces hommes formés à cette grande école de guerre et de gouvernement que le destin nous a ouverte en Afrique, et d'où sont sortis les généraux et les soldats qui ont sauvé la société depuis deux ans. Nous suivons avec un vif intérêt l'histoire de l'Algérie, et nous aimons à voir s'y former une seconde génération d'officiers hardis et éclairés qui viendraient à leur tour au secours de la patrie, s'il en était encore besoin. C'est une arrière-garde qui se prépare pour la défense de la société, et qui s'instruit, par ses luttes contre la barbarie d'avant la civilisation, aux luttes qu'elle aurait à soutenir contre la barbarie d'après la civilisation, c'est-à-dire contre la pire de toutes les barbaries.

On ne s'attendait guère à voir revivre en plein XIXe siècle, et au milieu de cette civilisation dont nous sommes si fiers, les mœurs et les entreprises des boucaniers. L'Amérique nous ménageait cette surprise. Le 10 mai dernier, les

paisibles habitans de New-York, en passant dans la rue de Nassau, virent flotter au-dessus des bureaux du journal le *Sun* un immense drapeau formé de cinq bandes horizontales, trois bleues et deux blanches alternées; près de la hampe était un triangle rouge ayant au milieu une étoile blanche. Sur les bandes blanches du drapeau étaient écrits ces mots : République libre de Cuba. Le même jour, le *Sun* faisait distribuer dans New-York un numéro qui débutait par un article de quinze lignes imprimées en grandes capitales, avec les points d'exclamation obligés et toutes les fioritures typographiques dont les journaux américains ornent leur première page, quand ils ont une nouvelle importante et qu'ils veulent amorcer les acheteurs. Cet article annonçait que le général Lopez venait de partir pour arracher Cuba au joug espagnol, que tous les navires de l'expédition avaient réussi à mettre à la voile, et devaient croiser en ce moment sur les côtes de Cuba; que la vigilance des agens espagnols et des ennemis de la liberté de Cuba avait été déjouée par l'admirable organisation de l'entreprise; que Lopez se bornait à faire savoir à ses amis que tout allait bien, mais que les prochaines nouvelles feraient connaître le succès complet de l'expédition.

L'apparition de cet article causa une grande rumeur dans New-York. Les confrères du *Sun* n'hésitèrent point à déclarer sa nouvelle fausse, et l'accusèrent d'inventer une expédition contre Cuba, comme, il y a dix ans, il avait inventé l'existence des habitans de la lune. Cependant des lettres de la Nouvelle-Orléans apprirent que le général Lopez s'était en effet embarqué le 8 mai, dans cette ville, avec plusieurs centaines d'hommes, et que le consul d'Espagne avait inutilement offert six mille dollars au capitaine de navire à vapeur qui voudrait porter une lettre à la Havane. Les journaux de Washington arrivèrent avec la nouvelle que le président, au sortir d'une entrevue avec le ministre d'Espagne, M. Calderon de la Barca, avait envoyé chercher au temple, au milieu de l'office divin, malgré la solennité du dimanche, le ministre des finances, M. Meredith, et avait réuni son conseil de cabinet, à la suite duquel des ordres avaient été expédiés à toutes les autorités maritimes de l'Union. Ils publiaient en même temps une proclamation du président, flétrissant en termes énergiques la tentative dirigée contre Cuba, et sommant tous les bons citoyens d'y mettre obstacle.

Le doute n'était plus possible, et l'incrédulité fit place à une sorte de stupeur. Les révélations d'ailleurs affluaient. On se souvint alors qu'à plusieurs reprises des aventuriers armés s'étaient rassemblés à Long-Island, en face de New-York, et s'étaient embarqués pour la Californie, que de nombreuses acquisitions d'armes et de munitions avaient eu lieu avec la même destination apparente. On apprit que, pendant les deux semaines précédentes, plusieurs navires avaient quitté la Nouvelle-Orléans à destination de Chagres, emportant de nombreux émigrans, mieux pourvus d'armes que de marchandises ou d'argent, et qui, sous prétexte de se rendre à Panama, s'étaient sans doute fait transporter à un lieu de rendez-vous ignoré. Un journal de la Nouvelle-Orléans, le *Delta*, tout-à-fait favorable à l'expédition, le *Sun* de New-York, qui s'en était déclaré l'organe officiel, un journal espagnol de la même ville, *la Verdad*, plein d'une orgueilleuse confiance, multipliaient les détails. Le *Delta*, pour donner une idée du mystère et de l'habileté avec lesquels toute l'entreprise avait été conduite, racontait que plus d'une fois un navire destiné à faire partie de l'expédition était

demeuré désert jusque dix minutes avant son départ et sans qu'un seul homme se montrât même sur le quai, mais qu'au sifflet du capitaine, plusieurs centaines d'individus étaient accourus de toutes les maisons voisines du quai ou étaient arrivés en canots, et que le temps de lever l'ancre avait suffi pour remplir le navire. Les mêmes journaux ajoutaient que l'expédition se composait de quatre régimens formés avec les anciens soldats de la guerre du Mexique, et portant les noms de Louisiane, Mississipi, Kentucky et Tennessée, suivant l'origine des volontaires, que ses forces totales ne s'élevaient pas à moins de dix mille hommes, que son débarquement serait le signal d'une insurrection générale à Cuba, et que les autorités espagnoles, prises au dépourvu, ne pouvaient manquer de succomber.

Les débats du congrès, la question de l'esclavage, la Californie elle-même, tout pâlit un moment devant l'expédition de Cuba, devenue la préoccupation de tous les esprits. Les têtes s'échauffèrent, des *meetings* eurent lieu à New-York et ailleurs en l'honneur des libérateurs de Cuba. Quelques journaux cependant eurent le courage de réprouver énergiquement l'expédition et de la montrer sous son vrai jour, c'est-à-dire comme une agression injustifiable contre un pays ami et comme un véritable acte de piraterie, qui entraînait pour ses auteurs la perte de leur nationalité et la pénalité des crimes de haute trahison. La plupart des feuilles américaines ne partageaient point d'ailleurs la confiance du *Sun*. Les nouvelles de la Havane apprenaient en effet que le capitaine-général, loin d'être pris au dépourvu, était instruit de ce qui se préparait, et avait des moyens de résistance plus que suffisans. Il avait sous ses ordres au moins vingt mille hommes de troupes régulières, vieux soldats venus d'Espagne et choisis avec soin, bien vêtus, bien nourris, recevant une paie triple de celle du soldat anglais et double de celle du soldat américain, n'ayant par conséquent aucun motif d'être infidèles à leur devoir. L'île en outre était gardée par six frégates, et l'on y attendait de jour en jour le comte de Mirasol, parti de Barcelone au commencement d'avril avec deux frégates et cinq bâtimens de guerre à vapeur portant six mille hommes de troupes fraîches. Il paraissait donc évident que les aventuriers américains recevraient une chaude réception, et les journaux des États-Unis blâmèrent énergiquement les chefs de l'expédition, non pas d'avoir formé une entreprise digne des forbans du XVIe siècle, mais d'avoir entraîné à une perte presque certaine tant de braves gens qui auraient pu faire réussir un projet mieux combiné.

Un des bateaux à vapeur qui font le service entre Chagres et New-York, et qui touchent à la Havane, l'*Ohio*, arrive bientôt à New-York, et son capitaine déclare n'avoir pu obtenir la permission d'entrer à la Havane, ni même d'y débarquer les sommes considérables qu'il avait pour plusieurs négocians de cette place. Il ajoute que toutes les transactions étaient interrompues, que la Havane était en état de siége et l'île entière en état de blocus, que la milice était sous les armes, et qu'un corps de troupes régulières était dirigé contre Lopez, qui, après avoir débarqué à Cardenas, s'était emparé de cette ville, et marchait sur Matanzas, à la tête de deux mille hommes. Cette nouvelle, sans rendre plus probable le succès de l'expédition, donnait à croire cependant que les aventuriers n'échoueraient qu'après une lutte sanglante. On était loin de prévoir le dénouement ridicule de l'entreprise.

Mais, avant de raconter l'issue de cette entreprise, il convient peut-être d'en faire connaître l'origine. C'est une curieuse histoire, qui nous révèle un côté tout nouveau des mœurs américaines. L'idée première de l'expédition a été conçue, il y a trois ans, à la conclusion de la paix avec le Mexique. Les soldats licenciés après la guerre renoncèrent avec peine à un métier qui leur avait rapporté, outre une paie élevée, d'abondantes dépouilles. On en vit quelques-uns émigrer en Californie, d'autres aller vendre leurs services dans les guerres civiles de l'Amérique centrale; d'autres, au nombre de plus de mille et sous le commandement d'un de leurs anciens officiers, se mettre à la solde des colons de l'Yucatan, incapables de réprimer une révolte générale des Indiens. Des officiers supérieurs, et entre autres le général Shields et le colonel Derussy, conçurent le projet, soit de ressusciter la guerre avec le Mexique par un nouveau démembrement de cette république, soit de conquérir Cuba, et une association se forma, sous le nom de *les Merles et les Hiboux*, pour organiser une expédition militaire, ou, comme disent les Américains de l'ouest dans leur langage figuré, une chasse au buffle. On vit donc un jour paraître simultanément dans presque tous les journaux un avis signé du « Grand-Scribe des Merles et des Hiboux. » Ce personnage inconnu invitait toutes les personnes désireuses de prendre part à une grande chasse au buffle dans la vallée du Rio-Grande de lui écrire poste restante pour lui faire connaître leur nom, leur résidence et le nombre d'hommes qu'elles pourraient conduire à la chasse, si un commandement leur était donné. Le but ostensible de l'expédition était de provoquer et de soutenir un mouvement insurrectionnel dans les provinces septentrionales du Mexique, et d'ériger ces provinces en un état indépendant, sous le nom de République de la Sierra-Madre. Le but réel était d'envahir l'île de Cuba. Aucune tentative n'eut lieu, parce que le général Shields fut élu sénateur par l'état d'Illinois et abandonna l'entreprise. La retraite de leur chef ne découragea point les Hiboux; ils continuèrent à recruter des adhérens dans toute l'étendue de l'Union, et s'organisèrent de telle sorte qu'un mot d'ordre expédié par la poste pût en une semaine réunir sept ou huit mille hommes sur un point quelconque d'embarquement.

Pendant que les Hiboux complétaient leur organisation, une autre association se formait au commencement de 1849, moitié à la Nouvelle-Orléans et moitié à New-York, entre des Américains propriétaires de plantations à Cuba, des planteurs mécontens et des créoles exilés de Cuba pour causes politiques. L'association avait pour chef le général Lopez et pour agent principal l'un des propriétaires du journal le *Sun* de New-York, M. Moses Beach, qui avait rapporté d'un voyage à la Havane la pensée de l'entreprise. Des enrôlemens furent faits à la Nouvelle-Orléans et à New-York, et le point de ralliement était une petite île appelée Round-Island, un peu au-dessous de la Nouvelle-Orléans. Déjà plusieurs centaines d'hommes et trois navires à vapeur étaient réunis à Round-Island, lorsque deux navires de guerre vinrent bloquer l'île et obliger les aventuriers à se disperser. En même temps, le président faisait saisir à New-York deux navires frétés par eux.

Les Hiboux désavouèrent toute participation à l'entreprise manquée. De son côté, Lopez laissa dire qu'il renonçait désormais à ses projets, et que les 3 millions dépensés inutilement avaient épuisé les ressources de ses amis. Néanmoins

les chefs des deux associations entrèrent en pourparlers, et convinrent bientôt de réunir leurs fonds et leurs forces et de reprendre à frais communs le projet d'envahir Cuba. La junte directrice fut établie à la Nouvelle-Orléans, sous la présidence de Lopez. Celui-ci est un homme jeune encore. Il est né à Caracas, dans le Venezuela. Il avait quinze ans, quand les colonies espagnoles se soulevèrent contre la métropole; il s'enrôla aussitôt et prit parti pour l'Espagne. Il s'acquit promptement une assez belle réputation militaire, et parvint au grade d'officier-général. Quand l'Espagne fut obligée de reconnaître l'indépendance de ses colonies, elle récompensa magnifiquement les services de Lopez en lui accordant de grandes concessions de terres à Cuba et le titre de sénateur. Lopez jouissait de sa fortune depuis plusieurs années, lorsqu'une sorte d'agitation fut organisée à Cuba pour arracher au gouvernement espagnol l'abandon de presque toute son autorité sur l'île, et surtout l'abandon des droits de douane qu'il perçoit. Lopez se mit à la tête de ce mouvement, fut envoyé en députation à Madrid, et, au retour de ce voyage inutile, se jeta dans une conspiration qui le fit expulser de Cuba. C'est alors qu'il a juré, dit-on, de consacrer sa fortune et sa vie à enlever à l'Espagne la reine des Antilles.

A coté de Lopez se trouvaient dans la junte un riche Havanais réfugié, nommé Gonzalez, le général Henderson, qui a commandé les milices du Mississipi, et qui a représenté cet état au sénat de Washington, M. D.-J. Ségur, l'un des propriétaires du journal le *Delta*, et enfin le grand-scribe des Hiboux. Une seconde junte fut établie à New-York; elle avait pour membre principal Moses Beach, rédacteur du *Sun*, et pour secrétaire M. Tolon, rédacteur du journal *la Verdad*, fondé par les Havanais réfugiés aux États-Unis. Les autres membres n'en sont pas encore connus, attendu que les actes de la junte de New-York n'ont porté que la signature du secrétaire. L'entreprise fut organisée sur l'échelle la plus vaste. Aussitôt après l'établissement du gouvernement provisoire dont Lopez aurait été président, les colonels de l'expédition devaient recevoir 30,000 dollars, les capitaines 10,000 et les lieutenans 5,000. Des concessions de terres étaient garanties à tous les officiers et soldats; on ne s'étonnera pas que des promesses semblables aient séduit beaucoup d'aventuriers, lorsque des hommes distingués des États-Unis s'y sont laissé prendre. Le colonel O'Hare du Kentucky et le colonel White de la Louisiane avaient accepté des commandemens sous Lopez, et l'un des lieutenans du général Taylor dans la guerre du Mexique, le général Quitman, en ce moment gouverneur du Kentucky, s'était engagé à donner sa démission et à aller prendre la direction des opérations militaires aussitôt que Lopez se serait établi sur un point. Il s'était engagé en outre à emmener avec lui un corps de réserve, levé parmi ses compatriotes et ses anciens compagnons d'armes. Enfin on assure que l'un des membres du cabinet, M. Crawford, ministre de la guerre, sans être dans le secret du complot, était tout-à-fait favorable à l'entreprise.

C'est le 8 mai que Lopez quitta la Nouvelle-Orléans avec près de six cents hommes sur le navire à vapeur *la Créole*. Il se dirigea sur l'île de Contoy qui, avec l'île de Las Mugeres ou des Femmes, est située à la pointe septentrionale de l'Yucatan : en prenant cette route, il était certain d'éviter la croisière établie par les Espagnols entre la Havane et la pointe de la Floride. On ne sait s'il n'a pas trouvé à l'île de Contoy les navires qui devaient l'y avoir précédé, ou s'il les

a dirigés sur d'autres points; toujours est-il que *la Créole* parut seule, le 19 mai, à trois heures du matin, devant la petite ville de Cardenas, située à quatre-vingt-dix milles de Matanzas. c'est une ville ouverte dont le commandant, don Florencio Ceruti, n'avait à sa disposition que dix-sept hommes de troupes régulières. Les aventuriers, à peine débarqués, assaillirent la prison qu'ils prirent pour une caserne, et, après avoir chassé à coups de fusil les gardiens, ils mirent les détenus en liberté. Le commandant accourut avec ses soldats, que Lopez voulut haranguer, et qui répondirent par une décharge; les Espagnols, en présence de leur infériorité numérique, se retranchèrent dans la maison du gouverneur, à laquelle les Américains mirent le feu; ils se retirèrent alors successivement dans trois maisons d'où le feu les chassa. Cernés enfin dans la quatrième et à bout de munitions, ils furent obligés de se rendre.

Lopez fit occuper alors les bâtimens de la douane, et se saisit de 50,000 dollars qu'il trouva dans la caisse du percepteur. Les habitans de Cardenas s'étaient réfugiés partie à bord des navires en rade, partie dans la campagne; les détenus mis en liberté par les aventuriers avaient eux-mêmes refusé de se joindre aux Américains. Lopez envoya une partie de ses gens pour pousser une reconnaissance au dehors de la ville, et pour enlever les rails du chemin de fer de Matanzas; mais ils furent rencontrés par le commandant de la ville voisine, qui accourait à la tête de vingt lanciers et d'une trentaine de paysans à cheval, qui les chargea et les repoussa dans la ville. Déjà les aventuriers avaient perdu courage. Lopez leur avait promis que tout le pays se soulèverait à leur approche, et que les soldats espagnols eux-mêmes se joindraient à eux. Loin de là, les habitans prenaient la fuite, et les soldats les accueillaient à coups de fusil. Ils devaient s'attendre à voir arriver d'heure en heure sous les murs de Cardenas le gouverneur de Matanzas avec des régimens de troupes régulières, et à voir entrer dans le port quelqu'un des bâtimens de la croisière espagnole. Ils exigèrent donc un rembarquement immédiat, et, avant l'expiration de vingt-quatre heures, ils étaient remontés à bord de *la Créole*. Ce bâtiment ne tarda pas à être poursuivi par le bateau à vapeur espagnol le *Pizarro*, qui lui donna vivement la chasse; mais *la Créole* réussit à atteindre la pointe de la Floride et à se jeter dans le port de Key-West. Les douaniers américains se saisirent aussitôt du navire, et s'engagèrent à le remettre au premier navire de guerre américain qui se présenterait. Sur cette assurance, le *Pizarro* consentit à ne point saisir *la Créole* dans les eaux américaines, et reprit la mer. Au milieu de la confusion produite par l'entrée simultanée des deux navires dans le port, Lopez et son aide-de-camp Sanchez-Iznaga s'étaient jetés dans un canot et avaient pu se faire conduire à bord du paquebot *l'Isabelle*, alors en relâche à Key-West, et qui les transporta à Savannah.

A peine arrivés dans cette ville, tous deux furent arrêtés par le *marshal* des États-Unis, qui demanda au juge du district l'autorisation de les emprisonner; mais, comme le *marshal* ne pouvait produire aucun témoin qui déposât des faits dont Lopez et Iznaga s'étaient rendus coupables, le juge ordonna leur mise en liberté. Quoiqu'il fût déjà plus de minuit, une foule innombrable encombrait le prétoire; elle accueillit la décision du juge par des acclamations, et elle reconduisit Lopez en triomphe à son hôtel. Bien plus, Lopez dut paraître sur le balcon et haranguer la multitude. Il déclara, au milieu des applaudissemens,

qu'il ne renonçait point à son entreprise, et qu'il continuerait de poursuivre par tous les moyens l'affranchissement de Cuba. Le lendemain il partait pour Mobile et la Nouvelle-Orléans.

Pendant que Lopez recevait une ovation populaire pour des actes de brigandage et de piraterie, que devenaient ses compagnons? Un certain nombre d'entre eux étaient restés au pouvoir des habitans de Cardenas. Lopez, quelques heures après s'être rembarqué, avait renvoyé à Cardenas, sur un bateau pêcheur qu'il rencontra, le commandant et deux officiers espagnols, à la condition de s'interposer en faveur des Américains prisonniers. On ne sait quel a été le résultat de cette intervention. La frégate à vapeur le *Pizarro* a pris et conduit à la Havane un brick et un trois-mâts qui faisaient partie de l'expédition. Le capitaine-général, après avoir fait décimer les équipages, a donné ordre de les enfermer au château de Moro, qui défend le port de la Havane. Enfin il paraît qu'un millier d'hommes a débarqué le 20 mai à San-Antonio. On ignore s'ils se sont avancés dans les terres, s'ils ont été prévenus à temps de la déroute de Lopez, et s'ils ont réussi à se rembarquer.

Voilà les détails connus de cette expédition, si complétement en dehors de nos mœurs et de nos idées. L'enquête judiciaire ordonnée par le président Taylor contre ceux qui ont dirigé et favorisé l'entreprise jettera sans doute de nouvelles lumières sur le complot et en dévoilera toutes les ramifications. Les journaux de New-York citent des négocians dont les uns ont risqué toute leur fortune, dont les autres ont aventuré jusqu'à 800,000 francs dans cette entreprise de piraterie gigantesque; mais cela ne suffit point à expliquer l'origine des sommes énormes qui ont dû être englouties dans l'expédition. D'où provient cet argent?

Ce n'est pas là d'ailleurs la question la plus curieuse. Existe-t-il déjà aux États-Unis cette classe d'aventuriers et de soldats mercenaires qui ont été le fléau des républiques de la Grèce, de Carthage et enfin de Rome elle-même? Quelle est ou la probité ou la faiblesse d'un gouvernement sous les yeux duquel une expédition de boucaniers peut s'organiser paisiblement pendant des années entières, et qui ne peut empêcher qu'il sorte de ses ports des milliers de pirates? Quelle est la moralité d'une nation où des flibustiers obtiennent les sympathies de la multitude, les encouragemens de la presse, le concours des magistrats, des officiers, des législateurs, et même des membres du gouvernement? C'est là un curieux sujet d'études pour qui voudrait rechercher l'influence de la démocratie sur les mœurs politiques d'un pays.

L'INTÉRÊT DE LA FRANCE DANS LA QUESTION DU SCHLESWIG-HOLSTEIN (1). — Parmi les singularités de ce temps-ci, l'histoire enregistrera certainement le démêlé que les révolutions d'Allemagne ont fait naître entre la Prusse et le Danemark. Un gouvernement étranger, une royauté intéressée au maintien de l'ordre en Europe, se faisant ouvertement, les armes à la main, l'auxiliaire et, peu s'en faut, l'humble servante de sujets en révolte contre leur légitime sou-

(1) Brochure in-8°; Paris, chez Fimin Didot.

verain, c'est là un de ces spectacles qui feraient douter que la civilisation ait en rien contribué au progrès de la morale politique. Quand cessera ce différend, qui, depuis deux ans, tient en péril l'existence du Danemark et l'équilibre de l'Europe septentrionale? Tous les essais que le cabinet de Copenhague a tentés jusqu'à ce jour pour aplanir les difficultés en sauvegardant son droit ont échoué par suite du mauvais vouloir du cabinet prussien. Les Allemands des duchés, se sentant appuyés par la présence de l'armée prussienne et par la complicité des généraux qui la commandent, sont restés sur le pied de guerre, dans l'attitude de la provocation. Plusieurs fois ils ont annoncé l'intention de traiter directement avec le gouvernement danois. Celui-ci s'y est toujours prêté avec une complaisance exemplaire qu'il aurait pu très justement refuser à des sujets rebelles. Tout récemment encore il est entré en pourparlers avec les *hommes de confiance* députés à Copenhague par les Allemands des duchés; mais les diplomates de l'insurrection, pleins de l'idée qu'ils ont derrière eux la Prusse, ont continué d'afficher des prétentions inacceptables. Le but de leurs propositions était toujours d'obtenir l'organisation en commun des deux duchés sur un principe d'autonomie limitée seulement par l'union personnelle avec la dynastie danoise, afin d'arriver plus sûrement par là à l'indépendance absolue. En un mot, ils n'avaient renoncé à aucune de leurs primitives prétentions.

C'est donc avec raison que le gouvernement danois vient encore une fois de repousser des propositions qu'il ne pouvait accepter ni sans humiliation ni sans péril. Aussi bien, depuis quelques semaines, les rebelles du Holstein semblent avoir repris une nouvelle hardiesse. Le concours que la Prusse ne cesse de leur prêter ranime leurs espérances, et, loin d'être disposés à céder, ils redoublent de zèle pour agiter l'opinion en leur faveur, au dehors comme au dedans. Particulièrement blessés de la sympathie avec laquelle la cause du Danemark a été accueillie en France, soit par le gouvernement, soit par la presse, mécontens de n'avoir rencontré nulle part de sentimens pareils, malgré une prodigieuse dépense de brochures, traduites en français pour notre usage, ils ont depuis quelque temps entrepris une nouvelle campagne en envoyant à Paris l'un de leurs principaux publicistes, M. Schleiden.

M. Schleiden, dont la modestie s'est cachée sous le voile de l'anonyme, est surtout préoccupé de prouver que l'insurrection des duchés ressemble à celle de la Belgique en 1831, et que la France a intérêt à prendre, comme elle le fit alors, le parti du peuple soulevé. Il commence par affirmer compendieusement que le Danemark aurait lui-même provoqué la révolte en annonçant le projet de dénationaliser les Allemands des duchés; mais on sait que l'agitation d'où est née cette révolte existait et se produisait ouvertement bien avant que les révolutions de France et d'Allemagne vinssent donner aux chefs du parti allemand la hardiesse de se jeter dans la lutte. On sait, par la correspondance du duc d'Augustenbourg et de son frère, avec quelle joie ils accueillirent la nouvelle des événemens qui allaient leur fournir une si belle occasion d'agir; on se rappelle que le gouvernement danois, bien loin de s'être rendu coupable de quelque affreux projet de centralisation et d'unité, a bien plutôt mérité le reproche d'une trop longue complaisance pour les fonctionnaires publics nommés par lui, et qui, dans les duchés, avaient pris ouvertement le parti de l'opposition. La patience du gouvernement n'était-elle pas allée au point que les

populations danoises avaient fini par concevoir des alarmes, et que les paysans du Schleswig septentrional, en même temps que la bourgeoisie de Copenhague, avaient cru devoir avertir la royauté et la solliciter de prendre des mesures pour prévenir la dissolution du royaume? Enfin la révolte qui éclata le 23 mars à Kiel n'a-t-elle pas été spontanée?

Les fauteurs de ce mouvement ont essayé de le justifier; ils ont répété ce qu'ils avaient dit dès l'origine, pour soulever le peuple, que le roi de Danemark, dominé par le parti danois, avait cessé d'être libre, qu'un coup d'état menaçait de frapper les duchés, qu'ils n'avaient voulu que prendre leurs précautions pour l'empêcher. Ces craintes étaient simulées : ce n'était pas au moment où le mot de liberté mettait l'Europe en feu, ce n'était pas au commencement d'un règne qui s'annonçait de lui-même sous les couleurs les plus libérales, que le gouvernement danois, la veille tolérant jusqu'à l'imprudence, pouvait avoir le projet de porter atteinte à la situation des duchés. Il faut donc que les gens du Schleswig-Holstein se résignent à être tenus pour des insurgés; c'est le nom sous lequel ils sont destinés à figurer dans l'histoire confuse et vulgaire de ce temps : encore seront-ils rangés parmi ceux qui auront montré le moins d'originalité et de vigueur.

Voilà les hommes pour lesquels l'écrivain anonyme conseille à la France d'oublier ses traditions d'amitié envers le Danemark. M. Schleiden professe un grand dédain pour la politique de sentiment; il semble ne pas comprendre que l'on s'intéresse à un petit état qui ne peut jouer dans le monde qu'un rôle secondaire. Il oublie que ce pays renferme une des populations les plus braves et les plus éclairées de l'Europe. Ne parlons point du sang que le Danemark a loyalement versé au temps de l'empire français, et de celui qu'il a prodigué avec un enthousiasme chevaleresque dans sa dernière guerre contre l'Allemagne. N'a-t-il pas brillé aussi dans les arts? n'a-t-il pas enfanté le second des sculpteurs de ce siècle et l'un des poètes les plus harmonieusement inspirés de notre époque? Mais, sans parler des raisons de sentiment qui rendent le Danemark digne de toute l'attention de la France, les raisons politiques qui militent en sa faveur ne sont pas moins évidentes. Copenhague occupe dans le nord une position analogue à celle de Constantinople en Orient. Il importe donc que ces points stratégiques soient maintenus en la puissance d'états qui ne soient ni assez forts pour en abuser, ni assez faibles pour les laisser tomber en des mains plus redoutables. Ces considérations empruntent une force nouvelle à la situation particulière que les traités de 1815 ont faite à la France sur le Rhin. En supposant que ces traités dussent être améliorés dans un esprit plus favorable aux idées de race, ces changemens devraient-ils avoir lieu d'abord en faveur de l'Allemagne au profit de laquelle les conventions de 1815 ont été faites? La France n'aurait-elle pas le droit d'entraver ces modifications jusqu'au moment où elle serait en mesure de trouver de son côté des dédommagemens? Pour que l'Allemagne soit autorisée à s'annexer de nouveaux territoires au nom de l'idée de nationalité, il faut que la France puisse elle-même jouir du bénéfice de cette idée : c'est un principe du droit des gens; les traités ne peuvent pas être changés au profit de ceux en faveur desquels ils ont déjà été établis : or la France, tout en *détestant* les traités de 1815, suivant l'expression de M. Thiers, les observe; bien qu'un manifeste fameux les ait déclarés nuls en droit, ils existent encore

de fait; ils sont encore la règle des rapports internationaux, et nous semblons encore loin du temps où ils pourront être brisés et refondus. Certes l'Allemagne n'est point disposée à renoncer à son empire sur la rive gauche du Rhin; pourquoi donc le veut-elle étendre dans le Schleswig? La France ne peut pas le permettre, sans faire une complète abnégation de ses intérêts et de ses droits.

M. Schleiden semble attacher une grande importance à infirmer la garantie de possession accordée par la France au roi de Danemark en 1720. Comment, dit-il, recourir à des argumens de cette date? On pourrait trouver l'objection étrange de la part d'un publiciste et d'un parti qui, pour principale pièce à l'appui de leurs prétentions, n'ont encore allégué que des chartes du XIVe et du XVe siècle; mais, sans remonter jusqu'à la garantie très sérieuse et très valable de 1720, nous trouverions dans les traités de 1815 eux-mêmes de bonnes raisons de vouloir le maintien de l'unité danoise. C'est bien le moins que nous ayons en ce point le bénéfice d'arrangemens qui, à tant d'autres égards, nous sont onéreux. Le doute est impossible; les faits parlent d'eux-mêmes et avec une telle évidence, que la division des partis, si féconde en dissidences de toute nature, ne saurait elle-même créer à ce sujet de divergences d'opinions. Aussi est-ce là peut-être la seule question sur laquelle tous les esprits se soient entendus au milieu de nos querelles intestines, et, en dépit de l'influence que les écrits de M. Schleiden auront pu exercer sur quelques écrivains obscurs, espérons que la même unanimité subsistera jusqu'à la solution du différend.

Souvenirs de l'année 1848, par Fanny Lewald (*Erinnerungen aus dem Iahre* 1848) (1). — Ce livre, malgré son titre, n'est point à proprement parler un livre de politique. Mlle Fanny Lewald est une personne d'un sens très vif et presque toujours très droit, qui, ne visant point à régenter le monde, s'est trouvé l'esprit assez dégagé pour le regarder marcher avec quelque sang-froid dans cette mémorable année 1848, où tant de gens s'étaient donné la mission de le conduire.

La nouvelle de la révolution du 24 février l'a surprise à Brême; elle est venue voir à Paris les débuts de la république, mais sans oublier d'admirer en passant le carnaval de Cologne et les charmans paysages que le chemin de fer traverse entre Verviers et Liége. A Paris, elle se laisse bien un peu *enguirlander* par les airs chevaleresques des héros de barricades qui tendent la main aux belles dames pour les aider à monter sur leurs pavés, et elle n'est pas tout-à-fait exempte d'un des sentimens les plus curieux qui aient caractérisé l'hébétement universel de ce temps-là, je veux parler de la singulière reconnaissance dont les citoyens paisibles honoraient leurs concitoyens qui ne l'étaient point, parce que ces derniers, à condition toutefois d'être les maîtres, daignaient ne pas décréter le pillage et la guillotine. Sauf ces faiblesses dont l'expression ne manque pas de piquant sous la plume d'une étrangère, Mlle Lewald reste d'ordinaire assez à court d'enthousiasme; on dirait l'attitude d'un soldat l'arme au pied devant une extravagante *fantasia*. En sa qualité de femme de lettres, elle a cependant l'occasion et même quelquefois l'obligation de frayer

(1) 2 vol. Brunswick, chez Frédéric Vieweg. 1850. — Paris, chez F. Klincksiek, rue de Lille, 11.

avec ses sœurs, et quelques-unes ont compté parmi les exaltés de l'époque. Mlle Lewald, qui est très polie et ne paraît pas tenir beaucoup à se procurer des inimitiés littéraires, enregistre avec une courtoisie particulière les visites qu'elle rend aux muses; mais c'est tout, et sa courtoisie l'échauffe aussi médiocrement qu'il sied à quelqu'un qui, dans l'intervalle de ces solennelles rencontres, a causé une heure ou deux avec Henri Heine.

Survient la révolution du 18 mars à Berlin, et Mlle Lewald s'empresse de regagner ses pénates pour observer encore sur ce nouveau théâtre le grand tremblement de terre qui secoue l'Europe. Là seulement ses observations deviennent moins désintéressées et son humeur moins égale. Mlle Lewald appartient à double titre, par son talent et par son origine, à une catégorie justement célèbre dans la société berlinoise; elle est une de ces juives spirituelles et lettrées qui, depuis la fin du dernier siècle, ont toujours eu dans cette société une place aussi originale que brillante. Les juifs, qui ont fourni tant d'illustrations à la Prusse tandis que la Prusse s'obstinait à leur refuser tous les droits, se sont nécessairement rangés de bonne heure dans le camp libéral : les auteurs du mouvement d'opposition qui date de 1840 furent, en première ligne, deux israëlites, M. Jacoby et M. Henri Simon. Cette opposition a été trop souvent justifiée par les caprices et par les chimères d'un absolutisme où il y avait toujours plus d'imagination que d'autorité; mais elle n'a pas su se défendre elle-même contre la pression brutale de la démagogie, et elle a plus d'une fois pactisé ou capitulé avec l'émeute. Les opinions très nettement libérales de Mlle Lewald se ressentent de cet inconvénient. Je lui pardonne de grand cœur le peu de goût qu'elle manifeste pour la permanence du régime de l'état de siége et pour le retour du gouvernement paternel et chrétien, tel que le professent, à Potsdam, les artistes en moyen-âge. Je ne voudrais pas que cette aversion bien naturelle la jetât dans les thèses rebattues de l'extrême démocratie. Elle n'y tombe jamais à propos de nous; elle y tombe parfois à propos de son pays; elle se souvient trop des griefs de sa race et peut-être donne-t-elle plus raison qu'elle ne devrait et même ne voudrait à ces conservateurs bornés qui, dit-elle, accusent les juifs d'avoir causé tout le tapage en Allemagne pour satisfaire des ambitions et des mécontentemens de *litterat*.

Je reproche donc à Mlle Lewald d'être trop juive en ce sens-là; je dois aussi lui reprocher d'avoir été d'autre part trop allemande dans quelques-unes de ses appréciations d'ailleurs très générales au sujet des affaires courantes. Je le répète, la politique n'est pas le fond de son livre; l'auteur n'a pas le tort de monter en chaire, et on lui devine un esprit trop juste pour ne point l'arrêter à temps, si par hasard elle commençait à disserter *ex professo* sur des matières viriles. La politique arrive comme autre chose dans cette série d'impressions de voyage, plus souvent qu'autre chose, parce que la politique court tous les chemins en cette heureuse année, mais sans plus d'affectation. Ainsi, c'est avec une naïveté fort peu systématique que Mlle Lewald s'abandonne çà et là aux fictions ou aux songes du patriotisme teuton. Elle a cru de tout son cœur au parlement de Saint-Paul, et elle est convaincue de l'honneur qu'il y aurait pour le futur empire germanique à s'arrondir aux dépens des traîtres Danois. Je dois, du reste, avouer en bonne conscience, et pour ne pas la faire plus coupable qu'elle ne m'apparaît, que ses susceptibilités ou ses entraînemens sur ce

chapitre-là ne proviennent pas de l'excitation artificielle du travail littéraire. Elle ne parle pas là-dessus en femme savante ou en femme politique, mais bien, s'il vous plaît, en femme du monde. Les Allemands mêlent volontiers les femmes à toutes leurs émotions publiques; les femmes y participent du moins chez eux beaucoup plus que chez nous par des manifestations extérieures; elles continuent en masse, jusque dans les conditions prosaïques de notre histoire la plus moderne, le rôle de leur patronne Velléda. Elles ont offert des calices et des burettes à l'abbé Ronge (hélas! encore un fantôme évanoui, mais à quoi bon, puisqu'il en revient toujours d'autres?). Elles ont organisé des souscriptions pour doter l'Allemagne d'une flotte, avant même qu'elle eût des ports; elles ont brodé des écharpes et des drapeaux pour la loyale confrérie de la *fidélité monarchique;* les filles enfin n'ont pas craint de s'engager authentiquement à promettre leur main aux héros de la guerre du Schleswig. Mlle Fanny Lewald a subi la contagion de ces idées bourgeoises, et ce qu'il en perce dans ses pages se sera dit vingt fois chez telle ou telle *conseillère intime* le jour où elle donnait le café à ses amies; voilà pourquoi je n'en sais pas plus mauvais gré à l'auteur; ce n'est pas lui que je sens là, c'est le philistin, et l'on n'est jamais fâché de reconnaître cette marque honnêtement vulgaire, lorsqu'on s'attendait peut-être à quelque raffinement trop quintessencié.

Là où je retrouve l'auteur, et j'en suis sincèrement charmé parce qu'il a les qualités d'une manière tout ensemble ingénieuse et naturelle, c'est à la façon dont Mlle Lewald décrit les personnages et les scènes qu'elle rencontre sur sa route. La situation politique ne l'absorbe pas au point de lui fermer les yeux sur tout le reste. Elle est encore à Berlin en temps utile pour assister au contre-coup de la révolution du 18 mars, pour voir le pillage de l'arsenal et autres exploits populaires; elle est à Francfort presque au lendemain des tristes événemens de septembre; elle retourne à Berlin fort à propos la veille de la dissolution du parlement : mais tant de tracas et de rumeurs ne l'empêchent pas de se distraire, elle et son lecteur, soit avec les curiosités du château de Tegel, l'agréable résidence de la famille de Humboldt, soit avec les merveilles gastronomiques de Hambourg. Le récit de nos journées de juin s'intercale même assez singulièrement dans ces lettres écrites au jour le jour : c'est une sorte de commentaire explicatif d'un tableau de Rodolphe Lehmann. Enfin, au plus vif de ces combats de la tribune et de la rue, un caprice de la voyageuse nous transporte avec elle sur le paisible rocher d'Héligoland, et vraiment il n'y a pas lieu de regretter cette excursion, qui nous vaut une marine bien touchée. Ces pérégrinations peu révolutionnaires nous montrent suffisamment que Mlle Lewald garde toute la liberté de son esprit au milieu de la tourmente européenne, dont elle est un des plus modestes et des plus amusans témoins.

Il y a cependant encore un côté de son livre, et c'est le plus intéressant, qui prouve peut-être davantage en faveur de cette tranquillité d'ame dont je la félicite. Elle trace si nettement les portraits des acteurs du drame qui se joue devant elle qu'on dirait les découpures d'un emporte-pièce ou les contours aigus des silhouettes. On ne dessine pas avec cette précision quand la main tremble, et, sauf les deux points où je l'accuse d'avoir été par trop sentimentale, on peut croire que Mlle Lewald n'a tremblé ni de joie ni de peur en face des tragi-comédies de ces dernières années. Son crayon assurément n'est pas

toujours impartial, mais il a une vigueur pittoresque qui ne s'allierait pas avec une admiration béate, et cette fermeté de style qui fait honneur à l'écrivain révèle aussi le sens critique de l'observateur. Mlle Lewald nous dit elle-même qu'elle voudrait nous faire voir son monde comme dans une chambre obscure. J'aime mieux la sérénité de cette méthode très *objective* que le parti pris d'un raconteur qui s'exaspère ou s'enthousiasme d'un point de vue trop *subjectif*. On y gagne toujours d'éviter les déclamations, le plus mortel ennui qu'il y ait sur terre, particulièrement quand elles sont en langue allemande, la langue française étant à peu près la seule qui se prête adroitement à cet emploi.

Pour compléter l'idée que l'on peut maintenant se former des deux volumes de Mlle Lewald, il faudrait encore mettre l'œil à la fenêtre de cette chambre obscure où elle a tâché de disposer ses personnages, ainsi qu'elle se souvenait d'avoir contemplé jadis en pareille machine l'humanité tout entière « depuis Adam et Ève jusqu'à l'empereur Napoléon et au feld-maréchal Blücher, depuis la mort d'Abel jusqu'à l'assassinat de Kotzebüe. » Commençons par les figures qui sont le plus de notre connaissance. En voici une que Mlle Lewald laisse se peindre elle-même; tout ce qu'elle en dit de son propre chef, c'est qu'elle a dû cette liaison à certaine dame russe de haut parage, et la qualité de l'intermédiaire lui répond de reste, ajoute-t-elle, que la personne avec laquelle on l'a liée ne saurait être du commun. Puis, pour tout souvenir de cette amitié, Mlle Lewald cite *in extenso* la lettre qui l'a commencée. Je ne puis croire que cette citation ne soit pas une malice; elle est du moins un portrait qu'il eût été charitable de ne pas exposer avec tant de complaisance, l'auteur s'étant représenté là un peu trop en pied. La citation vaut cependant la peine qu'on la reproduise; c'est une bonne page de plus dans la littérature des bas-bleus socialistes; on y sent un mélange de réclame et de grandiose tout-à-fait caractéristique de l'espèce. Quant au nom de la correspondante ainsi sacrifiée par l'indiscrétion passablement ironique de Mlle Lewald, le lecteur le retrouvera plus d'une fois au bas des vieilles images du *Charivari*.

« Mademoiselle, l'amie selon mon cœur, celle que j'appelle mon bon ange (la princesse russe), a désiré en partant que je fisse votre connaissance. Je serais allée sans retard vous porter sa lettre, si je pouvais sortir, mais je rédige et dirige un journal quotidien, *la Voix des Femmes*, et je suis esclave de mon œuvre. Vous qui êtes libre, venez à moi, et, femme de lettres, pardonnez-moi de vous appeler sœur. Nous avons toutes besoin de nous parler, de nous entendre; notre mission de paix commence; si nous sommes fortes, l'humanité sera grande. Venez à nous! Je vous adresse un numéro de notre, de votre journal. Veuillez le lire, veuillez le faire connaître; il faut qu'il ait des appuis. Toutes ensemble, nous devons concourir à sa rédaction sans distinction de patrie. Il n'y a que des sœurs dans l'humanité. »

N'a-t-on pas aussi rencontré dans l'œuvre éphémère de nos modernes caricaturistes un type de matrone lettrée qui domine d'un air superbe deux ou trois débutantes rangées autour d'elle et porte fièrement sur sa forte carrure une tête à expression, ornée de cheveux courts? Mlle Lewald a beaucoup vu le modèle primitif, mais tout ce qu'elle nous rapporte de ses conversations, c'est une vignette pour laquelle la muse a certainement donné séance. La vignette est plus flatteuse que les charges auxquelles nous sommes habitués; la voya-

geuse d'outre-Rhin l'appelle un magnifique tableau; seulement il y a bien du convenu dans cette magnificence, et Mlle Lewald ne semble pas éloignée de penser qu'elle est arrangée tout à point. Quelle autre idée avoir de cette belle femme, aux traits vigoureusement marqués, aux cheveux déjà grisonnans, coupés à la façon des hommes, couverte de vêtemens sévères, assise dans un cabinet d'étude décoré en style du moyen-âge, avec un levrier blanc étendu à ses pieds sur un tapis de couleur sombre? La figure et le cadre sont évidemment faits l'un pour l'autre. Mlle Lewald, n'ayant pas trouvé George Sand à Paris, s'est rabattue sur Daniel Stern et l'a pris pour sujet, je ne veux pas dire pour victime d'une de ses portraitures. Faute d'avoir pu joindre l'original, elle s'est contentée de la copie, et s'est vengée sans doute de sa découverte par toutes les petites perfidies dont elle a émaillé son panégyrique.

Quelque chose de plus intéressant que ces méchancetés plus ou moins involontaires, ce sont les saillies de Henri Heine qui nous sont rendues avec l'intelligence d'un auditeur très capable de n'en rien perdre. Il y a là de jolis mots, tels qu'ils ont dû sortir de la bouche du poète, de ces fines moqueries d'humoriste qui tombent si juste et si délicatement. Il y a aussi par places un écho touchant de la douceur résignée que ce vif esprit sait opposer à ses maux. J'aime ce railleur au milieu de sa souffrance, entre une larme et un sourire : « Ah! les dieux du paganisme n'auraient pas traité un poète comme je le suis! il n'y a que notre vieux Jehovah pour porter de ces coups! Les lèvres mêmes d'où se sont échappés tant de baisers et de vers, je les ai maintenant à moitié paralysées. Maintenant que je pense d'heure en heure à ma mort, je cause d'ordinaire très sérieusement avec Jehovah pendant mes nuits sans sommeil. Et il m'a dit : « Tu pouvais être n'importe quoi, cher docteur, un républicain, un socialiste, mais pour un athée, non! »

Enfin, passons un peu en Allemagne et suivons Mlle Lewald à Berlin ou à Francfort, le long de cette riche galerie qu'elle a peuplée de personnages politiques. Ce sont d'abord les salons du ministre des finances issu de la révolution de mars, de M. Hansemann. M. Hansemann donne sa première soirée ministérielle; il n'y a guère que des députés qui répondent à son invitation; mais autour de ceux-là glissent pourtant encore quelques rares *conseillers intimes*, semblables à ces feuilles jaunies de l'automne que les vents ont épargnées : ils sont tout recroquevillés, ils ont la tête basse; on aperçoit qu'il leur manque la conscience de leur infaillibilité; on croirait que leur aigle rouge sur son ruban blanc et orange partage lui-même leurs tristes pensées. Leurs regards adoucis trahissent néanmoins la stupéfaction dont ils ne peuvent se défendre en voyant les bottes ferrées des députés paysans rayer les parquets précieux d'un salon officiel de l'état chrétien. Se présenter en bottes fortes à la réception d'une excellence! Mlle Lewald trace ainsi un vrai tableau de genre dans une manière à la fois très légère et très ferme. Ces députés paysans lui font grand plaisir à rencontrer sur ce terrain où la révolution les a lancés; mais elle n'est pas dupe de son admiration jusqu'à les diviniser mal à propos. Elle les voit comme ils sont à cette heure de gala : le député Mros, de la Haute-Silésie, vêtu d'une culotte de toile grise et d'une jaquette de drap bleu, perché sur de grandes bottes de pêcheur, et balançant dans ses lourdes mains une assiette de cerises confites dont il laisse tomber plus qu'il n'en mange; le député

Kiul Bassan, un Polonais qui ne sait pas un mot d'allemand et boit sa carafe d'orgeat du même air dont le géant Schlagadrodo dans Immermann boit ce fameux thé qui n'est pour lui que de la lavure, quoiqu'il l'ait saturé de rhum. Ce Kiul Bassan est arrivé à la chambre par une singulière bonne fortune. Il était entré ivre dans la réunion électorale; le sous-préfet (*Landrath*) qui la présidait lui cria brutalement d'ôter son bonnet. Kiul Bassan se leva comme un furieux contre le magistrat, et les paysans enchantés de dire aussitôt : « Voilà notre homme! S'il a seulement vis-à-vis du roi la moitié de l'audace qu'il a montrée en face du sous-préfet, il faudra bien qu'on nous entende. »

Tels sont donc les hôtes de M. Hansemann. A côté de ces agrestes citoyens, Mlle Lewald esquisse habilement des physionomies plus sérieuses : M. Hansemann lui-même, l'ennemi de la politique idéaliste, l'homme pratique jusqu'à l'excès, le bonhomme un peu finassier; M. le comte Schwerin, avec sa large tête plantée presque sans cou sur ses puissantes épaules, avec sa mine ouverte et loyale de seigneur du moyen-âge, un personnage tout pareil à ceux de Holbein et de Lucas Cranach; les deux frères d'Auerswald, qui représentent la noblesse bureaucratique, comme M. de Schwerin représente la noblesse terrienne et M. Hansemann les classes industrielles; MM. Milde, Camphausen et tant d'autres. L'excursion de Mlle Lewald à Saint-Paul n'est pas moins féconde en dessins vigoureux. Là lui apparaissent à tour de rôle les principaux membres de l'assemblée : M. de Vincke, M. de Schmerling, M. de Beckerath, le poète Uhland, dont la figure prêterait trop à supposer que ce n'est pas lui qui a pu faire de si amoureuses poésies. N'oublions pas le vieux Jahn, qui revient, comme un fantôme du temps passé, sous l'habit long à la mode antique, son col de chemise étalé sur les épaules, sa tête chauve coiffée d'une casquette d'étudiant, sa barbe blanche inondant sa poitrine.

Ces indications fourniront peut-être une idée suffisante d'un livre qui a réellement plus d'intérêt que sa forme décousue et hâtée ne permettrait au premier abord de lui en attribuer. Nous aurons d'ailleurs bientôt l'occasion de parler plus longuement de Mlle Lewald; elle a publié dans le courant de l'année dernière un roman qu'il ne serait pas juste de passer sous silence : des critiques anglais l'ont très sévèrement jugé; nous ne croyons pas que cette sévérité ait été fort équitable. Il y a de vrais mérites dans *le Prince Louis-Ferdinand*; il y a surtout celui-là, qu'écrit en 1849, ce roman échappe à toutes les suggestions mauvaises de la saison où il est né. Nous devons ce témoignage à Mlle Fanny Lewald, qu'elle n'est point un bas-bleu humanitaire. A. T.

M. Sébastien Cornu vient de terminer les peintures murales qu'il avait été chargé d'exécuter dans une des chapelles de l'église de Saint-Merry. Ces peintures se composent de trois grands sujets historiques tirés de la vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, instauratrice de l'ordre des Carmélites en France, une des dernières venues au calendrier des saints, car elle est de la fin du XVIe siècle, et le décret de sa béatification n'a été rendu qu'en 1791. La bienheureuse Marie se nommait dans le monde Mme Accarie. Elle était fille d'Avrillot, seigneur de Champlâtreux, et femme d'un maître des comptes, un des plus furieux meneurs de la ligue, bonne ligueuse elle-même, car nous voyons que, pendant le siége de Paris, elle avait transformé sa maison en hôpital pour les

soldats de Mayenne et les Espagnols blessés. Après l'entrée d'Henri IV, Mme Accarie, retirée dans son intérieur, se consacra exclusivement à l'éducation de ses enfans et à la pratique des bonnes œuvres. Le souvenir de sa charité s'est transmis traditionnellement dans le quartier qu'elle a habité, et l'on conserve d'elle, à Saint-Merry, un portrait authentique qui est en grande vénération. Mme Accarie, devenue veuve, entra dans la communauté des Carmélites, et mourut au couvent de Pontoise en 1618.

Dans cette vie pleine de vertus, mais dépourvue d'incidens, le peintre a choisi pour motifs l'exercice des trois principales vertus dites théologales : la foi, la charité, l'espérance. Il a représenté, dans sa première composition, Mme Accarie menant au sacrement de la communion ses enfans et ses domestiques; dans la seconde, elle soigne les blessés; dans la troisième enfin, la bienheureuse Marie, étendue sur son lit de mort, au milieu de ses religieuses, voit le ciel s'ouvrir et les anges venir à sa rencontre.

L'œuvre de M. Cornu décèle, au premier aspect, une juste entente des conditions de la peinture murale, conditions dont semblent ne pas se douter certains artistes, qui composent et exécutent un sujet sur un mur absolument comme s'il devait être placé dans un cadre de bois doré. On y trouve la sobriété du coloris, la simplicité et le calme du dessin, et surtout l'unité de composition et un certain agencement des groupes et des personnages qui met en accord les lignes du tableau avec celles de l'architecture qui l'encadre. Dans la communion et dans la visite aux soldats blessés, la figure de Mme Accarie, objet principal, occupe sans affectation le centre de la composition; elle vient bien en avant et relie harmonieusement entre eux les personnages placés à droite et à gauche. Ces personnages sont en général naturellement posés, d'une attitude vraie et d'un air de tête bien choisi. Dans la mort de la bienheureuse Marie, qui occupe le troisième compartiment, au-dessus de l'autel, deux ou trois têtes d'anges rappellent le grand style des maîtres et la bonne tradition italienne. Il en est de même de la sainte Thérèse, figure à la fois sévère et gracieuse, noblement drapée dans son manteau brun de carmélite. Nous demanderons cependant à M. Cornu si le bras gauche de sa sainte Thérèse n'est pas un peu court, et surtout si la main qui le termine n'est pas d'une petitesse un peu exagérée.

En somme, ce qui distingue particulièrement M. Cornu, c'est l'alliance d'une manière noble, soutenue et inspirée par l'étude réfléchie des maîtres avec un sentiment naïf, une idée toujours simple et vraie : chez lui pas d'emphase ou de prétexte de style, rien de théâtral, et il ne vise pas plus au pittoresque qu'à l'ascétisme archaïque, deux écueils entre lesquels les peintres modernes passent rarement sans encombre; il est lui-même, et, dans notre époque, cela vaut la peine d'être remarqué. Messieurs du clergé et de la fabrique de Saint-Merry, qui font preuve d'un goût si louable en décorant successivement de peintures à fresque les murs de leur église, ont eu la main heureuse cette fois, et peuvent à bon droit s'applaudir d'un travail qui réunit à la gravité que commandent le lieu et le sujet la simplicité savante qui rend une œuvre d'art accessible à la foule aussi bien qu'aux esprits éclairés.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU SIXIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — AVRIL. — MAI. — JUIN 1850.

LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — I. — La République péruvienne, par M. A. de Botmiliau, ancien consul de France au Pérou. . . . 5

BELLAH. — Troisième partie, par M. Octave Feuillet. 49

LES QUAKERS. — George Fox et les premiers prophètes, par M. J. Milsand. 87

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES. — II. — Des Conditions de la paix sociale, par M. Michel Chevalier. 115

CHARLOTTE CORDAY, de M. Ponsard, par M. Gustave Planche. 140

L'ÉPOPÉE CHRÉTIENNE DEPUIS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A KLOPSTOCK. — Sannazar et Vida, par M. Saint-Marc Girardin.. 153

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 169

REVUE LITTÉRAIRE. — Le Théatre et les Livres, par M. A. de Pontmartin. 181

BELLAH. — Quatrième et dernière partie, par M. Octave Feuillet. 193

LES QUAKERS. — Barclay, Penn et le Quakérisme de nos jours en Angleterre et en Amérique, par M. J. Milsand.. 241

LA LITTÉRATURE EN ALLEMAGNE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — I. — La Littérature politique. — Les Philosophes et les Poètes, par M. Saint-René Taillandier. 273

LES MOEURS ET LA POLITIQUE EN ESPAGNE (*Scènes de la Vie andalouse et madrilègne* de MM. Serafin Calderon et Mesonero Romanos), par M. Charles de Mazade. 308

DU POUVOIR EXÉCUTIF ET DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES DANS LA RÉPUBLIQUE (*Œuvres de Louis-Napoléon Bonaparte*), par M. J.-J. Baude. 326

TOUSSAINT LOUVERTURE, drame de M. de Lamartine, par M. Gustave Planche. 353

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 369

LE COMTE BATTHYANI. 381

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. 385

UNE HISTOIRE HOLLANDAISE, par Mme d'A... 393

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA FORMATION ET DES PROGRÈS DU TIERS-ÉTAT. — Louis XIV et Colbert, par M. Augustin Thierry.. 469

HISTOIRE FINANCIÈRE. — De la Situation financière de la France et du Budget de 1851, par M. Léon Faucher. 490

LITTÉRATURE SLAVE. — La Russie et le Slavisme, par M. H. Desprez. . . 526

MOEURS DÉMOCRATIQUES ET SOCIALES. — Journal d'un touriste anglais, par M. É. Montégut. 543

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 554
REVUE LITTÉRAIRE. — Les Livres et le Théatre, par M. A. de Pontmartin. 564

LE CHALE NOIR. — Première partie, par M. Alexis de Valon. 577
LES AMÉRICAINS DU NORD, LEUR VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE. — L'Avenir de l'Amérique, par M. Philarète Chasles. 616
LA BOURGEOISIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — II. — Le Parti constitutionnel en 1791. — Premiers triomphes et premières fautes de la bourgeoisie, par M. L. de Carné. 667
DE L'HISTOIRE ANCIENNE DE LA GRÈCE (*History of Greece*, de Grote), par M. Prosper Mérimée. 699
L'ASIE MINEURE ET L'EMPIRE OTTOMAN. — I. État actuel et richesses de l'Asie Mineure, par M. P. de Tchihatchef. 706
LA SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES MANUFACTURES POUR L'ANNÉE 1850, par M. L. de Lavergne. 733
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 761
DÉBATS DU PARLEMENT DE TURIN. 772

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — LIII. — Béranger, par M. Gustave Planche. 777
LE CHALE NOIR. — Dernière partie, par M. Alexis de Valon. 804
L'ASIE MINEURE ET L'EMPIRE OTTOMAN. — II. — Situation politique, militaire et financière de la Turquie, par M. P. de Tchihatchef. . . . 840
LITTÉRATURE HOLLANDAISE. — Du Roman historique en Hollande (*Leycester in Nederland*), par M. J.-J. Ampère. 864
LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — II. — La Société péruvienne depuis l'indépendance, par M. A. de Botmiliau. 882
LA CARMAGNOLE D'OLYMPIO, par M. Alexandre Thomas. 913
REVUE LITTÉRAIRE. — Le Théatre et les Livres, par M. A. de Pontmartin. 935
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 946
L'AUTRICHE DANS LA GUERRE DE HONGRIE. 957

HISTOIRE GÉNÉRALE DES MARIONNETTES. — I. — Les Marionnettes dans l'antiquité, par M. Charles Magnin. 961
LE THIBET ET LES MISSIONS FRANÇAISES DANS LA HAUTE-ASIE. — Moeurs chinoises et thibétaines, par M. Eugène Veuillot. 991
ÉTUDES SUR LES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES. — III. — D'un socialisme officiel au conseil général du commerce, de l'agriculture et des manufactures. Ce qu'aurait pu être le conseil, par M. Michel Chevalier. 1033
LA BOURGEOISIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — III. — Le parti girondin, son origine, sa politique et sa chute, par M. Louis de Carné. 1055
LES PAMPHLETS DE THOMAS CARLYLE (*LATTER-DAY PAMPHLETS*) SUR LE TEMPS PRÉSENT, LE SUFFRAGE UNIVERSEL, ETC., par M. J. Milsand. 1083
LA PARTIE DE DAMES. — Proverbe, par M. Octave Feuillet. 1112
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1127

FIN DE LA TABLE.